



**HAL**  
open science

## Le supin roumain et la théorie des catégories mixtes

Soare Negoita Elena

► **To cite this version:**

Soare Negoita Elena. Le supin roumain et la théorie des catégories mixtes. Linguistique. Université Paris-Diderot - Paris VII, 2002. Français. NNT : . tel-00149608

**HAL Id: tel-00149608**

**<https://theses.hal.science/tel-00149608>**

Submitted on 27 May 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université de Paris 7 Denis Diderot  
UFR Sciences du Langage**

**LE SUPIN ROUMAIN ET LA THEORIE DES  
CATEGORIES MIXTES**

**THESE DE DOCTORAT**

**SOUTENUE PAR ELENA NEGOITA SOARE**

**Le 13.12.2002**

**MEMBRES DU JURY**

**Mme Carmen Dobrovie Sorin, DR, CNRS – Université Paris 7, directeur**

**Mme Alexandra Cunita, Université de Bucarest, co-directeur**

**Mr Alain Rouveret, Université de Paris 7, président du jury**

**Mme Liliane Tasmowski, Université d'Anvers, rapporteur**

**Mme Alexandra Cornilescu, Université de Bucarest, rapporteur**

**Mme Gabriela Pana Dindelegan, Université de Bucarest, rapporteur**

## TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	5
Abréviations.....	7
Introduction.....	9
1. Quelques données.....	9
2. Plan du travail.....	12
1 Le "supin" roumain et les catégories mixtes.....	17
1.1 Introduction: "supin" dans la tradition grammaticale.....	17
1.1.1 "Supin" latin et "supin" roumain: quelques éléments de diachronie.....	17
1.1.2 Les étapes anciennes de la langue.....	20
1.1.3 Grammaires traditionnelles.....	23
1.1.4. Conclusion.....	27
1.2 "Supin" et théorie des catégories mixtes.....	28
1.2.1. "Supin" et participe.....	28
1.2.2. "Supin" roumain dans la grammaire générative.....	29
1.2.3. Formes mixtes dans la théorie syntaxique.....	31
1.2.4 Le "supin" ne se comporte pas comme un nom verbal.....	39
1.2.4.1 La nature verbale ou nominale du "supin" est dépendante du contexte.....	39
1.2.4.2 Particularités du "supin" nominal qui le distinguent des noms ordinaires.....	42
1.2.4.3 Le "supin" nominal est-il une catégorie mixte?.....	45
1. 3. Conclusion.....	46
2 Le participe à l'interface de la syntaxe et de la morphologie.....	49
2.1 Introduction.....	49
2.2 La relation participe / "supin".....	50
2.2.1 Homonymie grammaticale ou bien une même unité lexicale?.....	50
2.2.2 Une solution alternative.....	52
2.2.3 Quelques conséquences du traitement unifié du participe et du "supin".....	60
2.2.4 Conclusion.....	61
2.3 Morpho-syntaxe du participe: arguments en faveur de l'hypothèse de la réduction.....	61
2.3.1 Positions syntaxiques disponibles.....	62
2.3.2 Clitiques pronominaux et adverbiaux.....	64
2.3.3 Conclusion.....	67
2.4 Participe et externalisation.....	67
2.4.1. Participe et projection des arguments.....	68
2.4.2 Passivation des intransitifs-inergatifs.....	70
2.4.3 Participe verbal, participe adjectival et type d'auxiliaire.....	77
2.4.4 Participiales absolues.....	82
2.4.5 Pour faire le point : types d'externalisation.....	85
2.5 Légitimation de l'objet : assignation du cas.....	88
2.5.1 Constructions à double objet et restrictions sur l'externalisation.....	88
2.5.2 Structure fonctionnelle.....	90
2.6 Bref retour à la diachronie.....	94
2. 7 Conclusion.....	95
3 Structure argumentale des Noms d'événement en roumain et dans les langues romanes ....	97
3.1. Introduction.....	97
3.2. Nominalisations dans la théorie grammaticale.....	98
3.3 Sur la structure argumentale des noms d'événement: Grimshaw (1990).....	103
3.4. Nominalisations en roumain – implications théoriques.....	110
3.4.1. Préliminaires.....	110

3.4.2. Problèmes posés par les nominalisations du roumain: Cornilescu (1999)a.....	111
3.4.3. Une explication alternative.....	118
3.4.4. Les propriétés morpho-syntaxiques des affixes .....	124
3.4.5 Quelques précisions avant de conclure .....	126
3.5. Conclusions .....	127
4 Le "supin" comme Groupe Prépositionnel vs. Groupe Complémenteur.....	129
4.1 Statut du participe avec une préposition lexicale .....	130
4.1.1 Le "supin verbal" apparaît dans deux types de contexte .....	130
4.1.2 Le comportement "double" du participe après Prép.....	132
4.1.3 Le participe après Prép – un nom sans déterminant? .....	135
4.1.3.1 <i>Prépositions et distribution des déterminants dans le GN roumain</i> .....	136
4.1.3.2 <i>Le participe nominal et son extension</i> .....	139
4.1.3.3 <i>Résultats</i> .....	140
4.1.4 Un objet direct assez spécial .....	141
4.1.5 Conclusion.....	148
4.2 De + Participe: GPrép argumental vs. "GFunctionnel".....	149
4.2.1 Distribution et propriétés des GPrép .....	149
4.2.2 De + Part complément de V .....	151
4.2.2.1 <i>De + Part en position sous-catégorisée par V</i> .....	151
4.2.2.2 <i>De + Part argument de V</i> .....	155
4.2.2.3 <i>De + Part en position d'adjectif à GV</i> .....	157
4.2.2.4 <i>De + Part adjectif à la phrase</i> .....	159
4.2.2.5 <i>De + Part prédicatif après V copule</i> .....	160
4.2.3 De + Part complément de N .....	162
4.2.4 Adj vs. Adv prédicatif + Part .....	165
4.2.5 Conclusion.....	167
4.3 Le subordonnant de .....	168
4.3.1 De a les caractéristiques des catégories fonctionnelles.....	168
4.3.2. De/di comme compléments.....	169
4.3.3 A et să: une ambiguïté fonctionnelle.....	177
4.3.4 Conclusion.....	186
4.4. Conclusions .....	187
5. <i>Le participe dans son aspect de proposition réduite</i> .....	189
5.1. Introduction: unité des participes en roumain.....	189
5.2. Quelques ambiguïtés structurales des propositions participiales du roumain.....	192
5.2.1 Les participiales avec <i>de</i> "fonctionnel" .....	192
5.2.2 La "voix ambiguë" du supin.....	192
5.2.3 Structures "actives" avec "supin" .....	197
5.2.3.1 Classes de verbes qui permettent la structure "active".....	197
5.2.3.2 Position des participiales et ambiguïté .....	200
5.2.3.3. Le supin modificateur de GN.....	203
5.2.3.4 Le "supin" prédicat d'une Small Clause .....	204
5.2.3.5 Résumé .....	207
5.2.3.6 <i>Contrôle</i> .....	209
5.2.3.7 <i>Le "supin" peut-il assigner le Cas Accusatif?</i> .....	211
5.2.3.8 Conclusion.....	212
5.2.4. Participiales "non actives": vers une analyse unitaire .....	213
5.2.4.1 "Supin" avec copule: objet <i>in situ</i> impossible .....	213
5.2.4.2 L'ambiguïté de <i>a fi</i> et la position de la participiale .....	216
5.2.5 Conclusion sur <i>a fi</i> vs. <i>a avea</i> + supin.....	221

5.3. Structure des participiales compléments .....	222
5.3.1 V+ supin: V-complexe ou structure bi-propositionnelle? .....	222
5.3.1.1. Les critères .....	222
5.3.1.2. Un ou deux T? .....	223
5.3.1.3. L'hypothèse de la restructuration.....	229
5.3.1.4. Conclusion.....	234
5.3.2 Hypothèses sur le statut fonctionnel de <i>de</i> .....	235
5.3.2.1. Le <i>de</i> du "supin" est-il un C°? .....	235
5.3.2.2 Hypothèses alternatives.....	236
5.3.2.3 Conclusion.....	239
5.4. Conclusions .....	240
6. " <i>Supin</i> " adnominal: des relatives réduites participiales ou des GPrép? .....	241
6.1. Contrainte sur la relativisation et structure des relatives non finies.....	241
6.1.1. Classification et propriétés des relatives non finies .....	242
6.1.2 Relatives et complétives non finies: l'infinitif.....	243
6.1.3 Structure des relatives non finies .....	245
6.2. Supins adnominaux en roumain .....	252
6.2.1 Relatives non finies, complétives, groupes prépositionnels.....	252
6.2.2 Encore <i>de</i> .....	260
6.2.3 L'ambiguïté "actif/passif" .....	261
6.2.4 Conclusion intérimaire .....	263
6.3. Relatives participiales et Opérateurs Nuls .....	263
6.4. Statut de la catégorie vide dans les relatives participiales .....	266
6.5. Conclusion.....	269
7. " <i>Supin</i> " et Complémentation adjectivale. Constructions Tough.....	271
7.1. <i>Introduction</i> .....	271
7.1.1 Quelques données et bref aperçu de l'analyse courante .....	271
7.1.2 Les problèmes posés par la comparaison roumain / français .....	274
7.2 <i>Typologie des prédicats adjectivaux et de leur complémentation</i> .....	276
7.2.1 Adjectifs psychologiques et adjectifs non psychologiques .....	276
7.2.2 Les prédicats <i>Tough</i> .....	279
7.3 <i>Complémentation adjectivale en roumain</i> .....	286
7.3.1 La complémentation des adjectifs qualificatifs.....	286
7.3.2 La complémentation des adjectifs psychologiques en roumain .....	291
7.4 <i>Structure des constructions Tough</i> .....	294
7.4.1 Complémentation adjectivale en français et en roumain: un rappel .....	294
7.4.2 La complémentation des prédicats <i>Tough</i> en roumain.....	294
7.4.3 Pourquoi le prédicat <i>Tough</i> du roumain est-il un adverbe? .....	297
7.4.5 Retour aux structures impersonnelles .....	298
7.3 <i>Conclusion</i> .....	300
Conclusions générales .....	303
Bibliographie.....	307

## Remerciements

Je remercie en tout premier lieu Carmen Dobrovie-Sorin, ma directrice, de tout ce qu'elle m'a donné, en temps et en travail, de ses idées et de ses suggestions, de son enthousiasme et de son amitié, de sa générosité qui fait d'elle un directeur de thèse, je crois, unique.

Je remercie en même temps Alexandra Cuniță, ma co-directrice, pour avoir été mon premier professeur en linguistique, et celle qui m'a encouragée à suivre cette voie, pour ses suggestions et pour sa disponibilité sans bornes, et la patience qu'elle a mise à me conseiller et à lire mes textes.

Je suis reconnaissante aux professeurs de l'Université de Paris VII, tout spécialement à Jean Claude-Milner pour la rigueur de ses cours de Maîtrise et de DEA et pour avoir lu et commenté mon mémoire de DEA, qui se trouve à la base de ce travail, à Hélène Huot pour avoir accepté de diriger mon travail de maîtrise, et à Jean Marie-Marandin pour ses conseils et ses encouragements. Je remercie également Alain Rouveret et Jacqueline Guéron, dont j'ai eu le privilège de suivre les cours.

J'exprime mes remerciements à Alexandra Cornilescu, Liliane Tasmowski, Gabriela Pană-Dindelegan et Alain Rouveret qui ont accepté de faire partie du jury.

Je remercie tout spécialement Patricia Cabredo, pour le temps qu'elle a pris pour lire des parties de mon travail et me faire des commentaires. Sa présence à Paris VII a été très précieuse pour moi, et son travail de doctorat m'a beaucoup appris.

Un grand merci à tous les professeurs et collègues de l'Université de Bucarest. Je remercie tout spécialement Alexandra Cornilescu, pour ses explications, pour ses cours, pour sa gentillesse et son enthousiasme. Je remercie à nouveau Gabriela Pană Dindelegan, pour les suggestions et les idées qu'elle m'a données, directement ou par ses travaux. J'ai le regret de ne pas avoir fait ressortir, l'importance que ses études ont eue pour ce travail. Merci.

Je remercie également Dana Isac pour son aide précieuse pendant les visites qu'elle m'a rendues à Paris. Je remercie mes collègues du Département de Français de l'Université de Bucarest, où j'ai commencé à aimer la linguistique, mes collègues Ileana Busuioc, Marina Păunescu et Violeta Vintilescu, pour leurs commentaires, leur soutien et pour leur passion pour la linguistique.

J'ai une énorme dette de reconnaissance envers l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay Saint-Cloud (actuellement Lyon), où j'ai été accueillie en tant que pensionnaire étranger pendant deux ans. Ma reconnaissance va surtout vers Christiane Marchello-Nizia qui m'a offert tout son support en tant que tuteur et vers Sylvain Auroux, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon ainsi que vers Francine Mazière, pour leur accueil et leurs conseils.

Un grand merci à Violette Rey de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay Saint-Cloud - Lyon, pour le "drag" avec lequel elle nous a accueillis et qu'elle a mis à s'occuper du groupe de roumains pensionnaires SAFE, pour les écoles d'été en sciences humaines auxquelles elle a pris part en Roumanie et qui ont fait beaucoup pour ma formation intellectuelle et pour beaucoup d'autres choses encore.

D'autres amis et collègues linguistes m'ont aidée à différentes occasions, en France ou en Roumanie, surtout Raoul Weiss de l'Université de Paris I et Peter Lazarov de l'Université de Sofia. Je remercie Rob Malouf de l'Université de Groningen pour sa conférence à l'Université de Bucarest et pour avoir accepté de répondre à mes questions sur les catégories mixtes. Je remercie Adrian Brașoveanu de l'Université de Rutgers pour ses commentaires et son exubérance.

Mulțumesc mai ales tatălui meu, Emil Negoită, care m-a învățat gramatica tradițională - pe care între timp am uitat-o - și limitele ei - cu care ne luptăm amândoi; mamei mele Ecaterina și fratelui meu Nicolae.

Lui Claudiu și Stancăi, cercului meu de iubire.

Și tuturor prietenilor care nu vor citi niciodată această teză, al căror nume este în inima mea, și care m-au ajutat să respir.

## Abréviations

N	= nom
V	= verbe
Adj	= adjectif
Adv	= adverbe
A	= adjectif/adverbe
GN	= Groupe Nominal
GV	= Groupe Verbal
GAdj	= Groupe Adjectival
GAdv	= Groupe Adverbial
Dét	= Déterminant
GDét	= Groupe Déterminant
Prép	= Préposition
GPrép	= Groupe Prépositionnel
Flex	= Flexion
GFlex	= Groupe Flexion
Comp	= Complémenteur
ou C <sup>o</sup>	
CP(GComp)	= Groupe Complémenteur
Asp	= Aspect
AspP	= GAsp, Groupe Aspect
T	= Temps
GT	= Groupe Temps
Spec	= Spécificateur ou Spécifieur
Mod	= Modifieur
Accd	= Accord
Fém	= Féminin
Masc	= Masculin
Pl	= Pluriel
SC	= proposition réduite
(de Small Clause)	
e	= catégorie vide, élément nul
(de "empty")	
expl	= explétif
Gén	= génitif
Dat	= datif
Acc	= accusatif
PRT	= particule
Inf	= infinitif
Subj	= subjonctif
Aux	= auxiliaire
Agr	= Agreement 'Accord'
AgroP	= Agreement Phrase 'Groupe Accord'
AgrsP	= Agreement-subject phrase 'Groupe Accord-sujet'
Op	= Opérateur
COD	= Complément d'objet direct





## Introduction

Ce travail a pour but de donner une analyse de ce que les grammaires traditionnelles du roumain appellent "supin", une forme verbale homonyme du participe passé. Il ne s'agira pas d'écrire une monographie d'une forme du système verbal roumain, mais de traiter d'un ensemble de phénomènes syntaxiques et de problèmes posés par la distribution de cette forme, et qui ont trait aussi bien à la complémentation non-finie qu'à la nominalisation et à l'analyse des Groupes Prépositionnels. Le travail ci-présent poursuivra trois grandes lignes de questionnement: a) quel est le statut catégoriel du "supin": est-ce un nom? un verbe? une catégorie mixte?; b) quel est le mécanisme de sa dérivation (morphologique ou syntaxique)?; c) sur quoi repose la possibilité du "supin" de fonctionner comme un substitut de proposition subordonnée (ou bien: cette forme est-elle en soi une proposition)?

### 1. Quelques données

Le système verbal non-fini du roumain compte, avec l'infinitif, le gérondif et le participe, un "mode" appelé "supin" dans la tradition grammaticale, qui est formé du participe précédé de prépositions.

Ainsi, la forme participiale apparaissant dans des exemples tels que (1)a et (1)b est appelée "supin" par la grammaire traditionnelle: (1)a illustre le "supin" nominal et (1)b le "supin" verbal; le terme de "participe" est restreint aux contextes illustrés sous (1)c-d.

- (1) a cititul cărții  
lu-Dét livre-Gén  
'la lecture du livre/ le fait de lire le livre'
- b am de citit cartea  
ai de lu livre-Dét  
'j'ai à lire le livre'
- c am citit  
ai lu  
'j'ai lu'
- d cartea este citită  
livre-Dét est lu-Acd

'le livre est lu'

L'ensemble de la littérature portant sur le roumain considère que les formes homonymes qui apparaissent dans ces trois types de structures sont différentes, et ne cherche pas à en donner une analyse unifiée. On ne s'est pas interrogé jusqu'ici sur le composant de la grammaire au niveau duquel a lieu la dérivation de ces formes: lexical, syntaxique? Il n'existe pas non plus d'analyse détaillée des structures dans lesquelles le "supin" apparaît, ni de sa structure interne. Quels sont les facteurs responsables de la légitimation du participe passé dans les différents contextes où il peut apparaître? Le long de la dérivation, est-ce que ce Participe reste un item lexical +V, ou bien on a des raisons de l'analyser plutôt comme une catégorie mixte? Cette forme marque-t-elle des changements dans la structure argumentale du verbe de base? Quel est le statut de la "préposition" *de* qui précède obligatoirement le "supin" verbal, illustré en (1)b? Cette préposition est-elle de même type que les autres prépositions?

L'appellation de "supin" repose sur une analogie avec le substantif verbal "supin" du latin; en effet, on a considéré que le roumain était la seule langue romane à avoir hérité des constructions du type *eo lusum et horribile dictu*. Or, le rapport entre les constructions latines et roumaines est plus compliqué, ne serait-ce que parce qu'hériter d'une construction ou d'une forme grammaticale met en jeu plus de paramètres qu'hériter d'un mot.

La grammaire du roumain parle de "supin" dans trois types de contextes:

(i) forme de participe avec Dét; le "supin" a un statut clairement nominal et peut assigner le Cas Génitif:

(4)    au fost la culesul merelor  
        ont été à cueilli pommes-Gén  
        'ils sont allés à la cueillette des pommes'

(ii) forme de participe sans Dét, précédée obligatoirement de la préposition *de*, et qui admet un complément d'objet direct à l'Accusatif,:

(2)    am terminat de cules merele  
        ai fini de cueilli pommes-Dét  
        'j'ai fini de cueillir les pommes'

(iii) forme de participe sans Dét, précédée d'une préposition sélectionnée par le V principal:

(3)    a       am plecat la cules de mere  
              ai parti à cueilli de pommes  
              'je suis parti à la cueillette de pommes'

      b       am plecat la cules mere  
              ai parti à cueilli pommes

'je suis parti à la cueillette de pommes'

Si dans tous ces cas on doit dire, en suivant la grammaire traditionnelle, qu'il faut parler d'un "mode nominal" du roumain, autonome et appartenant au paradigme verbal, cela reviendrait à traiter ce "mode" comme une catégorie mixte, de même nature que le gérondif anglais. Mais à regarder de près, cette analyse ne peut pas être soutenue.

Dans cette thèse, je vais aborder plusieurs problèmes:

1. La question du statut du "supin" au niveau du lexique et de 'l'homonymie' avec le participe passé. Peut-on se satisfaire d'une vision de la grammaire qui admet des homonymies de ce type? Pourrait-on rapprocher la distinction entre supin et participe de celle entre un participe actif et un participe passif?
2. Le problème de l'ambiguïté du "supin" entre N et V. L'exemple (4) illustre le "supin nominal", tandis que dans (2)-(3), selon la grammaire traditionnelle, on aurait des occurrences de "supin verbal". Dans (2)-3) il s'agit cependant d'un contexte prépositionnel qui est considéré en général comme étant spécifiquement nominal. Faut-il en conclure que le "supin" est une catégorie mixte, c'est-à-dire un Nom verbal comparable au gérondif anglais par exemple?
3. L'analyse des structures comportant le "supin", très diverses. On peut distinguer un "supin" nominal, un "supin" propositionnel, argumental, un "supin" relatif ou adjectival, un "supin" prépositionnel et enfin, un supin complément d'Adjectif. Pour chacun de ces contextes, quelle analyse proposer? Y a-t-il une analyse qui permet d'unifier la description du "supin"?

Il est difficile de trouver l'ordre le plus adéquat pour traiter ces questions, car des problèmes concernant la distribution du soi-disant "supin" et la description objective et exhaustive des données subsistent. Il nous faudra naviguer entre les intuitions de la grammaire traditionnelle et les généralisations qui rendent possible une description et une analyse dans les termes actuels de la description syntaxique. Le présent travail se situe d'une manière assez large dans le cadre de la grammaire générative chomskyenne des années '90, ayant comme centre le modèle des Principes et Paramètres - Chomsky (1991)-(1995).

Les outils théoriques dont je vais me servir concernent notamment la théorie de la projection des arguments, la relation entre la spécification catégorielle des items lexicaux et le contexte syntaxique qu'ils occupent, la légitimation des compléments et des catégories vides,

la structure du Groupe Verbal et la structure de la phrase. Etant donné que de nombreuses modifications de ce cadre théorique ont été proposées récemment, je vais préciser mes choix au cours de la discussion. Par ailleurs, comme les phénomènes étudiés dans cette thèse se situent à des zones d'interface entre le lexique, la morphologie et la syntaxe, je vais faire appel à des travaux qui appartiennent à des développements ultérieurs au modèle des Principes et Paramètres, à savoir la Morphologie Distribuée et le Programme Minimaliste, bien que ce travail ne se situe pas de plein pied dans ces cadres-là. Je vais invoquer les détails pertinents au cours de la discussion.

## *2. Plan du travail*

Le **chapitre 1** présente brièvement la problématique concernant le "supin" dans le cadre de la grammaire du latin et dans le cadre de l'histoire de la langue roumaine. Je vais montrer que le terme de "supin" n'est qu'un emprunt terminologique qui n'est pas adéquat du point de vue descriptif. Ensuite, je vais aborder la question des catégories mixtes dans le cadre de la grammaire générative et je vais montrer que le "supin" n'est pas à proprement parler une catégorie mixte, car il ne manifeste pas de propriétés hétérogènes à l'intérieur d'un même contexte syntaxique. Il s'agit plutôt d'une forme sous-spécifiée, qui peut prendre, selon le contexte, soit un statut nominal, soit un statut verbal. L'hypothèse sur laquelle ce travail est basé est l'idée que le "supin" de la grammaire traditionnelle est l'une des réalisations du participe roumain, une partie des contextes où celui-ci est utilisé. Dans la vision que je propose, il n'y a pas deux items lexicaux, mais un seul, le participe, sous-spécifié du point de vue de la catégorie lexicale; la spécification catégorielle étant apportée par le contexte syntaxique et la combinaison avec les différents niveaux fonctionnels dans la dérivation syntaxique.

Dans le **chapitre 2**, je vais développer l'hypothèse selon laquelle le "supin" roumain est assimilable au participe, plus précisément qu'il s'agit d'une seule unité lexicale de base qui sous-tend tous les emplois considérés. Ici, je vais me concentrer sur le statut du participe du point de vue lexical, sur l'opération qui forme le participe et sur l'effet que cette opération a sur la racine verbale. Je propose que la racine verbale ne projette qu'un seul argument, l'argument interne, et que l'affixation du morphème de participe a pour effet l'externalisation de l'argument interne. Ensuite, je vais examiner les conséquences de cette hypothèse sur l'analyse du participe en général. Je vais montrer que les propriétés du participe, y compris

dans les contextes appelés "supin" dans la grammaire traditionnelle, confirment cette hypothèse. Le participe se comporte comme une forme réduite du point de vue argumental aussi bien que du point de vue syntaxique (c'est-à-dire qu'elle projette un ensemble réduit de positions syntaxiques). Je vais situer cette hypothèse par rapport aux structures passives et à la passivation, notamment la passivation des inergatifs, qui offre un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse. Je vais également examiner le participe à l'intérieur des participiales absolues et le participe adjectival.

J'arriverai à la conclusion que le soi-disant "supin" est ou bien un participe nominalisé, ou bien un participe verbal dans un certain nombre de contextes spécifiques. Dans les premiers chapitres de la thèse, j'examinerai les emplois nominaux et verbaux du participe séparément. Le **chapitre 3** est consacré aux nominalisations du participe. Le problème central du chapitre est l'étude du comportement des nominalisations événementielles du participe par rapport à d'autres nominalisations événementielles, notamment celle de l'infinitif "long" du roumain. La nominalisation de l'infinitif manifeste un comportement différent, déjà mis en évidence et analysé par Cornilescu (1999)a. Je développe une autre solution au problème soulevé, qui exploite l'idée proposée au chapitre 2, selon laquelle une opération d'externalisation lexicale se trouve à la base du participe. Pour rendre compte du sens événementiel que le participe nominalisé comporte dans la plupart des cas, je propose que le participe nominalisé représente un cas de nominalisation "phrastique" (à la base de la nominalisation se trouve une proposition réduite participiale, dont le prédicat est le participe, et le sujet est un argument interne externalisé selon la proposition faite au **chapitre 2**).

A partir du **chapitre 4**, je vais me concentrer sur le problème de la distribution du soi-disant "supin verbal" et de son analyse. Je propose une classification des contextes [Prép + Participe] dans lesquels le participe apparaît, et qui, à première vue, doivent être analysés pour une part comme des Groupes Prépositionnels et pour le reste, comme des projections de type propositionnel, introduites par un élément de type Comp. Ensuite, j'examinerai le statut du participe à l'intérieur du GPrép, qui dans certains contextes semble contredire ce qui a été proposé au chapitre 1, à savoir le caractère non mixte du participe. Je vais montrer que, contrairement à ce qui est communément admis dans la littérature roumaine, le participe précédé de préposition lexicale est un participe nominal. Le participe verbal se réduit aux contextes "propositionnels", c'est-à-dire à la complémentation non-finie. Dans la dernière partie du chapitre, je vais me pencher sur le statut de l'élément *de*, obligatoire dans les contextes avec participe verbal, et je développe une analyse selon laquelle cet élément est un C° d'un type spécial, réservé aux domaines non-finis.

Le **chapitre 5** est consacré au participe verbal en position de complément de V. Il s'agit notamment des contextes où le "supin" est complément des verbes *a avea* 'avoir' et *a fi* 'être'. Je vais montrer que la possibilité de la lecture active et passive du "supin", signalée par plusieurs travaux de Pană-Dindelegan, est dérivée de la structure syntaxique dans laquelle le participe est inséré. Je fais d'abord une distinction entre les contextes où *a avea* et *a fi* ont un sens lexical et les contextes où ces verbes ont un rôle fonctionnel, participant à la formation de périphrases au sens aspectuel ou modal. Je montre que ces deux contextes ont des structures différentes. Pour le verbe *a avea*, je vais distinguer entre le contexte où le supin est complément de V et le contexte où le "supin" détermine un N vide. Le verbe *a fi* dans l'interprétation existentielle prend également un GN vide avec un modifieur exprimé par un "supin", tandis que la copule se construit avec une "petite proposition" (SC = Small Clause) participiale. Dans la dernière section, j'aborde la question de la structure interne de ces participiales et je précise l'analyse de l'élément introducteur.

Le **chapitre 6** est consacré au "supin" adnominal. Là aussi, on peut constater une ambiguïté entre contexte prépositionnel et contexte propositionnel. En ce qui concerne le contexte propositionnel, il s'agit en fait d'une participiale à statut de prédicat. Le problème qui se pose est de préciser la structure interne de la participiale prédicative. A cette fin, je fais une comparaison entre les relatives réduites participiales du roumain et les relatives infinitivales du français, ainsi qu'avec les autres formes non finies du roumain qui peuvent occuper une position à l'intérieur d'un GDét (complément d'un N). Comme les participiales sont des structures sans Temps, et que par ailleurs le roumain ne présente pas d'Opérateur Nul dans les structures à Mouvement wh-, je serai amenée à proposer une dérivation alternative de ces relatives, suivant des suggestions de Cinque (1990) et de Landau (1999). Je vais proposer que les relatives réduites du roumain reposent sur un déplacement de PRO dans Spec, CP.

L'étude du supin" prédicatif modifieur d'un adjectif sera le sujet du **chapitre 7**, consacré justement aux structures connues dans la littérature sous l'appellation de "constructions Tough". Ici, la comparaison avec le français et les analyses qui ont été proposées pour cette langue sont à nouveau pertinentes. Je vais partir des propriétés du français qui remettent en cause une analyse classique par Mouvement A' de type Tough, et je vais proposer des dérivations séparées pour les deux configurations (structure impersonnelle d'une part, et constructions de type GDét + copule + Adj Tough + supin d'autre part), que j'examinerai dans le cadre de la complémentation adjectivale, en m'appuyant sur les propositions de Canac Marquis (1995) et de Landau (1999). Ensuite, sur la base de l'observation faite par Pană-Dindelegan (1992) selon laquelle les prédicats Tough du roumain

sont des adverbes, je vais montrer que le roumain dispose aussi bien des constructions du type des constructions Adj-V-Inf du français, que d'un modèle spécifique, dans lequel le prédicat Tough apparaît comme Spécifieur adverbial d'une participiale prédicative (à valeur adjectivale). Je vais adopter pour la structure interne de cette participiale la structure de Small Clause de type verbal, qui est la même que celle proposée au Chapitre 5 pour le supin prédicatif construit avec copule.





## 1 Le "supin" roumain et les catégories mixtes

### 1.1 Introduction: "supin" dans la tradition grammaticale

Le terme-même de *supin* est un emprunt à la grammaire latine. Au-delà de la question du développement diachronique – le roumain est-il la seule langue qui ait hérité de cet usage du latin, d'ailleurs disparu avant le latin vulgaire? –, je passerai en revue les emplois que ce terme couvrait dans la grammaire du latin et je me poserai la question de savoir si ce terme peut être appliqué au cas du roumain.

On a attribué l'étiquette de "supin" aux formes participiales utilisées avec prépositions (comme en (1)b ci-dessus), mais aussi à la nominalisation ((1)a ci-dessus), que l'on appelle "supin nominal". Ceci revient à le distinguer du participe passé proprement dit, qui est réservé à la combinaison avec un auxiliaire ou à l'usage adjectival. On peut voir dans cette description de la grammaire traditionnelle roumaine un désir de rejoindre la terminologie de la grammaire latine; ce serait un trait qui marquerait le caractère latin du roumain<sup>1</sup>.

#### 1.1.1 "Supin" latin et "supin" roumain: quelques éléments de diachronie

Le "supin" latin était un substantif verbal, utilisé seulement à l'accusatif et à l'ablatif. On considère que ces substantifs appartenaient à la quatrième classe de déclinaison (racine verbale + *t*+ *-um/-u*). Ernout et Thomas (1964), citant Benveniste (1948), parlent d'un nom d'action en *-tus* intégré au système verbal, qui formait ou contribuait à former trois cas dans la déclinaison de l'infinitif: l'accusatif (supin en *-tum*), le datif-ablatif (supin en *-tu*). A partir du même thème, dans le système des formes nominales du paradigme verbal latin, il y avait également un participe appelé adjectif verbal, qui était caractérisé par la désinence *-tus* et par l'accord avec le nom qu'il détermine.

Le "supin" à l'accusatif exprimait le but pour compléter un verbe de mouvement (*eo lusum* 'je vais jouer'), tandis que le "supin" en *-u* (ablatif), qui n'existait que pour quelques

---

<sup>1</sup> Conformément à certaines théories, cette caractéristique du roumain serait héritée du latin, mais en même temps soutenue par le "substrat" et "ranimée" par l'influence du slavon, où il y avait également un "supin". Voir un aperçu de la question dans Dimitrescu e.a. (1978).

verbes, se combinait avec certains adjectifs, comme *jucundus* 'agréable', *mirabilis* 'étonnant, admirable', *turpis* 'honteux', *incredibilis* 'incroyable', *facilis* 'facile', *difficilis* 'difficile'. On considère que le "supin" jouait ou bien le rôle de modifieur de ces adjectifs (pour spécifier le contenu du prédicat adjectival): *difficile memoratu*, ou bien celui de sujet de ces adjectifs prédicatifs: *horribile dictu*. Si l'on compare avec le roumain, on trouve des structures vraiment similaires, dans lesquelles un prédicat adjectival-adverbial est modifié par un "supin" (cf. Chapitre 7): *greu de zis* 'difficile à dire'; mais aussi des structures dans lesquelles un verbe de mouvement prend un complément "supin" qui exprime la direction du mouvement: *merg la pescuit* 'je vais pêcher/ je vais à la pêche'.

Selon Benveniste (1948), le "supin" latin était l'emploi verbal d'un nom: "le "supin" verbal est indifférent à la voix, au temps et au mode, par comparaison à l'attitude d'un homme nonchalamment couché". Dans les grammaires, on présente le "supin" en *-um* comme étant une forme active, et le "supin" en *-u* comme une forme passive<sup>2</sup>. Les grammaires latines parlent d'autre part du "supin" comme d'une racine ayant généré d'autres temps verbaux du latin; c'est l'idée d'un invariant, un "thème" commun à plusieurs temps du paradigme verbal.

Le "supin" latin était un nom verbal qui pouvait assigner le cas accusatif, dans des propositions réduites où le "supin" lui-même était à l'accusatif.

(1) *pater venit amicum gratulatum*

le père est venu l'ami féliciter (Sup)

Le "supin" à l'accusatif était une forme qui apparaissait en position de modifieur, c'était un adjectif qui exprimait par exemple le but ou la direction. Cette forme pouvait assigner aussi le cas accusatif à un complément. Cet emploi est tout à fait comparable à des formes comme le gérondif anglais, le nom verbal celtique et le masdar arabe, que certaines études de la littérature générative traitent comme des "catégories mixtes"(cf. ci-dessous, section 1.2.).

Le "supin" ablatif n'admettait pas de complément direct et n'assignait pas de cas accusatif. Il était par ailleurs utilisé dans des contextes argumentaux (complément ou sujet d'un adjectif prédicatif). C'est ce qui lui a valu l'étiquette de "passif".

Le "supin" latin n'a cependant pas vécu de longs jours. Comme le notent Dimitrescu e.a. (1978), il disparaît complètement dans la totalité des langues romanes pendant le IIe siècle, étant remplacé généralement par l'infinitif, phénomène qui d'ailleurs s'est fait sentir dès

---

<sup>2</sup> Ceci est sans doute une intuition correcte: le "supin" en *-u* détermine un adjectif dont le sujet est mis en relation avec l'objet du "supin" - ou du moins interprété comme coréférent à celui-ci; le "supin" en *-um* garde d'habitude

le latin classique. Actuellement, la seule langue romane qui aurait hérité du "supin" serait le roumain, et plus précisément le dialecte nord-danubien, puisque dans les autres dialectes du sud du Danube il y a eu substitution par l'infinitif comme dans les autres langues romanes.

Dans la grammaire historique du roumain, la question de savoir si le roumain a vraiment hérité du "supin" latin ou non a été longuement débattue. Deux points de vue s'opposent ici, l'un représenté par exemple par Tiktin (1893), Bourciez (1946), Grandgent (1958), qui considèrent qu'il y a eu héritage du "supin" latin en roumain, et l'autre partagé par Caragiu-Marioțeanu (1962) et Brâncuș (1967), qui considèrent qu'il s'agit d'une création du roumain, par l'intermédiaire de la nominalisation des participes.

Brâncuș (1967) relie l'apparition des valeurs verbales du "supin" à la restriction des emplois de l'infinitif 'long' en roumain ancien. Cette forme a perdu la valeur verbale, phénomène qui est mis en rapport avec la neutralisation des oppositions casuelles du latin. En effet, les terminaisons nominales, marques de genre, de nombre et de cas, variant en fonction de la déclinaison en latin, ont disparu progressivement en roman. Le roumain garde seulement deux cas morphologiques pour les GN, direct (pour marquer le Nominatif et l'Accusatif) et oblique (pour le Génitif et le Datif). Ainsi, la distinction entre accusatif et ablatif a disparu; mais aussi la distinction morphologique entre le nominatif et l'accusatif s'est affaiblie, étant conservée seulement dans le système pronominal. Par conséquent, les prépositions ont pris la place de la flexion dans le passage d'un système synthétique à un système analytique. En raison de la perte de la flexion nominale, le nom verbal "supin" récupère des valeurs verbales qui appartenaient à l'infinitif long (en train de devenir un nom)<sup>3</sup>.

Les arguments invoqués par les deux camps opposés intéressent l'analyse des structures avec "supin". Les faits qui intéressent ici sont notamment la disparition du "supin" dès le latin classique et la différence d'emploi entre le latin et le roumain: le "supin" roumain remplit également des fonctions de verbe, tandis qu'en latin il était uniquement substantif verbal. Caragiu-Marioțeanu (1962) soutient également que le "supin" manifeste une certaine opacité à la voix et au temps, ce qui le rapproche du participe, dont il serait un des fonctionnements. Ceci est un point important pour l'analyse que je proposerai dans les chapitres de cette thèse: s'il ne s'agit pas d'établir si le "supin" roumain est "l'héritier" du

---

son complément à l'accusatif, ou bien est intransitif. La situation en roumain ne semble pas très différente, comme nous le verrons dans les analyses proposées aux Chapitres 5, 6, 7.

<sup>3</sup> L'infinitif latin (en -RE) était un verbe en roumain ancien. Il y a eu ensuite une étape à laquelle c'était un nom verbal, et actuellement il est devenu un nom du genre féminin. Le roumain présente également une autre forme d'infinitif, dit "court", précédé de la particule infinitive *a*.

"supin" latin, il est cependant important de comparer les deux usages entre eux, ainsi qu'à d'autres formes similaires, pour décider de l'analyse la plus convenable.

Dans la grammaire du latin, le terme de supin est également utilisé pour désigner l'un des trois radicaux actifs du verbe, une forme primitive à partir de laquelle on dérive d'autres temps verbaux. Le terme était donc ambigu dès l'origine, désignant aussi bien un "mode" qu'un thème de conjugaison. Cette intuition sera mise à profit dans l'analyse que je vais proposer ici, à savoir que le participe est l'une des formes de base du verbe roumain, à partir de laquelle on dérive des formes à temps, mais aussi des formes sans temps, et qui peut servir également de base pour la nominalisation. Ainsi, on peut établir un parallèle entre le fonctionnement du participe et du "supin" en latin et le fonctionnement du participe en roumain, mais cela est dû simplement à des ressemblances d'ordre typologique entre les deux langues et non pas à une survivance dans la diachronie.

### 1.1.2 Les étapes anciennes de la langue

Ce travail n'aborde pas la question du développement diachronique, mais s'intéresse de savoir si, de façon indépendante, on peut attribuer la même analyse au "supin" latin et au "supin" roumain, au-delà des discussions portant sur le caractère "hérité" du "supin" roumain. Cependant, au moins un regard sur les étapes de l'évolution du système verbo-nominal dans l'histoire de la langue roumaine s'impose.

Le "supin" latin a été intégré par les grammairiens au paradigme verbal en vertu de certaines valeurs verbales; ces valeurs verbales semblent également présentes dans le système actuel de la langue roumaine. Or, les valeurs ne se recoupent pas tout à fait: c'est l'évolution des nominalisations du roumain qui a créé une brèche.

Cette brèche dans le système apparaît très tôt dans l'histoire de la langue, correspondant au fait que l'usage verbal du "supin" semble interrompu pendant une très longue étape. Ainsi les textes roumains anciens (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) n'offrent que des exemples de "supin" nominal. Les contextes de la subordination – la complémentation verbale non finie – sont assurés par l'infinitif avec particule. On trouve simplement des "supins" nominaux avec préposition:

- (2) "lupi gata spre vânat"- Grigore Ureche  
des loups prêts à chassé  
'des loups prêts à chasser'

- (3) "cât pre pășitul lor și pre căutătură..." - Miron Costin  
 quant à leur marché et à leur regard...  
 'quant à leur démarche et à leur regard...'
- (4) "să aibi vreme și cu cetitul cărților a face iscusită zăbavă"- Miron Costin  
 que aies temps et avec lu-dét livres-gén faire sage halte  
 'avoir le temps aussi pour la lecture des livres sagement prendre le temps'
- (5) "se săpase și șanț pentru slobozitul picioarelor în jos"- Neculce  
 se creuser-Pqp3sg et fossé pour libéré-dét jambes-gén en bas  
 'on avait creusé aussi un fossé pour libérer les jambes vers le bas'

La même situation semble se retrouver dans des documents d'usage juridique et dans des lettres du XVIIe: "de împărțitu, să nu să creadză" / 'pour ce qui est du partage-Sup, que l'on ne croie pas' (Docum. hist., 1632, cité par Călărașu (1987)).

Du reste, l'infinitif est utilisé également dans cette construction, avec ses deux formes - longue et courte:

- (6) "Iar Duca Vodă, daca au auzit așa, au început a suspinare..." - Neculce  
 et Duca Vodă, si a entendu ainsi, a commencé PRT soupiner  
 'Et Duca Vodă, s'il entendit pareil discours, s'est mis à soupiner...'

Il est d'autant moins probable de trouver des exemples de "supin" verbal dans les textes plus anciens, (comme Psaltirea Coresi (1577) ou Codicele Voronețean (sec. XIII-XIV?)<sup>4</sup>), qui utilisent systématiquement les deux types d'infinitif. Selon ce que l'on peut trouver par exemple chez Ov. Densușianu (1901), il n'y a que quelques participes nominalisés comme *socotitul* 'le comptage, le fait de compter', *cerșitul* 'la mendicité, le fait de mendier'. Cela semble confirmer l'intuition de Brâncuși (1962) selon laquelle le "supin" est apparu à partir des participes nominalisés, en prenant des valeurs verbales à cause, d'une part, de la disparition de la flexion nominale et, d'autre part, à cause de la régression de l'infinitif.

Dans les chroniques valaques, plus tardives, l'usage du participe à la place de l'infinitif est représenté, par exemple dans *Cronica Anonimă despre C. Brâncoveanu* "'Cronique Anonyme sur C. Brâncoveanu" (début du XVIIIe siècle):

- (8) "Multe și vrednice **de auzit** istorii sunt de faptele ce s-au întâmplat în zilele domniei lui Constandin-Vodă Brâncoveanu..."

<sup>4</sup> Les textes auxquels je fais allusion sont des traductions de textes bibliques ou des chroniques, cités dans les ouvrages d'histoire de la langue roumaine (p.ex. Densușianu (1901)).

nombreuses et dignes d'entendu histoires sont des faits que se-Aux passé en jours-Dét  
règne-Gén Dét-Gén Constantin-Vodă Brâncoveanu

'Nombreuses histoires et dignes à entendre sont des faits qui se sont passés dans les  
jours du règne de Constantin-Vodă Brâncoveanu...'

- (9) "spurcații de boieri, cu capetele pline de fumurile deșertăciunii, care prin  
sfaturi vrednice **de răs** s-au alcătuit cu nemții"  
vilains-Dét de boyards, avec têtes-Dét pleines de fumées-Dét vanité-Gén, qui par  
conseils dignes de ri se-Aux allié avec allemands  
'les vilains boyards, avec les têtes pleines des fumées de la vanité, qui par des conseils  
risibles se sont alliés aux Allemands'

Il est difficile d'établir les détails du développement qui a amené le "supin" à  
remplacer l'infinitif dans tous ces contextes, mais il paraît clair qu'il s'agit d'un phénomène  
tardif, comme le suggère la différence entre la première traduction de la Bible en roumain  
(Biblia (1688)) et la traduction moderne:

- (7) a "Cela ce are urechi de auzirea să auză"  
celui qui a oreilles de entendre-PRT, que entende  
b "Cine are urechi de auzit să audă"  
celui qui a oreilles d'entendu, que entende  
'Que celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende'

La littérature populaire ne permet pas non plus de combler cette lacune dans  
l'apparition des emplois verbaux du "supin": les textes populaires recueillis attestant d'une  
étape de la langue assez récente, qui correspond au moment auquel le folklore a commencé à  
être enregistré à l'écrit. Dans certains textes oraux, le "supin" est toujours utilisé en tant que  
nom<sup>5</sup>:

- (10) "Ca s-aleagă loc curat/ **De arat și semănat**"  
pour choisir un lieu net/ pour le labouré et le semé  
'Pour choisir un lieu propre pour le labour et les semailles'  
ou bien dans le contexte prépositionnel (probablement toujours nominal):  
(11) "Și curând s-a apucat/ Câmpul neted **de arat**"(chanson populaire)

---

<sup>5</sup> Selon l'analyse que je vais proposer au chapitre 4, les GPrép comportent un participe nominal.

et bientôt s'est mis/ champ-dét lisse de labouré  
'Et bientôt il commençait / Le champs lisse à labourer'

Il semble donc clair que l'emploi "verbal" du supin -- qui se trouve à la base de l'intégration de cette forme en tant que "mode" autonome dans le système verbal du roumain - - n'est pas représenté dans les étapes anciennes de la langue. Le développement de ces emplois verbaux est plutôt tardif. Si quelque chose de similaire apparaît entre le fonctionnement du "supin" latin et le roumain, cela semble être restreint à un emploi du participe nominalisé.

### 1.1.3 Grammaires traditionnelles

Tout en admettant que le supin est systématiquement homonyme du participe, les grammaires traditionnelles du roumain classent le "supin" parmi les modes non-personnels du verbe, avec l'infinitif, le gérondif et le participe,. Les grammaires définissent le "supin" par le fait qu'il est toujours précédé de "prépositions", ce qui le distingue du participe passé. Les "formes nominales du verbe" - ou "modes nominaux", "non-personnels" - sont définies comme les formes du verbe qui n'expriment pas la personne et ne forment pas de prédicat; ces modes n'ont pas de formes flexionnelles qui indiquent la personne et le nombre et ont des fonctions secondaires dans la proposition. (Gramatica, (1966)).

La Grammaire de l'Académie définit le "supin" de la manière suivante: "(il) nomme l'action du verbe, en se comportant ainsi comme un infinitif long<sup>6</sup>, donc comme un substantif verbal, mais aussi comme un verbe." Notons que le terme de *substantif verbal* est ambigu entre catégorie ayant des propriétés verbales et nominales en même temps ("catégorie mixte") et nom formé sur une base verbale ("nom déverbal").

Les caractéristiques nominales du "supin" sont représentées, selon le même ouvrage, par le fait qu'il se construit avec des prépositions, et qu'il peut occuper des positions syntaxiques caractéristiques des noms. Les caractéristiques verbales du "supin" consistent dans le fait qu'il peut avoir un complément direct à l'accusatif.

Dans les grammaires traditionnelles, la combinaison avec une préposition est prise en compte dans la définition même du supin: "...le "supin" a la même forme que le participe, en



se distinguant de celui-ci par le fait qu'il ne s'accorde pas et qu'il est toujours précédé par des prépositions". Comme je vais le montrer (chapitre 4), les prépositions associées au supin n'ont pas le même statut dans tous les contextes; ainsi, l'on pourra accorder un statut fonctionnel (distinct du statut prépositionnel) à l'un de ces éléments (le *de* obligatoire), mais seulement dans certaines configurations syntaxiques. Une autre question sur laquelle il faudra trancher est celle de savoir de quel type d'élément fonctionnel il est question dans chacune des configurations syntaxiques caractéristiques du supin.

Dans la linguistique roumaine, l'analyse du "supin" a donné lieu à des discussions surtout en ce qui concerne la diachronie. On trouve une synthèse des points de vue dans Guțu (1967). Cet auteur décrit le "supin" comme une forme homonyme du participe et synonyme de l'infinitif. L'existence du "supin" comme mode verbal distinct est contestée par certains linguistes roumains. Caragiu-Marioțeanu (1962) l'exclut du paradigme verbal, considérant qu'il s'agit d'un nom (comme en latin). Le point de comparaison avec la grammaire du latin est très important dans cette optique, et les disputes restent en fait de l'ordre de la terminologie.

Guțu (1967) considère qu'il "existe aussi des formes homonymes du "supin" nominal et qui se comportent comme des verbes qui ne prennent pas d'article, n'admettent pas de flexion qui les rapproche du nom, et admettent des relations propres au verbe, en exceptant la relation verbe-sujet." Ces formes, remarque l'auteur, peuvent prendre un complément d'objet direct au cas accusatif:

- (12) a     s-a   pus   pe    învățat carte  
           se-a  mis   Acc  appris livre  
           'il s'est mis à étudier'
- b     s-a   dus   la cules mere  
           se-a  allé  à cueilli pommes  
           'il est allé à la cueillette de pommes'

L'auteur ajoute: "Le fait que dans certaines constructions le "supin" puisse être remplacé par un nom ne peut pas être invoqué comme argument pour dire que le "supin" est un nom lui-même, parce que la substitution par un substantif entraîne la réorganisation syntaxique de la construction" (voir (12)b et (13)):

- (13)   s-a dus la culesul merelor  
        est allé à cueilli pommes-Gén  
        'il est allé à la cueillette des pommes'

---

<sup>6</sup> Nom en -RE dérivé à partir de l'infinitif, cf. plus haut.

La conclusion de Guțu est que l'on peut parler de "deux homonymes, un nom abstrait dérivé d'un verbe, sans liaison avec le paradigme verbal, et une forme verbale, qui conserve le régime syntaxique du verbe".

Ce point de vue est éclairant pour le comportement du "supin". En effet, il s'avère que les propriétés nominales et verbales du "supin" se manifestent en fonction du contexte syntaxique, mais jamais en même temps: dans une position nominale, les propriétés nominales sont manifestées de façon cohérente, et les propriétés verbales ne peuvent pas apparaître. Nous verrons effectivement que la nature soi-disant verbo-nominale du "supin" est en fait contextuellement dépendante (cf. section 1.2.3.3.).

Pană Dindelegan (1992, 1998) considère le "supin" comme une forme à double nature, verbale et nominale:

"Parmi les formes verbales non personnelles, le supin a le statut le plus ambigu pour ce qui est de son inclusion dans la classe du verbe ou du nom (à l'exception des situations où il reçoit l'article): la forme est la même pour le verbe et pour le nom, et le contexte prépositionnel, qui est obligatoire pour le supin, est un contexte présent aussi bien dans le cas du supin devenu substantif, que dans le cas du supin au comportement verbal, donc ne peut pas servir de diagnostique. Dans le cas du supin sans article, l'inclusion dans la classe du verbe ou du nom se fait entièrement par la syntaxe, en fonction des restrictions imposées au contexte".

Pană-Dindelegan (1992) donne une classification des emplois du "supin" qui illustrent ce double comportement<sup>7</sup>.

i. "supin" avec article: un "supin" nominal abstrait

- (14) mersul pe jos este sănătos  
marché-dét à pied est sain  
'la marche à pied est bonne pour la santé'

ii. "supin" sans article précédé par des prépositions sous-catégorisées ou non par le verbe principal, mais ayant toujours un sens propre:

- (15) a merge la cules  
va à cueilli  
'il va à la cueillette'  
b se lasă de fumat

---

<sup>7</sup> Il est moins clair s'il existe une base de dérivation pour ces deux formes, autrement dit si on a A qui se réalise par A' et A" ou bien une autre relation entre les trois termes.

- 'se laisse de fumé  
'il arrête de fumer'
- c am cumpărat o pensulă pentru vopsit  
ai achetés un pinceau pour peindre  
'j'ai achetés un pinceau pour peindre'

iii. "supin" sans article précédées obligatoirement par la préposition **de**:

- (16) a ți-a fost de cumpărat  
te-Dat a été d'achetés  
'tu as eu envie d'acheter'
- b rămîne de văzut  
reste de vu  
'il reste à voir'
- c termină de citit  
finit de lu  
'il finit de lire'

Les tests qui permettent de discerner le comportement nominal sont: a) la combinaison avec la détermination nominale (article défini); b) la possibilité d'apparition dans un contexte adjectival; c) la transformation des compléments: l'accusatif devient génitif. Le diagnostic pour le comportement verbal est donné essentiellement par la possibilité d'attribuer le cas accusatif (le "supin" suivi par un GN à l'accusatif).

La présence d'un déterminant au génitif est associée obligatoirement à la présence d'une forme déterminée (supin nominal):

- (17) a \*culesul mere / culesul merelor e plăcut  
cueilli pommes / le cueilli pommes-Gén est agréable  
'la cueillette pommes / la cueillette des pommes est agréable'
- b au terminat de cules merele / \*de cules merelor  
ont fini de cueilli pommes-les / de cueilli pommes-Gén  
'ils ont fini de cueillir les pommes / de cueillette des pommes'

Selon Sandfeld et Olsen (1936); le "supin" est un substantif verbal. Mais les mêmes auteurs remarquent que cet emploi du participe "prend la fonction d'un infinitif", étant en quelque sorte "parallèle à l'infinitif du français", autrement dit il a des propriétés verbales et des emplois propositionnels. D'autre part, le "supin" peut se combiner avec un article ou bien se trouver dans une situation "ambiguë" entre le verbe et le nom, ce qui rappelle le

comportement du gérondif anglais, du nom verbal celtique ou du masdar arabe (v. ci-dessous, 1.2.3.1).

#### 1.1.4. Conclusion

En conclusion, on peut remarquer que le terme de "supin" dans les grammaires traditionnelles recouvre au moins deux contenus distincts:

- l'idée d'une forme participiale qui sert de base pour différents emplois
- le fonctionnement nominal d'une base verbale.

Par ailleurs, les études portant sur le "supin" roumain laissent ouvertes les questions suivantes:

- 1) cette forme se distingue-t-elle effectivement du participe passé en roumain?
- 2) l'emploi nominal et verbal sont-ils distincts?
- 3) comment analyser le "supin verbal"?

Dans la deuxième partie de ce chapitre, je vais interpréter dans les termes de la grammaire générative l'analyse du "supin" latin; vraisemblablement, l'"ambiguïté verbo-nominale" correspond à l'analyse de type nom verbal, ou bien catégorie mixte<sup>8</sup>. Le "supin" latin avait une flexion nominale représentée par des désinences de cas et de genre (section 1.1.1.); d'autre part, il semble légitime de supposer qu'une flexion verbale cachée était également présente, qui serait responsable de l'assignation du cas Accusatif au COD. Le supin latin serait donc une catégorie mixte. Si l'on veut faire une comparaison entre le latin et le roumain, la question se pose de savoir si une analyse analogue convient pour les formes participiales qui sont étiquetées "supin" dans la grammaire du roumain. Or, je vais montrer dans ce qui suit que l'on ne peut pas parler d'un nom verbal participial en roumain: on ne reconnaît pas une configuration ayant les propriétés de la catégorie mixte.

D'autre part, le fait que, dans la grammaire du latin, le "supin" ait été considéré comme un radical qui sert de base pour la dérivation d'autres formes verbales peut conduire à formuler une autre hypothèse, selon laquelle, dès le latin, le participe et le supin étaient des formes apparentées, voire elles dérivait d'une même racine verbale, utilisée dans des contextes syntaxiques divergents (d'adjectif, de verbe ou de nom). D'une certaine manière, cette hypothèse semble déjà avoir été envisagée pour le roumain, au moins implicitement, par

---

<sup>8</sup> Comme on le verra ci-dessous, la catégorie mixte serait définie comme un GV qui est complément d'une catégorie fonctionnelle Dét.

les chercheurs qui ont supposé que le "supin" était un participe nominalisé (notamment Caragiu-Marioțeanu (1962)).

Ce survol très rapide permet d'émettre l'hypothèse suivante (formulation provisoire):

(18) Le "supin" en roumain est le résultat de la nominalisation du participe.

Pour étayer cette hypothèse, je montrerai dans ce qui suit que l'on n'a pas d'arguments pour traiter le "supin" roumain comme une catégorie lexicale à part, en l'occurrence comme une catégorie mixte.

## 1.2 "Supin" et théorie des catégories mixtes

### 1.2.1. "Supin" et participe

Le point de vue de la grammaire traditionnelle, selon lequel le "supin" et le participe passé sont des formes lexicales distinctes, n'est pas économique, parce qu'il suppose la présence dans le lexique de deux formes qui seraient systématiquement identiques du point de vue de leur morphologie mais distinctes du point de vue de leur syntaxe. Il semble plus naturel de supposer un élément lexical unique, mais non spécifié du point de vue catégoriel, pour les deux formes; la configuration syntaxique dans laquelle cet élément est inséré lui attribue un statut catégoriel. L'hypothèse de la 'distinction catégorielle' ne fait que donner des noms différents à des fonctionnements syntaxiques différents. Une telle analyse revient à attribuer à la composante morpho-lexicale une distinction qui appartient à la syntaxe, comme cette étude entend de le montrer.

Il y a peu d'arguments en faveur d'un traitement séparé du participe passé et du "supin". L'un des arguments serait le manque d'accord dans le cas du "supin", alors que le participe s'accorde:

- (19) a      cai furai  
              chevaux volés  
              'des chevaux volés'
- b      cai de furat  
              chevaux de volé  
              'des chevaux qui proviennent du vol'

Or, l'accord lui-même est la marque morphologique d'un phénomène syntaxique et n'est pas un argument suffisant pour parler de deux éléments lexicaux distincts / de deux formes distinctes du verbe. La différence d'accord montre simplement que la configuration syntaxique dans laquelle est inséré l'élément *furat* 'volé' dans les deux exemples (19)a et b est différente.

Un autre argument traditionnel en faveur du traitement séparé est que le "supin" se construit avec des prépositions ou se nominalise, tandis que le participe fait partie de la structure du passé composé, s'accorde, etc. A ceci on peut faire la même objection, à savoir que l'emploi syntaxique différent n'est pas forcément une raison pour parler d'unités lexicalement différentes. On sait que parfois les noms fonctionnent comme des prédicats; cela ne veut pas dire qu'il faudrait leur conférer une autre catégorie lexicale. Par exemple, le mot "professeur" est considéré comme un nom, et on ne proposera pas d'entrée lexicale qui catégoriellement serait un adjectif pour un contexte comme *Jean est professeur*.

Par analogie, il est donc tout à fait possible de dire que, dans le lexique, on n'a pas un participe passé et un "supin", mais une seule forme participiale, catégoriellement sous-spécifiée, qui est compatible avec des spécifications catégorielles distinctes:

[<sub>N</sub> x ] dans un contexte nominal

[<sub>V</sub> x ] dans un contexte verbal

Ceci revient à poser la sous-spécification V/N pour une forme participiale, qui, par la suite, prise dans des contextes syntaxiques différents, donne comme résultat les structures de "supin". Cela conduit en fait à formuler de manière plus précise l'hypothèse esquissée sous (18) dans la section précédente:

(20) Le participe roumain est une forme sous-spécifiée, qui acquiert sa spécification catégorielle selon le contexte syntaxique dans lequel elle est insérée.

Cette hypothèse sera centrale pour cette étude, et elle sera précisée surtout dans le chapitre 2 et à travers les chapitres d'analyse proprement-dite.

### 1.2.2. "Supin" roumain dans la grammaire générative

Dans les études de grammaire générative, le "supin" a été analysé comme une forme sous-spécifiée par rapport à ses traits N et V (Negoiță-Soare (1996), (Motapanyane (1998))). Cette forme servirait de base de dérivation pour tous les emplois du participe en roumain: actif ou passif, et pour les dérivés nominaux divers. Dans ce qui suit, j'admettrai cette

hypothèse fondamentale (celle d'une forme unique de départ), mais je me propose d'en donner plus d'ampleur empirique, ainsi que de mieux la préciser.

Avram (1999) soutient que les constructions avec auxiliaire en roumain sont des configurations où le verbe auxiliaire se combine avec des propositions réduites qui ont des degrés de complexité différents. Le participe reste sous le noeud Aspect, à cause de sa flexion réduite. La proposition réduite constituée par le participe passé doit être gouvernée par une tête fonctionnelle pour être légitimée, entre autres pour préciser sa structure événementielle. Ainsi par exemple, dans le cas du passé composé, la structure correspond à:

(21) a avea [AspP]

La conséquence de cette analyse est justement que ce qui est appelé "supin" dans la grammaire traditionnelle "is actually a participle which raises in the derivation to the borderline between the functional and the complementizer domains of the clause" (Avram (1999)).

Dans ce qui suit, je vais considérer que le participe est une forme sous-spécifiée, donnée comme telle dans le lexique (i.e., résultat d'une règle de dérivation lexicale et non pas dérivée par la morphologie flexionnelle); cette hypothèse est compatible avec un cadre théorique comme celui de la Morphologie Distribuée, où l'on suggère un traitement particulier des "parties du discours" - la spécification catégorielle des items lexicaux étant apportée par le contexte syntaxique dans lequel ils sont insérés. Si ceci est correct, alors les termes de "supin" – hérité de la grammaire traditionnelle – et de participe couvrent différents emplois de la même forme participiale.

Jusqu'ici, je n'ai pas utilisé de terme précis pour cette "forme sous-spécifiée". Montapanyane (1998) parle de "racine", mais ce terme n'est pas tout à fait convenable dans la mesure où il s'agit néanmoins d'un objet construit. L'idée que je retiens est que le participe est l'une des bases verbales (ou radicaux)<sup>9</sup>. Dans ce qui suit, je vais utiliser simplement le terme de Participe en spécifiant également le type de participe (par exemple nominal ou verbal), parfois celui de "supin" de façon conventionnelle pour l'usage "propositionnel" du participe.

---

<sup>9</sup> Dans la description traditionnelle, on parle de "thèmes", formes de base (racine + affixe, par exemple ceux de "perfectum" et "inflectum" en latin) à partir desquelles sont dérivés les temps verbaux.

### 1.2.3. Formes mixtes dans la théorie syntaxique

La discussion présentée ci-dessus peut se résumer comme suit: en grammaire historique, on a pu soutenir que le terme de "supin" est pertinent pour la grammaire du roumain, et que, par conséquent, il y a une différence entre le participe et le supin. Or, syntaxiquement il est possible de montrer que le "supin" représente l'un des emplois du participe. La différence fondamentale entre les deux positions porte sur la composante de la grammaire qui serait à l'origine des emplois catégoriellement hétérogènes du "supin" et du participe: le supin doit-il être considéré comme une *forme* du système verbal roumain, générée par la composante morpho-lexicale, ou bien il correspond à une structure syntaxique complexe, qui prend pour point de départ le même item lexical, le participe, et alors on a affaire à un élément qui est le résultat de la composante syntaxique?

Les études roumaines parlent de "nature ambiguë" du "supin". Je vais essayer, dans ce qui suit, de rendre plus précise cette idée d'ambiguïté et de voir avec quelle analyse elle serait compatible. Je vais notamment regarder de plus près la notion de catégorie mixte. Telle que cette notion est élaborée dans les études récentes, le statut de "catégorie mixte" concerne la nature lexicale mixte, [+N, +V] d'un item lexical, qui se reflète dans un fonctionnement double dans le même contexte syntaxique. Ainsi, des propriétés syntaxiques de type verbal et des propriétés syntaxiques de type nominal sont présentes en même temps; c'est ce qui justifie l'analyse de type "catégorie mixte".

Dans ce qui suit, je vais regarder les arguments en faveur de l'analyse par "catégorie mixte" pour le gérondif anglais, le masdar arabe et le nom verbal celtique. Je vais ensuite montrer que cette analyse n'est pas adéquate pour le "supin", pour des raisons de deux types: d'ordre théorique et d'ordre empirique.

Les catégories lexicales ont été analysées dans la théorie grammaticale selon la combinaison de traits [+N] et [+V]: le Nom serait [+N, -V], le Verbe serait [-N, +V]. Les noms verbaux sont [+N, +V] au niveau syntaxique, ce qui signifie qu'il y a co-existence de propriétés du point de vue de la légitimation syntaxique des compléments. L'étiquette de catégorie verbo-nominale s'appliquerait à des formes comme le gérondif anglais (Abney (1987), Valois (1991)), le nom verbal gallois (Rouveret (1995)) ou le masdar arabe (Fassi Fehri (1991))<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Il y a également des noms verbaux en serbe et en polonais, cf. Schoorlemmer (1995). Ici, je ne m'arrête que sur le gérondif anglais, le masdar arabe et le nom verbal celtique.



Dans une étude sur le gérondif anglais dans le cadre de la HPSG, Malouf (1998) part de la nécessité de donner une analyse unifiée des deux types de gérondif, Acc-ing et Poss-ing (v. ci-dessous, (25)). Il passe en revue les analyses précédentes en grammaire générative et montre les inconvénients de celles-ci. Je vais reprendre brièvement cette discussion - seulement en ce qui concerne le cadre génératif - et renvoyer pour les détails à Malouf (1998).

Jackendoff (1977) met en évidence les difficultés que soulève le comportement du gérondif par rapport à la Théorie X-Barre. Il propose une règle de Affix Lowering ("descente de l'affixe") qui s'applique exceptionnellement à tous les gérondifs. Son analyse laisse le gérondif dépourvu de centre. Baker (1985) propose une tête affixale (-ing), et garde la proposition de l'affixe descendant. Ceci suppose comme le remarque Malouf (1998) un changement de catégorie de l'affixe de Flex à N (de flexionnel à dérivationnel) qui serait difficile à gérer du point de vue théorique.

Abney (1987) propose une analyse qui est connue depuis comme "l'analyse DP", et dans laquelle le GV gérondif devient complément d'une catégorie D°. Il propose également un affixe nominalisateur nul (v. également Valois (1991)) qui peut s'appliquer à une phrase entière ("phrasal nominalization"). Cependant, son analyse se heurte à quelques problèmes : elle prévoit que le gérondif Poss-ing, étant dépourvu de niveau Infl, ne peut pas se combiner avec les auxiliaires (de passé ou la copule passive), ce qui est faux; on reste avec le même problème d'une forme nominale qui accepte une flexion verbale. Par ailleurs, il n'est pas clair pourquoi les gérondifs Poss-ing n'acceptent pas les modificateurs nominaux mais acceptent des modificateurs adverbiaux comme *fréquent*<sup>11</sup>. En outre, l'hypothèse d'un clitique nominalisateur nul appliqué à une phrase prévoit qu'il y ait des langues où ce clitique soit ouvertement réalisé, ce qui semble ne pas se vérifier.

La propriété commune à toutes ces formes est le comportement bi-face, "de griffon", selon l'expression de Abney (1987): la distribution extérieure est celle d'un GDét:

- (22) a We were concerned about Pat's watching television  
b \*We were concerned about that Pat waw watching television

mais la structure interne est comparable à celle d'une proposition, en particulier par le fait que le cas Accusatif est attribué au complément:

- (23) a I disapproved of [Pat's watching television]

---

<sup>11</sup> Cette objection va cependant trop loin. Comme nous allons le voir dans Chapitre 3 ci-dessous, d'autres noms d'événement (dont la structure nominale est pourtant hors de doute) acceptent des modificateurs comme *fréquent*. Cela mènerait à analyser tous ces noms comme des noms verbaux; ce résultat n'est pas celui que l'on désire, étant donné que ces noms n'ont pas d'autres propriétés verbales - n'assignent pas l'accusatif, etc (il s'agit de noms comme *examination*).

b I disapproved of [PRO watching television]

Par ailleurs, le gérondif est modifié par des adverbes; la détermination adjectivale est bloquée et les déterminants autres que le défini difficiles.

(24) a Pat disapproved of my \*quiet/ quietly leaving before anyone noticed

a \*Pat disapproved that leaving

L'analyse proposée dans la littérature pour les catégories mixtes verbo-nominales part en lignes générales de celle proposée par Abney (1987), la "DP-analysis" (analyse "Groupe Déterminant") - dérivation syntaxique des noms verbaux, qui suppose une réconciliation des propriétés verbales et nominales du gérondif; tous les trois types de gérondif ont une tête D°, et leur structure interne contient ou non une projection de V.

Voici par conséquent les trois types de gérondif anglais. On constate la possibilité d'attribuer l'accusatif, le génitif, et la possibilité de combinaison avec un article.

(25) a. Acc-ing: le plus "phrastique" (+GFlex)

(John) building a spaceship

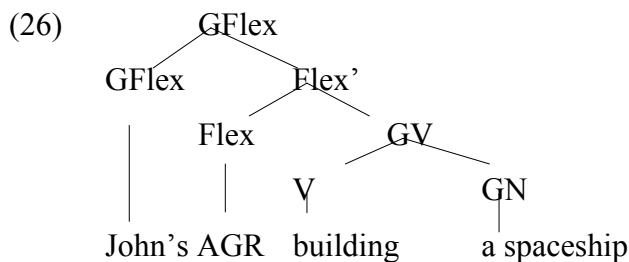
b. Poss-ing (+GV)

the spaceship's building

c. ing-of (+V)

the building of a spaceship

Le type considéré comme le plus complexe par Abney (1987) est le type (b), qui est analysé de la façon suivante:



La catégorie Flex est posée aussi bien pour le Verbe que pour le Nom.

Chez Valois (1991), les règles de la grammaire s'appliquent de façon similaire dans le GN et dans la proposition. Les structures X' sont similaires dans les propositions et les GN. Modifiant l'analyse proposée par Abney (1987), Valois propose que les affixes nominalisateurs ont des propriétés d'attribution de cas, des propriétés thématiques et des restrictions sélectionnelles. L'affixation des traits de nombre est paramétrisée tout comme le déplacement du Verbe, ce qui rend compte entre autres des asymétries de l'ordre des mots entre le français et l'anglais. Tous les noms contiennent une projection affixale, GNom

(NomP); un affixe *nominalisateur* pour les noms d'événement, un affixe *zéro* pour les noms résultatifs.

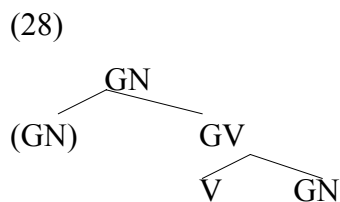
De la même façon que dans le cas de la combinaison Aux + morphologie participiale pour les temps composés, le cas et l'assignation du th-rôle dans les N d'événement est une propriété combinée de la tête lexicale et de l'affixe auquel elle s'attache.

Les caractéristiques mixtes du masdar arabe se manifestent par le fait qu'il peut assigner en même temps le cas Génitif (propriété nominale) et le cas Accusatif (propriété verbale) à ses arguments. Lorsqu'il a un seul argument, celui-ci est marqué du cas génitif; s'il a deux arguments, l'argument externe recevra le cas génitif, et l'argument interne recevra le cas accusatif:

- (27) a      quatl-u Zayd-in Muhammad-an  
               tuer-Nom Zayd-Gén Muhammad-Acc  
               'le meurtre de Muhammad par Zayd'
- b      quatl-u Muhammad-in Zayd-un  
               tuer-Nom Muhammad-Gén Zayd-Nom  
               'le meurtre de Muhammad par Zayd'
- c      al-quatl-u Zayd-un Muhammad-an  
               le-tuer-Nom Zayd-Nom muhammad-Acc  
               'le meurtre de Muhammad par Zayd'

Cette forme représente donc un cas typique de catégorie mixte, qui doit être traitée comme un élément [+N], [+V] afin de rendre compte de la co-existence des propriétés verbales et nominales à l'intérieur de la même projection maximale.

Selon Malouf (1998), toutes les propositions faites dans le cadre générativiste avant le Programme Minimaliste semblent avoir le même type de problème: le gérondif est analysé plus ou moins comme en (28):



Kim's watching television

Ce type d'analyse demande l'abandon de certains cadres théoriques, notamment celui de la Théorie X-Barre, selon laquelle une telle structure n'est pas bien-formée. Cette tension entre le comportement mixte observé et les difficultés d'ordre théorique représentent la

motivation pour postuler une catégorie mixte, en d'autres termes une entrée lexicale douée d'une spécification catégorielle [+N,+V].

Il faut néanmoins remarquer que l'analyse de type catégorie mixte a été proposée avant Malouf (1998) par Rouveret (1995) sans abandonner le cadre théorique proposé par la théorie des Principes et Paramètres. Cet auteur part d'une synthèse des analyses proposées dans le cadre de la grammaire générative pour le gérondif anglais, le masdar arabe, et propose une analyse pour le nom verbal celtique.

En gallois (cf. Rouveret (1995)), le NV (nom verbal) présente une distribution nominale (combiné avec un article) et une distribution verbale, dans la réaction d'auxiliaires modaux (29a) ou aspectuels (29b), déclaratifs, etc:

- (29) a fe ddylai hi wybod hynny  
Prt devrait elle savoir cela  
'elle devrait savoir cela'
- b mae 'r dyn wedi lladd yr offeiriad  
est l'homme Perf tuer le prêtre  
'l'homme vient de tuer le prêtre'

Comme on peut observer dans les exemples ci-dessus, le NV celtique se comporte comme un verbe en ce qu'il projette un argument interne (à caractère obligatoire). D'autre part, une partie de sa distribution est de type verbal. Il y a également des arguments pour la présence d'un noeud T dans le cas du NV -- il fonctionne comme un substitut de proposition et admettent des clitiques affixés. Pour le reste, il a des caractéristiques nominales, se combinant avec des déterminants, mais aussi parce que le cas assigné aux compléments internes est le Génitif.

- (30) a a ydych yn clywed y canu?  
Q êtes Prog entendre le chanter?  
'entendez-vous le chant?'
- b pa floeddio a glywaf?  
quel crier rél j'entends  
'quel cri j'entends?'

Il semble donc hors de doute que ce NV gallois présente une catégorie T (sans réalisation morphologique), et le trait [+V] est par conséquent manifesté. Ce comportement mixte, manifesté par les formes en question, est une difficulté sérieuse à l'encontre de la Théorie X-Barre, conformément à laquelle une catégorie de type N aura comme projection maximale un GN.

Rouveret (1995) remarque que l'on peut parler de deux types de distorsions dans le fonctionnement catégoriel (cf. également Milner (1989)): distorsion de l'organisation interne d'une projection lexicale et sa distribution externe, et distorsion entre le traitement réservé aux dépendants de la catégorie-centre: certains sont traités comme des arguments d'une tête verbale, et certains autres comme des arguments d'une tête nominale (la première classe étant manifestée par le NV celtique, la deuxième par le masdar arabe).

Etant donné ces comportements, Rouveret (1995) préfère l'analyse en termes de catégorie mixte à l'analyse en termes de neutralisation des traits, parce que la dernière ne peut pas rendre compte de la distribution des traits – "le trait N étant dominant pour la légitimation casuelle du complément, le trait V pour la détermination de son statut argumental".

Le nom verbal est donc une catégorie mixte, en ce sens qu'il est caractérisé par un comportement syntaxique hybride, en même temps nominal et verbal. Du point de vue syntaxique, il a dans tous ses emplois la structure d'un GN ordinaire. Une tête fonctionnelle est responsable de l'assignation du cas Génitif à l'argument direct. Le nom verbal est le complément d'un Dét, et la projection maximale sera alors GDét. Ce qui justifierait le recours à une catégorie lexicale distincte (dans le modèle des Principes et Paramètres dans lequel se situent les études citées ci-dessus), une catégorie "mixte", c'est justement la propriété "mixte" de ces formes, à savoir la présence *simultanée* des propriétés verbales et des propriétés nominales. La manifestation la plus claire serait l'assignation du cas Accusatif et Génitif en même temps, ce qui est visible pour l'un des usages du gérondif anglais. Dans le cas du NV celtique cette propriété n'est pas présente, en revanche il y a des arguments pour la présence du noeud T, ce qui est une caractéristique verbale.

En français, la classe des catégories mixtes n'est pas illustrée: l'infinitif français, lorsqu'il est précédé d'article, ne peut pas assigner le cas Accusatif. Mais un infinitif nominalisé existe en italien.

En italien, l'infinitif peut être nominalisé par la combinaison avec un Dét, tout en gardant la possibilité de régir un objet à l'Accusatif (ex. 31a, dû à Reinheimer-Rîpeanu (c.p.)); d'autre part, l'infinitif nominalisé en espagnol légitime des objets pronominaux (cf. 31(b), dû à Cabredo-Hoffher (cp)):

- (31) a      il rivedere un compagno d'armi  
              le revoir un compagnon d'armes  
              'le fait de revoir un compagnon d'armes'
- b      el haber-me-lo dicho

le avoir-me-le dit  
'le fait de me l'avoir dit'

Ceci représente un comportement typique de catégorie mixte: l'infinitif nominalisé de l'italien et de l'espagnol manifeste le comportement syntaxique mélangé de deux catégories distinctes: le trait V est responsable de l'assignation du cas Accusatif, et le trait N permet la combinaison avec un Dét.

Il est intéressant de noter que l'infinitif long en roumain ancien (des formes comme *cîntare* 'chanter' , *mîncare* 'manger'..., devenues par la suite eds noms) avait le même comportement que l'infinitif italien nominalisé:

(32) tăierea          capul          lui  
trancher-Dét   tête-Dét      il-Gén  
'sa décapitation'

Pour revenir à la discussion que fait Malouf (1998), il faut souligner que, dans un autre cadre théorique, il propose la même solution -- la catégorie mixte -- à partir des mêmes considérations empiriques -- la co-existence des propriétés syntaxiques différentes.

Un autre type d'analyse est proposé dans le cadre du modèle minimaliste et celui de la Morphologie Distribuée. Dans ces cadres-là, la notion de catégorie mixte s'avère non-nécessaire.

Le Programme Minimaliste est un développement de la grammaire générative qui considère qu'une opération appelée numération sélectionne des items lexicaux - racines, affixes - et les appelle dans la dérivation pour se combiner avec les catégories fonctionnelles appropriées (en simplifiant), qui leur permettent de vérifier des traits morphologiques: de Cas, de Nombre, de Genre, ou bien de Temps. Ces traits optionnels sont assignés également par l'opération de numération.

Une analyse du gérondif et des noms déverbaux dans ce cadre est proposée par Alexiadou (1999). L'idée principale est que la formation des catégories lexicales n'implique pas d'opération lexicale, mais une opération syntaxique. Le comportement des verbes / noms / participes découle de la présence ou absence de niveaux fonctionnels (T, D, Asp, v). Les noms et les participes doivent être divisés en plusieurs classes selon qu'ils incluent ou non certains niveaux de la structure fonctionnelle, en particulier petit v et Aspect. En général, les nominalisations agentives contiennent petit v (cf. aussi Marantz (1999)).

Alexiadou (1999) propose une vision des processus morpho-lexicaux qui va dans le sens poursuivi dans la présente étude. A savoir, les différents types de catégories sont dérivées

par la combinaison des racines avec différents types de têtes fonctionnelles. Par exemple, le participe est considéré comme une racine qui se combine avec Asp et v. Je ne discuterai pas ici ces options théoriques dans leur détail, mais je vais retenir cette suggestion pour la dérivation du participe et du "supin" comme partant de la même racine de base. Je reviendrai sur les mécanismes à l'oeuvre dans cette dérivation dans le Chapitre 2.

Il faut noter que dans un cadre de ce type, il n'est pas nécessaire de parler de Catégories mixtes dans le lexique, parce que le comportement mixte est le résultat des catégories fonctionnelles qui se combinent syntaxiquement avec la racine. D'autre part, il est clair que les racines ne sont pas "mixtes", dans la mesure où elles n'ont pas encore de catégorie lexicale; elles n'ont pas non plus de propriétés syntaxiques, qui vont être apportées en cours de dérivation. Dans ce cas, il semble plus adéquat de parler de sous-détermination.

La Morphologie Distribuée, mise en place par Halle et Marantz (1993), de son côté, part d'une conception qui ne prend pas en compte le niveau du "mot". La morphologie distribuée considère que la syntaxe manipule des collections de traits morphosyntaxiques, et, après que l'ensemble des opérations syntaxiques ont eu lieu, ces traits sont réalisés lorsque les formes morpho-phonologiques, extraites d'un Vocabulaire, sont insérées dans les noeuds terminaux. Il s'agit de la conception connue sous le nom de "late lexical insertion". L'insertion lexicale fournit la forme la plus spécifique, qui correspond au trait en question; dans certains cas, une forme par défaut peut être insérée.

Dans ce modèle, la différence entre les verbes et les nominalisations serait que, lorsque les racines sont placées sous la dépendance d'une catégorie fonctionnelle de type V, elles deviennent des verbes, et sous la dépendance d'une catégorie N, elles deviennent des noms.

Dans ce cadre, Harley et Noyer (1998) proposent un traitement des gérondifs et des différences entre les formes nominales et verbales sans faire appel à une composante présyntaxique (lexicale) de la grammaire. Selon ces auteurs, le gérondif est dérivé d'une racine neutre du point de vue syntaxique, qui se combine avec un affixe polyfonctionnel, *-ing*, qui à défaut de former un gérondif, est en anglais un "Elsewhere nominalizing affix" -- un affixe nominalisateur par défaut.

A cela on peut rapprocher le point de vue de Kaiser (1998) qui propose une règle qui attache l'affixe *-ing* à une tête verbale et change la catégorie du GV en GN.

Dans les deux modèles évoqués ci-dessus, avec certaines différences, le gérondif est traité comme construit sur une racine sous-déterminée du point de vue de la catégorie grammaticale, par un processus d'affixation multiple, avec un affixe polyfonctionnel. La

syntaxe ayant directement accès aux racines, on prévoit le cas où une racine sous-déterminée devient complément ou bien d'une catégorie T/Asp (ou petit v), ou bien d'une catégorie D/N (ou petit n).

En conclusion, il semble que la nécessité théorique de l'analyse mixte n'est pas évidente si les mêmes résultats peuvent être obtenus dans un cadre où la syntaxe apporte la spécification catégorielle par la combinaison avec les catégories fonctionnelles. Considérer qu'il y a des catégories mixtes est une réminiscence de la conception traditionnelle des parties du discours.

Ces considérations m'amènent à adopter une vision de la grammaire dans laquelle les racines ne sont pas spécifiées; la syntaxe leur assigne en même temps des places, des positions et, par là, une spécification catégorielle. Dans ces termes, les catégories mixtes sont en fait des éléments sans spécification catégorielle. Le traitement que je vais proposer pour le participe roumain (le "supin" y compris) va dans cette direction; à partir d'une racine sous-spécifiée, on peut construire plusieurs projections, selon le contexte syntaxique dans lequel on l'insère. Un traitement similaire pourrait être appliqué aux "vraies" catégories mixtes comme le gérondif anglais ou le masdar arabe; cependant le "supin" a un comportement différent, dans la mesure où il ne mélange jamais les propriétés verbales et les propriétés nominales. A plus forte raison donc, il ne peut pas être considéré une "catégorie mixte".

#### 1.2.4 Le "supin" ne se comporte pas comme un nom verbal

##### 1.2.4.1 La nature verbale ou nominale du "supin" est dépendante du contexte

Mis à part les choix théoriques qui feraient opter pour ou contre la "catégorie mixte" (examinés dans la section précédente), il y a une forte motivation empirique pour ne pas adopter une telle analyse pour la forme participiale dite "supin" en roumain.

En effet, les propriétés verbales et nominales du "supin" en roumain sont en distribution complémentaire. Comme l'affirme Avram (1999), la double nature du supin, verbale et nominale, est *dépendante du contexte*; le "supin" n'est pas à la fois verbal et nominal en lui-même; sa nature est déterminée par la position syntaxique dans laquelle il est inséré.



Lorsque le "supin" est combiné avec un Déterminant, il perd sa capacité d'assigner le cas Accusatif, et en même temps il ne peut pas avoir de sujet Nominatif:

- (33) a \*culesul mere  
 cueilli-dét pommes  
 'la cueillette pommes'
- b \*culesul Ion  
 cueilli-dét Jean  
 'la cueillette Jean'
- c \*culesul Ion mere  
 cueilli-dét Jean pommes  
 'la cueillette Jean pommes'

Dans ce cas, l'argument interne apparaît sous la forme d'un GDét génitif ou bien d'un GPrép adjoint:

- (34) a culesul merelor  
 cueilli-Dét pommes-Gén  
 'la cueillette des pommes'
- b culesul de mere  
 cueilli-Dét de pommes  
 'la cueillette de pommes'

L'argument externe peut, sous certaines conditions liées au type de verbe qui sert de base, être réalisé lui-aussi comme un GDét génitif<sup>12</sup>:

- (35) a torsul Mariei  
 filé-Dét Marie-Gén  
 'le filage de Marie'
- b plînsul ei  
 pleuré-Dét elle-Gén  
 'ses pleurs'

Le GDét à l'intérieur duquel est inséré le "supin" se comporte comme tout autre GDét du roumain, entre autres il n'a qu'une seule position de cas:

- (36) a \*aratul lui Ion al câmpului  
 labouré-le Jean-Gén champ-Gén  
 'le labour de Jean du champ'

---

<sup>12</sup> Mais voir Chap. 2 sur la projection des arguments.

- b aratul câmpului de către Ion  
labouré-le champ-Gén par Jean  
'le labour du champ par Jean'

L'élément *de* ne peut pas se combiner avec un "supin" nominalisé (cf. (37)a). En revanche, si *de* est une préposition sous-catégorisée par le verbe principal, il peut être suivi par un "supin" nominal. Ceci rend nécessaire de faire un tri des prépositions qui introduisent le "supin", selon qu'elles sont ou non sous-catégorisées par le verbe principal – plus précisément selon qu'elles ont ou non un statut fonctionnel (Chapitre 4):

- (37) a \*de cititul acestor cărți mă pasionează  
de lu-dét ces livres me passionne  
'de la lecture de ces livres me passionne'
- b \*am terminat de cititul acestor cărți  
ai fini de lu ces livres-Gén  
'j'ai fini de la lecture de ces livres'
- c m-am săturat de cititul gramaticilor  
me-Aux rassasié de lu-Dét grammaires-Gén  
'j'en ai assez de la lecture des grammaires'
- d m-am săturat de citit / \*de cititul  
me-Aux rassasié de lu / de lu-Dét  
'j'en ai assez de lire/ de la lecture'

Les données présentées ci-dessus montrent clairement que ce qu'on appelle "supin" n'admet pas la co-présence des propriétés nominales et verbales, avec une partie supérieure nominale et une partie inférieure verbale, comme les formes mentionnées dans la section précédente. Le soi-disant "supin" – la forme de participe – n'est pas en lui-même un élément avec des propriétés d'assignation de cas, donc ne comporte pas les noeuds flexionnels pertinents. Ceci le distingue clairement des formes comme le gérondif anglais, le masdar arabe, le nom verbal gallois.

Or, il me semble que la seule justification de postuler des catégories mixtes serait l'existence de ces propriétés morphologiques mixtes, à savoir la possibilité de se combiner avec deux arguments, l'un marqué pour l'Accusatif et l'autre pour le Génitif, et la propriété de se combiner avec un déterminant tout en assignant l'Accusatif.

Dans ce qui suit, je vais montrer que le "supin" nominal présente certaines caractéristiques qui le distinguent des noms ordinaires; mais ce ne sont pas des distinctions pour lesquelles on doit supposer une différence de structure. Le "supin" nominal est, du

point de vue de la structure syntaxique qu'il génère, un nom semblable à tous les autres noms du roumain.

#### 1.2.4.2 Particularités du "supin" nominal qui le distinguent des noms ordinaires

Même si le "supin" nominal se comporte comme tout GDét en roumain, il est néanmoins soumis à certaines restrictions supplémentaires. Dans ce qui suit, je me propose de montrer que des restrictions ne doivent pas changer l'analyse du "supin" nominal, du fait qu'elles n'ont pas d'influence sur son comportement syntaxique. Les déterminants qui peuvent apparaître avec le "supin" ne sont pas les mêmes que dans le cas des noms ordinaires. Les déterminants démonstratifs, par exemple, semblent non naturels:

- (38) ?acest arat a fost foarte dificil  
ce labouré a été très difficile<sup>13</sup>  
'ce labour a été très difficile'

Par ailleurs, la pluralisation du "supin" nominal n'est pas possible:

- (39) \*citurile lecțiilor  
lu-les leçons-Gén  
'les lectures des leçons'

La présence des déterminants numéraux est difficile pour la lecture événementielle (la lecture résultative étant assez restreinte pour les nominalisations du supin, cf. chapitre 3):

- (40) \*un citit, două citituri  
un lu, deux lus  
'une lecture, deux lectures'

Si l'on admet que les déterminants nominaux sont situés dans des positions différentes - et que le seul élément abrité par D° est l'article défini (Giusti (1992), Longobardi (1990)) - le

---

<sup>13</sup> Il y a pourtant une évolution dans ce sens. Surtout le sens résultatif de ces nominalisations permettent parfois l'apparition de déterminants autres que le défini (cf. Cuniță, communication personnelle):

- (i) acest zugrăvit o să mă coste mult  
ce peint va me coûter cher  
'cette peinture va me coûter cher'

De même, dans ce contexte, on peut rencontrer la détermination numérale (ii) et la pronominalisation (iii):

- (ii) cât costă un tuns?  
combien coûte un tondu  
'combien coûte une coupe de cheveux?'
- (iii) zugrăvitul ăsta l-am cam terminat  
peint-Dét ce le-Aux un-peu fini  
'cette peinture, je l'ai presque finie'

fait que la combinaison avec d'autres déterminants soit très difficile cela ne remet pas en cause la structure du GDét pour le "supin" nominal. En d'autres termes, les différences entre les noms ordinaires et le "supin" ne concernent pas la structure syntaxique, mais tout simplement des différences reliées au sémantisme, les différences qui interviennent régulièrement entre les noms d'événement ou d'action d'un côté et les noms résultatifs ou d'entités d'autre côté.

En outre, on peut remarquer que les adjectifs qui modifient le "supin" sont ou bien dérivés d'adverbes:

- (41) cititul rapid  
lu-dét rapide  
'la lecture rapide'

ou bien des modifieurs de temps et de lieu

- (42) aratul primăvara  
labouré-dét printemps-dét  
'le labour pendant le printemps'

A ce propos il faut souligner que les "vrais" adverbes (ceux qui n'ont pas la même forme que leur correspondant adjectival) ne sont pas possibles:

- (43) \*citolul bine  
lu-dét bien  
'la lecture bien'

Ce sont également des propriétés qui dépendent du sens événementiel de ces nominalisations du "supin".

Les contextes où apparaît la nominalisation du "supin" sont ceux d'un nom ordinaire. Il peut apparaître en position de sujet:

- (44) a cititul este instructiv  
lu-Dét est instructif  
'la lecture est instructive'  
b mă dezgustă fumatul  
me dégoûte fumé-Dét  
'fumer me dégoûte'

ou de complément direct:

- (45) a vă recomand micșoratul constant al formatului

---

Cependant, je discute ici les propriétés des noms d'événement; le but est de montrer que ce qui différencie le "supin nominalisé" des noms ordinaires n'est pas du domaine de la structure morpho-syntaxique.

vous recommande réduit-Dét constant Gén-format

'je vous recommande la réduction constante du format'

- b se interzice fumatul pipei și al țigărilor de foi în timpul zborului  
se interdit fumé-dét pipe-Gén et Gén-cigares de feuilles en temps vol-Gén  
'il est interdit de fumer la pipe et le cigare pendant le vol'

Cependant, l'occurrence du "supin" nominal en position d'objet paraît plus difficile dans un exemple comme (46)a. La restriction est sans doute sémantique; les noms dérivés du "supin" étant des noms d'événement, ce qui n'est pas compatible avec le sens du verbe *voir* (qui demande un sens résultatif). Des exemples comme (46)b avec une nominalisation événementielle du participe sont plus naturels:

- (46) a \*am văzut alergatul lui Carl Lewis la televizor  
ai vu couru-le de Carl Lewis à la télé  
'j'ai vu la course de Carl Lewis à la télé'  
b am supravegheat culesul merelor  
ai surveillé cueilli-Dét pommes-Gén  
'j'ai surveillé la cueillette des pommes'

Le nom "supin" peut apparaître également à l'intérieur d'un GDét, tout en étant marqué pour le Génitif:

- (47) dificultățile cititului se întâlnesc mai ales la elevii din primele clase  
difficultés-les lu-Gén se rencontrent surtout chez les élèves des premières classes  
'les difficultés de lecture se rencontrent surtout chez les élèves des premières classes'

ou dans un Groupe Prépositionnel:

- (48) a am plecat cu toții la tăiat de lemne în pădure<sup>14</sup>  
avons parti tous à coupé de bois-pl en forêt  
'nous sommes tous partis trancher du bois dans la forêt'  
b are dificultăți cu cititul  
a des difficultés avec lu-le  
'il a des difficultés avec la lecture'

Le "supin" n'apparaît pas avec des prépositions et locutions prépositionnelles dites "définies" qui demandent le cas Génitif: *înaintea* 'devant', *în urma* 'derrière', *în fața* 'en face de'

---

<sup>14</sup> Les exemples de ce type, où le "supin" apparaît à l'intérieur d'un adjectif, rappellent la situation du latin, où l'on avait également un V de mouvement suivi du "supin" montrant le but. Comme je vais le montrer au Chapitre 4,

- (49) a \*înaintea alergatului trebuie să te antrenezi  
 avant couru-Gén dois-2sg PRT CL entraîné  
 'avant de courir il faut s'entraîner'

On ne doit pas conclure de ces exemples que le "supin" dans ce contexte ne pourrait pas recevoir de cas (Génitif); la raison de l'agrammaticalité de la structure (49)a est reliée au fait que ces prépositions, quand elles sont construites avec des noms d'événement, se combinent avec une autre préposition, *de*:

- (49) b înainte de alergat trebuie să te antrenezi  
 avant de couru dois PRT-Subj te entraîné  
 'avant de courir il faut s'entraîner'
- c înainte de alergare / ?înaintea alergării trebuie să te antrenezi  
 avant de course / avant course-Gén dois PRT-Subj te entraîné  
 'avant la course il faut s'entraîner'

Les différences entre le "supin" nominalisé et un nom résultatif (ou un nom d'entité) peuvent être ramenées à des différences sémantiques. La structure syntaxique du GN participial (non ambigu, avec article) suit les règles plus générales de construction du GN en roumain.

#### 1.2.4.3 Le "supin" nominal est-il une catégorie mixte?

Si l'on regarde le comportement du "supin" et le comportement de l'infinitif nominalisé en italien (qui a un comportement mixte, cf. ci-dessus, section 1.2.3.), les différences que l'on constate concernent a) la position de l'article et b) les propriétés d'assignation de cas.

La première différence est d'ordre général et concerne la structure du GN dans les langues romanes: comme on le sait, le roumain manifeste l'enclise de l'article.

La deuxième différence concerne les propriétés d'assignation du cas: en italien le V assigne l'accusatif en présence du Dét, ce qui en roumain semble difficile sinon impossible.

- (50) il mangiare la carne il venerdì  
 le manger la viande le vendredi  
 'le fait de manger de la viande le vendredi'

- (51) \*mîncatul carne vinerea

---

ce "supin" roumain est aussi un participe nominalisé. A remarquer le type de légitimation casuelle par l'élément *de*.

mangé-Dét viande vendredi-Dét

'le fait de manger de la viande le vendredi'

Par ailleurs, en roumain le Dét est responsable de l'assignation du Génitif morphologique à l'intérieur du GDét. Il est naturel d'associer ces deux propriétés du roumain. Suivant Longobardi (1990), j'admettrai que l'enclise de l'article en roumain est due à la montée du N. Cette analyse permet de faire l'hypothèse que le comportement non-mixte du "supin" est lié au fait que, pour vérifier ses traits N/D, le "supin" doit monter à D. Ce mouvement bloque la configuration dans laquelle peut être assigné le cas Accusatif. L'absence d'une catégorie mixte VN en roumain peut ainsi être reliée à des propriétés plus générales de la langue, à savoir de la structure du GDét.

Dans la discussion précédente, nous avons vu que le "supin" roumain ne se comporte pas comme l'infinitif italien (parallèle avec le gérondif anglais, le masdar) dans le sens que son caractère nominal / verbal se manifeste de façon non-ambiguë, avec des structures syntaxiques uniquement nominales ou uniquement verbales. Si le "supin" n'est pas une forme mixte, mais une forme sous-spécifiée, dont la spécification catégorielle est apportée par le contexte, il est possible d'intégrer le participe à la même dérivation, si l'on pose, comme je l'ai déjà suggéré, l'existence d'un item lexical unique, Participe, sans spécification catégorielle. La notion "participe" de la grammaire traditionnelle désigne une partie seulement des contextes dans lesquels cette forme peut apparaître: Adjectival, voix passive, temps composé.

### *1. 3. Conclusion*

Le but de ce chapitre a été de présenter une vue d'ensemble de la "problématique du supin" à travers plusieurs perspectives: diachronique, synchronique, de la théorie grammaticale. A travers les perspectives envisagées, j'ai essayé de répondre à la question du statut de la forme appelée "supin" dans la grammaire du roumain.

J'ai présenté la perspective de la grammaire traditionnelle et de certaines études en grammaire générative concernant le "supin" et je suis arrivée à la conclusion que ces études considèrent de façon implicite que le "supin" est une forme "mixte" verbo-nominale, distincte du participe, sur le modèle du "supin" latin. Ces études ne traitent pas ce caractère "ambigu" dans des termes plus précis: est-ce une ambiguïté syntaxique, morpho-lexicale ou bien tout simplement une spécificité sémantique, qui devrait caractériser également d'autres noms d'action? Doit-on séparer "supin" verbal et "supin" nominal?

Il faudrait d'abord distinguer le problème de l'"héritage" d'un usage du latin, qui s'avère improbable, de la question d'un emprunt terminologique grammatical. Dans un deuxième temps, la comparaison avec le latin, ainsi qu'avec d'autres langues comportant des formes verbo-nominales, s'avère importante: les propriétés des formes verbo-nominales ne sont pas uniformes, et par conséquent il est nécessaire de proposer une classification plus nuancée des "noms d'action" et des "noms verbaux".

En pesant les arguments de l'hypothèse de l'homonymie du participe et du "supin", je suis arrivée à la conclusion que cette hypothèse n'est pas empiriquement soutenue; par ailleurs, l'hypothèse de l'identité formelle du participe et du "supin" s'avère compatible avec les données du roumain. Cette observation m'a conduite à proposer une approche dans laquelle une même forme de base, le participe, sous-spécifiée du point de vue des traits catégoriels N/V, est utilisée dans plusieurs contextes syntaxiques qui lui confèrent une spécification catégorielle.

Dans la discussion précédente, je suis arrivée à la conclusion que le critère pertinent pour l'introduction de ce que l'on appelle des "catégories mixtes" s'avère être les propriétés verbales et nominales manifestées simultanément à l'intérieur d'une même projection. J'ai montré que le "supin" roumain, à la différence de toutes ces formes qui remplissent le critère de catégories mixtes, est différent par le fait que ses propriétés verbales vs. nominales sont en distribution complémentaire.

En même temps, j'ai comparé l'option théorique des "catégories mixtes" à d'autres options, par exemple celle de la "Morphologie Distribuée" de Halle et Marantz (1993), ainsi que celle suggérée dans le cadre minimaliste, et qui ont paru plus convaincantes que la solution de la catégorie mixte, qui ne permet pas une articulation claire entre les spécifications catégorielles lexicales de la forme "mixte" et ses propriétés syntaxiques.

L'approche proposée va dans la direction d'un traitement du participe comme forme de base aussi bien pour la nominalisation que pour des usages verbaux, ou comme on le verra dans les prochains chapitres, des usages propositionnels du participe. Il est envisageable de traiter de la même manière le participe latin - adjectif verbal - et le supin, qui diffèrent par le contexte syntaxique et par la flexion, notamment l'accord.

Le but du prochain chapitre sera de donner une vision plus précise de la dérivation du participe en roumain et de sa structure argumentale.





## **2 Le participe à l'interface de la syntaxe et de la morphologie**

### *2.1 Introduction*

Un problème central pour ce travail est posé par la relation morphologique entre participe et "supin" en roumain. Il s'agit d'évaluer trois hypothèses possibles: soit ces deux éléments sont différents morphologiquement, soit il s'agit d'un seul item lexical dans des contextes différents, soit ils dérivent l'un de l'autre et, si tel est le cas, il faudrait établir quelle est la direction de cette dérivation.

Cette discussion implique au préalable une caractérisation du participe, plus particulièrement de sa structure argumentale (l'effet que la morphologie de participe a sur la projection des arguments du verbe), de sa représentation syntaxique et des mécanismes d'assignation du cas à ses compléments.

Dans un premier temps, je vais envisager la perspective traditionnelle et essayer de traduire son intuition dans les termes des théories actuelles de la grammaire. Je vais montrer que cette option théorique ne mène pas à la vision la plus économique de la grammaire; ce qui soutient une analyse selon laquelle le participe et le "supin" sont un seul et même item lexical, qui suivent des dérivations différentes dans la syntaxe.

Ensuite je vais m'occuper de la structure du participe, partant des analyses courantes (Hoekstra (1984), etc), selon lesquelles le participe passé ne permet que la réalisation d'un seul argument, l'argument interne; dans l'analyse que je vais proposer, ce point est partagé par tous les usages du participe, le "supin" y compris. Je vais esquisser une analyse de ce type, dans la section 2.2. portant sur la relation entre le participe et le supin, et préciser les détails de cette analyse dans la section 2.3. Je discuterai également les implications de cette hypothèse pour l'analyse d'autres constructions comme la passivation des inergatifs, les participiales absolues et la dérivation du participe dit "adjectival". Ces structures mettent en évidence les propriétés du participe concernant la projection des arguments et l'assignation de positions syntaxiques à ces arguments (la notion d'externalisation).

## 2.2 La relation participe / "supin"

### 2.2.1 Homonymie grammaticale ou bien une même unité lexicale?

Selon la grammaire traditionnelle, le participe et le "supin" sont des homonymes grammaticaux; le "supin" est défini contextuellement, par le fait qu'il est précédé de préposition. Voici les deux définitions données par la Grammaire de l'Académie (GA):

(Participe [:229, §220])

"Le participe est le mode qui, sous la forme de l'adjectif, dénote l'action subie par un objet. Cette action est présentée comme terminée (ses effets persistent dans le présent). La valeur d'adjectif apparaît aussi dans les formes de la voix passive. Ce n'est que dans les temps composés de l'actif et du réfléchi que le participe n'a pas de valeur d'adjectif. Par conséquent, le participe tient par sa nature en même temps du verbe et de l'adjectif, ayant des traits spécifiques à chacune de ces catégories".

(Supin [:223, §222])

"Le "supin" nomme l'action verbale, se comportant comme un infinitif long, donc comme un nom verbal, mais aussi comme un verbe. La nature de nom se manifeste par le fait qu'il se construit avec différentes prépositions. (...) En tant que verbe, le "supin" peut avoir un complément d'objet direct."

Il convient de remarquer que le seul critère de définition qui puisse distinguer entre les deux formes est le critère distributionnel. Il est donc légitime de se demander pourquoi la grammaire traditionnelle propose deux formes?

Je reprends ici les principaux arguments explicites ou implicites dans la tradition grammaticale. Le participe passé se combine avec l'auxiliaire *a fi* 'être' pour former le passif et avec l'auxiliaire *a avea* 'avoir' pour former le passé composé, tandis que le "supin" apparaît dans le contexte prépositionnel. A la différence du supin, le participe passé est toujours perfectif. Le participe passé ne peut pas avoir d'interprétation active - à l'exception du cas où il entre dans la formation du passé composé<sup>1</sup>; le "supin" semble admettre les deux

---

<sup>1</sup> Ici, je discute du passé composé comme d'un contexte générique, typique pour le participe passé: celui-ci se comporte de la même manière dans tous les temps composés dans la constitutions desquels il entre.

interprétations. En dehors des contextes avec auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il détermine un nom, le participe passé prend une valeur adjectivale et s'accorde.

Par ailleurs, le "supin" et le participe donnent lieu à des nominalisations différentes. En effet, le participe passé nominalisé mène à des nominalisations par ellipse, ce qui parfois se traduit par des doublets comme:

- (1) a spusa (mea), spusele (mele)  
dite-dét (moi-gén), dites-dét (moi-gén)  
'mon dire, mes dire'
- b spusul rugăciunii  
dit-dét prière-gén  
'le fait de dire sa prière'
- (2) a omul mulțumit / mulțumitul<sup>2</sup>  
homme-dét contenté / contenté-dét  
'l'homme content/ celui qui est content'
- b mulțumitul e un obicei bun  
contenté-dét est une habitude bonne  
'le fait de dire merci est une bonne habitude'

Comme on peut le voir, les arguments pour postuler l'homonymie grammaticale se réduisent à dire que les "deux formes" ont des contextes différents (mis à part la différence aspectuelle +/- perfectif<sup>3</sup>). Une analyse qui postule une homonymie des deux formes devra bien rendre compte de leur identité systématique.

L'hypothèse de l'homonymie grammaticale consiste à dire que les deux formes, bien qu'identiques en surface, ont une dérivation différente. Or, cette hypothèse est confrontée à plusieurs problèmes. Premièrement, elle ne permet pas d'expliquer pourquoi la même morphologie est utilisée pour deux unités distinctes. Ensuite, l'implémentation morphologique précise de cette hypothèse reste ouverte. Il serait possible par exemple de proposer deux entrées lexicales pour *-at*. Ceci reviendrait à dire que *-at* présente deux complexes de traits différents, et qu'en somme il s'agit de deux affixes différents. Dans un cas, ce serait un affixe

---

<sup>2</sup> Un résultat similaire est obtenu par l'adjonction du déterminant démonstratif 'cel': *cel mulțumit* 'celui qui est content'.

<sup>3</sup> Entre le participe passé et le "supin", la différence de perfectivité correspond probablement au sens résultatif qui est attaché aux contextes réservés par la grammaire traditionnelle au participe.

qui porte les traits (+perfectif), (+N), (+V) (-attribuer le cas), et dans l'autre cas (-perfectif), (+N), (+V) (+attribuer le cas)<sup>4</sup>.

Or, postuler cette combinaison de traits différents ne ferait qu'encoder dans des traits, d'une façon plus ou moins arbitraire, des propriétés décrites comme différentes; dans une telle analyse, l'identité formelle du supin et du participe resterait complètement fortuite.

Par ailleurs, l'hypothèse des deux suffixes homonymes *-at* se heurte au fait que les formes de supin, exactement comme celles de participe, peuvent être des participes sigmatiques, héritant de la forme latine de parfait. On serait encore obligé de stipuler que dans ces cas, le participe est homonyme du "supin" indépendamment de l'affixe. En outre, les homonymies sont normalement des idiosyncrasies, c'est pourquoi elles sont fréquentes au niveau du lexique et on n'a pas l'idée de les expliquer. Mais une homonymie grammaticale, une règle qui n'aurait pas d'exception et qui postulerait une distinction entre deux valeurs grammaticales serait difficile à justifier.

Enfin, il n'est pas évident comment la distribution des formes découlerait de la combinaison de traits de l'affixe. La grammaire traditionnelle parle d'ambiguïté du supin, et cite comme étant de nature nominale le fait qu'il se combine avec des prépositions, ce qui ne ressort pas forcément de la combinaison de traits que l'on pourrait proposer (qui d'ailleurs, dans les théories communément admises, caractérise l'Adjectif). En effet, il n'est pas clair comment les complexes de traits stipulés prédisent le comportement du "supin" par rapport au contexte syntaxique, comme la combinaison avec la préposition, ni quel est le rapport entre l'affixation de *-at* et les propriétés en question.

Il semble donc plus adéquat du point de vue méthodologique de tester d'abord la validité de l'hypothèse de l'identité du participe et du "supin" au niveau lexical. Comme nous allons le voir, une telle hypothèse serait en effet intéressante à plusieurs égards; 1) du point de vue de la conception générale de la grammaire; 2) pour l'adéquation descriptive au niveau synchronique; 3) les résultats permettent également un autre éclairage du système du latin.

### 2.2.2 Une solution alternative

Dans ce qui suit, je proposerai une analyse pour le participe et le supin qui postule une entrée lexicale unique, correspondant à un participe sous-spécifié.

---

<sup>4</sup> Rappelons que le comportement verbal du "supin" consiste dans son aptitude à assigner le cas Accusatif.

Cette proposition est dans l'esprit du cadre de la Morphologie Distribuée (Marantz (1997), Marantz (1999), Harley & Noyer (1998)). Dans ce cadre, les entrées lexicales n'ont pas de catégorie grammaticale; la spécification catégorielle est attribuée par la syntaxe, par la combinaison avec des éléments qui fournissent un "complément" de structure, tels que les auxiliaires ou les déterminants nominaux, niveaux fonctionnels abstraits, étiquetés avec des symboles comme "v", "n", ou encore "a", correspondant respectivement aux catégories verbe, nom et adjectif. Conformément aux propositions de Marantz (1997), Harley & Noyer (1998), la nominalisation est l'épel d'une racine neutre du point de vue catégoriel dans un contexte de type GDét<sup>5</sup>. Dans le cas du gérondif, l'affixe *-ing* serait un affixe nominalisateur par défaut.

Ce type d'analyse est compatible avec la perspective développée dans les travaux de Borer (1993), Schoorlemmer (1999), Arad (1999). A partir de Borer (1993), un certain nombre de travaux proposent une autre vision de la morphologie. Ainsi, il n'y a pas de composant morphologique autonome, mais des règles morphologiques qui s'appliquent avant ou après la syntaxe. Ces règles peuvent opérer ou bien sur des racines, ou bien sur des mots, ou bien sur des syntagmes (v. la dérivation du participe adjectival et verbal, section 2.2.3). Cela permet de rendre compte des différences entre certains couples d'homonymies comme celle entre les noms résultatifs et les noms événementiels, ou bien celle entre le participe verbal et le participe adjectival: la distinction concernera simplement le niveau auquel le produit des règles morphologiques entre dans la composante syntaxique; par exemple, ce qui distingue les noms résultatifs des noms d'événement, c'est l'absence vs. la présence d'une projection de l'Aspect. En lignes générales, on peut dire que la morphologie pré-syntaxique est lexicale et la morphologie post-syntaxique est flexionnelle.

Tout comme la grammaire traditionnelle, un modèle lexicaliste n'est pas adéquat pour rendre compte des noms verbaux ou de la dérivation des participes et des adjectifs correspondants. Comme l'affirme Schoorlemmer (1998) à propos de la dérivation des participes passés et des adjectifs en russe, ce type de modèle ne peut pas rendre compte de l'usage de la même morphologie dans plusieurs cas. La solution de la conversion n'est pas satisfaisante non plus, dans la mesure où elle ne rend pas compte de la direction de la dérivation; doit-on partir du participe adjectival vers le participe verbal ou l'inverse?

---

<sup>5</sup> Mais cette proposition nécessite une précision pour le cas du roumain. Comme la grammaire traditionnelle considère qu'il faut parler de deux formes différentes, et qu'il y a deux types de nominalisations participiales, elle doit rendre compte du fait que la nominalisation par ellipse est possible seulement pour le "participe" et pas pour le "supin"; en effet, la nominalisation par ellipse de nom est quelque chose de courant dans la "conversion" des adjectifs, par exemple "le cahier rouge" → "le \_ rouge". Or, la sous-spécification catégorielle de la base participiale lui assigne comme contexte possible le contexte adjectival. Si l'on adopte cette hypothèse, il n'est plus nécessaire d'une stipulation supplémentaire pour rendre compte des deux types de nominalisation.

Dans le même esprit, je propose que la morphologie du système verbal du roumain ne connaît pas deux formes séparées, participe et supin. Le composant syntaxique forme une unité lexicale de base<sup>6</sup>, unique, sous-spécifié, par l'affixation du suffixe de participe (-*at* et ses allomorphes) avec des règles phonologiques d'ajustement pour le participe sigmatique. Cette unité est sous-spécifiée, dans le sens qu'elle n'a pas de spécification catégorielle (N ou V). Je propose que l'affixe lui-même est en fait sous-spécifié; par défaut, dans les contextes de type adjectival, passif, passé composé, et grâce à ces contextes, le participe acquiert un aspect lexical perfectif, mais la combinaison avec d'autres types d'éléments fonctionnels lui permet d'acquérir un sens événementiel, non perfectif.

Le participe sous-spécifié entre par la suite dans la dérivation syntaxique, et c'est le contexte syntaxique qui lui attribue un statut nominal, verbal ou adjectival. Je mettrai en évidence le fait que le participe roumain exploite toutes ces possibilités. En outre, dans l'analyse proposée ici, le participe est également sous-spécifié du point de vue de la voix; il ne devient actif et passif que dans le contexte syntaxique, par la combinaison avec les auxiliaires respectifs.

D'après la présente analyse, les structures dans lesquelles le participe roumain peut apparaître sont:

- Structures de passé composé – participe actif

- (3) Ion a citit cartea  
Jean a lu livre-dét  
'Jean a lu le livre'

- Structures passives

- (4) cartea a fost citită  
livre-dét a été lu-acc  
'le livre a été lu'

- Participe "adjectival"

- (5) carte citită  
livre lu-acc  
'livre lu'

---

<sup>6</sup> Il n'est probablement pas adéquat de parler de racines verbales, c'est pourquoi je vais utiliser le terme de "base". Cela veut dire que le verbe, auquel correspond une seule racine CÎNT de *cînta* 'chanter' par exemple, combine

- Participe "absolu"

- (6) Ajunsă acasă, Maria...  
'arrivée chez-elle, Marie...'

- "supin" (verbal ou nominal):

- (7) a carte de citit  
livre de lu  
'livre à lire'
- b am de citit  
j'ai de lu  
'j'ai à lire'
- c cititul cărții  
lu-dét livre-Gén  
'la lecture du livre'

Je propose que toutes ces structures ont comme point de départ une forme de base unique, Part, qui se combine avec différentes catégories fonctionnelles (Dét et Aux notamment), ce qui lui attribue une spécification catégorielle et lui permet la vérification des traits. Dans ce qui suit, j'esquisse les analyses qui seront précisées plus en détail dans les chapitres à venir (3 pour le "supin" nominal, 5, 6 et 7 pour les différents contextes du "supin" verbal).

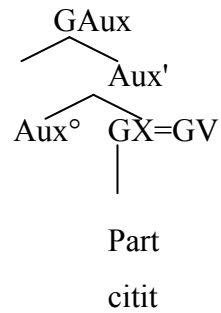
Le Participe qui entre en combinaison avec l'auxiliaire *a avea* (qui lui offre une Flexion de type verbal) pour former les temps composés, ainsi que le participe qui entre dans des structures de "supin verbal" partagent la même dérivation, jusqu'à un certain point. On peut admettre par exemple, comme dans le cadre théorique de la Morphologie Distribuée, que après l'affixation lexicale, le participe se combine avec des éléments fonctionnels comme  $v^\circ$  pour le contexte verbal, en présence d'éléments fonctionnels comme par exemple l'auxiliaire *avoir* ou un autre élément fonctionnel de type verbal, ce qui mène à la dérivation d'un "participe verbal". Ainsi il peut former un GV dans les constructions de passé composé. Quelque chose de semblable peut être proposé pour le participe précédé de *de* complément de *a avea*; cette dérivation mène à des constructions menant au passé composé et à des structures à valeur aspectuelle avec "supin". Il s'agit des structures dans lesquelles le participe peut être actif, et dans lesquelles l'argument externe apparaît dans une position projetée par le verbe auxiliaire, et non pas par le participe.

---

cette racine ou bien avec les catégories verbales, Temps, Personne, etc, ou bien avec un T non fini, morphèmes d'infinitif, etc.

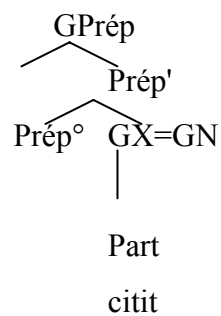


(8)



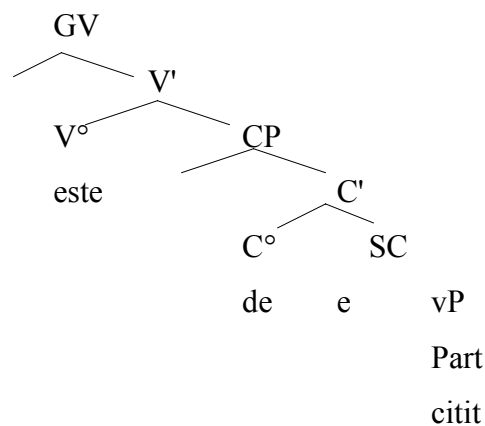
Dans le cas du contexte prépositionnel, la catégorie assignée au participe est celle de nom:

(8')



D'autre part, il y a également la possibilité de fonctionnement de type Small Clause, réalisée dans le cas des structures avec *a fi* copule:

(8'')



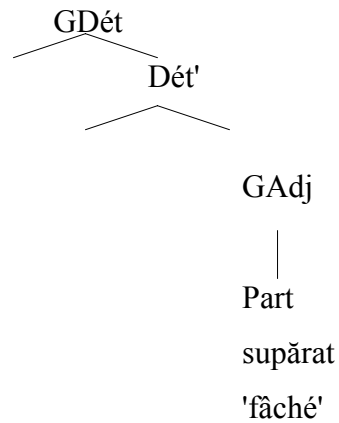
Ces représentations ont un statut provisoire; elles seront reprises et précisées dans les chapitres correspondants (en ce qui concerne le participe verbal précédé de *de*, notamment le Chapitre 5; en ce qui concerne le participe nominalisé, Chapitre 3).

On peut noter que, conformément à ces représentations, les interprétations de passif, parfait, etc sont dérivées de la configuration syntaxique dans laquelle est inséré le participe.

Le participe en roumain est également disponible aussi bien pour la nominalisation, que pour l'usage propositionnel<sup>7</sup>.

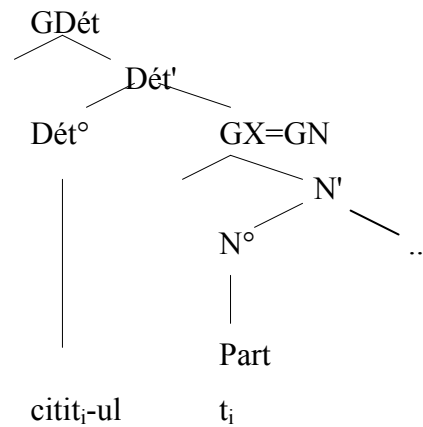
Pour le participe adjectival le participe modifie un GDét et prend une structure de GAdj:

(9)



Le "supin" nominal est une nominalisation appliquée directement à la base Part:

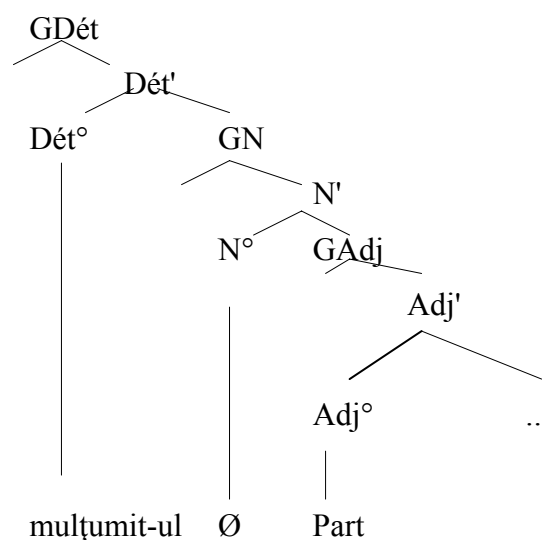
(10)



La nominalisation à partir du participe adjectival se fait par effacement d'un N (ou plutôt par combinaison avec un N vide):

<sup>7</sup> La régression de l'infinitif est sans doute reliée à cette évolution. Les possibilités de fonctionnement mentionnées distinguent d'ailleurs le participe de l'infinitif.

(11)



Le phénomène de la nominalisation du "supin" sera traité en détail dans le chapitre suivant, avec tous les problèmes qu'il pose par rapport aux autres dérivés déverbaux. Selon les théories lexicalistes, la nominalisation est une opération qui doit avoir lieu dans le lexique. Dans les théories non lexicalistes comme la Morphologie Distribuée, les nominalisations sont le résultat d'opérations syntaxiques; l'insertion des items lexicaux correspondant aux traits est la dernière étape de la dérivation.

Dans la perspective que j'adopterai ici, la nominalisation a accès à plusieurs niveaux. Dans ce sens vont les propositions de Borer (1993), qui considère que les noms verbaux sont des noms du point de vue syntaxique - ils comportent une modification adjectivale et assignent le génitif; quelque chose de similaire a été proposé par Schoorlemmer (1998) pour la représentation des noms verbaux en polonais. La vision conformément à laquelle les processus morphologiques prennent place avant et après la syntaxe permettent d'expliquer pourquoi aussi bien la partie verbale que la partie nominale du nom verbal est visible pour la syntaxe<sup>8</sup>.

La nominalisation peut ainsi correspondre à une opération lexicale (l'affixation de *-tion* dans le cas de *destruction* étant un exemple de ce type). Mais elle peut s'appliquer à une *phrase*, à un *groupe*, comme elle peut s'appliquer à une autre base, une racine ou à un item

<sup>8</sup> Ceci est un résultat important pour les langues à catégories mixtes; moins pour le supin, qui n'est pas un nom verbal dans ce sens.

lexical sous-déterminé, en l'occurrence au participe. En roumain, le participe ne peut légitimer ses compléments que s'il se combine avec un D° ou avec un Flex°. <sup>9</sup>

Si nous considérons que le participe n'est en lui-même ni verbal, ni nominal, mais sous-déterminé du point de vue catégoriel<sup>10</sup>, ni passif, ni actif (le participe étant neutre du point de vue de la voix), il est nécessaire de préciser quelle est sa relation avec le verbe.

Considérer le participe comme l'une des formes de base du verbe a certaines conséquences au niveau de l'organisation de la grammaire. La catégorie du verbe apparaît comme éclatée, dans le sens qu'elle comprend une multitude de formes qui sont toutes "verbales", mais qui sont également "de base". Cela peut être comparé à l'existence en latin du radical verbal de l' "inflectum" (indicatif, subjonctif, infinitif), et celui de "perfectum", réduite en fait au participe dans les langues néo-latines<sup>11</sup>.

La flexion est attachée ultérieurement en fonction de la syntaxe sous la forme de suffixe: dans le cas du participe passif et adjectival, elle attribue des traits de Nombre et de Genre; dans le cas du "supin" nominal ce sera le trait de Nombre (singulier) et de Genre (Neutre) vérifiés par la combinaison avec un Déterminant (-ul) (v. chapitre 3). Le "supin" verbal reçoit des catégories fonctionnelles verbales (v) qui lui permettent de vérifier les traits d'attribution de cas, de légitimation de l'objet direct, mais seulement en combinaison avec un verbe principal (semiauxiliaire aspectuel ou modal, par exemple *a avea*) - et devient générateur de GV avec un autre verbe (v. chapitre 5).

Ce travail va consacrer un chapitre à part à chaque contexte pour lequel une représentation a été esquissée ci-dessus. Ainsi, j'étudierai le participe dans les structures actives, où il est complément de *a avea*; de même que le participe comme proposition réduite avec un élément introducteur de type Comp dans les structures avec copule, *a fi* [Chap.5], relatives (chapitre 6) et déterminants d'adjectifs (chapitre 7).

---

<sup>9</sup> Bien évidemment, le roumain n'est pas la seule langue à donner une nominalisation "syntaxique" du participe; des noms d'action dérivés du participe existent également en allemand, par exemple.

<sup>10</sup> Il existe des grammaires traditionnelles qui considèrent le participe comme une catégorie à part, reliée au verbe mais indépendante, de nature adjectivale. Le fonctionnement adjectival est en quelque sorte le fonctionnement par défaut du participe.

<sup>11</sup> En fait, le verbe roumain devrait comporter une racine inflectum à laquelle participeraient tous les temps des modes finis, plus le gérondif et l'infinitif parmi les non-finis. En ce qui concerne le "perfectum", il se réduit au participe dans certaines langues modernes comme le français et le roumain, par la disparition des parfaits synthétiques (aoriste, passé simple), le parfait étant ici un temps composé.

### 2.2.3 Quelques conséquences du traitement unifié du participe et du "supin"

La proposition esquissée dans les sections précédentes implique plusieurs prédictions, que je me propose de vérifier dans les sections suivantes de ce chapitre.

1. Il ne doit pas y avoir de différence au niveau morpho-syntaxique entre le participe et le "supin", qui devraient partager leurs propriétés fondamentales. Dans ce qui suit, je montrerai que cette prédiction est correcte: ces deux formes partagent l'absence de la position syntaxique pour l'argument externe; l'impossibilité d'attacher les clitiques et la négation, l'impossibilité de légitimer un objet en l'absence d'un contexte syntaxique approprié sont des arguments dans ce sens (voir section 2.3.).

2. Si le participe passé est à la base de ce que la grammaire traditionnelle appelle "supin", il devrait conserver, dans les usages en question, les mêmes propriétés, notamment celle d'externalisation de l'argument interne. Cela revient à dire que le participe projette obligatoirement l'argument interne. Ceci sera valable dans le cas des transitifs, dans le cas des inaccusatifs (par une opération cette fois lexicale), mais aussi dans le cas des inergatifs, où un objet nul sera projeté dans la syntaxe. Cela rejoint l'explication de la passivation des inergatifs comme basée sur la projection d'un objet nul, donnée par Dobrovie-Sorin (1994) (voir section 2.4).

3. L'analyse proposée permettra également de traiter la différence entre le participe adjectival et le participe verbal; la perspective de la formation syntaxique des mots permettra de déduire les propriétés syntaxiques différentes des deux types de participe. Pour le participe adjectival, le Participe se combine avec une catégorie 'a' et non pas avec 'v'. Cela permettra d'expliquer le contraste en (12)a-b sans passer par une dérivation "orientée" (participe → adjectif):

- (12) a        acest tablou e mai reușit  
              ce tablou est plus réussi  
              'ce tablou est plus réussi'
- b        \*acest tablou e mai reușit de către autorul lui  
              ce tablou est plus réussi de par auteur-dét son  
              'ce tablou est plus réussi par son auteur'

Le participe absolu sera analysé comme l'adjectivisation d'un participe verbal dans un contexte copulatif.

## 2.2.4 Conclusion

Dans ce qui précède, j'ai esquissé les grandes lignes concernant la relation entre le participe et le "supin" dans le système verbal du roumain. J'ai fait l'hypothèse de l'identité de ces deux catégories, qui correspondent en roumain à des réalisations syntaxiques différentes de la même unité lexicale. J'ai montré que l'hypothèse d'un participe et d'un supin homonymes n'était pas solidement soutenue empiriquement et qu'elle se heurte à des problèmes théoriques. Mon hypothèse est basée sur des développements récents dans la théorie grammaticale concernant la morphologie flexionnelle et dérivationnelle. J'ai esquissé un cadre général d'analyse de tous les contextes dans lesquels le participe peut fonctionner en roumain: contexte verbal, contexte nominal et contexte adjectival.

J'ai esquissé enfin plusieurs prédictions de cette analyse; elles concernent les propriétés morphologiques et syntaxiques que le participe conserve dans tous les contextes syntaxiques où il apparaît. Dans ce qui suit, je me concentrerai sur les constructions comme le passif impersonnel, le participe adjectival et verbal, les participiales absolues et j'essaierai de voir quelles sont les propriétés-clé qui distinguent le participe (bien sûr, le soi-disant "supin" y compris) des autres formes non finies du verbe roumain.

Le participe a une syntaxe réduite, dépourvue de position pour l'argument externe; celui-ci est légitimé par la structure fonctionnelle avec laquelle le participe se combine (auxiliaire *être* ou *avoir*, etc). Le participe est donc minimalement caractérisé par une structure argumentale et syntaxique réduite. Crucialement, la position dans laquelle l'argument unique peut se réaliser varie en fonction de la configuration syntaxique.

## *2.3 Morpho-syntaxe du participe: arguments en faveur de l'hypothèse de la réduction*

Dans cette section, je montrerai que les propriétés morpho-syntaxiques spécifiques aux constructions de "supin" sont en fait à dériver des propriétés du participe. Le participe et le "supin" partagent les mêmes propriétés concernant les positions syntaxiques projetées et le traitement réservé aux éléments pronominaux, qui met en évidence l'absence de la catégorie T. Encore une fois, il n'y a donc pas de raison de distinguer le "supin" du participe.

### 2.3.1 Positions syntaxiques disponibles

Le participe n'a pas une structure syntaxique complète (à la différence des autres formes du paradigme verbal), dans le sens qu'il ne présente pas de position argumentale pour l'argument externe.

En effet, si le participe disposait d'une position syntaxique pour l'argument externe, on s'attendrait à ce que le participe puisse avoir un sujet lexical dans le sens des verbes, et que la construction sous (13) soit grammaticale.

- (13) \*omul citit  
homme-dét lu  
'l'homme ayant lu'<sup>12</sup>

Le sujet ne peut apparaître que dans le contexte d'un auxiliaire, qui permet la projection d'une catégorie fonctionnelle v et la légitimation de l'argument externe. En ceci, le participe se distingue de l'infinitif et du gérondif roumain, qui peuvent avoir un sujet lexical<sup>13</sup>.

Dans les structures de "supin" (nominalisations ou emplois verbaux) l'argument externe n'est jamais lexicalisé non plus:

- (14) a m-am săturat de citit  
me-aux rassasié de lu  
'j'en ai assez de la lecture'  
b \*m-am săturat de eu citit  
me-aux rassasié de je lu  
'j'en ai assez de moi lire'

---

<sup>12</sup> Il faut remarquer que, marginalement, le roumain permet cette construction, avec une interprétation qui n'est pas celle de passé composé mais celle de participe actif adjectival, que j'ai voulu donner à cet exemple (13). Il s'agit d'exemples comme:

- (i) omul băut nu știe ce face  
l'homme qui a bu ne sait plus ce qu'il fait  
(ii) e o persoană foarte citită  
c'est une personne très cultivée  
(iii) trenul e sosit de o jumătate de oră  
le train est là depuis une demi-heure

Dans ce qui suit, je prendrai en compte ce type d'exemple dans mon analyse.

<sup>13</sup> Je reviendrai sur ce sujet au Chapitre 5, section 5.3.1.2, lorsque je considérerai l'hypothèse de la présence vs. absence du niveau T dans les participiales. Voici les exemples pertinents pour la présence du sujet lexical dans l'infinitif et le gérondif:

- (i) a început a căuta el peste tot  
a commencé à chercher lui partout  
'il a commencé à chercher partout'  
(ii) fiind ea foarte obosită, s-a întors acasă  
étant elle très fatiguée, se a retourné chez-elle  
'en étant très fatiguée, elle est rentrée chez elle'

- c cărțile sînt de citit pînă mîine  
livres-dét sont de lu jusque demain  
'les livres sont à lire jusqu'à demain'
- d \*cărțile sînt de elevii citit pînă mîine  
livres-dét sont de élèves-dét lu jusque demain  
'les livres sont les élèves à lire jusqu'à demain'
- (15) a m-am săturat de stat acasă  
me-Aux rassasié de resté chez-soi  
'j'en ai assez de rester à la maison'
- b \*m-am săturat de stat eu acasă  
me-aux rassasié de resté je chez-soi  
'j'en ai marre de rester moi à la maison'<sup>14</sup>

Avec ce genre de structure, on peut remarquer la compatibilité avec un adjectif ou un adverbe orienté sujet, montrée par la possibilité du contrôle sémantique dans ces participiales de sens final.

- (16) a m-am săturat de stat acasă singură  
me-aux rassasié de resté chez-soi seule  
'j'en ai marre de rester seule à la maison'
- b m-am săturat de stat ore întregi în picioare  
me-aux rassasié de resté heures entières en pieds  
'j'en ai marre de rester debout pendant des heures'

Mais ces tests ne sont pas des arguments en faveur de la projection d'une position syntaxique pour l'argument externe. Il est possible de supposer que l'argument externe se trouve dans la structure argumentale ou dans la structure événementielle, mais n'occupe pas une position syntaxique sous la forme d'une catégorie vide (cf. discussion dans Dobrovie-Sorin (2000)).

Certaines structures avec "supin", signalées par Cornilescu (cp), paraissent fournir des contre-exemples à l'idée que le participe ne projette pas le sujet. Il y a des phénomènes de

<sup>14</sup> Cf. une observation de Alexandra Cuniță, un exemple similaire est possible sous la forme:

(i) m-am săturat de stat eu la cratiță, ea la taclale  
j'en ai marre de rester, moi à la cuisine, elle à bavarder

Certes, un exemple de ce type doit s'analyser d'une autre manière que (15), qui est agrammatical à cause du fait que le sujet est projeté dans la position sujet verbale (i.e., à l'intérieur du GV participial). Dans l'exemple proposé ici, on dérive une structure dans laquelle les sujets 'eu' et 'ea' se trouve non pas à l'intérieur du participe, mais dans la Small Clause avec les adjoints temporels.



contrôle que l'on serait tenté de mettre sur le compte de la présence syntaxique d'un agent implicite :

- (17) mi-am văzut de citit  
me-Aux vu de lu  
'j'ai continué ma lecture'

Ici *mi* serait interprété comme un contrôleur de l'agent (implicite) du participe enchâssé. Or, comme pour les participes à sens final ci-dessous, un agent implicite, actif ou non sémantiquement, n'implique pas nécessairement la projection syntaxique d'une position pour le sujet. Cette conclusion est confirmée par le fait que la même structure est possible avec un nom de procès:

- (18) mi-am văzut de drum / treabă  
me-Aux vu de chemin / travail  
'j'ai continué mon chemin / travail'

Il n'y a donc pas d'argument concluant en faveur de la projection d'une position syntaxique destinée à abriter l'argument externe dans ces types de constructions participiales. Bien que l'agent sémantique soit présent, il n'y a pas de position syntaxique à lui attribuer, même dans les contextes de "supin" qui ont une interprétation active.

### 2.3.2 Clitiques pronominaux et adverbiaux

Il est généralement admis que la position du sujet est légitimée par le noeud fonctionnel Flexion. Le fait que le sujet ne soit pas autorisé dans les structures participiales suggère l'absence de Flexion. Comme cette position Flex est également la position occupée par les clitiques, il s'ensuit qu'il n'y a pas de position pour abriter ces éléments, qui vont donc s'attacher au niveau supérieur, si celui-ci existe. C'est effectivement ce qui se passe dans les structures avec auxiliaires.

Dans toutes les structures où il apparaît, le participe implique la montée des clitiques auprès de l'auxiliaire. Les clitiques, sujet ou objet, ne peuvent pas rester avec le participe:

- (19) a \*am le citit / \*am eu citit / \*am i citit  
ai les lu / ai je lu / ai CI-Dat lu  
'je les ai lus / j'ai lu / je lui ai lu'
- b le-am citit / eu am citit / i-am citit  
les-ai lu / je ai lu / lui-ai lu

'je les ai lus / j'ai lu / je lui ai lui'

- (20) a \*cartea a i fost dată  
livre-Dét a Cl-Dat été donné  
'le livre lui a été donné'
- b cartea i-a fost dată  
livre-Dét lui-a été donné  
'le livre lui a été donné'

La particule de négation dans les structures de parfait comme dans les structures de passif s'attache à l'auxiliaire et non pas au participe:

- (21) a \*cartea este nu citită  
livre-Dét est non lu-Acd  
'le livre est non-lu'
- b cartea nu este citită  
livre-Dét non est lu-acc  
'le livre n'est pas lu'
- (22) a \*am nu citit cartea  
ai non lu livre-Dét  
'j'ai non-lu le livre'
- b nu am citit cartea  
non ai lu livre-Dét  
'je n'ai pas lu le livre'

Dans les structures avec "supin" enchâssé aussi, les clitiques pronominaux, adverbiaux et négatif s'attachent au verbe principal:

- (23) a \*am terminat de le citit  
ai fini de les lu  
'j'ai fini de les lire'
- b le-am terminat de citit  
les-ai fini de lu  
'j'ai fini de les lire'
- c \*am terminat de nu citit  
ai fini de non lu  
'j'ai fini de ne pas lire'
- d nu am terminat de citit

non ai fini de lu  
'je n'ai pas fini de lire'

Ces propriétés sont partagées par les structures de passif et par les nominalisations:

- (24) a \*sînt le citite  
sont les lu-Acd  
'sont les lues'
- b \*le citirea  
les lire-Dét  
'les lecture'
- c citirea lor  
lire-Dét 3Pl-Gén  
'leur lecture'

L'infinitif et le gérondif, en revanche, qui présentent un niveau T, peuvent servir de hôte à un clitique<sup>15</sup>.

- (25) a l-am văzut citindu-le  
l'ai vu lisant-les  
'je l'ai vu les lire'
- b am încercat a le citi  
ai essayé PRT-Inf les lire  
'j'ai essayé de les lire'

Il faut souligner qu'il y a une différence entre le gérondif d'une part, qui exige des clitiqes post-verbaux, et d'autre part l'infinitif, qui admet l'intervention du clitique entre la particule *a* de l'Infinitif et la forme verbale proprement-dite; la propriété d'être précédé de clitiqes rapproche l'infinitif des formes finies (v. chapitre 5 pour les détails).

Le même contraste entre le "supin" et l'infinitif par rapport à l'impossibilité de l'apparition des clitiqes se manifeste également dans les structures de "topicalisation":

- (26) a \*de se scăldat și de se plimbat e ușor  
de se băgnet et de se promené est facile  
'de se baigner et de se promener, c'est facile'
- b de scăldat și de plimbat e ușor  
de băgnet et de promené est facile

---

<sup>15</sup> Certes, il s'agit de Temps non fini, dépendant, ou seulement Flexion non finie. Au cours du chapitre 5, je vais faire une différence entre les modes verbaux dépendants caractérisés par des traits de T et ceux qui ne présentent

'de se baigner et de se promener, c'est facile'  
 c a se scălda și a se plimba e ușor<sup>16</sup>  
 PRT-Inf se baigner et PRT-Inf se promener est facile  
 'se baigner et se promener, c'est facile'

Ce comportement parallèle du "supin" et du participe n'est pas étonnant si l'on admet qu'il s'agit d'un seul item lexical, avec les mêmes propriétés morphologiques et la même structure argumentale. L'absence de la catégorie fonctionnelle Temps, mise en évidence par le fait que le participe /supin ne peut pas abriter de pronoms clitiques, a pour conséquence que le participe, dans tous ses contextes syntaxiques, ne projette pas de position sujet.

### 2.3.3 Conclusion

Dans cette section, j'ai donné des arguments morpho-syntaxiques qui plaident en faveur de l'identité formelle du participe et du supin: d'une part, les deux formes disposent d'une seule position syntaxique pour la réalisation de leur argument interne, et de l'autre, ils sont tous les deux dépourvus de Temps, ce qui se manifeste dans le placement des clitiques pronominaux, négatifs et adverbiaux. Les propriétés liées au placement des clitiques opposent le participe/supin à des formes non finies qui disposent de Temps et projettent des positions sujet, à savoir l'infinitif et le gérondif.

## 2.4 Participe et externalisation

Dans ce qui suit, je vais montrer que la propriété de base du participe – et en fait l'opération lexicale qui forme le participe – a trait à la façon dont la forme verbale de base projette ses arguments. Plus précisément, je montrerai que, dans toutes ses occurrences, le participe roumain force l'externalisation de son argument unique.

---

pas de T. Lorsque j'utilise le terme de Temps pour les structures enchâssées, je le fais avec le sens de temps dépendent.

<sup>16</sup> Il n'est cependant pas clair que l'infinitif et le "supin" occupent la même position dans ces exemples (entre Topique et Sujet).

### 2.4.1. Participe et projection des arguments

Concernant la projection des arguments, on peut adopter plusieurs positions.

La théorie générativiste la plus partagée suppose que les th-rôles sont liés par des règles de *linking* à des positions syntaxiques spécifiques sous-catégorisées par le verbe. Les verbes contiennent, dans leur entrée lexicale, la spécification pour la transitivité ou l'intransitivité (grille thématique). Les rôles thématiques sont étiquetés: Agent, Patient, Thème, Bénéficiaire, Expérimentateur, etc.

Par la suite, les rôles thématiques sont attribués à des positions syntaxiques dans la structure de sous-catégorisation du Verbe. Un prédicat assigne un th-rôle à chaque position qu'il sous-catégorise. Le th-rôle du sujet n'est pas lié à une position dans la sous-catégorisation, c'est pourquoi il sera associé à une position externe (l'argument externe).

- (27) a manger (x (y))  
                                Ag Th  
      b tomber (x)<sup>17</sup>  
                                Th  
      c rire (x)  
                                Exp

Les verbes inaccusatifs présentent un seul argument, l'argument interne, qui est *externalisé*, c'est-à-dire réalisé en position sujet, où il est "promu" par une règle lexicale; le Thème de (27)b sera réalisé en position sujet.

Une autre approche consiste à considérer, avec Borer (1993), Arad (1999), e.a., que les rôles thématiques sont en quelque sorte indéterminés (ils ne sont pas spécifiés en termes d'Agent, Thème, etc), et que c'est la position syntaxique d'un élément donné qui déterminerait l'interprétation / l'attribution du th-rôle. Une telle approche vise à rendre compte, entre autres, des fluctuations entre les classes de verbes inergatifs et inaccusatifs.

Qu'en est-il du participe? En général, on s'accorde pour dire que cette forme est réduite, et qu'elle permet la projection d'un seul argument, l'argument interne (réduction argumentale du participe). Les analyses courantes des structures de passif et de moyen supposent des opérations qui modifient la structure argumentale des verbes de départ. La plupart des analyses supposent aussi que l'argument externe est suspendu dans ces

---

<sup>17</sup> Il s'agit de tomber<sub>1</sub>, qui est un inaccusatif, et non pas de tomber<sub>2</sub>, l'usage transitif de ce verbe en français.

constructions; il n'est pas associé à la position syntaxique de sujet comme dans les structures actives.

En tant que forme qui sert à dériver les structures de passif, le participe tombe, avec le passif, sous la généralisation de Burzio: les formes en question se distinguent par leur incapacité à assigner le cas accusatif. Cette propriété morphologique induit une autre propriété syntaxique: faute de cas, l'argument interne ne peut pas se réaliser dans sa position de base, étant déplacé pour recevoir le cas nominatif dans la position sujet. Cette théorie de la passivation adoptée par la grammaire générative reste encore assez largement partagée.

Belletti (1982) introduit l'idée que *se* dans les structures moyennes-passives absorbe le th-rôle externe; ceci expliquerait l'incompatibilité de *se* dans ces structures avec les adjoints agents (*by*-phrases). La même analyse a été adoptée pour les passifs avec copule par Baker, Johnson & Roberts (1989), Hoekstra (1984), Belletti (1992), le morphème participial et le *se* moyen dans les langues romanes absorbent le th-rôle externe et bloquent l'assignation du Cas accusatif (Burzio (1981)). Ces deux hypothèses sont pratiquement confondues. L'hypothèse de la suspension de l'argument externe dans les configurations de passif revient à dire que l'argument Agent n'est pas associé à la position de sujet.

Deux possibilités existent pour la réalisation de l'absorption. Elle se réalise ou bien dans la syntaxe, par l'intermédiaire d'une chaîne, ou bien dans le lexique, étant inséparable de la suspension. L'attribution du cas se fait comme dans toute chaîne bien formée, c'est-à-dire à la tête de la chaîne.

L'hypothèse de l'absorption syntaxique (Burzio-Cinque) pose un problème théorique (cf. Dobrovie-Sorin (2000)), qui concerne l'attribution du Cas : si *se* et le morphème de participe absorbent le cas nominatif, il n'y a plus de Cas Nominatif pour le GN réalisé. Un autre problème pour considérer que le morphème participial réalise le th-rôle externe (Agent syntaxiquement actif) est mis en évidence par Zribi-Hertz (1982) : les phénomènes syntaxiques comme le contrôle dans les finales et la possibilité d'apparition des adverbes orientés agent signalent simplement des Agents implicites en sémantique.

On peut en revanche envisager d'autres manières de résoudre le problème du participe. Marantz (1984) propose que le verbe peut marquer thématiquement un seul argument, l'argument interne. D'après Marantz, les autres arguments reçoivent leur th-rôle à travers des prépositions ou par défaut (Principe de Projection, pour le sujet). Une telle théorie de la projection des arguments ne contredit pas la proposition faite ici, selon laquelle le participe est une base sous-déterminée: les bases sous-spécifiées ont une grille thématique complète, mais leur structure argumentale se limite à l'argument directement th-marqué par le verbe.

Conformément à l'hypothèse faite dans l'Introduction de ce chapitre, la dérivation du participe a lieu au niveau lexical (dans la "syntaxe lexicale") par l'affixation à la racine verbale d'un suffixe participial, ayant comme résultat une base sous-déterminée. Celle-ci projette seulement l'argument interne, dans le cas des verbes transitifs et inaccusatifs. Dans le cas des inergatifs il n'y a pas d'argument interne<sup>18</sup>.

- (28) a Préd – Thème<sup>19</sup>  
 b Préd

Si l'on considère que le participe est l'une des formes de base du verbe, on ne peut plus parler de réduction de la structure argumentale: la non-projection de certains arguments n'est pas due à une "réduction" de la structure argumentale dans le sens où ce serait une opération de "soustraction", de suspension d'un argument. Suivant la théorie de Marantz (1984), la structure argumentale du participe est simplement la structure argumentale du verbe, avant la combinaison avec d'autres éléments, tout verbe n'ayant que tout au plus un argument, l'argument interne. Le participe, comme l'adjectif, n'a pas de position interne à sa projection maximale pour cet argument, qui sera réalisé à l'extérieur. En conséquence, l'argument externe ne dispose pas de position et n'est pas réalisé dans la syntaxe.

Si cette théorie de la projection argumentale est correcte, le problème de la réduction argumentale et de l'absorption du th-rôle ne se posent plus. Une racine, tout en étant "verbale" (elle dénote un événement; dans ce sens, "CHANT" comporte l'action de chanter, mais en tant que racine n'est ni un V ni un N), n'a pas précisé sa catégorie syntaxique, ce qui se fera en cours de dérivation par la combinaison avec les têtes fonctionnelles spécifiques, quels que soient la formulation précise et l'étiquetage préféré de ces catégories (par exemple Marantz (1999) parle de têtes n, v, a, pour les catégories fonctionnelles nominales, verbales et adjectivales respectivement).

#### 2.4.2 Passivation des intransitifs-inergatifs

Si telle est la situation en ce qui concerne la projection des arguments pour le participe, il faut se demander ce qui arrive dans le cas des structures passives. Le participe

---

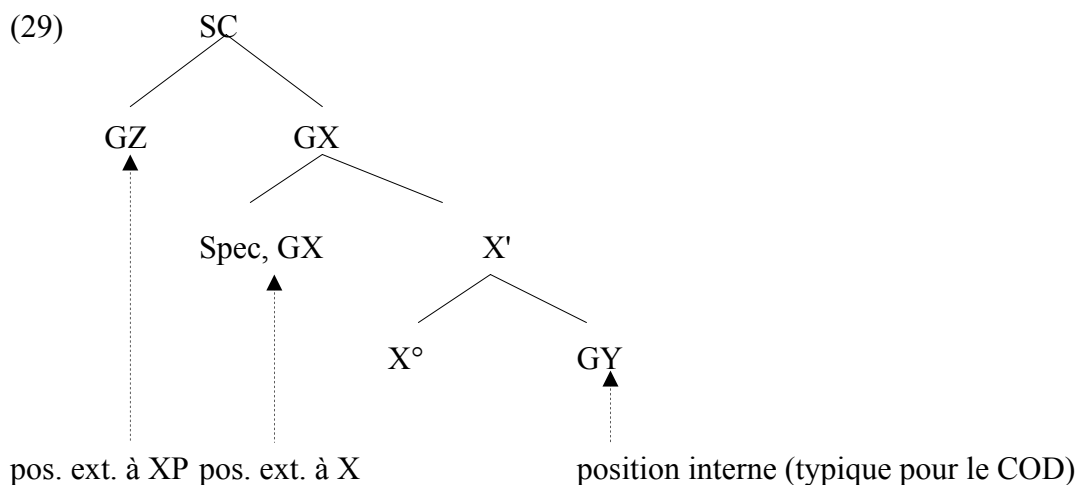
<sup>18</sup> Comme le montre Dobrovie-Sorin (1994), lors de la passivation les inergatifs projettent également un objet interne nul; mais celui-ci ne correspond pas à un argument dans la structure argumentale. D'autre part, on pourrait dire avec Hale et Keyser (1993) qu'un N vide, dans la syntaxe lexicale s'incorpore à un V abstrait. Il n'est pas clair si l'on peut faire une liaison entre cette incorporation de N vide et la racine verbale.

<sup>19</sup> Il n'est pas nécessaire ici de distinguer entre les différents types d'arguments qui peuvent s'instancier en tant qu'arguments internes: Thème, Patient, ou selon Dowty (1991) proto-patient. On pourrait aussi bien dire Arg2.

passé est associé à travers les langues à un usage passif. Dans cette section, je montre que l'analyse proposée ci-dessus pour le participe en roumain trouve un point d'appui dans l'analyse de la passivation des intransitifs proposée par Dobrovie-Sorin (1994).

Un verbe transitif est considéré comme comportant deux projections distinctes pour les deux arguments – externe et interne. Pour le participe d'un verbe transitif, l'argument interne peut se réaliser ou bien en position interne au GV, ou bien dans Spec, GV, ou bien il peut être réalisé à l'extérieur, par exemple comme sujet d'une Small Clause participiale (cf. Avram (1999)).

On parle couramment pour le participe, d'externalisation de l'argument interne, à savoir le fait que l'argument interne est réalisé dans une position externe au GV. En fait, il y a une ambiguïté attachée à la notion de "position externe". Dans le cas des verbes, cette position est considérée comme étant Spec, GFlex, mais aussi Spec, GV pour la réalisation du sujet. Dans le cas des adjectifs, qui ont une structure de Small Clause, on peut penser que la position est vraiment externe au GAdj<sup>20</sup>. Voici une représentation-type de ces différentes positions:



L'argument interne dans le cas du participe peut se réaliser dans différentes positions, selon les configurations syntaxiques, correspondant à des structures syntaxiques d'actif ou de passif, ou d'adjectif lorsque le participe remplit la fonction d'épithète.

Le fait que le participe implique une externalisation a des implications sur ses différents contextes syntaxiques. Ainsi, la nominalisation a lieu à partir d'un participe qui a déjà externalisé l'argument interne. Comme je vais le montrer dans le prochain chapitre, le mécanisme de nominalisation du participe est similaire à la passivation impersonnelle. Et en fait, les verbes qui permettent la passivation impersonnelle permettent également la

<sup>20</sup> Selon Stowell (1981), les Small Clauses sont des projections maximales de catégories lexicales, dans lesquelles le sujet occupe une position de Spec. L'analyse proposée ici suppose de distinguer entre une position Spec interne au niveau X' et une position Spec de la Small Clause.



nominalisation du participe: *se dansează* 'on danse'/ *dansatul* 'le fait de danser'; *se mănîncă* 'on mange'/ *mîncatul* 'le fait de manger'; *se rîde* 'on rit'/ *rîsul* 'le fait de rire'/ 'le rire'. Cette observation trouvera sa place dans l'analyse que je vais proposer au chapitre 3, pour les nominalisations du participe.

Comme le montrent Dobrovie-Sorin (1994, 1998) et Cabredo-Hofherr (2000), la passivation des intransitifs implique le même mécanisme que la passivation des transitifs. Cette analyse repose sur l'idée que les verbes intransitifs peuvent projeter un objet nul, qui est externalisé de façon comparable aux objets lexicaux. Les restrictions sur la passivation des intransitifs sont des restrictions sur la légitimation syntaxique de l'objet nul. Cette analyse permet de traiter de façon unifiée les passifs personnels et impersonnels.

Selon Cabredo-Hofherr (2000), le sujet nul du passif impersonnel en allemand n'est pas un explétif mais un objet interne nul. Le GN nominatif du passif en *werden* peut rester dans sa position objet (le sujet du passif peut rester dans sa position de base). Les mêmes mécanismes qui légitiment un sujet lexical dans la position objet (cf. (30)a) légitiment aussi la possibilité d'avoir une position objet vide dans les passifs impersonnels (cf. (30)b).

- (30) a es wurden viele Walzer getanzt  
 expl ont été beaucoup valses dansé  
 'on a dansé beaucoup de valses'
- b es wurde pro getanzt  
 expl a été pro dansé  
 'on a dansé'

Les constructions passives nous renseignent sur la réalisation de l'argument interne du participe passé – car c'est l'argument interne au GV participial qui devient sujet dans la construction passive.

En intégrant les analyses des passifs des inergatifs, j'arrive à la conclusion que le passif implique:

- 1) la non-projection de l'arg externe
- 2) la réalisation d'un argument interne (ou d'un objet nul syntaxique dans le cas des inergatifs)
- 3) l'externalisation syntaxique de l'argument interne, qui est facultative.

L'argument du participe peut apparaître en position objet, en position Spec, GV ou en position de sujet d'une Small Clause.

L'externalisation de l'argument interne suppose qu'il y ait d'abord projection d'un argument interne. Dans le cas des verbes transitifs, on ne peut externaliser que l'objet direct:

- (31) mîncarea mîncată / \*copiii mîncăți  
manger-Dét mangé-fém / enfants-Dét mangés  
'les aliments mangés / \*les enfants mangés'

Avec les inaccusatifs, qui ont seulement un argument interne, l'externalisation lexicale est obligatoire (pour des raisons de cas) et bloque l'externalisation syntaxique induite par le passif: le participe de ces verbes ne peut pas fonctionner dans des structures passives.

- (32) #omul venit, #omul ajuns, #soarele răsărit  
homme-Dét venu, homme-Dét arrivé, soleil-Dét levé  
'l'homme venu, l'homme arrivé, le soleil levé'

Le participe actif dans ces exemples peut être interprété comme une structure de parfait avec ellipse d'auxiliaire (relative réduite participiale): ceci est marqué dans (32) par le signe #. Ce ne sont pas des cas d'externalisation. Ainsi, les exemples (31) sont inacceptables si le participe est analysé comme Adjectif, c'est-à-dire comme interne au GN, en revanche ils sont acceptables si le participe est analysé comme relative réduite. L'analyse comme relative réduite est confirmée par la possibilité d'ajouter un déterminant temporel:

- (33) omul ajuns ieri  
homme-Dét arrivé hier  
'l'homme arrivé hier'

La promotion de l'argument interne en position de sujet se fait à partir d'une position interne au GV vers une position externe au GV. Dans le cas des verbes inaccusatifs, qui n'ont pas d'argument externe, la position sujet est remplie par l'argument interne, qui a subi une externalisation lexicale. L'impossibilité de la passivation des inaccusatifs est due au fait que le passif réactive l'Agent (implicite) au niveau de la structure événementielle. Comme il n'y a pas d'agent, le passif ne peut pas être formé. Ceci rend compte de l'impossibilité de l'interprétation passive dans les structures où les inaccusatifs prennent l'auxiliaire *être*.<sup>21</sup>

L'externalisation de l'argument interne entraîne normalement l'accord du participe. Ceci n'est valable que pour les verbes transitifs, qui externalisent en syntaxe un objet lexical. Il n'y a pas d'accord pour les inaccusatifs, dont le Thème est lexicalement promu en position de sujet, ni pour les inergatifs, qui externalisent en syntaxe un objet nul, sans traits de genre ou de nombre.

---

<sup>21</sup> On peut également invoquer un principe proposé par Marantz (1984), le "No Vacuous Application Principle": un affixe marqué avec une certaine valeur pour un trait ne peut pas s'attacher à une racine marquée avec la même valeur. Par ailleurs, le système que j'ai proposé pour le "supin" est encore plus radical que celui de Marantz (1984); je considère le participe comme une base, donc dérivé au niveau lexical. Par conséquent, je ne vais pas traiter les propriétés de l'affixe, mais globalement celles de la base participiale, sous-déterminée, etc.

Pour le cas du participe qui apparaît après *a trebui* ' falloir ' en roumain, on constate un contraste d'accord suivant entre les verbes inergatifs et transitifs:

- (34) a.     *trebuie vorbit cu profesorul / profesoara*  
           faut parlé avec professeur-Masc / professeur-Fém  
           'il faut parler avec le prof / la prof
- b.     \**trebuie chemat profesoara*<sup>22</sup>  
           faut appelé prof-Fém  
           'il faut appeler la prof
- c.     *trebuie chemată profesoara*  
           faut appelé-Fém professeur-Dét  
           'on doit appeler la prof

Ce contraste est expliqué par Avram (1999) par le fait que dans la proposition réduite avec verbe au participe, la projection verbale qui est prise en compte est dans le premier cas l'Aspect et dans le deuxième cas l'Accord. Indépendamment de la discussion concernant les catégories fonctionnelles introduites, cette solution est en quelque sorte un encodage direct de la présence ou l'absence de l'accord.

Je propose d'expliquer ce contraste par une différence de structure syntaxique. Dans le cas de (34)b, l'agrammaticalité est expliquée par le fait que l'argument interne (Thème) est réalisé comme sujet, ce qui doit déclencher l'accord sur le participe passé. Dans le cas de (34)a, il s'agit d'un verbe intransitif. Le participe des verbes intransitifs implique également l'externalisation de l'argument interne, mais ce sera dans ce cas l'objet interne nul. Sur ce point, j'adopte l'analyse de Dobrovie-Sorin (1994, 1998), qui considère que les intransitifs projettent un objet nul dans la syntaxe. L'externalisation de cet objet ne peut pas déclencher l'accord, puisqu'il ne comporte pas de traits morphologiques.

Considérons maintenant le comportement des inaccusatifs dans cette structure:

- (35) a.     *trebuie venit cât mai devreme*  
           doit venu     le plus tôt  
           'il faut arriver le plus tôt possible'
- b.     \**trebuie venit Petre*  
           doit venu Pierre  
           'il faut arriver Pierre'

---

<sup>22</sup> On peut avoir *trebuie lucrat bine, trebuie scris la primărie*; ces exemples s'expliquent par le fait que le roumain permet le passage de la classe des inaccusatifs à la classe des inergatifs.

- (36) \*trebuie [să fie] venit profesorul  
 faut PRT-Subj [être] venu professeur-dét  
 'il faut [être] arrivé le professeur'

La structure qui nous intéresse est possible seulement lorsque le sujet n'est pas lexical (35)a. Ce qui permettrait d'expliquer ce contraste est l'idée, acceptée dans la littérature, que seulement les inergatifs peuvent donner lieu à l'externalisation. Cette explication dérive de celle de Marantz (1984) selon laquelle l'externalisation ne peut pas s'appliquer à vide (les inaccusatifs ont déjà externalisé l'argument interne dans le lexique). Lorsque le verbe inaccusatif apparaît avec un GN plein, celui-ci est l'argument interne, mais il est réalisé en position de sujet post verbal:

- (37) vine Petre  
 vient Pierre  
 'Pierre vient'

Le passif dans ce cas est impossible à cause du fait que l'Agent n'est pas projeté:

- (38) \*Petre este venit<sup>23</sup>  
 Pierre est venu  
 'Pierre est venu'

Cependant, il est possible d'avoir des structures avec SE, avec des inaccusatifs, du type:

- (39) a se va ajunge la timp  
 se PRT-Fut arriver à temps  
 'on arrivera à temps'
- b s-a venit prea târziu  
 se-Aux venu trop tard  
 'on est arrivé trop tard'

Ces structures sont parallèles avec les structures construites non pas avec un GN lexical, mais avec un objet nul (comparer avec (35)a). En fait, les exemples de ce type reposent sur un usage inergatif des inaccusatifs (cf. Dobrovie-Sorin (1986, 1994)). Au moment où un objet nul est présent dans la syntaxe, l'argument lexical devient l'argument externe, autrement dit le verbe inaccusatif est réanalysé comme inergatif et la passivation devient possible, par l'externalisation de l'objet nul.

Par conséquent, les structures dans lesquelles un inaccusatif est combiné avec un GN lexical sont de vraies structures inaccusatives: le passif avec *se* ou avec participe est par la

<sup>23</sup> Comme dans les exemples donnés plus haut, cette construction est acceptable avec l'analyse 'relative réduite'.

suite exclu (cf. (35)b,(36)). Lorsqu'un verbe inaccusatif est construit avec un pro objet, il devient inergatif: le passif avec *se* et avec participe sont par la suite possibles (l'externalisation étant possible, cf. (35)a).

On peut trouver (même si marginalement seulement) des structures copulatives parallèles aux exemples (35)b-(36). Dans ce cas, le participe est adjectival, et l'interprétation des phrases est stative ; le participe exprime une propriété, qui est le résultat de l'action exprimée par le verbe :

- (40) a      trenul e deja venit  
               train-Dét est déjà venu  
               'le train est déjà là'
- b      toți erau deja sosiți  
               tous étaient déjà arrivés  
               'ils étaient tous déjà arrivés'

Les exemples ci-dessus n'ont pas la même analyse que les exemples français construits avec le verbe *être* (passé composé), mais expriment un présent résultatif. C'est ce qui explique également le caractère grammatical des exemples comme (32) dans la lecture de présent résultatif.

L'analyse impliquant un participe adjectival est également confirmée par le fait que, dans le cas d'autres verbes transitifs qui ne peuvent pas donner lieu à ces participes adjectivaux (résultatifs), ce type de structure n'est pas admis:

- (41) a      sînt citită  
               suis lue  
               'je suis quelqu'un qui a beaucoup lu'
- b      e băută  
               est bue  
               'elle est ivre'
- c      sînt muncită  
               suis travaillée  
               'je suis une femme qui a beaucoup travaillé'
- c      sînt cultivată  
               suis cultivée  
               'je suis cultivée'
- d      \*sînt cusută, \*curățată...  
               suis cousue, nettoyée

'j'ai beaucoup cousu, j'ai nettoyé'

J'arrive donc à la conclusion que dans ces structures on n'a pas affaire à l'externalisation du sujet, mais à une vraie structure copulative (c'est-à-dire non passive) exprimant une propriété du sujet, qui se combine avec un participe adjectival (résultatif). Il est clair que dans le cas de (41)c, l'accord est de type adjectival et n'est pas dû au déplacement du participe dans une position d'accord.

On peut donc dire que le participe induit toujours l'externalisation lexicale ou syntaxique. Dans le cas des transitifs et des inergatifs, c'est une externalisation syntaxique d'un GN lexical, dans le premier cas, et d'un GN vide dans le deuxième cas. Pour les inaccusatifs, il y a une externalisation lexicale: le th-rôle Thème est associé à la position sujet. Les phénomènes analysés ci-dessus constituent donc des arguments en faveur de l'analyse du participe comme basé sur l'externalisation d'un argument.

#### 2.4.3 Participe verbal, participe adjectival et type d'auxiliaire

On distingue habituellement deux types de participe: adjectival et verbal, ou bien statif et dynamique, suivant que le participe apparaît dans des structures copulatives ou dans des structures passives. En anglais et dans les langues romanes, l'ambiguïté porte en égale mesure sur le verbe fléchi, *être*, qui dans ces langues est ambigu entre auxiliaire de passif et copule, et sur le participe, qui est ambigu entre verbal et adjectival.

En termes syntaxiques, la "nature adjectivale" du participe consiste dans l'externalisation du th-rôle interne: le participe et l'adjectif partagent la propriété de ne pas présenter de position interne. Cependant, les deux classes présentent des différences claires: notamment, l'adjectif est dépourvu de l'interprétation résultative, qui caractérise exclusivement le participe passé; par conséquent, l'adjectif ne peut pas apparaître en usage absolu (voir *Marie partie*, ... vs. *\*Marie belle*,...)

Le participe adjectival projette son seul argument directement dans une position externe, en tant que sujet. Dans ce sens, l'argument interne est externalisé, mais cette externalisation a lieu dans le lexique, sans déplacement syntaxique. Le participe adjectival peut apparaître dans plusieurs types de structures - avec copule, en usage absolu et en tant qu'apposition.

Il existe des différences entre le participe adjectival et le participe verbal: (i) sémantiques : les participes verbaux sont associés à une lecture événementielle, tandis que les

participes adjectivaux ont une lecture de type statif (ii) distributionnelles (par exemple, les adverbes orientés sujet peuvent apparaître seulement avec le participe verbal) et (iii) morphologiques: la combinaison avec le préfixes négatifs (voir *un, in/im, ne* en anglais, français et roumain respectivement) est possible seulement pour les participes adjectivaux.

On a proposé que la formation des deux types de participes est différente. Lieber (1980) dérive les participes adjectivaux des participes verbaux par affixation zéro. Levin et Rappaport (1986) proposent également de dériver les passifs adjectivaux à partir des passifs verbaux. D'après ces auteurs, le participe adjectival serait formé par une règle lexicale à partir du participe passé. L'un des arguments en faveur de cette direction de dérivation est le fait que le participe adjectival est basé sur la signification de passif plutôt que sur celle d'actif: *le chien mangé* veut dire 'le chien qui a été mangé' et non pas 'le chien qui a mangé'.

Ces analyses de Lieber (1980) et Levin et Rappaport (1986) supposent que le participe adjectival est formé dans le lexique. On peut cependant faire observer que, d'après Kratzer (1996), l'adjectivisation peut s'appliquer à une structure syntaxique aussi bien qu'à un mot. En s'appuyant sur le cas de l'allemand, où il n'y a pas d'ambiguïté entre la copule et l'auxiliaire de passif, Kratzer met en évidence des différences entre le participe adjectival, qui entre dans les structures copulatives (avec *sein*), et le participe verbal, qui entre dans les structures de passif (avec *werden*). Elle montre ensuite que la copule *sein* admet deux configurations distinctes: l'affixe adjectival peut s'attacher en syntaxe (à un GV) ou dans le lexique (à un participe). Les deux types de participe adjectival (tous deux construits avec *sein*) peuvent être distingués en raison de deux tests: les participes adjectivaux qui s'attachent à des GV admettent des arguments (Datifs); d'autre part, les participes adjectivaux qui s'attachent à des V° le font dans le lexique, et par exemple admettent des modificateurs de degré. Le fait qu'il s'agisse de deux structures différentes est clairement indiqué par l'impossibilité de combiner les deux contextes:

(42) das Land war ihm abgeschmeichelt

la terre était lui de-flétté

'la terre a été obtenue de lui par flatterie'

(43) a die Speisen sind vom Chef persönlich verfeinert

les plats sont par le chef personnellement sophistiqué

b \*die Speisen sind vom Chef persönlich verfeinerter als letztes Jahr

les plats sont par le chef personnellement plus sophistiqué que l'année dernière<sup>24</sup>

La conclusion est que le participe adjectival peut être dérivé aussi bien dans la syntaxe que dans le lexique. On ne peut donc pas dire que la caractéristique définitoire du participe adjectival serait le fait d'être dérivé dans le lexique.

Kratzer (1996) s'oppose donc à une analyse purement lexicale du participe adjectival, en proposant deux dérivations différentes. Dans (45)a, un affixe adjectival nul s'attacherait à V° (catégorie de rang X°), tandis que dans (45)b l'affixe adjectivisant s'attache à GV:

(44) une porte peinte

(45) a            A  
 A            /    \  
                  V°

b            A'  
 A            /    \  
                  GV

En ce qui concerne le participe des langues romanes, on peut supposer, sur la base des analyses de Kratzer, que le verbe *être* est sous-spécifié: il peut être inséré dans deux types de structures – d'un côté, la structure copulative avec ETRE [GN Part], où la copule prend un complément de type Small Clause, et l'argument interne est externalisé comme sujet de la Small Clause; de l'autre, la structure avec auxiliaire de passif [Aux GV].

Hors contexte, le participe est structurellement ambigu. Ainsi, pour des paires telles que *un livre lu* et *une porte peinte*, la différence sémantique est due aux propriétés lexicales du verbe de départ, plutôt qu'à une différence structurale: *un livre lu* sera interprété de préférence comme événementiel-dynamique, parce que l'activité de lire n'a pas de résultat visible, qui puisse être corrélé à la qualité 'd'avoir été lu par quelqu'un', ce qui est évidemment le cas pour *une porte peinte*, qui sera interprétée comme statif.

La distinction lexicale entre l'auxiliaire de passif *werden* et la copule *sein* que l'on trouve en allemand permet d'étayer mon analyse du participe comme forme sous-spécifiée: on pourrait ainsi dire que ce qui donne le statut "adjectival" du participe est le fait de se combiner ou bien avec la copule support de prédication, ou bien avec la copule auxiliaire de passif.

Les participes en emploi adjectival imposent des restrictions thématiques sur les GDét avec lesquels ils se combinent: le participe adjectival ne peut pas se combiner avec un GDét qui correspondrait à l'argument externe, puisque (i) le participe passé ne projette que

<sup>24</sup> Voir Cabredo-Hofherr (2000).



l'argument interne, et (ii) la copule elle-même (qui détermine le statut adjectival du participe) ne peut pas assigner de Cas Accusatif, et corrélativement ne permet pas la projection de l'Agent (pour les propriétés inverses, cf. *avoir*).

Le rapport entre le type d'externalisation adjectivale et la structure argumentale du participe peut être décrit dans les termes suivants: le participe dispose d'une seule position et cette position est externe; le participe projette un seul argument et cet argument est l'argument interne. Le participe peut avoir deux arguments au niveau du lexique, mais l'argument externe ne peut pas être réalisé en position sujet.

Le comportement différent (interprétation stative vs. événementielle) peut être ainsi mis sur le compte de la structure syntaxique dans laquelle est inséré le participe passé. L'externalisation de type adjectival consiste dans le fait que l'adjectif se combine avec un argument unique réalisé en position externe. C'est la raison de l'agrammaticalité de (46):

(46) \*il est beau des enfants

Le participe adjectival se comporte de la même manière:

(47) a \*il est peint des portes

b \*il est fâché des gens

Le participe verbal, au contraire, permet la réalisation de l'argument interne en position interne au GV:

(48) a il est venu des gens

b il a été peint trois mille voitures par jour l'an dernier

Le participe est à la base une forme qui ressemble aux adjectifs, dans le sens que l'argument interne, le seul resté après la suspension de l'argument externe (due à l'affixe participial), sera projeté dans une position externe, pré-participiale (sauf s'il y a intervention d'autres éléments / contextes syntaxiques permettant (comme dans (48) ou dans les temps composés) que l'argument interne ne soit pas externalisé.

Les structures de type appositif (complément de nom) représentent la structure minimale de fonctionnement du participe; autrement dit, c'est la structure dans laquelle le participe peut fonctionner sans ajout d'éléments extérieurs, comme l'auxiliaire ou la flexion nominale. La différence entre:

(49) a<sub>1</sub> un livre lu contribue à la richesse de l'âme

a<sub>2</sub> un livre lu à haute voix...

b un livre intéressant

n'est pas syntaxique, mais sémantique, et réside dans le type de propriété attribuée par la prédication. Dans le cas de l'épithète participiale, la propriété se transcrit comme "la propriété

d'avoir été lu" (propriété d'être dans l'état résultant d'un événement complexe - voir (49)a<sub>1</sub>). Dans le cas des participes dynamiques, l'interprétation est "propriété d'être lu" (propriété de subir l'action voir (49)a<sub>2</sub>). Enfin, dans le cas des adjectifs proprement-dits, il ne s'agit pas d'un processus, donc l'interprétation dynamique - événementielle n'est pas possible (d'où la lecture statique comme seule possibilité).

Les adjectifs projettent un seul argument, qui sera réalisé dans une position externe. Le participe fonctionnant comme adjectif va projeter en tant qu'unique argument – en position externe – l'argument interne, le seul dont il dispose (et auquel est associé le th-rôle Thème de la grille thématique). Il faut insister sur l'absence de déplacement entre la position objet et la position sujet. A la suite de Manzini et Roussou (1998) et Boskovic (2001), je pense que l'on peut faire l'économie du Mouvement A. Autrement dit, je pense que le Thème est directement inséré dans la position pré-participiale:

(50) [GN Part]

Dans les deux cas (participe verbal et participe adjectival), la structure argumentale est réduite: un seul argument projeté, dans une position extérieure au participe. L'interprétation dépend du type de copule qui est élidée. S'il s'agit de la copule - auxiliaire de passif, alors l'agent est activé dans la structure événementielle et le complément d'agent et l'interprétation de procès deviennent possibles. S'il s'agit de la copule - support de prédication, l'agent n'est pas activé, et la seule interprétation possible est l'interprétation statique.

Une telle analyse est soutenue par les langues comme l'allemand, où il n'y a pas d'ambiguïté entre la copule et l'auxiliaire de passif. Les structures copulatives avec participe adjectival correspondent aux constructions qui en allemand sont formulées avec *sein*, tandis que le participe verbal se construit avec *werden*. Le participe dénote un état attribué au GN avec lequel se combine le prédicat. C'est l'auxiliaire de passif (*werden* pour l'allemand) qui permet la projection de l'Agent dans la structure événementielle et qui correspond à une interprétation dynamique.

Etant donnée la distinction entre l'auxiliaire de passif et la copule, la différence entre le participe verbal et adjectival est redondante. Cette redondance est évitée dans le cadre de mon analyse, selon laquelle le participe est une forme sous-spécifiée. Le statut "verbal" ou "adjectival" lui est attribué par le type d'auxiliaire avec lequel il se combine.

En ce qui concerne le rapport entre le participe adjectival et les adjectifs proprement-dits, on peut remarquer que les distributions de ces formes ne se superposent pas complètement. Premièrement, les adjectifs ne peuvent pas apparaître dans les structures absolues (traitées dans la section suivante):

- (51) \*Marie bête, tous l'ont méprisée  
 \*Proastă Maria, au disprețuit-o toți.  
 bête Marie, ont méprisé-la tous  
 'Marie bête, tous l'ont méprisée'

Deuxièmement, le sens résultatif est propre seulement au participe adjectival à interprétation stative et n'apparaît pas avec les adjectifs:

- (52) ușa e gata, deja vopsită  
 porte-Dét est prête, déjà peinte  
 'la porte est prête, déjà repeinte'  
 \*ușa e gata, deja roșie  
 porte-Dét est prête, déjà rouge  
 'la porte est prête, déjà rouge'

Ces propriétés permettent de distinguer les participes de statut adjectival des adjectifs proprement-dits. On peut utiliser pour le participe adjectival l'appellation de participe statif (résultatif). Le participe partage avec les adjectifs la propriété de ne pas présenter de position interne, mais seulement une position d'argument externe, dans laquelle il va lexicaliser son argument interne; le participe adjectival partage aussi avec les adjectifs le sens statif.

#### 2.4.4 Participiales absolues

Un autre type de structure dans laquelle apparaît le participe à travers les langues est représenté par les participiales absolues. Ces structures sont intéressantes pour notre discussion dans la mesure où elles représentent un fonctionnement "propositionnel" du participe. Mon but ici est de voir si l'analyse courante des participiales absolues dans les langues romanes est compatible avec mon analyse du participe, et plus précisément de savoir comment le roumain réalise ses arguments dans cette structure.

Ce qui nous intéresse par conséquent, c'est le statut des arguments et des positions syntaxiques à l'intérieur de ces participiales, étudiées notamment par Belletti (1990). Dans ce qui suit, je vais montrer que l'analyse de ces structures est compatible avec l'idée que le participe projette seulement l'argument interne. Dans les langues romanes, le participe des verbes inaccusatifs et transitifs (52a et b), à la différence des inergatifs (53)c et des passifs (53)d, peut être utilisé aussi de façon absolue, dans des structures de type Small Clause:

- (53) a Arrivata Maria, Gianni tiro un sospiro de sollievo (inaccusatif)

- arrivée Marie, Jean poussa un soupir de soulagement  
'Lorsque Marie fut arrivée, Jean poussa un soupir de soulagement'
- b Conosciuta Maria, Gianni ha subito cambiato (transitif)  
connue Marie, Jean a subitement changé  
'Après avoir connu Marie, Jean a changé subitement'
- c \*Telefonato Gianni, Maria ando all' appuntamento (inergatifs)  
téléphoné Jean, Marie alla au rendez-vous  
'Lorsque Jean eut téléphoné, Marie alla au rendez-vous'
- d \*Salutata Maria di Gianni, tutti uscirono dalla sala (passifs)  
saluée Marie par Jean, tous sortirent de la salle  
'Lorsque Jean eut salué Marie, tous sortirent de la salle'

Les participiales absolues posent un problème de syntaxe comparée des langues romanes. Les langues à sujet nul présentent aussi bien l'ordre [V GN] que l'ordre [VGN], alors que les langues à clitique sujet obligatoire présentent l'ordre [GN V]. Cet ordre rigide est dérivé par Belletti de la montée du V participe à C°, dans une analyse selon laquelle les Small Clauses participiales absolues sont équivalentes à des GComp.

Santos (1998) propose une analyse différente pour les données du portugais, catalan, italien, conformément à laquelle l'argument interne peut rester dans la position de base, à l'intérieur du GV participial:

- (54) a uma vez destruída a cidade, os invasores partiram  
une fois détruite la ville, les envahisseurs partirent  
'une fois la ville détruite, les envahisseurs s'en allèrent'
- b una vez destruída la ciudad, los invasores se fueron  
une fois la ville détruite, les envahisseurs sont partis

Pour revenir aux exemples (53), l'agrammaticalité de (53)c est due au fait que c'est l'agent qui a été projeté, ce qui n'est pas conforme à la structure du participe. Les participiales avec participe présent données sous (53)c sont grammaticales, parce que l'agent est projeté dans la syntaxe du participe présent:

- (55) Abiando telefonato Gianni...  
ayant téléphoné Jean...  
'ayant téléphoné Jean...'

Par conséquent, dans les structures participiales absolues, le participe projette l'argument interne qu'il peut réaliser également dans une position interne au GV.

Comme dans les autres langues romanes, le roumain accepte les participiales absolues, à condition de pouvoir identifier le sujet, qui peut apparaître ou bien dans la participiale ou bien dans la principale.

- (56) a ajunsă acasă, Maria s-a apucat de treabă  
arrivée chez-soi, Marie s'est mise au travail  
'une fois arrivée chez elle, Marie s'est mise au travail'
- b ajunsă Maria acasă, s-a apucat de treabă  
arrivée Marie chez-soi, s'est mise au travail  
'une fois Marie arrivée chez elle, elle s'est mise au travail'
- c \*cunoscută Maria, Ion a început să meargă la concerte  
connue Marie, Jean a commencé à aller aux concerts  
'une fois Marie connue, Jean a commencé à aller aux concerts'

L'exemple (56)c est agrammatical à cause de l'incapacité du participe d'accorder le cas accusatif. L'italien semble avoir la possibilité de le faire (voir (53)b), en raison sans doute de la possibilité de sous-entendre un auxiliaire de passé composé, propre à l'italien dans ces constructions.

On peut voir dans les exemples ci-dessus que la réalisation de l'argument interne (sujet) lexical dans la participiale semble poser problème; les exemples où le sujet de la participiale se réalise par une catégorie vide semblent meilleurs (cf. (56)b par rapport à (56)a). On peut dire que la raison de ce comportement tient au fait que le participe ne peut pas, dans cette langue, réaliser l'objet direct dans sa position de base. En effet, dans certains contextes, l'ordre avec l'objet promu rend la phrase meilleure:

- (57) O dată conferința terminată, invitații s-au risipit prin oraș  
une fois conférence-dét finie, invités-dét se-aux disséminé par ville  
'après la fin de la conférence, les invités se sont disséminés à travers la ville'

La catégorie vide qui représente le sujet du participe passé absolu du roumain correspond à l'argument interne externalisé par le participe.

Le deuxième intérêt des participiales absolues est qu'elles permettent de montrer que le participe y fonctionne sans avoir besoin de support (fonctionnel) supplémentaire. La prédication dans ces Small Clauses se réalise par combinaison entre le participe et l'argument interne promu à la fonction de sujet. Il n'est probablement pas nécessaire de postuler Accord et Aspect pour le participe lui-même comme le fait Belletti (1982). L'accord est simplement le reflet morpho-syntaxique de la prédication, tout comme dans le cas de la prédication

adjectivale (avec ellipse de copule). L'aspect n'est rien d'autre que la flexion de participe passé, qui est toujours [+perf].

Les participiales absolues représentent une structure dans laquelle le participe des verbes inaccusatifs et transitifs se construisent avec un objet externalisé en position sujet. Ceci constitue encore un cas d'externalisation obligatoire impliquée par le participe et va tout à fait dans la direction de l'argumentation proposée ici.

#### 2.4.5 Pour faire le point : types d'externalisation

Dans les sections précédentes, j'ai examiné les contextes qui comportent un participe (passé) en roumain et dans les langues romanes. Le participe dans tous ces contextes repose, comme j'ai essayé de le montrer, sur l'externalisation de l'argument interne. Il existe en fait plusieurs possibilités d'externalisation.

Selon ce qui a été proposé dans les sections précédentes, le participe donne lieu obligatoirement à une opération d'externalisation, qui peut être de plusieurs types, en fonction de la classe de verbes.

- Externalisation syntaxique (de type passif)

dans le cas des verbes transitifs : externalisation de l'objet lexical

dans le cas des verbes inergatifs : externalisation d'un objet nul

- Externalisation lexicale

dans le cas des verbes inaccusatifs: externalisation de l'argument interne

- Externalisation de type Small Clause (adjectivale), dans le cas des participes adjectivaux.

Le terme "externalisation" couvre en fait deux mécanismes: 1) suppression de l'un des arguments – l'argument externe, ce qui induit l'"externalisation" du deuxième argument: un argument interne dans la structure argumentale ne reste "interne" dans la syntaxe que s'il existe un argument externe; et 2) déplacement de l'argument unique.

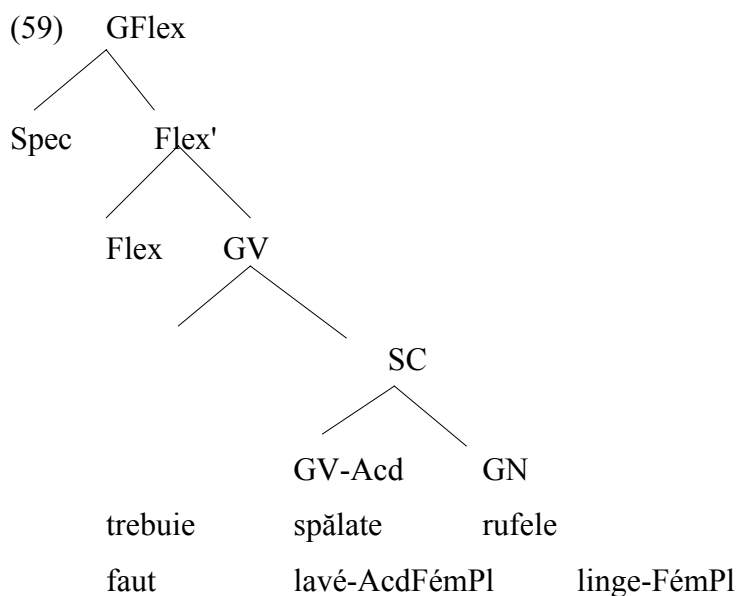
Or, l'externalisation ne suppose pas nécessairement le déplacement du GN en syntaxe, mais peut représenter uniquement la combinaison, sans déplacement, avec un argument unique du prédicat, qui est un argument interne du point de vue de la structure lexicale du prédicat.

Un appui dans le sens de cette idée serait l'analyse des tours dans lesquels le participe peut avoir un fonctionnement "absolu"; par exemple, dans les contextes où il est complément du verbe modal *a trebui* 'falloir' (cf. Avram (1999)). En effet, le comportement de ces

exemples conduit à l'idée que le verbe *a trebui* se combine avec une structure dans laquelle le participe a externalisé son argument interne. Dans les exemples (58), on constate que l'accord apparaît seulement lorsqu'il y a déplacement syntaxique de l'objet. Dans le cas des exemples (58)a et c, il y a une externalisation qui ne déclenche pas d'accord (objet nul).

- (58) a      *trebuie vorbit cu profesorul*  
               faut parlé avec professeur-Dét  
               'il faut parler avec le professeur'
- b      \**trebuie vorbită cu profesoara*  
                   faut parlé-Acd avec prof-DétFém  
                   'il faut parlé avec la prof'
- c      *trebuie văzut*  
                   faut vu  
                   'il faut voir'
- d      *trebuie spălate rufele*  
                   faut lavé-Acd linge-Acd  
                   'on doit laver le linge'

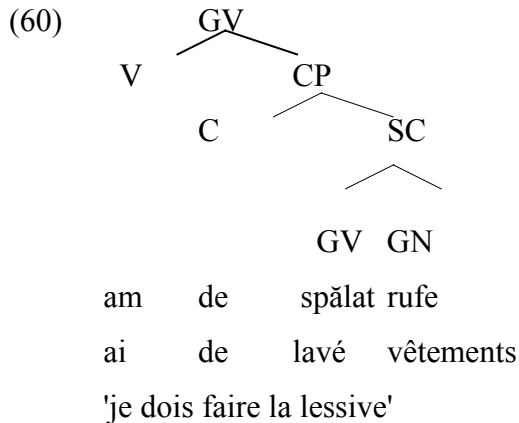
Avram (1999) considère qu'ici on a affaire à deux constructions, selon que le participe passé s'accorde ou non: selon elle, le verbe *a trebui* se combine dans le premier cas ((53)a,b) avec Asp et dans le deuxième cas ((58)d) avec Accord. Je vais adopter son idée conformément à laquelle ces structures doivent être analysées comme des Small Clauses participiales. Cependant, je ne vais pas adopter l'idée de la projection d'un C° vide dans les situations où il n'y a pas d'élément introducteur visible. Je proposerai donc la représentation (59), qui ne pose pas de niveau C°:



'il faut laver le linge'

Ce que je propose, c'est que l'argument interne du participe 'vorbit', qui est réalisé par une catégorie vide, se réalise dans une position externe à celui-ci. La présence de l'accord est un argument pour dire que dans cette structure on a une SC, qui repose sur une externalisation avec mouvement.

En revanche, le participe complément de *a avea* 'avoir' a besoin d'un niveau C° projeté, comme dans (60)<sup>25</sup>:



Dans cet exemple, *a avea* (différent de l'auxiliaire de passé composé) sélectionne une SC légitimée par un élément fonctionnel, *de*, dont le statut sera examiné aux Chapitres 4 et 5. En tant que complément de l'auxiliaire, le participe a besoin d'être légitimé soit par Accord, soit par une catégorie fonctionnelle (à laquelle on peut par exemple attribuer le statut de 'petit v'). On peut noter que la présence de l'Accord est également nécessaire dans les participiales absolues (voir 2.4.4). Et là encore, la présence de l'Accord est corrélée avec l'absence de *de*. La présence de cet élément fonctionnel réalisé par *de*, combinée avec les propriétés de *a avea* (qui peut assigner le Cas Accusatif), permet à l'argument interne de rester dans la position de base.

Pour reprendre l'idée de l'externalisation comme opération caractéristique du participe, je dirai que tout participe a un argument, qu'il ne peut pas réaliser à l'intérieur de sa projection syntaxique, et dans ce sens cet argument est externalisé: ou bien lexicalement, ou bien syntaxiquement.

<sup>25</sup> Je reprendrai cette discussion au Chapitre 5.



## 2.5 *Légitimation de l'objet : assignation du cas*

Une conséquence de l'hypothèse faite dans le présent travail sur le participe roumain est que le participe neutralise l'opposition actif / passif. Comme la projection des arguments est étroitement liée à l'assignation du cas, cette neutralisation soulève des questions quant aux propriétés d'assignation du cas. Dans la littérature sur le passif, la question centrale est celle de l'"absorption" du cas Accusatif dans le passif (Burzio (1989)). Dans ce qui suit, je montrerai que le participe n'a pas la capacité d'assigner le cas Accusatif, mais que cette capacité peut être rétablie en raison des structures syntaxiques dans lesquelles il est inséré.

Depuis la "généralisation de Burzio", on admet que la possibilité d'assigner le cas accusatif par les verbes va de pair avec la projection de l'argument externe. L'impossibilité d'assigner le cas accusatif entraîne la non-projection de l'argument externe.

Dans les configurations de parfait, la possibilité d'assignation du cas accusatif est rétablie par l'insertion de l'auxiliaire. La question se pose de savoir si l'auxiliaire est directement responsable de la propriété d'assignation du cas, ou si son insertion restaure simplement la capacité du participe (du verbe lexical) d'assigner le cas, et alors il faudrait admettre que le participe passé ne perd pas complètement la possibilité d'assigner le cas. L'usage verbal du participe dans les langues comme le roumain (ainsi que le latin, le slavon) montre que la propriété d'assignation de l'Accusatif n'est pas corrélée à l'affixation participiale.

### 2.5.1 *Constructions à double objet et restrictions sur l'externalisation*

Anagnostopoulou (2000) fournit une piste importante en ce qui concerne la condition sur l'externalisation du thème, à partir des verbes à double objet. En suivant Marantz (1993), elle analyse les prédicats avec deux arguments internes qui forment des passifs adjectivaux par composition en externalisant syntaxiquement l'argument le plus haut dans le "VP shell":

(61) hand-made cookies, spoon-fed children

Les verbes à double objet ne permettent pas ce type de passif adjectival ; le But ne peut pas être externalisé :

(62) \*children-baked cookies, \*cookie-baked children

\*boss-given flowers, \*flower-given boss

La question qui se pose est de savoir comment est repéré l'argument externalisable.

Anagnostopoulou adopte une solution proposée par Marantz (1993), selon laquelle l'objet indirect est introduit par une "tête zéro applicative", un "v léger". Selon Pesetsky (1995), les mots zéro-dérivés (i.e., dérives par affixation d'un morphème invisible, "zéro") ne permettent pas l'affixation de morphèmes dérivationnels supplémentaires.

La conclusion de Anagnostopoulou est que si l'impossibilité des processus dérivationnels supplémentaires est un diagnostic pour les morphèmes zéro, l'impossibilité de former des passifs adjectivaux avec externalisation du but (cible) montre que cet argument est introduit par un un morphème zéro Vappl.

Il y a une classe de verbes à double objet qui forment des passifs adjectivaux par l'externalisation du deuxième argument (but):

- (64) a     teach  
          untaught skills  
          untaught children
- b     serve  
          sloppily served food  
          unserved customers
- c     pay  
          unpaid money  
          a badly paid agent
- d     feed  
          \*unfed cereal  
          unfed baby

Selon Anagnostopoulou (2000), dans le cas de ces passifs adjectivaux le but n'est pas introduit par une tête zéro vAppl. Il s'agit donc de constructions à double objet sans verbe léger.

Il y aurait en conclusion deux types de constructions à double objet : (i) celles avec vAppl (*give, sell, rent*) qui ne forment pas de passifs adjectivaux par l'externalisation du but, avec deux têtes impliquées dans la vérification du cas, et (ii) celles sans vAppl, qui permettent l'externalisation.

Cependant, il est possible de ne pas adopter une telle solution, qui implique des têtes et des catégories vides supplémentaires, qui semblent difficile à justifier. A cette fin, je propose une condition sur la promotion liée au cas de l'élément à externaliser.

Le roumain permet de voir que, dans le cas des constructions à double accusatif, c'est le complément qui porte l'accusatif structural qui est externalisé, et non pas celui à accusatif

inhérent. Le nom *Ion* est précédé par la préposition *pe*, marquant en roumain l'accusatif structurel.

- (65) a l-am învățat carte pe Ion  
l-ai învățat carte pe Jean  
'j'ai appris à lire à Jean'
- b Ion a fost învățat carte  
Jean a fost învățat carte  
'on a appris à Jean à lire'
- c \*cartea e învățată pe Ion/\*lui Ion  
livre-Dét est enseigné à Jean/Dat-Jean  
'la lecture est enseignée à Jean'
- d cartea e învățată pe de rost  
livre-Dét est appris par coeur  
'le livre est appris par coeur'

En fait, les structures à "accusatif double" en roumain ne sont possibles qu'avec des verbes qui ont des objets internes. Ces objets internes ne portent pas le "vrai" cas accusatif ; c'est le prédicat complexe *a învăța carte* 'enseigner-livre = instruire' qui assigne le cas à l'objet *Ion*. La restriction sur l'externalisation ne peut pas être formulée en termes de th-rôle, mais en termes de cas.

Si l'on formule la condition sur l'externalisation en termes de cas on capte aussi bien le comportement des verbes à double accusatif que celui des verbes à trois arguments (dont l'un indirect).

D'autre part, on n'a pas besoin de poser une tête *Vappl* pour rendre compte des restrictions sur l'externalisation dans le cas des verbes à double objet. Corrélativement, il n'y a pas d'argument en faveur de l'hypothèse que la dérivation zéro bloque l'externalisation. Ce qui détermine le choix de l'argument externalisé c'est le cas, non pas la structure argumentale.

## 2.5.2 Structure fonctionnelle

Les catégories fonctionnelles généralement admises pour le verbe sont le Temps, l'Aspect et *v* (Borer (1993), Chomsky (1995)). Le Temps est présent dans le cas des verbes fléchis, qui constituent le noyau des propositions finies; il correspond à des marques morphologiques et à un contenu interprétatif. La catégorie de l'Aspect est liée aux propriétés

sémantiques de l'événement exprimé par le verbe (qui peut être complet, incomplet, en cours de se dérouler, etc). Cette catégorie n'est pas toujours reflétée par la morphologie, et le problème de savoir si on doit ou non la projeter est plus complexe.

Depuis Chomsky (1995), on admet une catégorie fonctionnelle notée 'petit v', dont dépendent la légitimation des arguments externes et à l'agentivité. Tout verbe transitif présente deux têtes distinctes v et V, la deuxième étant responsable de la légitimation de l'argument interne. La projection de v est plus ou moins équivalente aux catégories Voice 'Voix' de Kratzer (1996), Asp de Borer (1993).

En fonction des discussions menées dans ces deux premiers chapitres sur les propriétés du participe, je vais essayer de voir dans ce qui suit quelles sont les catégories fonctionnelles que l'on pourrait supposer comme caractérisant le participe. Comme on l'a vu, le participe, forme sous-spécifiée, reçoit sa spécification dans le contexte syntaxique. En combinaison avec la catégorie Dét il acquiert le trait [+N],

L'approche que je voudrais proposer ici suppose que les bases verbales, dont le participe, comportent de l'information aspectuelle. En latin, le système verbal comportait des racines distinctes en fonction de traits aspectuels; certains verbes (considérés parmi les plus anciens, par exemple les verbes irréguliers comme *fero* en latin) présentaient des phénomènes de supplétion pour les différents radicaux<sup>26</sup>. Une situation analogue se présente pour les langues romanes, si l'on analyse la différence entre infinitif et participe passé (plus précisément entre ce que la grammaire classique appelait les thèmes de *infectum* et *perfectum*) en termes aspectuels, de types d'événement. Je vais adopter l'idée que le système verbal des langues romanes garde l'opposition *infectum* / *perfectum*, qui se traduit dans la distinction entre des racines verbales marquées avec des traits aspectuels distincts, [+perf] et [-perf]. Ceci revient à dire que le morphème de participe passé *-é, -at* (en roumain) instancie les traits de l'aspect (lexical) perfectif. Au chapitre 3, nous verrons le rôle de l'aspect dans l'explication des différences entre les nominalisations qui dérivent des deux types de racines en roumain.

Le participe a été analysé de façon générale, par exemple dans Belletti (1992), Egerland (1996) comme comportant AgroP (remplacé par v dans les travaux ultérieurs) et AspP (GAsp). Avram (1999), suivant ces analyses, considère que le participe en roumain – comme dans les autres langues romanes et en anglais – porte des traits d'Asp [+perfectif] et se place sous un noeud Asp. L'auxiliaire, qui dans les configurations de parfait se trouve dans T, et le participe vérifient des traits temporels et aspectuels différents dans une tête complexe

---

<sup>26</sup> Mais dans d'autres langues aussi, par exemple le grec moderne.

T/Asp et jouent des rôles différents dans la proposition; ce sont les deux noeuds d'une même chaîne temporelle. Cette analyse syntaxique correspond à l'analyse sémantique qui attribue à l'auxiliaire et au participe le rôle de pivots des deux séquences événementielles de l'événement dénoté par le verbe. Selon cette analyse, le noeud Asp est pertinent pour la formation des chaînes temporelles et pour l'interprétation temporelle-aspectuelle des propositions. Le verbe lexical est responsable pour l'interprétation aspectuelle. L'auxiliaire et le verbe lexical, en l'occurrence le participe, partagent la chaîne T.

La structure fonctionnelle des formes verbales non-finies est différente de la structure des formes verbales finies. L'infinitif, par exemple, comporte des traits de Temps non-fini. Ceci se reflète dans la construction des domaines propositionnels: une infinitive peut avoir un sujet lexical dans certaines langues, ou un sujet nul de type PRO; ce sont les traits de Temps qui légitiment le sujet. En ce qui concerne le participe, je vais adopter la position courante selon laquelle celui-ci est une forme dépourvue de traits de temps<sup>27</sup>.

On sait que l'information aspectuelle peut être encodée syntaxiquement ou lexicalement. Par exemple, on sait que la télicité peut dépendre de la présence d'un argument interne, donc de la structure de la proposition et non pas de l'information grammaticale fournie par les propriétés lexicales du verbe lui-même. En ce qui concerne l'aspect, il y a lieu de distinguer ce qui tient de l'aspectualité et ce qui tient de l'aspect grammatical (v. en ce sens Smith (1991), Verkuyl (1993), Schoorlemmer (1995)). Nous avons peu d'arguments pour trancher sur la question de la présence d'un noeud syntaxique Aspect dans le participe (qui représente en lui-même un aspect lexical, en étant [+perfectif])<sup>28</sup>. Mais la valeur aspectuelle de perfectif, à mon sens rattachée lexicalement à la racine de participe, peut être changée par l'environnement syntaxique.

D'après l'analyse proposé dans ce travail, le participe a une structure réduite, (il ne projette pas de Spec, et par conséquent est dépourvu de position sujet<sup>29</sup>). Le niveau immédiatement supérieur à cette structure est celui qui ajoute les noeuds nécessaires au fonctionnement syntaxique. J'ai proposé, en début de ce chapitre, des représentations qui correspondent à la dérivation du participe verbal et nominal respectivement: pour fonctionner comme un GV, le participe se combine avec un auxiliaire; pour former un GN, il se combine avec un Dét. Le participe peut aussi fonctionner comme adjectif (le participe ayant, comme je l'ai montré dans les sections précédentes, des propriétés syntaxiques similaires à celles de

---

<sup>27</sup>Le gérondif anglais a aussi cette propriété: il est censé ne pas présenter des traits de Temps, mais seulement des traits d'Aspect. Les noms de procès présentent les deux séries de traits, à partir de Asp pour les traits verbaux.

<sup>28</sup> C'est sur la base de différences aspectuelles que l'on distingue plusieurs racines verbales.

l'adjectif, notamment celle d'externaliser un argument) s'il est inséré dans une position adjectivale (dans une position prédicative, à l'intérieur d'un GN ou dans une construction de type "Small Clause", avec une copule).

Sans ajout d'éléments syntaxiques, la seule possibilité est le fonctionnement de type Small Clause:



On observe dans ce cas la présence des marques d'accord (voir les participes absolus); ce sont ces marques qui permettent la légitimation syntaxique du participe dans ce cas.

On peut alors conclure que le participe est une forme sous-spécifiée qui peut acquérir des statuts syntaxiques différents en fonction du contexte syntaxique, et non par une spécification fonctionnelle inhérente, qui conduirait à l'analyse par homonymie: il y aurait un participe verbal, un autre adjectival, enfin un "supin" dans d'autres contextes.

Dans la littérature actuelle, l'idée que l'argument [Agent] est introduit dans la structure par v (light verb: Hale and Keyser (1993), Kratzer (1996)) semble avoir gagné un certain crédit. L'argument externe apparaît avec ce que Kratzer appelle la tête Voice. Ceci va dans le sens de Hale & Keyser (1993): l'introduction du rôle thématique qui correspond à l'argument externe est faite par un morphème distinct, dans les langues qui ont un marquage morphologique à cet effet; cet argument n'est pas un argument du prédicat de base.

Les différentes formulations de cette idée s'accordent sur le fait que la tête v permet la projection syntaxique de l'agent. Si cela est vrai, la projection de v est possible pour le participe seulement dans les structures où il devient complément d'un verbe qui permet l'assignation de l'Accusatif et la projection de l'argument externe. "Petit v" n'est donc pas projeté par le participe, mais dépendrait de son contexte syntaxique, plus précisément du type de verbe principal (*avoir* ou *être*).

---

<sup>29</sup> Le participe peut avoir un sujet, mais à la manière des adjectifs ou de type Small Clause.

## 2.6 Bref retour à la diachronie

Si l'hypothèse de l'identité supin-participe est correcte, on peut se demander si elle peut s'appliquer au latin. Le "supin" latin était présenté par les grammaires classiques comme un nom verbal (avec flexion nominale, casuelle); le participe latin était un adjectif verbal. L'idée d'avoir des formes différentes est basée sur le fait qu'il y avait des flexions (nominales) différentes: celle de l'adjectif grâce à l'accord avec le N centre, celle de nom due aux positions marquées pour le cas. Comme en roumain il n'y a plus ces flexions (-*tus* vs. -*tum/-tu*), cette distinction ne se fait plus au niveau morphologique, mais il y a toujours la possibilité d'utiliser les participes comme adjectifs ou comme verbes. Il est tout à fait concevable de proposer au niveau lexical le même traitement pour le latin: thème de parfait réalisé par exemple comme *lectus* dans le contexte adjectival et comme *lectum* dans le contexte nominal.

Comme nous l'avons vu, il n'est pas clair que le "supin" roumain dérive du "supin" latin (qui n'était qu'un nom verbal construit sur le thème de parfait), une possibilité alternative serait que le "supin" est une création du roumain, à partir du participe. La question du développement diachronique se poserait alors sous une autre forme: comment le "supin" est-il apparu du participe?

Je supposerai que le "supin" n'est pas apparu du participe, il est apparu par le fait que le roumain a hérité des participes nominalisés du latin et a ensuite développé ce procédé pour le processus de nominalisation. Les contextes où le participe est utilisé comme proposition (réduite) représentent une spécificité du roumain; il doit être situé dans le cadre plus général de la complémentation non finie, ce que je me propose de faire dans les chapitres 5 à 7.

Outre le fait qu'elle semble plus adéquate pour le roumain, la théorie que je propose pour le participe roumain semble permettre de mieux comprendre le fonctionnement des formes participiales du latin. Ainsi, comme je l'ai déjà suggéré, on peut traiter le participe latin comme comportant un radical ou "base"; on aurait un invariant Participe, sous-déterminé, qui se combine avec la catégorie fonctionnelle *a* et la catégorie d'Accord et donne le participe - adjectif verbal, ou bien avec la catégorie fonctionnelle *n* et les désinences -*tus*, -*tum* et donne un nom d'action (peut-être une catégorie mixte); en combinaison avec *v*, dans le contexte des auxiliaires *habeo* ou *esse*, le participe verbal donne lieu au parfait ou au passif analytique dans les langues romanes.

## 2. 7 Conclusion

Ce chapitre s'est proposé d'implémenter au niveau morpho-lexical l'hypothèse du participe comme base verbale sous-déterminée catégoriellement, hypothèse formulée au Chapitre 1, sous (18)-(20).

Faire l'hypothèse que le participe est identique dans toutes les constructions dans lesquelles il apparaît a une conséquence sur la conception de la structure argumentale des verbes. En effet, la question se pose de savoir comment sont projetés les arguments verbaux dans le cas du participe, de sorte qu'il puisse entrer tout aussi dans des structures actives que dans des structures passives. Nous avons vu que le participe a une structure argumentale réduite, dans le sens qu'un seul argument – l'argument interne – est projeté.

Ce qu'on appelle habituellement participe actif correspond au participe qui apparaît dans les formes de parfait (passé composé, perfect compus), précédé de l'auxiliaire *avoir* (en roumain) ou, dans les langues qui présentent l'alternance *avoir/être*, par l'auxiliaire *être* pour une classe sémantique des verbes (de mouvement, inaccusatifs, etc). L'interprétation active est le résultat du fait que l'agent est actif sémantiquement et du fait qu'il y a une position syntaxique sujet remplie par un GN qui reçoit le th-rôle Agent. Or, dans ces structures ce n'est pas le participe, mais l'auxiliaire qui rend possible la réalisation syntaxique de l'argument externe. Dans l'interprétation du participe, l'agent est présent implicitement, mais sans qu'une position syntaxique lui soit attribuée. Ceci est compatible avec l'idée que dans le passif l'agent est présent sémantiquement (rendant possible l'apparition de l'adjectif ou le contrôle).

Le participe n'est donc pas seulement réduit du point de vue de ses valences thématiques, mais il est également "tronqué" du point de vue des positions syntaxiques projetées. Le sujet apparaît si la configuration syntaxique peut l'abriter, c'est-à-dire par l'ajout de structure : l'auxiliaire dans les structures de parfait, la copule dans les structures de passif, ou le Dét dans les nominalisations (auquel cas le sujet sera un Génitif).

J'ai montré que la propriété de base du participe est d'impliquer une opération d'externalisation à l'un des niveaux de la représentation: lexical pour les inaccusatifs, syntaxique pour les inergatifs et les transitifs. Ce système permet également de rendre compte de la différence entre participe adjectival et participe verbal, et il est compatible avec l'analyse proposée par Dobrovie-Sorin (1994) pour la passivation des inergatifs.





### 3 Structure argumentale des Noms d'événement en roumain et dans les langues romanes

#### 3.1. Introduction

Dans le présent chapitre, je vais examiner le "supin" nominal, qui pose des problèmes intéressants, tant du point de vue empirique que théorique, par rapport à d'autres nominalisations des langues romanes.

Le problème de la relation entre les noms déverbaux – ou nominalisations – et les verbes correspondants a depuis longtemps préoccupé la théorie linguistique, et surtout la tradition générative, depuis Lees (1960), en passant par *Remarks on Nominalizations* de Chomsky (1970) et les études des années quatre-vingt (Anderson (1988), Kayne (1984), Milner (1982), e.a.) et jusqu'à des études dans le cadre de la Morphologie Distribuée (Marantz (1990)) ou dans le Programme Minimaliste (Alexiadou (1999), Coene (1999)).

La nominalisation pose des problèmes liés à la structure argumentale, à la question de savoir comment et dans quelle composante de la grammaire sont dérivés les noms d'action et quelle est précisément leur relation au verbe de départ. Chomsky (1970) a représenté un pas très important dans le questionnement portant sur la structure du GN et le statut des dérivés nominaux. C'est à partir de cet article que se pose la question de savoir si les nominalisations sont le fait de la syntaxe (dérivation par l'appareil des transformations) ou bien le résultat d'opérations lexicales. Chomsky (1970) pose que les noms dérivés (*John's refusal of the offer*) ne sont pas dérivés par des transformations (dans la syntaxe), mais dans le lexique, à la différence du gérondif nominal (*John's refusing the offer*), et probablement des formes "mixtes" (*John's refusing of the offer*). L'analyse de Chomsky vise à confiner les idiosyncrasies dans le lexique, en donnant une analyse transformationnelle, i.e. syntaxique, aux nominalisations qui entretiennent des rapports transparents, prévisibles avec leur base. Voici sa conclusion: "On the basis of the evidence surveyed here, it seems that the transformationalist hypothesis is correct for the gerundive nominals and the lexicalist hypothesis for the derived nominals and perhaps, though much less clearly so, for the mixed forms." Deux voies se dessinent ainsi dans l'étude des nominalisations: transformationaliste et

lexicaliste.

Dans la première partie de ce chapitre je vais présenter différents points de vue sur les nominalisations à travers la littérature. Ensuite, je présenterai l'analyse des dérivés nominaux déverbaux de Grimshaw (1990), dont le point central est l'opposition résultatif / événementiel. Une attention particulière sera accordée aux noms qui présentent l'ambiguïté entre les deux lectures. Je me pencherai tout spécialement sur le cas du roumain, qui présente un système riche de dérivés déverbaux, et les dérivés du "supin" et de l'infinitif qui posent un problème particulier à la théorie des nominalisations. Je vais notamment commenter la solution apportée par Cornilescu (1999) à un contraste entre la nominalisation de l'infinitif et la nominalisation du supin, et je proposerai une explication alternative pour ce contraste.

### *3.2. Nominalisations dans la théorie grammaticale*

Dans les premiers modèles génératifs, les constructions nominalisées étaient analysées comme résultant d'une transformation. (voir, par exemple l'analyse structures nominalisées du roumain de Pană Dindelegan (1976)). La première étape du processus de nominalisation comporte l'attachement d'un morphème de nominalisation qui change la classe lexicale de la base<sup>1</sup>. Les nominalisations gardent certaines caractéristiques des verbes sous-jacents, en particulier des propriétés de sélection. La structure interne du groupe est modifiée; le traitement des compléments est changé; parfois les compléments verbaux et nominaux sont présents en même temps. Les compléments de type verbal retenus par les nominalisations sont:

- le GPrép argumental

- (1) a       insistența pe amănunte  
          insistence-Dét sur détails  
          'l'insistence sur les détails'
- b       opțiunea pentru ceva  
          option-Dét pour quelque chose  
          'l'option pour quelque chose'

- le GPrép circonstanciel

- (2)       transportul de la Cluj la Bucuresti  
          transport-le de à Cluj à Bucarest

'le transport de Cluj à Bucarest'

- l'adverbe ou le GAdv

- (3) a șederea aici  
rester-Dét ici  
'le séjour ici'
- b mersul acasă  
marché-Dét chez-soi  
'la marche vers la maison / le fait d'aller à la maison'

- le Datif:

- (4) a conferirea de titluri muncitorilor  
attribuer-Dét de titres ouvriers-Gén  
'l'attribution de prix aux ouvriers'
- b predarea limbii române străinilor  
enseigner-Dét langue-Gén roumaine étrangers-Dat  
'l'enseignement du roumain aux étrangers'

- l'attribut:

- (5) numirea lui ca profesor  
nommer-Dét lui-Gén comme professeur  
'sa nomination en tant que professeur'

- les compléments phrastiques:

- (6) a dorința să plece  
désir-Dét que parte  
'le désir qu'il parte'
- b întrebarea dacă să plece  
question-Dét si que parte  
'la question s'il doit partir'

Le nom opère des modifications par rapport à la base verbale. Le changement le plus frappant concerne les propositions d'assignation du cas. Plus précisément, le sujet, à qui le verbe assigne le cas nominatif, reçoit le génitif à l'intérieur de la projection nominale; la même chose pour l'objet qui reçoit le génitif à la place de l'accusatif.

D'autres modifications enregistrées dans l'opération de nominalisation sont la suppression du réfléchi; par exemple dans *temerea lui* 'sa crainte, le fait qu'il a peur', *jeluirea*

---

<sup>1</sup> Pour le roumain, ces suffixes sont: *-re, -t; -ție, -iune, -eală; -aj, -tor, -ø, -ță*. Cf. Pană Dindelegan (1976).

*lui* ‘sa lamentation, le fait qu’il se lamente’<sup>2</sup>. Les déterminants à caractère obligatoire deviennent facultatifs<sup>3</sup>. Ces “modifications” sont propres à la position syntaxique – spécifiquement nominale – dans laquelle est insérée la racine nominalisée. Dans la conception actuelle de la grammaire, la nominalisation n’est plus considérée comme une opération syntaxique; autrement dit, la perspective dérivationnelle sur les nominalisations a cédé la place à une approche lexicaliste. L’approche transformationaliste – syntaxique – et l’approche lexicaliste se sont succédé dans la théorie grammaticale. Dans ce qui suit, je rappellerai brièvement quelques points de repère dans la littérature sur les nominalisations.

Abney (1987) a proposé l’analyse des GNs comme des projections maximales des Déterminants, partant de certaines similarités entre la structure de la phrase et la structure du GN. Grimshaw (1990) a établi une distinction cruciale entre les dérivés nominaux à partir de verbes – celle entre les noms résultatifs et les noms événementiels – qui permet de mieux comprendre les propriétés partagées par les verbes et certains noms et des ambiguïtés remarquées dans le comportement des noms.

Valois (1991) propose que les noms projettent syntaxiquement un affixe nominalisateur, qui se réalisera par zéro dans le cas des noms non dérivés et dans le cas des noms résultatifs et par des affixes comme -ing dans le cas des nominalisations. Il considère que les propriétés des noms résultatifs et des noms événementiels s’expliquent par le fait que les derniers sont formés par l’affixation syntaxique, tandis que les premiers sont formés par affixation lexicale..

Coene (1999) et Alexiadou (1999) proposent d’expliquer les propriétés des noms d’événement par le fait que ceux-ci projettent l’Aspect comme catégorie fonctionnelle, de la même façon que les verbes correspondants. Cette analyse est communément admise dans le Programme Minimaliste.

Pour ce qui est des derniers développements en grammaire générative, on adopte actuellement, dans le Programme Minimaliste, une vue lexicaliste "faible", conformément à laquelle les entrées lexicales ont des traits flexionnels inhérents. Ces traits – qui sont ceux de Cas, Accord, Temps par exemple – doivent être vérifiés avec ceux des têtes fonctionnelles correspondantes. Les traits phi d’une racine devront être vérifiés contre l’Affixe nominalisateur vers lequel monte la racine.

Une autre perspective actuelle sur la dérivation des nominalisations est celle du cadre

---

<sup>2</sup> Les verbes *a se teme* 'craindre', *a se jelui* ‘se lamenter’ sont des réflexifs intrinsèques en roumain.

<sup>3</sup> Comme l’a montré Grimshaw (1990), ceci est inexact; il y a des nominalisations qui gardent le caractère obligatoire des compléments – i.e. la structure argumentale.

théorique de la Morphologie Distribuée de Hale & Marantz (1993). Dans ce cadre théorique, les nominalisations ne sont pas dérivées dans le lexique, mais syntaxiquement, avec les propriétés suivantes (cf. Marantz (1999)):

- (6) - A l'intérieur d'une nominalisation on n'a pas normalement de "petit v"<sup>4</sup>
- Si une nominalisation contient "petit v", c'est un gérondif (il s'agit des noms verbaux, comme le gérondif anglais)
  - Si une nominalisation contient un "petit v", cette nominalisation provient d'un verbe; autrement, la nominalisation provient d'une racine.

Cette hypothèse vise à expliquer des différences comme celle qui existe entre les racines GROW 'grandir' et DESTROY 'détruire'; la nominalisation correspondant à DESTROY peut inclure l'agent, mais non pas celle qui correspond à GROW transitif: on peut avoir *the destruction of the city by the enemy* 'la destruction de la ville par l'ennemi', mais non pas *\*the growth of tomatoes by John* 'la croissance de tomates par J'. Marantz explique l'impossibilité de l'insertion du complément qui exprime l'agent (*by John*) par le fait que la catégorie 'petit v' n'est pas projetée dans la nominalisation provenant d'une racine, à la différence d'autres types de nominalisations provenant de verbes.

Dans ce cadre théorique, tout comme dans le cadre du Programme Minimaliste, on peut donner une description plus adéquate de l'opération de "conversion" ou de "distorsion" catégorielle (selon la terminologie de Milner (1989)). Marantz propose que les racines sont sous-déterminées du point de vue catégoriel dans le lexique (ou dans la numération) et sont identifiées par des noeuds fonctionnels (syntaxiques) sous lesquels elles sont insérées. Dans l'analyse proposée ici, le Participe est ce dans ce sens une forme de base sous-déterminée<sup>5</sup>.

Une théorie qui se propose de rendre compte de la transmission de la grille thématique des verbes aux noms correspondants doit partir de l'étude des structures argumentales des verbes de base. Un rôle important est joué par les théories qui attribuent une place substantielle aux affixes (surtout Roeper (1987)). Chez Roeper, les affixes se partagent en deux classes, selon qu'ils permettent ou non la "percolation" ou transmission des grilles thématiques des verbes de départ. Les affixes comme *-ing* ou *-able* pour l'anglais sont des affixes qui permettent cette transmission.

Les affixes portent des spécifications thématiques et peuvent déterminer un

---

<sup>4</sup> "Petit v" est une catégorie fonctionnelle qui couvre des propriétés verbales comme la transitivité et l'attribution du cas Accusatif. (cf Chomsky (1995)).

<sup>5</sup> Cf. chapitre 2 pour la discussion terminologique.

changement sur la structure argumentale, comme chez Di Sciullo et Williams (1987): ils peuvent externaliser ou internaliser des arguments. Il s'agit de la façon dont les grilles thématiques sont héritées.

Depuis Perlmutter (1978), Perlmutter et Postal (1984), Burzio (1986) la classification des verbes intransitifs en verbes ergatifs ou inaccusatifs et verbes inergatifs a fait l'objet de nombreux travaux en linguistique. **Les inergatifs** ont un argument unique interprété comme un Agent. **Les inaccusatifs** ou ergatifs (comme *exister*, *arriver*, *tomber*) réalisent leur seul argument non pas comme un Agent, mais comme un Thème – ou argument interne. Di Sciullo et Williams (1987), Roeper (1987)) ont montré qu'il y a des restrictions sémantiques sur les dérivés avec le suffixe *-er*, *-eur* et leurs correspondants:

- (7) a. he is a teacher / worker / player  
il est un professeur / travailleur / joueur
- b. \*he is an arriver / \*leaver / \*appearer  
il est un arriveur / parteur / appareur

On peut expliquer ces différences si l'on admet que les règles d'affixation tiennent compte du statut des arguments en tant qu'arguments *internes* ou *externes*. Etant donné que certains suffixes changent la structure argumentale, on peut se demander à quel niveau de la grammaire ce changement s'opère.

Levin et Rappaport (1995) proposent que les affixes agissent au niveau de la structure lexicale conceptuelle des bases. Par exemple, certains affixes lient le th-rôle externe qui ne peut plus faire surface dans la structure argumentale du nom dérivé: l'argument restant sera l'argument interne – comme on le verra ci-dessous dans le cas des nominalisations événementielles transitives.

De la façon dont les affixes agissent sur la base dépend l'interprétation événementielle ou résultative dans le cas des nominalisations déverbiales. Ainsi, les dérivés en *-ing* ne sont pas ambigus et n'admettent que la lecture événementielle. Un exemple similaire est fourni par les dérivés nominaux formés sur le "supin" du roumain (selon la conjugaison, les affixes correspondants sont *-at*, *-it*, *-ut*, *-s*), qui ont également une lecture non-ambiguë, comme on le verra ci-dessous dans la section 3; on verra également que les dérivés en *-ing* de l'anglais et les nominalisations du "supin" présentent des propriétés syntaxiques similaires.

D'autre part, il y a parfois des contraintes concernant le type de base sélectionnée par les suffixes de nominalisation. Certains suffixes admettent des bases transitives ou intransitives; certains n'admettent que des bases inergatives (ce sera le cas pour les nominalisations du "supin"), d'autres suffixes comme *-ation* peuvent se fixer sur des bases

inaccusatives. Giorgi & Longobardi (1987), dans la ligne de Kayne (1984), remarquent le parallélisme entre les verbes ergatifs et les nominalisations correspondantes, qui assignent leurs th-rôles sous N', comme des th-rôles internes: les nominalisations sont inaccusatives dans la même mesure que leurs correspondants verbaux. Ceci est visible par le comportement des adjectifs dits "référentiels" (le test est de Kayne (1984)):

- (8) a. l'entrata del governo nel parlamento  
l'entrée du gouvernement dans le parlement
- b. \*l'entrata governativa nel parlamento  
l'entrée gouvernementale dans le parlement
- c. l'apparizione dei tedeschi  
l'apparition des allemands
- d. \*l'apparizione tedesca  
l'apparition allemande

Comme le montrent les gloses françaises, ce comportement n'est pas spécifique aux dérivés de l'italien.

Au centre de toute cette problématique se trouve la question de la relation entre la nominalisation et le verbe de départ. Ce problème est plus clairement posé par le travail de Grimshaw (1990) qui définit la nominalisation comme une opération sur la structure argumentale du verbe de départ. Dans ce qui suit, je présente son analyse et ses implications; après quoi je vais me pencher sur les contre-exemples.

### 3.3 Sur la structure argumentale des noms d'événement: Grimshaw (1990)

La projection d'une structure argumentale, une propriété considérée comme typiquement verbale, se manifeste par l'obligation de se faire accompagner par des arguments réalisés syntaxiquement.

La *structure argumentale* est un ensemble d'arguments qui sont spécifiés dans l'entrée lexicale de chaque prédicat. Selon certains chercheurs, elle est constituée par des rôles thématiques (étiquettes), selon d'autres par des variables d'arguments. Selon la dernière option théorique, le comportement syntaxique n'est pas sensible au type d'information sémantique apporté par les étiquettes thématiques (v. par exemple les travaux de Borer).

Grimshaw (1990) conçoit la structure argumentale comme une représentation structurée des relations de prééminence entre les rôles thématiques sont données par une



hiérarchie des rôles thématiques. Grimshaw propose que deux dimensions à l'intérieur de la structure argumentale déterminent le comportement syntaxique du verbe – ou du nom – en question: une dimension *thématique* et une dimension *aspectuelle*. Entre les arguments s'établissent des relations de proéminence: lorsqu'un argument sera proéminent selon les deux dimensions, il sera réalisé comme argument externe. D'après cette conception, la structure argumentale est organisée en vertu de la représentation sémantique du verbe correspondant (ses propriétés aspectuelles et thématiques) qui déterminent également le statut syntaxique des arguments.

De nombreux travaux supposent que les noms en général prennent des arguments optionnels (Anderson (1988), Higginbotham (1983), Dowty (1989)), ce qui revient à dire que les noms n'ont pas de structure argumentale<sup>6</sup>. Cette conclusion est basée sur le fait que les compléments sous-catégorisés par les verbes correspondants ne sont pas obligatoires pour les nominalisations:

- (9) a. \*the doctor examined / the doctor's examination  
le docteur a examiné / l'examen du docteur
- b. \*they attempted / their attempt  
ils ont tenté / leur tentative

Grimshaw montre que les nominalisations qui dénotent des événements (complexes), par exemple le gérondif anglais, projettent obligatoirement leur structure argumentale.

Cette généralisation s'appuie sur une distinction essentielle faite par Grimshaw, à savoir celle entre **noms résultatifs** et **noms événementiels**. À la différence des nominalisations (c'est-à-dire des noms formés à partir d'une base verbale), les dérivés formés sur une racine sont ambigus entre une lecture événementielle, avec projection de la structure argumentale, et une lecture résultative, dans laquelle ils ne projettent pas de structure argumentale. Les compléments des noms résultatifs auront un comportement de modifieurs. Il avait été déjà remarqué par Anderson (1983) que, avec les noms "abstrait", le Génitif prend une lecture de sujet – autrement dit, une lecture d'*argument* – et avec les noms "concrets" – une lecture de *modifieur*. Cette différence de comportement repose sur la capacité des noms événementiels d'attribuer des rôles thématiques.

Grimshaw montre que, lorsque certains éléments orientés vers le sujet forcent la lecture événementielle, celle-ci s'associe avec la projection de la structure argumentale, donc

---

<sup>6</sup> Le même point de vue se reflète dans le travail de Giorgi & Longobardi (1987). Ces auteurs prennent le terme de "structure argumentale" dans un sens large – les arguments d'un N sont lexicalisés par les compléments et les modifieurs (il n'y a pas de distinction entre arguments et adjoints).

de l'objet dans le cas des nominalisations transitives; cette observation fournit un moyen de désambiguïser entre la lecture événementielle et la lecture résultative<sup>7</sup>. Les tests proposés pour la lecture d'événement / procès, utilisés dans tous les travaux portant sur les nominalisations, sont les suivants:

- la compatibilité avec une proposition finale avec contrôle du sujet

- (10) a the translation of the book (in order) to make it available to a wider readership  
'la traduction du livre (dans le but) de le rendre accessible à plus de lecteurs'
- b the examination of the patient in order to determine whether...  
'l'examen du patient dans le but de déterminer si...'
- c \*the translations of the book in order to make it available...  
'les traductions du livre dans le but de le rendre accessible...'
- d \*the exam in order to determine...  
'l'examen dans le but de déterminer...'

- l'incompatibilité avec un autre article que le défini

- (11) a ??a teacher's assignment of the problem  
'une attribution d'un professeur du problème '
- b the assignment of the problem by the teacher  
'l'attribution du problème par un professeur'

- l'impossibilité de la pluralisation

- (12) a the examinations were on the table  
les examens étaient sur la table
- b \*the examinations took a long time  
les examens ont pris longtemps

- l'absence du contexte prédicatif

- (13) a that was an assignment  
'c'était une attribution'
- b \*that was the assignment of the problem  
'c'était l'attribution du problème'

- la compatibilité avec les modifieurs aspectuels comme "constant" et "fréquent":

- (14) the frequent expression of one's feelings is desirable  
'la fréquente expression de ses sentiments est désirable'

- la compatibilité avec des prédicats du type 'durer longtemps'

---

<sup>7</sup> Ces observations ont été également faites par Cinque (1980), Picallo (1991) et Lebeaux (1986).

- (15) a. the examination was long  
'l'examen a été long'
- b. the examination of the patient took a long time.  
'l'examen du patient a pris longtemps'
- c. \*the examination took a long time  
'l'examen a pris longtemps'

- le fait que les noms d'événement prennent les mêmes modifieurs adverbiaux que les verbes correspondants, conformément à leur classe aspectuelle:

- (16) a. the total destruction of the city in only two days / \*for two days  
'la totale destruction de la ville en seulement deux jours/ pour deux jours'
- b. the city was destroyed in two days / \* for two days  
'la ville a été détruite en deux jours / pour deux jours'
- c. observation of the patient for several weeks / \*in several weeks  
'observation du patient pendant quelques semaines / en quelques semaines'
- d. the patient was observed for several weeks / \*in several weeks  
'le patient a été observé pendant quelques semaines / en quelques semaines'

- la compatibilité avec les modifieurs de type *volontaire*, *délibéré*, orientés vers le sujet (et incompatibilité avec ces modifieurs pour la lecture résultative, qui d'ailleurs dans les exemples (17) est exclue à cause de l'absence de l'objet):

- (17) a. \*the instructor's intentional/ deliberate examination took a long time  
'l'examen exprès / délibéré de l'instructeur a pris longtemps'
- b. the instructor's intentional/deliberate examination of the paper took a long time  
'l'examen exprès / délibéré du papier a pris longtemps'

- la présence du modifieur en 'by' exprimant l'agent n'est compatible qu'avec l'interprétation événementielle:

- (18) the expression \*(of aggressive feelings) by patients  
'l'expression (de sentiments agressifs) par les patients'

L'obligation de lexicaliser l'objet, comme un reflet de l'obligation de projeter la structure argumentale, se manifeste pour les noms d'événement, à la différence des noms résultatifs. On constate que la lecture événementielle force l'apparition du complément direct, à statut d'argument à l'intérieur du GN, comme le montre par exemple le contraste entre (15)b et (15)c, ou bien l'exemple (18) où la présence du modifieur "agent" est possible seulement à condition de la lexicalisation du Patient.

Dans le cas de certains noms comme dans le cas des passifs, la possibilité de légitimer

des adjoints agentifs est attribuée seulement aux positions supprimées de la structure argumentale, notamment la position de l'Agent: ceci explique le caractère optionnel des adjoints comme les possessifs et les 'by-phrases'.

Grimshaw (1990) propose que les noms d'événement ont une structure argumentale, qui, à la différence de la structure argumentale des verbes, supprime l'argument Agent. L'argument principal en faveur du fait que la nominalisation, comme la passivation, induit la suppression de l'argument externe vient ds verbes causatifs psychologiques du type *frighten*. Ces verbes ne peuvent pas se passiviser et ne donnent pas lieu à la nominalisation: la raison en est qu'ils manquent d'argument externe.

Selon Grimshaw, la structure argumentale d'un nom est par définition incomplète : les noms n'héritent pas de l'argument externe du verbe dont ils sont dérivés. La nominalisation serait alors définie comme une opération sur la structure argumentale du verbe de départ, qui consiste à supprimer l'argument externe. Le rôle Agent est absent de la structure argumentale de toutes les nominalisations; en revanche, les nominalisations événementielles (NEv) transitives projettent obligatoirement l'objet, par le fait qu'elles ont une structure argumentale (à la différence des noms résultatifs qui n'en ont pas).

Les différences posées par Grimshaw recouvrent également des différences de dérivation. Il y a des noms dérivés dans le lexique et de "vraies" nominalisations (syntaxiques). Les deux sont dérivés par mouvement de V à un affixe qui prend un complément GX. Mais les objets génitifs pré-nominaux sont impossibles avec le gérondif anglais, alors qu'ils sont possibles avec les noms dérivés

- (19) a the describing of the city  
le décrire-ing de la ville  
'le fait de décrire la ville'
- b \*the city's describing  
la ville-Gén décrire-ing
- c the description of the city  
'la description de la ville'
- d the city's description  
la ville-Gén description  
'la description de la ville'

La raison tient, selon Grimshaw, au Cas: les noms en *-ing* assignent obligatoirement le cas à l'objet, tandis que les noms résultatifs assignent le cas optionnellement.

Je cite ici la conclusion de Grimshaw: "Complex event nominals and corresponding

simple event and result nominals have related lexical conceptual structures, or lexical meanings, but only complex event nominals have an event structure and a syntactic argument structure like verbs." (Grimshaw (1990): 59).

Les noms en *-ing* semblent pourtant ne pas se comporter exactement comme le prédit le raisonnement de Grimshaw, et elle en fait elle-même la remarque. En effet, cette théorie prédit que les verbes inaccusatifs ne forment pas de nominalisations, étant donné leur manque d'argument externe. Or, certains noms en *-ing* semblent permettre la nominalisation sans suppression de l'argument externe, ce qui permet des nominalisations comme

- (20) a the melting of the ice  
le fondre-ing de la glace  
'le fait que la glace fond'
- b the freezing of the lake  
le geler-inf du lac  
'le fait que le lac gèle'

Comme le note Grimshaw, ces nominalisations héritent l'interprétation inaccusative et non pas agentive; parmi les inaccusatifs, seuls les inchoatifs permettent la nominalisation:

- (21) a ??the dropping of the stone  
le jeter-ing de la pierre
- b ??the arriving of the train  
l'arriver-ing du train

Grimshaw suggère une reformulation de l'analyse des nominalisations, à savoir que l'argument externe doit être supprimé "là où il existe". Si la base n'a pas d'argument externe, la suppression n'a pas lieu.

Cette solution va cependant à l'encontre du parallélisme posé par Grimshaw entre les nominalisations et la passivation. Plusieurs différences importantes séparent les deux constructions:

- l'interprétation agentive accompagne tous les passifs, à la différence des nominalisations. Cela s'explique dans le cadre d'une analyse qui tient compte du fait que les passifs sont toujours formés à partir d'un verbe de départ, qui compte un Argument dans sa structure argumentale. Les nominalisations ne sont pas soumises à une telle contrainte.
- la projection de l'objet. Bien qu'il soit généralement admis que la passivation des intransitifs inergatifs ne projettent pas l'objet, Dobrovie-Sorin (1994, 1998) montre que la passivation repose sur la projection obligatoire d'un objet aussi bien dans le cas des intransitifs inergatifs.

Il y a d'autre part un problème théorique, lié à la conception de la structure argumentale. Chez Grimshaw, la structure argumentale est vue comme un niveau de représentation sur lequel agissent par des contraintes aussi bien la structure lexicale-conceptuelle que la structure syntaxique. Ces contraintes ont pour effet la projection ou la non-projection de certains rôles au niveau de la structure événementielle.

Selon la suggestion de Dobrovie-Sorin, une autre vision serait plus adéquate concernant la structure argumentale; celle-ci est donnée pour chaque item lexical; la structure événementielle tient compte de la structure syntaxique, elle est "lue" à partir de la syntaxe.

Pour le passif à copule, il y a projection obligatoire de l'argument interne, et non-projection de l'Agent dans la syntaxe. Pour les N, le COD n'est pas obligatoirement projeté. Dans le cas des passifs à copule, l'interprétation agentive est donnée par la présence de l'Auxiliaire de passif; dans le cas du SE moyen et passif, l'interprétation agentive dépend de la position occupée par l'objet.<sup>8</sup>

Par conséquent, je vais essayer dans ce qui suit de montrer que les propriétés des nominalisations (événementielles vs. résultatives) ne dépendent pas de la structure argumentale, mais plutôt de ce qui est projeté dans la syntaxe, et qui a des répercussions sur la structure événementielle.

La proposition que je vais faire pour l'analyse des nominalisations du participe en roumain peut être résumée comme suit:

- les propriétés communes des nominalisations et du passif dépendent de la projection dans la syntaxe de l'argument interne, et corrélativement de la projection d'un constituant maximal de type "verbal". C'est ce qui explique l'apparition de la modification adverbiale dans les GN qui ont pour centre un "supin" nominal (cf. chapitre 1).
- les propriétés distinctes: la projection syntaxique des noms n'est pas la même que celle des verbes.
- le rapport entre les deux types de propriétés, dont dépendent les particularités du participe nominalisé, est assuré par le niveau où la nominalisation prend place; comme nous l'avons vu au chapitre 2, le participe est basé sur l'externalisation, qui représente grosso modo la réalisation de l'argument interne en tant que sujet. La nominalisation s'applique après cette opération, au niveau de la participiale ainsi dérivée; la nominalisation qui correspond au "supin" est une nominalisation "phrastique".

---

<sup>8</sup> Dobrovie-Sorin (c.p.) suggère que ceci dépend en fait de la disponibilité de la position Spec, GFlex.

Dans la section suivante, nous verrons que les notions discutées dans cette section permettent d'éclairer le problème soulevé par la nominalisation du "supin" roumain, analysé par Cornilescu (1999)a. Je vais proposer une solution qui unifie le traitement de la nominalisation avec les propositions faites au chapitre précédent sur la dérivation du participe: la nominalisation événementielle des inaccusatifs passe par une inergativisation.

### 3.4. *Nominalisations en roumain – implications théoriques*

#### 3.4.1. Préliminaires

Dans le système des dérivés déverbaux dans les langues romanes, on trouve, tout comme pour l'anglais, l'ambiguïté entre l'interprétation résultative et événementielle pour certains dérivés. Les nominalisations, c'est à dire les nominaux dérivés de verbes par affixation avec *-ment*, *-ation*, etc, présentent les deux lectures.

- (22) a une excellente traduction de ce roman  
b la traduction de ce roman a pris plusieurs années

Or, même les noms qui projettent une structure argumentale, ne peuvent assigner le cas Accusatif à leurs arguments, qui doivent être légitimés soit par des prépositions, soit par un Cas oblique. Dans la structure syntaxique, les arguments vont occuper les positions casuelles (de Génitif) qui se trouvent à l'intérieur des GDét, réalisés soit comme possessifs, soit comem des groupes [de + GN]:

- (23) sa traduction; la traduction de Jean; la traduction de Jean de ce roman

Dans les langues romanes, la différence entre les arguments et les adjoints est plus difficile à discerner étant donné que le Génitif est marqué par la préposition *de*<sup>9</sup>. Mais la différence est claire au niveau de l'interprétation. Dans l'exemple (19)b, l'interprétation agentive de *la ville* est impossible, en raison de l'interprétation résultative du nom *destruction*. Dans l'interprétation événementielle (19)a, la lecture agentive force la réalisation de l'objet.

- (24) a. la description \*(de la ville)

---

<sup>9</sup> Il existe néanmoins une différence au niveau de l'analyse – Génitif ou GPrép – du GN dont la tête est *de* (voir pour une discussion dans ce sens Milner (1982).

b. (r/\*e) la description de Jean (Jean décrit)

Avant d'aborder les problèmes posés par les nominalisations du roumain, je ferai deux précisions d'ordre général. La première concerne une observation de Kupferman (1991), faite aussi par Milner (1982), Zubizarreta (1987), Picallo (1991), qui va dans le sens de la théorie mise en place par Grimshaw (1990).

Valois (1991) reprend la même observation dans les termes suivants:

"The result reading is compatible with genitive agents, while with event nominals the agent, when present, must appear in a by-phrase. In other words, the agent cannot be projected in argument position in event nominals."

Cette généralisation, valable pour les langues romanes, établit que, pour un GN constitué autour d'un N déverbal, le Génitif subjectif force l'interprétation résultative. Cette corrélation est attendue dans le cadre de Grimshaw (1990): dans le cas des noms événementiels, le complément à statut d'argument qui est obligatoirement présent dans un tel GN sera l'objet; un Nom événementiel se combinera donc avec un Génitif objectif à statut d'argument. Le Génitif subjectif aura un statut de modifieur et ne pourra apparaître qu'avec un N résultatif.

(25) a la démonstration de Jean tient en deux pages /\* a duré deux heures

b la démonstration du théorème tient en deux pages / a duré deux heures

Le deuxième point concerne particulièrement la structure du GN roumain. Cette langue ne présente qu'une seule position casuelle à l'intérieur du GN, ce qui rend encore plus contraint le choix de l'argument lexicalisé. En effet, à la différence du français où ces structures sont marginalement possibles, le roumain n'admet pas un "double Génitif":

(26) \*descrierea evenimentelor lui Ion

description-Dét événements-Gén Gén Jean<sup>10</sup>

'la description des événements de Jean'

Dans ce qui suit, j'examinerai les propriétés de ces deux nominalisations, en discutant l'analyse de Cornilescu (1999)a.

### 3.4.2. Problèmes posés par les nominalisations du roumain: Cornilescu (1999)a

La théorie des nominalisations proposée par Grimshaw fait une prédiction importante

---

<sup>10</sup> C'est l'article qui porte la flexion nominale en roumain: Genre, Nombre et Cas. Cet article est post-posé dans le cas des noms communs et anté-posé dans le cas des noms propres.



sur la structure argumentale des noms d'événement, à savoir que les nominalisations ne projettent pas l'argument Agent; par conséquent, si la structure du GN contient un Génitif correspondant à l'agent, il ne s'agit pas d'un argument, mais d'un adjectif. L'argument interne, en revanche, est obligatoirement projeté dans le cas des nominalisations événementielles.

L'étude des nominalisations événementielles du roumain apporte des informations éclairantes sur la structure argumentale. Cornilescu (1999) a analysé le comportement de deux nominalisations du roumain, la nominalisation de l'infinitif et celle du "supin".

Le roumain présente un système riche de dérivés déverbaux. En principe, ces dérivés sont spécialisés ou bien pour le sens résultatif, ou bien pour le sens événementiel et ne présentent pas l'ambiguïté prédite par la théorie de Grimshaw. Ainsi, les dérivés en *-ție* ont seulement la lecture résultative.

- (27) a      ??demonstrația teoriei pentru a convinge publicul  
               démonstration-Dét théorie-Gén pour convaincre le public  
               'la démonstration de la théorie pour convaincre le public'
- b      demonstrația teoriei este convingătoare  
               démonstration-Dét théorie-Gén est convaincante  
               la démonstration de la théorie est convaincante

Le roumain présente deux types de nominalisations événementielles, la forme en *-RE* et la forme en (Voyelle Thématique)-*T*. La forme en *-RE* est dérivée à partir de l'infinitif et avait une valeur verbale en ancien roumain, mais actuellement elle est complètement nominalisée et présente une flexion nominale, marquant le genre féminin

- (28) a      demonstra - demonstrare(a)  
               démontrer - démontrer-RE(Dét)
- b      mînca - mîncare(a)  
               manger - manger-RE(Dét)

Cette forme se comporte selon les prédictions de Grimshaw (1990), et présente en effet l'ambiguïté entre la lecture événementielle et la lecture résultative (cf. ci-dessous).

L'autre nominalisation événementielle – cette fois non-ambiguë – est fournie par le supin, c'est-à-dire la forme de participe (Voyelle Thématique A/I/U + T) qui se combine avec l'article et présente un Genre neutre.

- (29) mînc a                    t(ul)  
               mange-Voyelle Th    t(Dét)

Seul le comportement des dérivés nominaux sur l'infinitif suit les prédictions de

Grimshaw; le comportement des noms dérivés sur la racine de "supin" s'écarte, constituant par là un contre-exemple à la théorie de Grimshaw. Dans ce qui suit, je vais regarder en parallèle les deux nominalisations et mettre en évidence leur contraste.

Grimshaw (1990) prédit correctement que, lorsque la lecture événementielle est forcée par le contexte, l'objet doit être lexicalisé dans les deux types de nominalisations.

(30) a cumpărarea casei a fost inutilă  
 acheter-Dét maison-Gén a été inutile  
 'l'achat de la maison a été inutile'

b \*cumpărarea a fost inutilă  
 acheter-Dét a été inutile  
 'l'achat a été inutile'

(31) a cumpăratul casei a fost inutil  
 acheté-Dét maison-Gén a été inutile  
 'l'achat de la maison a été inutile'

b \*cumpăratul a fost inutil  
 acheté-Dét a été inutile  
 'l'achat a été inutile'

Les autres tests donnent également le résultat attendu dans le cadre de la théorie de Grimshaw, par exemple la présence des GPrép agentifs rend nécessaire la projection de l'objet (pour l'ensemble des tests, voir Cornilescu (1999)a):

(32) a cumpărarea casei de către Ion a fost inutilă  
 l'acheter-Dét maison-Gén par Jean a été inutile  
 'l'achat de la maison par Jean a été inutile'

b \*cumpărarea de către Ion a fost inutilă  
 l'acheter-Dét par Jean a été inutile  
 'l'achat par Jean a été inutile'

(33) a dărîmatul acestei biserici de către stat a fost o eroare  
 démoli-Dét cette-Gén église-gén par l'Etat a été une erreur  
 'la démolition de cette église par l'Etat a été une erreur'

b \*dărîmatul de către stat a fost o eroare  
 démoli-Dét par l'Etat a été une erreur  
 'la démolition par l'Etat a été une erreur'

La lexicalisation de l'Agent en position de Génitif subjectif est impossible dans le cas

de la lecture événementielle:

- (34) a \*cumpărarea lui Ion a fost inutilă  
acheter-Dét Gén Jean a été inutile  
'l'achat par Jean a été inutile'
- b \*dărîmatul statului a fost inutil  
démoli-Dét Etat-Gén a été inutile  
'la démolition par l'Etat a été inutile'

L'insertion des modifieurs adverbiaux comme *constant* et *fréquent* est possible:

- (35) a studierea constantă a documentelor este o necesitate  
étudier-Dét constant-Fém Gén documents est une nécessité  
'l'étude constante des documents est une nécessité'
- b fumatul constant al trabucurilor l-a ruinat  
fumé-Dét constant Gén cigares l'a ruiné  
'le fait de fumer constamment des cigares l'a ruiné'

La conclusion est que la structure argumentale des deux nominalisations événementielles est complète; l'agent (implicite) n'est pas représenté dans la structure syntaxique, mais il est sémantiquement actif, réalisé par un PRO sujet.

Les nominalisations de l'infinitif se distinguent des nominalisations du "supin" par le fait que l'interprétation résultative n'est disponible que pour la nominalisation de l'infinitif, comme le montrent les exemples suivants:

- (36) a citirea/ cititul acestui roman a fost un eveniment pentru el  
lire-dét/ lu-dét ce-gén roman a été un événement pour lui  
'la lecture / le fait de lire ce roman a été un événement pour lui'
- b citirea / \*cititul acestei poezii a fost excelent(ă)  
lire-Dét / lu-Dét cette-gén poésie-gén a été excellent(Fém)  
'la lecture / le fait de lire cette poésie a été excellent'

Contrairement aux prédictions de l'analyse de Grimshaw (1990), la nominalisation du "supin" reste événementielle même lorsque le Génitif subjectif lexicalise l'Agent.

Pour la nominalisation de l'infinitif, en revanche, l'interprétation résultative est obligatoire lorsque le sujet est lexicalisé (tel que le prévoit la théorie de Grimshaw):

- (37) a încuviințarea căsătoriei avu loc o zi mai târziu  
approbation-Dét mariage-Gén eut lieu un jour plus tard  
'le consentement au mariage eut lieu un jour plus tard'
- b \*încuviințarea părinților avu loc o zi mai târziu

approbation-Dét parents-Gén eut lieu un jour plus tard

'le consentement des parents eut lieu un jour plus tard'

Le sujet dans le cas de ces nominalisations a le statut de modifieur: la nominalisation ne permet que le sens résultatif dans le cas d'exemples comme (38).

Le Génitif subjectif n'a pas un comportement d'argument (il n'a pas un caractère obligatoire), et l'apparition des modifieurs orientant en direction de la lecture événementielle est impossible:

- (38) a      scrisoarea cuprindea încuviințarea părinților  
              lettre-Dét contenait approbation-Dét parents-Gén  
              'la lettre contenait le consentement des parents'
- b      \*scrisoarea cuprindea încuviințarea părinților imediat  
              lettre-Dét contenait approbation-Dét parents-gén immédiatement  
              'la lettre contenait le consentement des parents immédiatement'

Selon Cornilescu (1995a), dans les nominalisations événementielles formées sur la base du supin, le groupe "sujet" (réalisé par un Génitif) a un statut d'argument et non pas un statut de modifieur, ce qui est montré, par exemple, par le fait que la nominalisation du "supin" manifeste des propriétés de contrôle dans les finales:

- (39) a.      cititul lui      la micul      dejun    pentru a-și enerva soacra  
              lu-Dét lui-Gén à petit-Dét    déjeuner pour Prt-Inf-se énerver belle-mère-Dét  
              'sa lecture au petit déjeuner pour énerver sa belle-mère'
- b.      pescuitul lui Ion      în ape tulburi      pentru a rămîne neobservat  
              pêché-Dét Gén Jean    en eaux troubles      pour rester inaperçu  
              'le fait que Jean pêche dans des eaux troubles pour passer inaperçu'

Par ailleurs, Cornilescu (1995a) remarque que les modifieurs prépositionnels à interprétation 'agent' sont possibles dans le cas des nominalisations du supin. En effet, à la différence des nominalisations événementielles qui se combinent avec un modifieur GPrép introduit par *de* (ayant plusieurs interprétations possibles: appartenance, patient, agent, etc), les nominalisations résultatives prennent des modifieurs introduits par *de către*, qui ne peuvent s'interpréter que comme des agents.

- (40) a.      cititul lui Sadoveanu la radio  
              lu-Dét Gén Sadoveanu à radio  
              'le fait que Sadoveanu lit à la radio'
- b.      \*cititul de Sadoveanu la radio  
              lu-dét par Sadoveanu à radio

'le fait de lire par Sadoveanu à la radio'

c. cititul acestor poezii la radio de către Sadoveanu

lu-Dét ces-Gén poésies à radio par Sadoveanu

'la lecture de ces poésies à la radio par Sadoveanu'

Les modifieurs aspectuels comme *constant* / *fréquent* sont possibles avec le nom "supin" qui lexicalise l'argument Agent.

(41) cititul lui cu glas tare în mod constant i-a corectat pronunția  
lu-Dét lui-Gén à haute voix constamment lui a corrigé la prononciation  
'sa lecture à haute vois a corrigé sa prononciation'

Les données concernant la nominalisation du "supin" vont à l'encontre de la généralisation de Kupferman (1991), conformément à laquelle le Génitif subjectif induit une interprétation non-événementielle. La nominalisation infinitive du roumain se comporte comme prévu par la théorie de Grimshaw, mais non pas la nominalisation du supin.

Ainsi, le roumain fournit un contre-exemple à la théorie de Grimshaw, avec un exemple de nominalisation – celle du "supin" – qui ne semble pas supprimer l'Agent: cette forme préserve ses propriétés événementielles même lorsque l'Agent est lexicalisé. Il faut d'ailleurs souligner que le même problème se pose également pour le gérondif anglais qui ne semble pas (toujours) supprimer l'Agent. Par conséquent, le problème se pose de rejeter également la conception de la nominalisation comme opération de réduction de la structure argumentale (le fait que les noms d'événement n'héritent pas complètement la structure argumentale des verbes de départ).

La solution de Cornilescu (1999) a fait intervenir l'Aspect dans les nominalisations, au niveau des spécifications présentes sur les différents suffixes. Cornilescu montre que les nominalisations avec Génitif objectif sont des accomplissements, aussi bien dans le cas des infinitifs que dans le cas des supins. D'autre part, les nominalisations des supins avec un Génitif sujet sont des activités (les nominalisations des infinitifs, je le rappelle, ne peuvent pas lexicaliser le sujet sans perdre le sens événementiel). Les tests qui établissent le statut d'accomplissement ou d'activité sont ceux de Dowty (1989), à savoir l'insertion des modifieurs du type "en x temps" et "mettre x temps pour":

(42) a construirea podului în două luni  
construction-Dét pont-Gén en deux mois  
'la construction du pont en deux mois'  
b cititul ziarelor într-o oră

lu-Dét journaux-Gén en une heure  
'la lecture des journaux en une heure'

- (43) a i-au trebuit două luni pentru scrierea romanului  
lui ont fallu deux mois pour écrire-Dét roman-Gén  
'il lui ont fallu deux mois pour écrire le roman'  
b le-au trebuit două luni pentru tăiatul lemnului  
leur ont fallu deux mois pour tranché-Dét bois-Gén  
'il lui ont fallu deux mois pour trancher le bois'
- (44) a cântatul lui în baie timp de ore în șir  
chanté-Dét 3sg-Gén en bain pendant des heures de suite  
'le fait qu'il chante dans la salle de bain des heures de suite'  
b \*cântatul lui în baie în zece minute  
chanté-Dét en bain en dix minutes  
'le fait qu'il chante dans la salle de bains en dix minutes'

Le contraste (44)a-b montre que le "supin" nominal qui lexicalise l'agent, tout en conservant ses propriétés de nom d'événement, est interprété comme une activité.

La différence aspectuelle entre les deux nominalisations d'événement du roumain est dérivée par Cornilescu des propriétés aspectuelles des affixes nominalisateurs respectifs. La nominalisation de l'infinitif (en -RE) est un accomplissement, donc [+Télique]; elle correspond à la phase résultative du procès et demande la lexicalisation du rôle Patient. Le "supin" étant [-Télique], il correspond à l'activité, qui comporte une phase identifiée par l'argument Agent.

Ce comportement des nominalisations transitives se retrouve avec les nominalisations intransitives. Le choix de l'affixe est déterminé par la classe du verbe de base. Si dans le cas des nominalisations transitives, la dérivation est possible pour les deux suffixes, dans le cas des nominalisations intransitives, le suffixe *-re* ne peut opérer que sur les bases inaccusatives. Voici le contraste signalé par Cornilescu:

- (45) **verbes inaccusatifs**  
a pleca / plecarea / plecatul  
'partir / partir-dét / parti-dét'  
a ateriza / aterizarea / aterizatul  
'atterrir / atterrir-dét / atterri-dét'

a veni / venirea / venitul  
 'venir /venir-dét / venu-dét'  
 a învia / învierea / înviatul  
 'ressusciter / resusciter-dét / resuscité-dét'  
 a sosi / sosirea / sositul  
 'arriver / arriver-dét / arrivé-dét'  
 a întineri / întinerirea / întineritul  
 'rajeunir / rajeunir-dét / rajeuni-dét'

(46) **verbes inergatifs**

a rîde / \*rîderea / rîsul  
 'rire / rire-dét / ri-dét'  
 a respira / \*respirarea / respiratul  
 'respirer / respirer-dét / respiré-dét'  
 a munci / \*muncirea / muncitul  
 'travailler / travailler-dét / travaillé-dét'

Dans le cas des inaccusatifs, les deux nominalisations sont possibles; Cornilescu soutient que le choix entre les deux est déterminé par des raisons stylistiques. La nominalisation de l'infinitif ne s'applique pas aux verbes inaccusatifs parce que ceux-ci manquent d'objet; or, la lexicalisation de l'objet est obligatoire dans cette nominalisation télélique pour l'identification de la télélicité, ce qui n'est pas le cas pour les nominalisations du supin, atéliques.

3.4.3. Une explication alternative

L'explication de Cornilescu (1999) a basée sur les propriétés aspectuelles des suffixes pose une relation non triviale entre la différence de comportement et les affixes en tant que tels. Plusieurs questions se posent par rapport à cette approche. La première question concerne la télélicité: pourquoi le "supin" serait-il [-Télique] et l'infinitif [+Télique]? Dans l'analyse de Cornilescu cette distribution des traits est une propriété arbitraire des suffixes. Pourquoi ne serait-ce pas l'inverse, étant donné la parenté entre le "supin" et le participe (qui représentent en fait, dans l'analyse proposée ici, un même item lexical), qui en tant que forme

passive devrait impliquer la projection de l'argument interne<sup>11</sup>? Alors on s'attendrait à ce que la projection de l'argument interne soit obligatoire, voire à ce que l'objet soit obligatoirement projeté dans la syntaxe (cf. chapitre 2 ci-dessus).

Deuxièmement, il paraît que la corrélation entre les suffixes et la télicité n'est pas générale: il existe des exemples de nominalisation de l'infinitif qui ne sont pas téliques. Dans le cas des nominalisations infinitives des verbes à objet prototypique, l'objet nul n'induit pas la télicité. Pour ces exemples, l'interprétation de la nominalisation ne correspond pas à un accomplissement:

- (47) a descrierea (pro)  
      décrire-Dét  
      'la description'
- b \*descrierea în cinci minute  
      décrire-Dét en cinq minutes  
      'la description en cinq minutes'

Par ailleurs, dans le cas où l'objet est lexicalisé sous la forme d'un nom sans déterminant, précédé d'une préposition, cet objet ne vérifie pas en principe les traits téliques du suffixe, et pourtant la structure est grammaticale:

- (48) spălare de creier  
      laver-Dét de cerveau  
      'lavage de cerveau'

Il semble donc que les nominalisations construites par l'attachement du suffixe -RE ont la propriété d'exiger la réalisation du COD, plutôt que d'encoder la télicité. La télicité ne serait-elle pas un résultat de la projection de l'objet plutôt que la cause qui détermine la projection de celui-ci?

Une troisième question qui apparaît est que, du fait que les nominalisations du "supin" ont la possibilité de réaliser tantôt l'agent, tantôt le thème, le suffixe en question serait tantôt télique, tantôt atélique.

- (49) a scrisul scrisorii  
      écrit-Dét lettre-Gén  
      le fait d'écrire la lettre
- b scrisul lui Ion  
      écrit-Dét Gén Jean

---

<sup>11</sup> On a besoin de projeter l'argument interne pour le supprimer dans le passif.



'l'écriture de Jean / le fait que Jean écrive'

Cornilescu remarque d'ailleurs que la nominalisation qui lexicalise l'objet prend dans les deux cas – de l'infinitif comme du "supin" – l'interprétation d'accomplissement. Il semble donc curieux que le trait [-télique] soit caractéristique dans la nominalisation du "supin".

Un quatrième problème est lié aux nominalisations intransitives, qui sont également les plus problématiques pour la théorie de Grimshaw. A propos des données de Cornilescu, reprises ici sous (45)-(46), on peut faire certaines remarques.

Les verbes inaccusatifs semblent admettre les deux types de nominalisation, néanmoins il existe des verbes inaccusatifs pour lesquels la nominalisation du "supin" n'est pas possible:

- (50) a căderea frunzelor  
tomber-Dét feuilles-Gén  
'la chute des feuilles'  
b \*căzutul frunzelor  
tombé-Dét feuilles-Gén  
'la chute des feuilles'

Cette nominalisation devient possible dans les contextes où l'argument unique est un N [+humain], interprété par défaut comme agentif:

- (51) căzutul copilului este frecvent înainte de doi ani<sup>12</sup>  
tombé-Dét enfant-Gén est fréquent avant de deux ans  
'le fait que l'enfant tombe est fréquent avant l'âge de deux ans'

D'autre part, les verbes inaccusatifs qui apparaissent dans cette liste n'admettent pas dans tous les contextes la nominalisation événementielle:

- (52) a \*aterizatul avionului a avut loc acum o oră / \*a fost întârziat  
atterri-Dét avion-Gén a eu lieu il y a une heure / a été retardé  
'l'atterrissage de l'avion a eu lieu il y a une heure / a été retardé'  
b aterizarea avionului a avut loc acum o oră / a fost întârziată  
atterrir-Dét avion-Gén a eu lieu il y a une heure / a été retardé-Acd  
'l'atterrissage de l'avion a eu lieu il y a une heure / a été retardé'  
c (?)aterizatul este interzis pe această pistă<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Je remercie Violeta Vintilescu pour m'avoir fourni cet exemple, qui m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement des nominalisations inaccusatives.

atterri-Dét est interdit sur cette piste  
'l'atterrissage est interdit sur cette piste'

- (53) a \*plecatul trenului a fost întârziat  
parti-Dét train-Gén a été retardé  
'le départ du train a été retardé'
- b plecarea trenului a fost întârziată  
partir-Dét train-Gén a été retardé  
'le départ du train a été retardé'
- c plecatul copiilor în tabără este obositor pentru părinți  
parti-Dét enfants-Gén en colonie est fatigant pour les parents  
'le départ des enfants en colonie est fatigant pour les parents'

Il est possible d'attribuer ces contrastes à l'effet d'un passage de la classe des inaccusatifs à la classe des inergatifs; le "supin" serait alors formé sur la base de la structure inergative et non pas sur la base de la structure inaccusative.

Les deux remarques ci-dessus ne sont pas indépendantes. En fait, on peut faire l'hypothèse que la nominalisation des inaccusatifs formée sur le "supin" dépend de la recatégorisation du verbe inaccusatif en verbe inergatif, par le choix d'un sujet approprié. Ce comportement du "supin" nominal roumain peut être rapproché de celui du gérondif anglais, qui permet des nominalisations à partir des inchoatifs (ex.(15) de la section 3.3): on pourrait également proposer que ces nominalisations sont possibles par l'inergativisation.

A ceci j'aimerais ajouter l'observation suivante: les nominalisations de verbes inaccusatifs exprimant des changements d'état qui figurent dans la liste (45) sont interprétées comme des événements réitérés ou réitérables, en fait elles ont l'interprétation "habituelle"; cette interprétation est incompatible avec la nominalisation de l'infinitif:

- (54) a învierea lui Hristos  
ressusciter-Dét Gén Christ  
'la résurrection du Christ'
- b \*înviatul lui Hristos  
ressuscité-Dét Gén Christ  
'la résurrection du Christ'
- c înviatul acestui personaj de-a lungul întregului film este plictisitor

---

<sup>13</sup> Des exemples de ce type ne sont sans doute pas fréquents, mais ils sont grammaticaux. Le contraste pertinent pour notre discussion est plus clair dans les exemples comme (53) et les suivants.

- ressuscité-Dét ce-Gén personnage le long du film est ennuyeux  
 'la réanimation de ce personnage le long du film est ennuyeuse'
- (55) a \*sositul trenului la destinație  
 arrivé-Dét train-Gén à destination  
 'l'arrivée des trains à destination'
- b în acest birou, sositul în întîrziere este frecvent  
 dans ce bureau, arrivé-Dét en retard est fréquent  
 'dans ce lycée, le fait d'arriver en retard est fréquent'

Ces données suggèrent que les inaccusatifs permettant la nominalisation du "supin" subissent en préalable une inergativisation, qui s'associe à la lecture 'habituelle'.

Cette conclusion permet de faire le rapport avec la syntaxe du "supin" telle qu'elle a été proposée au chapitre 2. Si les nominalisations du "supin" ont une base inergative, et les nominalisations de l'infinitif une base inaccusative, on doit conclure que la projection de l'objet n'est pas exclue dans les nominalisations du supin, elle est même obligatoire. La projection de l'objet est en fait la condition de la nominalisation du "supin", qui, comme tout participe, a la propriété d'externaliser l'objet projeté, i.e. la base participiale suppose une opération comparable à celle de passif. On peut donc affirmer (56):

**(56) L'objet est projeté dans les nominalisations du participe y compris pour les intransitifs /inergatifs.**

Dans cette optique, la différence entre les deux nominalisations peut être exprimée intuitivement par le fait que les nominalisations infinitives sont paraphrasables par "le fait de V-Inf", et les nominalisations du "supin" par "le fait que quelque chose soit V-Part".

La solution que je propose est reliée à l'hypothèse faite par Dobrovie-Sorin (1998) pour rendre compte des constructions du type "se vorbește" 'il se parle'. Les nominalisations à partir du "supin" seraient un argument indépendant en faveur d'une théorie de la passivation des intransitifs qui repose sur l'idée que l'objet nul est projeté dans la syntaxe chaque fois que l'externalisation de l'objet est forcée par les propriétés syntaxiques des affixes avec lesquels les verbes se combinent.

Selon Dobrovie-Sorin (1998), les structures médio-passives sont basées sur des chaînes à un seul argument. Le point central de l'analyse proposée par Dobrovie-Sorin est l'idée que la passivation des inergatifs repose sur la même règle que la passivation des transitifs. L'analyse est basée sur les structures impersonnelles en *se* – le *se* "moyen"; comme celles de (57):

- (57) a. se cîntă / se doarme / se muncește / se mănîncă

se chante / se dort / se travaille / se mange

'on chante/ on dort/ on travaille / on mange'

b. nu se poate dormi de atîta zgomot

ne se peut dormir de tant bruit

'on ne peut pas dormir à cause de tant de bruit'

Ces exemples reposent sur des chaînes du type:

(57)' se pro<sub>i</sub> e<sub>i</sub>

Dobrovie-Sorin montre que dans ces exemples, *se* n'est pas un sujet nominatif, (contrairement à l'analyse de Pană-Dindelegan (1976)), mais un clitique accusatif moyen-passif, ce qui est corrélé avec la présence d'un argument externalisé dans la structure argumentale. Pour les inergatifs, il y a projection d'un objet nul prototypique. Ceci permet de donner une analyse unifiée pour toutes les structures passives, formées sur des transitifs aussi bien que sur des intransitifs.

On peut faire un parallèle entre l'analyse proposée ici (dérivée de Dobrovie-Sorin (1994) pour la passivation des inergatifs) avec le modèle de Hale & Keyser (1993), mais en fait il s'agit simplement de deux intuitions similaires, complètement distinctes, qui se trouvent à des niveaux différents de la représentation. Hale et Keyser proposent que les inergatifs sont dérivés par l'incorporation d'un objet nul dans un verbe support, mais ceci a lieu dans le lexique, à un niveau que Hale et Keyser appellent la syntaxe lexicale. Ainsi, *danser* est formé à ce niveau par l'incorporation d'un objet 'danse' dans un verbe de type 'faire'. De l'autre côté, Dobrovie-Sorin propose que les inergatifs passifs projettent un objet nul *syntaxique*, qui est externalisé par la suite; ceci a lieu pour des raisons syntaxiques, comme contrainte imposée par certains morphèmes parmi lesquels le *se* moyen.

Comme *se*, *-at* est un morphème qui force l'externalisation de l'argument externe. La projection de l'argument interne doit se faire non pas en position objet, mais directement dans la position sujet disponible<sup>14</sup>. On remarque le parallélisme suivant: les verbes inergatifs permettent le *se* moyen et la nominalisation du supin, mais ne permettent pas la nominalisation de l'infinitif:

(58) a a rîde / se rîde/ rîsul /\*rîderea

'rire / se rit / le ri-sup / le rire-inf'

b a respira / se respiră / respiratul / \*respirarea

---

<sup>14</sup> Cette position sujet pose un problème pour le GV participial, car à cause de l'absence de Flexion appropriée, celui-ci ne projette pas de position sujet dans le sens "verbal". Il y aura alors une position sujet extérieure au GV, comparable à ce qui se passe dans le cas des adjectifs.

'respirer / se respire / le respiré / le respirer'

c a munci / se muncește / muncitul / \*muncirea

'travailler / se travaille / le travaillé / le travailler'

Cela s'explique sans doute de la même façon, c'est-à-dire par le fait que la nominalisation de l'infinitif force la projection de l'argument interne en position objet, tandis que la nominalisation du "supin" passe par une externalisation de cet argument.

Si cette proposition s'avère correcte, elle permet d'expliquer les problèmes soulevés ci-dessus - la restriction portant sur les suffixes de nominalisation et la base avec laquelle ils se combinent, à savoir ergative et transitive dans le cas du suffixe –RE et inergative et transitive dans le cas du suffixe –AT - et en même temps elle conserve un traitement unifié du supin, y compris dans la nominalisation. La nominalisation des inaccusatifs est possible seulement après inergativisation; le participe force l'externalisation du Thème, et cette externalisation n'est pas possible dans le cas des inaccusatifs (le Thème étant déjà externalisé dans le lexique). C'est ce qui explique l'agrammaticalité des exemples comme (54)b. Dans le cas des inergatifs, il y a, conformément à l'analyse de Dobrovie-Sorin (1994), projection d'un objet nul, que le participe externalise.

En résumé, le participe induit une interprétation de la nominalisation à partir de la base "être lu", tandis que celle de l'infinitif induit une interprétation de type "lire". La nominalisation aboutit respectivement à l'interprétation "l'événement d'être lu" vs. "l'événement de lire". Dans l'analyse que je propose, la lecture événementielle de la nominalisation du supin est possible, même si le seul argument réalisé est l'Agent, en raison du fait que la nominalisation prend pour point de départ une base qui a déjà externalisé un argument interne.

#### 3.4.4. Les propriétés morpho-syntaxiques des affixes

Selon ce qui a été proposé précédemment, -AT (et ses allomorphes) est un **morphème de participe passé** qui a pour effet **d'externaliser l'objet** de la racine verbale à laquelle il s'attache. Selon l'hypothèse faite dans cette étude, -at est un morphème unique en roumain, et par conséquent on peut supposer qu'il a des propriétés lexicales et syntaxiques fondamentales, qu'il maintient dans tous ses emplois: la voix passive, la formation des temps complexes et les différents types de nominalisations.

L'objet du "supin" est projeté syntaxiquement sous la forme d'une catégorie vide [e], mais, crucialement, il est externalisé (dans le lexique).

- (59) [e] spălatul lui Ion pe dinți  
lavé-Dét Gén Jean aux dents  
'le fait que Jean se lave les dents'

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les intransitifs inergatifs se comportent de la même manière que les transitifs à objet prototypique. En effet, à la différence des gérondifs nominaux en anglais, le "supin" formé à partir d'un verbe transitif peut apparaître sans complément direct:

- (60) a. the felling \*(of the trees)  
'l'abattement (des arbres)'  
b. culesul (porumbului)  
'la cueillette du maïs'  
c. am plecat la cules  
'nous sommes partis à la cueillette'

On en déduit que la différence entre les nominalisations du "supin" (du participe) et les gérondifs en *-ing* est justement l'externalisation de l'argument interne. Dans (60)b, le participe nominalisé projette un objet nul, tout comme le correspondant verbal. L'argument interne est projeté dans la structure argumentale, mais il est réalisé dans la syntaxe sous la forme d'une catégorie vide liée par l'article défini. La même structure est impossible pour les dérivés sur la base infinitive (*-re*) parce que ceux-ci ne permettent pas l'externalisation d'un objet nul:

- (61) cititul este o bucurie / \*citirea este o bucurie  
lu-Dét est une joie / lire-Dét est une joie  
'le fait de lire est une joie'

- (62) mă ocup cu culesul / \*culegerea  
me occupe avec cueilli-Dét / cueillir-Dét  
'je m'occupe de la cueillette'

Dans l'analyse que je propose, ce contraste est attribué au fait que dans le cas de la nominalisation au supin, il y a projection d'un objet nul, qui a été externalisé. Cette représentation n'est pas possible dans les nominalisations de l'infinitif qui n'admettent pas l'externalisation de l'argument interne.

### 3.4.5 Quelques précisions avant de conclure

Il se pose maintenant la question de savoir à quel niveau de représentation de la grammaire a lieu la nominalisation du supin, ainsi que la question du statut de l'affixe. Nous avons vu dans l'introduction du chapitre que les vues lexicaliste et transformationaliste se relaient dans les travaux portant sur les nominalisations. Actuellement, dans le modèle minimaliste, on considère que la dérivation est lexicale, mais la position contraire est également défendue (v. Coene (1999), ou bien les travaux dans le cadre de la Morphologie Distribuée). Valois (1991) propose une double dérivation, lexicale (pour les noms non dérivés et les dérivés résultatifs) et syntaxique (pour les noms d'événement).

Pour rendre compte du contraste entre les noms résultatifs et les noms d'événement, Coene (1999) et Alexiadou (1999) ont proposé que les différences de comportement entre ces deux classes de noms sont dues à la présence vs. l'absence de la catégorie Aspect dans ces dérivés. Roeper et van Hout (2002), se basant sur le contraste entre les nominalisations et les noms composés, proposent également que l'apparition du sens événementiel découle de la projection du niveau GV et Asp dans la nominalisation, à la différence des noms composés.

Le problème qui intéresse ce travail n'est pas de distinguer entre des noms composés et des nominalisations, ou bien entre des noms résultatifs et des noms événementiels, étant donné que les deux nominalisations ont des propriétés événementielles. Les différences entre ces deux nominalisations concernant le statut des compléments du nom, et les bases verbales sélectionnées par les suffixes de nominalisation) dépassent ces distinctions. Je propose que ces différences soient expliquées par une différence concernant le traitement de l'objet dans les deux nominalisations, tel que je l'ai proposé plus haut. La solution de notre problème est donc indépendante de la question de savoir si l'Aspect est projeté à l'intérieur des noms.

Dans ce qui suit je résume les points que je vais assumer concernant la dérivation des nominalisations du roumain:

- l'affixation a lieu dans le lexique mais elle a des effets non pas sur la structure argumentale, mais sur la structure syntaxique de la base
- RE est un affixe nominalisateur; il détermine le changement catégoriel de V à N dans le lexique; situé sous N<sup>o</sup>, il détermine la nominalisation du verbe qui se déplace jusqu'à N dans le cas des nominalisations événementielles (v. van Hout et Roeper (2002)).

- AT n'est pas un affixe nominalisateur, mais un affixe qui prend pour complément un V ayant pour effet la neutralisation de la catégorie; je rappelle que dans ce travail le supin-participe est considéré comme une forme sous-déterminée [V/A/N]. La nominalisation du participe-"supin" est syntaxique dans le sens que l'attribution de l'étiquette catégorielle a lieu dans la syntaxe, comme chez Marantz (1999), mais l'affixe nominalisateur est vide. C'est la présence du Dét qui est responsable de la nominalisation du "supin": la présence de Dét est corrélée avec la projection de N°.

- ces affixes ont des effets différents sur la projection des compléments dans le groupe; j'ai proposé que -AT a pour effet de forcer la projection et l'externalisation de l'argument interne, tandis que -RE n'intervient qu'en tant qu'affixe nominalisateur, déterminant une structure de GN;

- je ne me prononcerai pas sur la question de la présence ou l'absence de l'Aspect dans le GN. L'aspect est présent lexicalement par les affixes qui ont en effet des propriétés aspectuelles distinctes. Les propriétés aspectuelles observées par Cornilescu (1999) ont été analysées ici comme dérivant des propriétés syntaxiques à l'égard de la projection des compléments.

Les nominalisations événementielles correspondent à des propositions. L'agent est actif au niveau de la structure événementielle dans ce type de nominalisation. D'après l'analyse proposée ici, la nominalisation du participe intervient après la projection de l'argument interne et l'externalisation de celui-ci. L'infinitif est nominalisé dans le lexique et ne projette donc pas d'argument interne.

### *3.5. Conclusions*

Dans ce chapitre, j'ai examiné le comportement de deux noms événementiels du roumain, en -RE et en -AT, dans le cadre de la théorie générale de la nominalisation. Comme l'a remarqué Cornilescu (1999)a, le comportement de la nominalisation d'événement formée sur le participe a des implications théoriques sur la conception de la nominalisation telle qu'elle a été établie par Grimshaw (1990), qui considère que la nominalisation implique la suppression de l'argument externe du verbe de départ. Les phénomènes analysés peuvent être utilisés comme argument pour justifier la révision de la théorie de Grimshaw sur les nominalisations comme opérations sur la structure argumentale du verbe de base, solution proposée par Cornilescu (1999)a, en s'appuyant sur les propriétés aspectuelles différentes des affixes nominalisateurs.



J'ai proposé d'expliquer ces phénomènes par la projection des compléments dans la syntaxe: le "supin" est une forme qui exige l'externalisation d'un argument interne, donc la projection de cet argument (voir l'analyse proposée par Dobrovie-Sorin (1994), (1998) pour le *se* moyen-passif). Ceci conduit à l'idée que la différence entre les nominalisations de l'infinitif et du "supin" réside dans la dérivation différente au niveau de la syntaxe. Le "supin" nominal est dérivé par l'externalisation d'un complément d'objet nul, alors que la nominalisation de l'infinitif ne suppose pas cette opération; ceci peut être relié au fait que -RE est un affixe nominalisateur, tandis que -AT est un suffixe de participe sous-déterminé. Cette proposition permet de maintenir l'analyse unitaire du participe, qui conserve les mêmes propriétés dans le cas de la nominalisation.

#### 4 Le "supin" comme Groupe Prépositionnel vs. Groupe Complémenteur

Dans les deux premiers chapitres, j'ai montré que le "supin"<sup>1</sup> dont parlent les grammaires traditionnelles n'est que l'un des emplois du participe, qu'il y a par conséquent un seul item lexical "Participe". Le Participe donne lieu aux constructions de "participe" et de "supin" de la grammaire traditionnelle; il est utilisé en roumain dans une classe plus large de contextes que dans les autres langues romanes: c'est une base pour des dérivés noms d'action, et qui, d'autre part, peut être insérée dans des positions syntaxiques plus variées. J'ai rejeté l'analyse de type "catégorie mixte", en montrant que le caractère nominal vs. verbal est dépendant du contexte. Dans le chapitre 3, j'ai analysé le "supin nominalisé" par comparaison avec d'autres dérivés déverbaux du roumain et d'autres langues romanes, et les problèmes posés par la construction des compléments. La projection d'un objet nul est une propriété qui m'a servi à rendre compte de certaines différences entre les nominalisations basées sur l'infinitif et celles du supin.

A partir de ce chapitre, j'examinerai ce qui est considéré comme "supin verbal" par la grammaire traditionnelle. Ce "mode non fini" de la grammaire du roumain est défini dans les grammaires traditionnelles de façon contextuelle, comme étant toujours précédé de prépositions. En d'autres termes, la grammaire traditionnelle accorde aux prépositions qui précèdent le "supin" un statut de Flex<sup>2</sup>. En effet, un certain nombre d'auteurs incluent plus ou moins implicitement la préposition dans la définition d'une "forme modale" (le supin) censée être distincte du participe, en faisant de la préposition un marqueur<sup>3</sup>.

Ce traitement, qui est passé tel quel de la grammaire traditionnelle dans les études plus récentes, pose de multiples problèmes. D'abord, il implique que l'on fasse le même sort à tous les syntagmes qui sont en apparence des Prépositions + Participe; or, ces structures ont un comportement syntaxique différencié (cf. §4.1.2).

---

<sup>1</sup> Je vais utiliser parfois cette appellation pour la commodité (pour désigner le participe dans le contexte propositionnel); les guillemets attirent l'attention sur le fait que je ne considère pas le "supin" comme une catégorie à part, distincte du participe passé.

<sup>2</sup> Ce noeud correspondrait au Mode, dans un cadre qui prend en compte ce niveau fonctionnel, (p.ex. Rivero (1988), qui accorde ce statut à *a, să, de*).

<sup>3</sup> Par exemple, chez Irimia (1997), qui applique de manière cohérente ce qui est implicite dans la GA: toutes les prépositions qui peuvent se construire avec le "supin" sont considérées aussi comme des morphèmes constitutifs du supin. Ainsi, le "supin" est marqué par la préposition (qui change selon les besoins sémantiques) et le participe, comme un morphème discontinu. C'est en fait la seule manière, discutable, de distinguer le "supin" du participe.

Ensuite, cette analyse pose un problème concernant la nature du "supin". Si le "supin" est distinct du participe, et marqué formellement par la présence des prépositions, on doit conclure qu'il a une nature "mixte" verbo-nominale. En effet, conformément à cette analyse, le "supin" dans les contextes prépositionnels est tantôt un verbe, tantôt un nom, autrement dit une forme "mixte". L'analyse adoptée ici, et argumentée dans le Chapitre 1 de ce travail, s'attache à montrer la non-autonomie du "supin" d'un côté et le caractère non-mixte (sous-déterminé du point de vue catégoriel) du participe comme base se prêtant à plusieurs emplois. Ce problème se réduit finalement au statut qui doit être accordé à la Préposition, qui mérite la plus grande attention: la préposition est-elle une préposition lexicale, une marque flexionnelle ou bien un élément de type Comp?

Pour répondre à ces questions, je vais essayer dans ce chapitre de distinguer dans un premier temps les syntagmes prépositionnels des syntagmes non-prépositionnels prenant pour complément un participe et préciser le statut du participe dans les deux types de contextes. Ensuite, je vais établir le statut de l'élément *de* qui introduit les syntagmes non-prépositionnels, en distinguant entre un *de* qui a un statut de préposition lexicale et un *de* qui a un statut fonctionnel.

#### 4.1 *Statut du participe avec une préposition lexicale*

Dans cette première partie, je vais montrer que le "supin" (entendu comme emploi du participe) se divise selon le comportement syntaxique des syntagmes en deux classes: des GPrép proprement-dits et des syntagmes qui n'ont pas un comportement de GPrép, pour lesquels on pourrait proposer un statut de GComp. Ensuite, je vais montrer que le participe complément d'un GPrép acquiert un comportement nominal, ce qui n'est pas surprenant dans le cas des prépositions lexicales (cf. Grimshaw (1990)).

##### 4.1.1 Le "supin verbal" apparaît dans deux types de contexte

La distinction entre deux classes d'emploi du "supin verbal" a été faite pour la première fois à ma connaissance par Pană-Dindelegan (1995). Elle propose de distinguer entre:

"- un "supin" sans article, précédé obligatoirement d'une préposition, dont le choix est commandé par (les traits lexicaux du) prédicat (verbal ou adjectival) précédant (exemples sous (1))

- un "supin" sans article, représentant une projection propositionnelle dans une position argumentale, précédé obligatoirement par la préposition *de*, quelle que soit la position. (exemples sous (2))

(1)    renunță la cules 'il renonce à la cueillette', se gîndește la pescuit 'il pense à (une partie de) pêche', bun la gătit 'bon à la cuisine', stă din fiert 'il interrompt la cuisson', trăiește din furat 'il vit du vol', se lasă de fumat 'il arrête de fumer', se apucă de citit 'il commence à lire', gata de plecat 'prêt pour partir', se pune pe plîns 'il se met à pleurer', se pornește pe rîs 'il se met à rire', pleacă la cumpărat 'il part aux courses'(...)

(2)    a        ți-a fost de cumpărat  
              t'a été d'acheté  
              'tu as eu envie d'acheter'  
          b        rămîne de văzut  
              reste de vu  
              'il reste à voir'

Dans le cas du contexte illustré sous (1), la sélection des prépositions obéit à des critères sémantiques. Pour le contexte illustré sous (2), seule la préposition *de* est possible (cf. Pană-Dindelegan (1995): "la sélection de prépositions différentes (pour le premier contexte), vs. la construction unique avec la préposition *de* (pour le deuxième contexte)". On peut remarquer d'emblée que l'élément *de*, obligatoire dans (2), apparaît également dans les contextes de (1), ce qui marque un double comportement.

Or, les exemples sous (1) ont un comportement non-ambigu de GPrép. Dans ce qui suit, je vais traiter séparément des deux contextes, en commençant par les GPrép.

Dans les exemples de (1), le participe précédé de préposition a un comportement et une distribution typique de GPrép: il occupe des positions d'objet indirect – *se gîndește la pescuit* 'il pense à la pêche' – ou d'adjoint – *pleacă la cumpărat* 'il part aux courses', alors que dans les exemples (2), avec *de* obligatoire, il s'agit de positions d'objet direct<sup>4</sup>. Le participe

---

<sup>4</sup> Je renvoie à la section 4.2, dans laquelle il est question de la distinction *de* obligatoire (fonctionnel) vs. préposition pour les tests délimitant *de* prépositionnel de *de* fonctionnel. Je fais remarquer ici simplement que *de* est obligatoire dans le cas où le "supin" / participe verbal apparaît comme complément de la copule. L'analyse

précédé de préposition peut être complément de N, de V et d'Adj, ce qui correspond à la distribution des GPrép, qui peuvent se combiner avec toutes les catégories syntaxiques.

Selon Pană-Dindelegan (1995), les deux classes de contextes (1) et (2) ont en commun le fait que le "supin" "garde (...) les possibilités combinatoires d'une forme verbale finie, y compris la possibilité d'admettre un objet direct", autrement dit qu'il s'agit d'un verbe dans les deux cas. Ce point de vue rejoint au fond celui de la grammaire traditionnelle; il est partagé, du moins implicitement, par des études de grammaire générative (Motapanyane (1994)). L'analyse que je présente dans ce chapitre s'oppose à ce point de vue partagé dans la littérature: je montrerai que le "supin" après les prépositions lexicales (qui peuvent alterner) a un statut de N.

Une première observation dans ce sens est que dans tous ces contextes, le "supin" peut être remplacé par un nom. Un contexte donné admet aussi bien le "supin nominal" que le "supin verbal".

- (3) a renunță la fumat / renunță la fumatul țigărilor de foi / renunță la băutura  
renonce à fumé / renonce à fumé-Dét cigares-Gén / renonce à boisson  
'il renonce à fumer / il renonce à fumer des cigares / il renonce à la boisson'
- b se pregătește de cules / se pregătește de culesul merelor / se pregătește de  
vânătoare  
se prépare de cueilli / se prépare de cueilli-Dét pommes-Gén/ se prépare de  
chasse  
'il se prépare pour la cueillette / il se prépare pour la cueillette des pommes / il  
se prépare pour la chasse'

Ce fait pourrait faire penser que le "supin" se prête à une analyse "mixte", ce qui est contraire aux données discutées ci-dessus (cf. chapitre 2), qui montrent que le "supin" et le participe sont des occurrences du même item lexical (une seule base) dans des contextes différents, et le comportement verbal et nominal tient du contexte syntaxique.

#### 4.1.2 Le comportement "double" du participe après Prép

Au Chapitre 1, j'ai donné des arguments contre une analyse du "supin" comme forme mixte, si par mixte on entend "qui manifeste en même temps des propriétés appartenant à

---

attribuée à ce participe sera plutôt du type "proposition participiale occupant une position argumentale", et l'élément qui l'introduit sera analysé comme un Comp.

plusieurs classes lexicales". Sa nature "mixte" est plutôt dépendante du contexte, ce qui revient à dire qu'il s'agit d'une forme sous-déterminée. Plus précisément, ce n'est pas le "supin" qui est une catégorie mixte, mais c'est le participe, forme sous-déterminée, qui est utilisé comme forme verbale et nominale, en fonction du contexte syntaxique (ce qui pourrait s'appeler un comportement variable mais "non-mixte").

La Grammaire de l'Académie cite comme propriété nominale pour les modes non-prédicatifs la possibilité d'apparaître dans un contexte prépositionnel, que partagent les noms et les modes nominaux du verbe, l'infinitif et le supin<sup>5</sup>. Cette tradition grammaticale attribue un comportement verbal au "supin" dans les contextes où il ne reçoit pas de déterminant; cela ne peut pas être un test suffisant, étant donné la possibilité des noms de fonctionner sans déterminant en roumain.

Un des arguments donnés ici contre l'analyse de type catégorie mixte est l'incompatibilité de l'article défini et d' un objet qui reçoit le cas accusatif:

- (4) a am terminat de cules porumbul  
 avons fini de cueilli maïs-Dét  
 'on a fini de récolter le maïs'
- b culesul porumbului  
 cueilli-Dét maïs-Gén  
 'la récolte du maïs'
- c \*am terminat de culesul porumbului  
 avons fini de cueilli-Dét maïs-Gén  
 'nous avons fini de la récolte du maïs'
- d \*culesul porumbul  
 cueilli-Dét maïs-Dét  
 'la récolte le maïs'

Ces exemples montrent que le "supin" n'est pas 'verbo-nominal' dans le sens qu'il n'a jamais de propriétés mixtes ; il n'actualise pas de propriétés verbales et nominales en même temps (voir l'agrammaticalité de l'ex. (4)c). Néanmoins, le contexte des GPrép admet apparemment aussi bien le "supin" non-articulé (verbal) ((5)a,b) que le participe nominalisé ((5)c), ce qui est un contre-exemple à la généralisation que le "supin" ne représente pas une forme mixte verbo-nominale (cf. Chapitre 1) :

---

<sup>5</sup> Sur l'infinitif précédé de *de* dans les langues romanes et notamment en français il y a une bibliographie substantielle. Toute la question est de décider si ces modes définissent des domaines propositionnels ou bien ressemblent plutôt à des noms. Cf. ci-dessous, §4.1.3.

- (5) a am plecat la cules porumb  
 ai parti à cueilli maïs  
 'je suis parti à la récolte de maïs'
- b am plecat la cules de porumb  
 ai parti à cueilli de maïs  
 'je suis parti à la récolte de maïs'
- c am plecat la culesul porumbului  
 ai parti à cueilli-Dét maïs-Gén  
 'je suis parti à la récolte du maïs'

Dans (5)a, le "supin" est accompagné par un nom complément d'objet, que l'on peut supposer marqué pour l'accusatif. Dans (5)c, d'autre part, le GN argument direct, marqué pour le Génitif, indique qu'il est gouverné par un N et non pas par un V. Dans (5)b, l'argument interne est précédé par une préposition, *de*, qui serait insérée pour des raisons de cas; enfin, dans (5)c, l'article défini sur le "supin" 'culesul' permet l'assignation du génitif. Ce comportement double est inattendu : le "supin" peut-il ou non accorder le cas accusatif? Pourquoi apparaît l'élément *de* dans (5)b ?

Le contexte prépositionnel est le seul à admettre ce qu'en apparence on peut prendre pour un comportement double – nominal et verbal. Dans les exemples suivants, aussi bien que plus haut, dans (4), on peut voir que dans les structures avec *a termina* 'finir', le participe n'admet pas une structure de type GN.

- (6) a am terminat de citit cartea  
 ai fini de lu livre-Dét  
 'j'ai fini de lire le livre'
- b \*am terminat de citit de carte  
 ai fini de lu de livre  
 'j'ai fini de lire de livre'
- c \*am terminat de cititul (\*cărții)  
 ai fini de lu-Dét (livre-Gén)  
 'j'ai fini de la lecture (du livre)'

Dans ce qui suit, je vais me pencher sur l'exemple problématique (5)a, qui semble comporter un "supin" verbal, ce qui va contre l'analyse "non-mixte" que j'ai proposée au Chapitre 1. Dans les exemples de ce type, le "supin" 1) ne porte pas d'article; 2) semble légitimer un objet direct. Je vais d'abord montrer que l'absence d'article dans ce cas n'est pas due à des propriétés verbales du supin, mais à des propriétés plus générales des noms

précédés de préposition en roumain. Ensuite je vais aborder le problème de l'assignation du cas accusatif et du statut du nom objet.

#### 4.1.3 Le participe après Prép – un nom sans déterminant?

Dans ce paragraphe, je vais montrer que l'absence d'article défini pour le "supin" de l'exemple (5a) n'est pas due au caractère verbal de cette forme, mais qu'il s'agit d'une propriété imposée par la préposition.

Les prépositions du roumain se distinguent en fonction de leur distribution et des propriétés de régime qu'elles imposent à leur complément. On sait que les prépositions qui prennent pour compléments des verbes demandent des formes non-finies.

En roumain, les prépositions qui se construisent avec un infinitif et celles qui se construisent avec un participe admettent aussi un GN comme complément; et imposent une contrainte sur le nom complément<sup>6</sup>. Dans les grammaires traditionnelles, les formes non-finies du verbe sont appelées également des "modes nominaux" du verbe; ces ouvrages citent comme caractéristique "nominale" du "supin" (considéré comme une forme "ambiguë" entre le verbe et le nom) la possibilité d'être complément d'une préposition.

Les prépositions ont une relation étroite avec le système du marquage casuel. Dans beaucoup de langues, les prépositions participent à la légitimation des compléments nominaux; elles assignent le cas et probablement participent à l'assignation de th-rôles. Les prépositions entretiennent également une relation privilégiée avec les déterminants. Il y a parfois re-catégorisation de certaines prépositions dans des déterminants nominaux (comme dans le cas du partitif en français) et des prépositions contractées (dans les langues romanes sauf en roumain). La relation entre les prépositions et le système des déterminants et du marquage casuel prend une forme particulière dans le GDét roumain.

---

<sup>6</sup> La distinction est sémantique, dans le sens que le "supin" et l'infinitif, qui dénotent des activités et des événements respectivement, ne peuvent pas être gouvernés par des prépositions qui ont, par exemple, un sens spatial, mais acceptent des prépositions d'un sens plus abstrait, comme la direction, les rapports temporels ou le rapport causal.



#### 4.1.3.1 Prépositions et distribution des déterminants dans le GN roumain

Les prépositions du roumain ont la propriété de commander la définitude du nom avec lequel elles se combinent. Si toutes les prépositions admettent la détermination nominale indéfinie (cf. Vasiliu (1960), qui donne ce contexte comme diagnostique pour le statut de P), toutes ne peuvent pas apparaître devant un GN défini. Les prépositions qui assignent l'Accusatif n'admettent pas de GN avec un Dét défini: *pe* 'sur, dans', *în* 'dans', *spre* 'vers', *peste* 'sur', *din* 'de', etc.

- (7) a      cartea e pe masă  
             livre-Dét est sur table  
             'le livre est sur la table'
- b      \*cartea e pe masa  
             livre-Dét est sur table-Dét  
             'le livre est sur la table'

- (8) a      cartea de pe masă  
             livre-Dét de sur table  
             'le livre sur la table'
- b      \*cartea de pe masa  
             livre-Dét de sur table-Dét  
             'le livre de sur la table'

La seule situation dans laquelle apparaît l'article défini dans un nom complément d'une de ces prépositions est lorsque le nom est suivi d'un complément. Dans ce cas, l'article est obligatoire; c'est lui qui accorde le cas à ce complément.

- (9) a      cartea e pe masa aceea  
             livre-Dét est sur table-Dét celle  
             'le livre est sur cette table-là'
- b      cartea de pe masa lui Ion  
             livre-Dét de sur table-Dét Gén-Jean  
             'le livre sur la table de Jean'
- c      \*cartea e pe masă aceea / lui Ion  
             livre-Dét est sur table celle / Gén-Jean  
             'le livre est sur cette table-là / de Jean'

Les prépositions qui assignent un cas oblique à leur complément nominal admettent un Dét défini: *grație, datorită, mulțumită*, 'grâce à' qui se construisent avec le Datif, et *din cauza* 'à cause de', *înaintea* 'devant', *înapoia* 'derrière', qui se construisent avec le Génitif:

- (10) a        *datorită generozității participanților...*  
               grâce générosité-Gén participants-Gén  
               'grâce à la générosité des participants'
- b        *din cauza condițiilor defavorabile...*  
               de cause conditions-Gén défavorables  
               'à cause des conditions défavorables'

Ces prépositions n'admettent pas la construction avec nom sans Dét, parce que c'est le Dét qui porte le cas dans le système nominal du roumain.

D'autres prépositions qui admettent des noms définis sont: *cu* 'avec', *cît* 'autant que', *ca* 'comme', *decît* 'que comparatif', *de-a* 'à (la).

Les exemples de (11) permettent de voir que la préposition *cu* 'avec' apparaît dans les deux contextes:

- (11) a        *covrigi cu mac / \* macul*  
               brezels avec pavot / pavot-Dét  
               'brezels avec du pavot'
- b        \**l-am tăiat cu cuțit / l-am tăiat cu cuțitul*  
               l'ai coupé avec couteau / l'ai coupé avec couteau-Dét  
               'je l'ai coupé avec couteau / je l'ai coupé avec le couteau'

Dans (11)a, l'article défini est exclu; dans (11)b, il est obligatoire. En fait, il faut remarquer que dans la plupart des cas, *cu* se construit de façon parallèle à *fără* 'sans', donc sans déterminant défini. Les deux exemples se distinguent par le sens du complément introduit par la préposition *cu*. En (11)a la relation entre le déterminant et le déterminé est plutôt de type 'association', tandis que dans (11)b, le déterminant exprime l'instrument.

Cette particularité des prépositions de contraindre la définitude de leur nom complément distingue le roumain des autres langues romanes. On peut y relier le fait que le roumain, qui a un article défini post-clitique, ne présente pas de préposition contractée. Je ne connais pas d'explication pour le comportement différent des deux types de préposition. On pourrait néanmoins suggérer que le phénomène est dû au fait que le roumain utilise des noms sans déterminant; ce fonctionnement conserve une partie des emplois du N défini dans les autres langues romanes. Une solution possible serait d'affirmer que dans ce cas la préposition a incorporé un déterminant vide (tout comme dans les autres langues romanes la préposition

se contracte avec l'article défini), ou en d'autres termes que la préposition attire le N. L'explication, quelle qu'elle soit, reste cependant extérieure à l'objectif de ce chapitre. La distinction entre les deux comportements des prépositions, en revanche, est importante pour le statut du participe non-articulé précédé de préposition, discuté ici.

Nous avons vu que la distribution de l'article défini est contrainte par la préposition, comme le montrent les exemples ci-après. Ceci est valable aussi pour le cas où les prépositions se combinent avec un participe ("supin"):

- (12) a \*am plecat la culesul  
 avons parti à cueillette-Dét  
 'on est parti à la cueillette'
- b am plecat la cules  
 avons parti à cueillette  
 'on est parti à cueillette'
- (13) a \*am plecat la întâlnirea  
 avons parti à rencontre-Dét  
 'on est parti à la rencontre'
- b am plecat la întâlnire  
 avons parti à rencontre  
 'on est parti à rencontre'
- (14) a \*l-am văzut pe omul  
 l'ai vu Acc homme-Dét  
 'je l'ai vu à l'homme'
- b l-am văzut pe om  
 l'ai vu Acc homme  
 'j'ai vu l'homme'

Cette situation suggère que la propriété du "supin" de ne pas accepter de déterminant dans ce contexte n'est pas une indication de son statut verbal, mais représente une propriété commandée par le contexte prépositionnel lui-même, et cela avec toutes les classes de noms.

#### 4.1.3.2 Le participe nominal et son extension

Comme pour les noms, l'article défini devient obligatoire en présence d'une modification nominale, par exemple en présence d'un complément au génitif:

- (15) a      am plecat la culesul porumbului  
              ai parti à cueillette-Dét maïs-Gén  
              'on est parti à la cueillette du maïs'
- b      am plecat la întâlnirea foștilor elevi ai școlii  
              ai parti à rencontre-Dét anciens-Gén élèves école-Gén  
              'on est parti à la rencontre des anciens élèves de l'école'
- c      l-am văzut pe omul tău  
              l'ai vu Acc homme-Dét tien  
              'j'ai vu ton homme'

Dans le cas du participe "supin" comme dans le cas des noms, il y a en effet des différences entre les prépositions concernant la possibilité du déterminant défini. La préposition *cu* par exemple:

- (16) a      \*am plecat cu profesor  
              ai parti avec professeur  
              'je suis parti avec professeur'
- b      am plecat cu profesorul  
              ai parti avec professeur-Dét  
              'je suis parti avec le professeur'
- c      \*am terminat cu glume  
              ai fini avec blagues  
              'j'ai fini avec blagues'
- d      am terminat cu glumele  
              ai fini avec blagues-Dét  
              'j'ai fini avec les blagues'

Le participe manifeste donc, dans ce contexte, le même comportement que les noms. L'hypothèse nulle est alors que ces contextes comportent un participe nominalisé, qui subit les mêmes contraintes que les autres noms dans le même contexte. Quand le participe apparaît sans déterminant il s'agit donc tout simplement d'un nom sans déterminant.

Adopter cette hypothèse revient à nouveau à rejeter une analyse en termes de catégorie mixte pour le participe - "supin". Le résultat auquel on arrive confirme les propositions faites dans le Chapitre 1.

Dans (17)a, où le "supin" est suivi par un nom précédé de *de*, le statut nominal de *cules* ne peut pas être mis en doute, puisque un complément d'objet direct ne peut pas être précédé de *de*; le nom peut être accompagné de modificateurs du nom précédés par la préposition *de*, comme on le voit en (17)b:

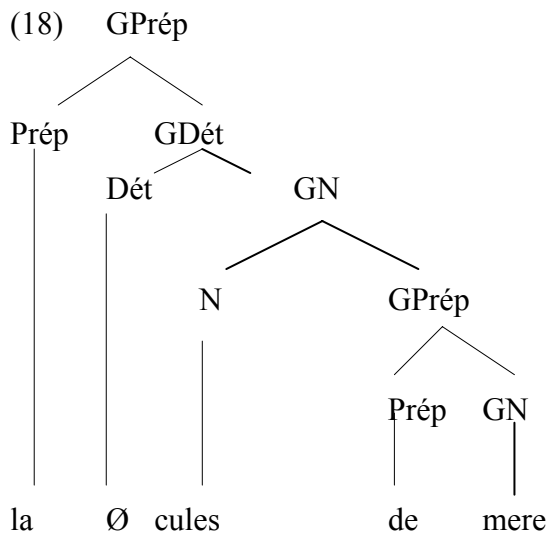
- (17) a (1a) *cules de mere*  
(à) *cueilli de pommes*  
'(à) *la cueillette de pommes*'
- b *vânătoare de lei*  
*chasse de lion*  
'*chasse au lion*'
- c \**a culege de mere*

Dans les exemples comme (15)a, le modifieur est un GN au Génitif; dans (17)a, le modifieur est un complément du nom précédé de la préposition *de*, qui remplace ici une marque casuelle. Le mécanisme de légitimation casuelle à l'intérieur des syntagmes avec participe nominalisé est le même que dans le cas des noms, comme le montre la comparaison entre les exemples (15)a-b et (17)a-b respectivement.

#### 4.1.3.3 Résultats

Par conséquent, je propose que le participe est nominal dans les exemples comme (12)b, même s'il n'est pas articulé. Le fait qu'il ne soit pas articulé est dû à la contrainte sur la définitude imposée par la plupart des prépositions en roumain. La représentation de (17) sera donc (18).

Ici, la position du déterminant reste vide, comme dans le cas des N sans Dét. En l'absence du Dét, le cas génitif ne peut pas être assigné, et la légitimation du complément nominal se fait par l'intermédiaire de l'élément fonctionnel *de*.



Les données analysées dans cette section, ainsi que la question de la sélection d'une certaine valeur de la définitude par les prépositions du roumain sont en fait prédites par le système des projections étendues de Grimshaw (1991). Dans ce cadre, les catégories Prép, Dét et N partagent les mêmes traits syntaxiques, mais se distinguent pour la valeur des traits fonctionnels; Prép est la projection étendue de N et de Dét. La prédiction va plus loin; on ne s'attend pas, à l'intérieur de ce système, à avoir une combinaison tête-complément comme Prép - GV.

Dans cette sous-section, j'ai montré que le "supin" précédé de préposition se comporte comme un nom en ce qui concerne la distribution de l'article défini. Le premier argument en faveur de son statut verbo-nominal perd donc sa force.

#### 4.1.4 Un objet direct assez spécial

Il nous reste maintenant à expliquer le fait que, dans un exemple comme (5)a, le "supin" semble pouvoir assigner l'accusatif à un complément, alors qu'il se trouve dans un contexte qui devrait déclencher un comportement nominal.

Sans avoir à poser l'existence d'une catégorie mixte en roumain, on peut faire trois hypothèses d'analyse pour [*la cules porumb*]: (1) Prép + proposition réduite; (2) Prép + N objet incorporé; (3) Prép + nom composé. Dans ce qui suit, je vais examiner ces trois hypothèses à tour de rôle.

I. Prép + proposition réduite. Dans une telle analyse, le "supin" fait partie d'une Small Clause verbale:

la [<sub>SC</sub> cules porumb]

Une telle hypothèse est en contradiction avec l'analyse proposée au chapitre 2, qui assimile le "supin" au participe. Cette structure, comparable à l'"accusativus cum infinitivo", présuppose que le supin attribue le cas Accusatif; cela suppose qu'une préposition se combine directement avec un GV nu participial + objet à l'Accusatif. Si l'on admet que le participe peut assigner l'Accusatif en l'absence de tout élément fonctionnel (à moins que l'on ne stipule pas un effacement de *de*, ce qui serait assez bizarre aussi), on n'explique pas pourquoi dans le même contexte (complément d'une préposition), le même élément assigne le génitif seulement en présence d'un Dét. D'autre part, cette hypothèse revient probablement toujours à considérer le "supin" comme une catégorie mixte: on admet que le "supin" peut assigner aussi bien le Génitif que l'Accusatif.

Une autre possibilité serait de dire que le nom *porumb* n'est en fait pas l'objet de *cules*, qui est un participe, mais son sujet, et supposer un déplacement de la forme participiale pour une raison morphologique (la vérification d'un trait nominal, par exemple). Or, il n'y a pas d'argument convaincant en faveur de cette solution, qui en fait paraît fort contre-intuitive pour ces cas: l'interprétation reste active et non pas passive.

II. Prép + N + objet incorporé.

Cette analyse suppose que le "supin" est nominal, et les contextes où il apparaît avec un objet direct sont basés sur l'incorporation de l'objet au participe nominal.

L'objet du "supin" à l'intérieur d'un GPrép se caractérise par 3 propriétés: (1) la contrainte d'adjacence; (2) impossibilité de l'Accusatif prépositionnel; (3) l'impossibilité des pronoms objets à l'accusatif (l'objet doit être obligatoirement lexical, et par ailleurs il est typique pour les activités dénotées par le "supin" et qui le plus souvent est indéfini<sup>7</sup>)

(1) La contrainte d'adjacence.

L'objet du "supin" à l'intérieur d'un GPrép est soumis à une contrainte d'adjacence forte, comme le montrent les exemples (19):

(19) a        am plecat la cules mere

---

<sup>7</sup> Cette propriété suggère également que le statut de cet objet est plutôt prédicatif qu'argumental. La proposition à laquelle je vais m'arrêter à la fin de cette section est compatible avec le caractère prédicatif de ce soi-disant "objet".

ai parti à cueilli pommes  
'je suis parti à la cueillette de pommes'

- b \*am plecat la cules și mere  
ai parti à cueilli et (aussi) pommes  
'je suis parti à cueillir aussi des pommes'

Cette contrainte d'adjacence est remarquable puisqu'en roumain il est possible d'intercaler un adverbe entre le V et son objet direct, même si ce dernier est un N sans Dét; ceci caractérise tous les verbes, aussi bien finis (cf. (20)a-b) que non-finis: l'infinitif, cf. (20c-d), le gérondif, cf. (20)e-f, à l'exclusion du participe ("supin"), cf. (20)g-h.

- (20) a Ion culege și mere  
Jean cueille et pommes  
'Jean cueille aussi des pommes'
- b Ion culege mîine mere  
Jean cueille demain pommes  
'Jean cueille demain des pommes'
- c Ion vrea a culege și porumb  
Jean veut PRT-Inf cueillir et maïs  
'Jean veut cueillir aussi du maïs'
- d Ion vrea a culege mîine porumb  
Jean veut PRT-Inf cueillir demain maïs  
'Jean veut cueillir demain du maïs'
- e culegînd și porumb  
cueillant aussi maïs  
'en cueillant aussi du maïs'
- f culegînd mîine porumb  
cueillant demain maïs  
'en cueillant demain du maïs'
- g \*pleacă la cules și porumb  
part à cueilli et maïs  
'il part à la cueillette aussi maïs'
- h \*pleacă la cules mîine porumb  
part à cueilli demain maïs  
'il part à la cueillette demain maïs'



Lorsque l'argument interne est un complément du nom introduit par la préposition *de*, les deux constituants sont séparables par des adverbes. Les exemples du type (19)a diffèrent de ceux du type (21): en (21) le modifieur nominal introduit par l'élément fonctionnel *de* n'est pas incorporé au N "supin". Ceci rend possible l'intervention d'adverbes:

- (21) a      la cules și de porumb  
               à cueilli et de maïs  
               'à la cueillette aussi de maïs'
- b      la cules grabnic de porumb  
               à cueilli rapide de maïs  
               'à la cueillette rapide de maïs'

L'absence de contrainte d'adjacence pour les contextes du type "supin" + de + GN, "supin" + Génitif contraste avec la contrainte d'adjacence pour les contextes "supin" + GN sans Dét. Cette contrainte distingue clairement entre les contextes avec "supin" + GN sans Dét et les contextes V + GN sans Dét, qui, eux, n'obéissent pas à cette contrainte.

Dans les exemples avec *a avea*, le "supin" est verbal. Le constituant *de* + Part a un comportement comparable à celui de la subordonnée au subjonctif, avec assignation de l'accusatif et sans contrainte d'adjacence (22). Or, les exemples avec *a avea* n'ont pas un comportement de GPrép, cf. ci-dessous (section 4.4 et chapitre 5); là le "supin" est verbal et assigne effectivement le cas Accusatif. S'il y a assignation de l'Accusatif, il n'y a pas d'incorporation, d'où l'absence de la contrainte d'adjacence.

- (22) a      am de cules și porumb  
               ai de cueilli et maïs  
               'je dois cueillir aussi du maïs'
- b      am plecat să culeg și porumb, și fasole, și ce s-o mai găsi  
               ai parti PRT-Subj cueillir-1sg et maïs, et haricot, et ce qu'on trouvera encore  
               'je suis parti cueillir et du maïs, et des haricots, et ce qu'on trouvera encore'

On peut même avoir des exemples du type:

- (23) am de cules mâine porumb, poimâine fasole  
               ai de cueilli demain maïs, après-demain haricot  
               'je dois cueillir demain du maïs, après-demain des haricots'

L'inséparabilité de la forme "verbale" et de son "objet" est un argument en faveur de l'analyse par incorporation des exemples comme (5)a [am plecat la] cules porumb. La conclusion est donc que le "supin" n'est pas verbal dans ce type de contexte.

## (2) L'accusatif prépositionnel

Dans le cas du "supin" la substitution par un accusatif prépositionnel est impossible, ce qui montre qu'il n'y a pas de cas accusatif assigné. Par rapport à cette propriété le supin contraste encore avec les formes verbales, l'infinitif et le subjonctif:

- (24) a        am renunțat la a-l înțelege pe Ion  
                 ai renoncé à PRT-Inf-CL comprendre Acc Jean  
                 'j'ai renoncé à comprendre Jean'
- b        am renunțat să-l înțeleg pe Ion  
                 ai renoncé PRT-le comprendre-1sg Acc Jean  
                 'j'ai renoncé à comprendre Jean'
- c        înțelegîndu-l pe Ion  
                 comprenant-le Acc Jean  
                 'en comprenant Jean'
- d        \*am renunțat la înțelese pe Ion  
                 ai renoncé à compris Acc Jean  
                 'j'ai renoncé à la compréhension Jean'

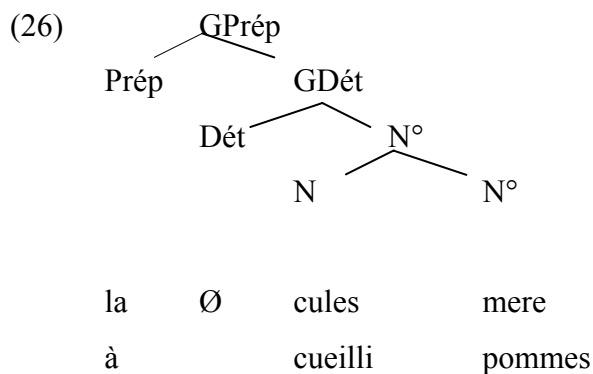
(3) Le fait que le "supin", dans les cas étudiés ici, n'est pas verbal et ne peut pas assigner le cas accusatif normalement, se manifeste également par son incompatibilité avec des objets pronominaux à l'Accusatif, comme le montrent les exemples ci-dessous, qui mettent également en évidence le contraste entre le "supin" d'un côté et l'infinitif et le subjonctif de l'autre:

- (25) a        ?\*am plecat la cules ceva  
                 ai parti à cueilli quelque-chose  
                 'je suis parti à la cueillette quelque chose'
- b        am renunțat la a mai înțelege ceva  
                 ai renoncé à PRT plus comprendre quelque-chose  
                 'j'ai renoncé à comprendre encore quelque chose'
- c        ??s-a pus la lucrat asta  
                 s'est mis à travaillé quelque-chose  
                 'il s'est mis au travail ceci'
- d        a început        să lucreze asta / să scrie asta  
                 a commencé PRT-Inf travaillé ceci / PRT-Subj écrire-3sg qqch  
                 'il a commencé à travailler ceci / à écrire ceci'

e vǎzînd ceva  
 voyant qqch  
 'en voyant quelque chose'

La distribution des clitiques montre encore un contraste entre le "supin" d'un côté, et l'infinitif, le subjonctif et le gérondif, qui sont des formes verbales, de l'autre.

Les trois propriétés examinées ci-dessus vont à l'appui de l'hypothèse qui analyse le participe dans le GPrép comme un participe nominalisé. Si cette analyse est correcte, le nom qui est au départ objet du verbe sous-jacent est incorporé au participe. Le contraste systématique avec d'autres formes verbales montre que le participe ne peut pas être un verbe dans ce contexte; il ne peut pas assigner le cas accusatif, et force donc l'incorporation. La structure proposée pour les exemples "problématiques" du type (5)a est alors (26):



Un problème que peut rencontrer cette analyse est la rareté de ce type d'incorporation en roumain (ou dans les langues romanes). Premièrement, il faut préciser que si le participe force l'incorporation de l'objet dans ce contexte, il s'agit bien d'incorporation syntaxique, comme le montre la contrainte d'adjacence. Ce type d'incorporation doit être distingué de l'incorporation sémantique, proposée pour les GNs sans déterminant en général, et dans laquelle les compléments occupent vraiment des positions syntaxiques attribuées aux compléments ordinaires du V. Dans le cas du supin, nous avons affaire à un cas d'incorporation syntaxique, et le résultat de cette opération est que l'"objet" n'occupe pas une position syntaxique de complément verbal.

On pourrait évoquer également comme contre-argument le fait que, dans les langues à incorporation, on parle plutôt d'incorporation de N à V, et non pas d'incorporation N à N. Serait-ce un cas isolé d'incorporation, dans une langue qui n'est pas incorporante? Cette question amène à prendre en considération une autre hypothèse, ou plutôt de reformuler celle-

ci, à partir du fait que ce type d'incorporation doit être rapprochée de l'incorporation lexicale, ou composition, qui, elle, n'est pas isolée, mais assez fréquente et productive.

### III. Composition (incorporation lexicale)

Enfin, la troisième possibilité d'analyse est de dire que le "supin" et son objet direct dans un contexte prépositionnel forment un mot composé. Si l'on regarde de plus près les données, on voit que ces contextes préfèrent les "supins" qui dénotent des occupations spécifiques, typiques; en position d'"objet" non seulement les pronoms sont impossibles, comme nous l'avons vu plus haut, mais les noms lexicaux dénotent justement des objets associés de façon spécifique aux occupations en question, et constituent des listes closes. Des exemples qui sortent de ce paradigme sont en effet bizarres:

- (27) a      am plecat la cules mere  
              ai parti à cueilli pommes  
              'je suis parti à la cueillette de pommes
- b      m-am apucat de echilibrat roți  
              me suis mis de équilibré roues  
              'je me suis mis à équilibrer des roues'
- c      \*am plecat la cerut viză  
              ai parti à demandé visa  
              'je suis parti à la demande de visa'
- d      ??m-am apucat de examinat studenți  
              me suis mis de examiné étudiants  
              'je me suis mis à l'examen d'étudiants'

Les exemples (27)c et d s'opposent à (28) a-b, construits avec le subjonctif. L'apparition d'un N sans déterminant est dans ce cas tout à fait possible:

- (28) a      am plecat să cer viză  
              suis parti demander visa  
              'je suis parti demander un visa'
- b      m-am apucat să examinez studenți  
              j'ai commencé à examiner les étudiants  
              'je me suis mis à examiner des étudiants'

Ces données suggèrent qu'il s'agit, dans le cas de *cules porumb*, de la construction d'un mot composé selon un mécanisme d'incorporation. D'ailleurs, la composition est un procédé d'incorporation lexicale qui permet d'incorporer des N à des N, fréquent à travers les langues

(p.ex. *camion-remorcă*). On peut adopter l'hypothèse que ces deux procédés sont des occurrences d'un même phénomène linguistique.

Dans cette optique, il n'est pas nécessaire de choisir entre les analyses II et III, qui sont toutes les deux préférables à l'analyse I. On pourrait même assimiler les deux analyses, qui en fait posent toutes les deux une nature nominale du participe dans le contexte prépositionnel, et une "fusion" du participe avec ce qui a été au départ l'objet direct. La fréquence de l'utilisation, et de la spécialisation, voire lexicalisation des syntagmes participe + complément direct dans ces contextes pourraient faire pencher en faveur de la troisième solution.

#### 4.1.5 Conclusion

Nous avons vu, dans cette section, que le contexte prépositionnel était le seul à admettre en apparence un double comportement du supin, verbal et nominal, ce qui pose problème pour l'analyse adoptée dans cette thèse. J'ai montré que ce problème était résolu si l'on supposait soit que les exemples en question sont des cas d'incorporation, soit qu'il s'agit de la formation de mots composés, désignant des occupations. J'ai montré que le "supin" faisant partie d'un GPrép est en fait un participe nominalisé, et n'a pas la possibilité de légitimer un objet direct; pour la légitimation de l'objet du V sous-jacent, le participe-"supin" peut faire appel à deux stratégies: soit à l'insertion d'une préposition pour des raisons de cas – en l'occurrence, la préposition *de* --, soit à l'incorporation (sous les deux formes qui ont été proposées).

Comme nous l'avons vu, le "supin" est difficile, voire impossible, avec un objet pronominal. L'objet doit être lexical et il est lié à l'activité dénotée par le "supin". Par conséquent, il faut admettre que dans *la cules* il n'y a pas de *pro* objet.

En conclusion, on n'a pas besoin des catégories mixtes pour traiter les exemples dans lesquels le "supin" semble avoir un comportement double. J'ai montré que le supin contraste systématiquement avec les formes clairement verbales. Le contexte prépositionnel n'admet que des GNs. Si le participe est placé dans une structure de type nominal, il développera une structure de GN, avec ou sans déterminant.

## 4.2 *De + Participe: GPrép argumental vs. "GFonctionnel"*

Dans cette section, je vais examiner les contextes où le "supin" est précédé de l'élément *de*. Cet élément a un double comportement: il peut précéder le participe aussi bien dans des contextes de type GPrép, que dans des contextes non-prépositionnels (v. plus haut, ex. (1) et (2), classification de Pană-Dindelegan). Je vais laisser délibérément de côté le statut de syntagme qui s'oppose à celui de GPrép; c'est pourquoi je vais le noter simplement avec GF(de "fonctionnel"), pour y revenir dans la section 4.3.. Dans un premier temps, je vais passer en revue les différences de comportement syntaxique entre les deux types de contextes. Je vais rappeler les caractéristiques syntaxiques et les tests qui servent à déceler la nature prépositionnelle d'un constituant, et y soumettre tous les types de contextes où le participe est précédé par *de*.

### 4.2.1 Distribution et propriétés des GPrép

Les GPrép apparaissent comme complément de V, de N ou de Adj et Adv; ils peuvent occuper ou bien des positions argumentales, ou bien des positions adjointes. La distinction entre le statut argumental vs. non-argumental d'un GPrép est en soi une question assez complexe, mais qui demeure extérieure aux objectifs de ce travail. En revanche, il est clair que les GPrép argumentaux occupent des positions d'arguments indirects, i.e. introduisent des participants secondaires à l'action, la préposition qui les introduit étant sous-catégorisée par le verbe principal. Autrement dit, un GPrép est ou bien en position d'argument, et dans ce cas la préposition est sous-catégorisée (par un verbe ou par un adjectif), ou bien en position d'adjectif (complément circonstanciel), et dans ce cas la préposition n'est pas sous-catégorisée.

Cette particularité de la distribution est doublée de la distinction entre les prépositions sémantiquement vides et les prépositions sémantiquement pleines. La première classe (réduite à *de/di*, *da* et *à*, *ad* pour les langues romanes) est plus ou moins réservée à l'emploi en position d'argument indirect ((29)a,b); la deuxième classe introduit des GPrép adjoints ((29)c).

- (29) a      il est content de sa réussite  
      b      il pense à sa fiancée  
      c      il travaille pour l'Etat

Les grammaires descriptives considèrent qu'il n'y a pas de restriction sur les types d'éléments qui apparaissent à l'intérieur des GPrép; les Prép se combinent en principe avec

toutes les catégories, donc avec des GN aussi bien qu'avec des GV; néanmoins la combinaison avec un GV serait plus contrainte. La distribution extérieure d'un GPrép est la même, indépendamment des catégories qui en font partie: les GPrép construits avec des GV sont possibles aussi bien dans des positions adjointes que dans des positions argumentales.

La position de l'argument direct peut être occupée par des propositions: à temps fini, introduites par des complémenteurs, ou à temps non-fini, des infinitives. Les infinitives peuvent être introduites par un élément introducteur homophone d'une préposition. Dans ce dernier cas, les éléments introducteurs changent de statut: ces infinitives se prêtent à une analyse CP, et les éléments qui les introduisent peuvent être considérés comme des Comp.

- (30) a il commence à écrire une lettre  
 b il finit d'écrire sa lettre

Ceci infirme l'idée que le noeud Prép peut prendre n'importe quelle catégorie pour complément. V ou Flex ne se combinent pas avec Prép, mais avec Comp, qui, grâce à des traits qu'il partage avec V, peut former une projection étendue de V (cf. Grimshaw (1991)).

Il apparaît que les mêmes verbes prennent pour complément tantôt des GN en régime direct, tantôt des structures précédées par *de/à*. Pour décider du statut de préposition de l'élément introducteur dans le contexte [ Prép [ GV]], on peut se servir des critères suivants:

- la distribution "typique" d'un GPrép lui permet d'apparaître comme complément de toutes les catégories syntaxiques, et dans deux types de position: argumentales, sous-catégorisées par le constituant gouverneur, et adjointes.
- la substitution de [ Prép [ GV]] par [ Prép [ GN]] plaide en faveur du statut de véritable préposition de l'élément introducteur.
- le type de pronominalisation: les adjoints sont pronominalisés par les pronoms adverbiaux (test disponible pour le français, mais non disponible pour le roumain)
- l'extraction, impossible à partir d'un GPrép adjoint, mais possible à partir d'une proposition subordonnée non-finie:

- (31) a \*qu'est-il venu pour faire?  
 b qu'a-t-il essayé de faire?

- la possibilité de l'effacement de la préposition dans le cas des compléments prépositionnels coordonnés :

- (32) a j'ai apporté ces livres pour Jean et (pour) Marie  
 b des histoires pour effrayer et endormir les enfants  
 c povești pentru liniștit și adormit copiii  
 des histoires pour calmé et endormi enfants-dét

'des histoires pour calmer et endormir des enfants'

La distribution du "supin" précédé de *de* en roumain pose le même problème, à savoir celui de la distinction entre les syntagmes qui sont des GPrép et ceux qui n'en sont pas. Dans cette distribution qui semble typique des GPrép, – puisque le syntagme apparaît comme complément de V, de N et d'Adj – il y a des contextes qui ne sont en fait pas des GPrép, comme je vais le montrer dans ce qui suit.

#### 4.2.2 De + Part complément de V

*De* + Part peut être complément d'un verbe:

a) en position argumentale; la préposition *de* peut être sous-catégorisée par le verbe principal (compl. indirect): *mă las de fumat* 'j'arrête de fumer', *mă apuc de citit* 'je commence à lire' ou non sous-catégorisée (compl. direct): *am de lucrat* 'j'ai à travailler', *termin de citit* 'je finis de lire', *i-am dat de citit* 'je lui ai donné à lire', *găsesc de citit* 'je trouve à lire'(cf section 4.2.2.1 pour les tests). D'autres prépositions sous-catégorisées peuvent introduire des GPrép argumentaux avec participe complément d'un GV: *am renunțat la citit* 'j'ai renoncé à la lecture', *mă pun pe învățat* 'je me mets à étudier'.

b) en position prédicative, avec des verbes copule: *cartea este de citit* 'le livre est à lire', *observația rămîne de demonstrat* 'l'observation reste à démontrer'. Ce contexte accepte également des GPrép avec participe introduits par d'autres prépositions: *cartea este pentru citit* 'le livre est pour lire'. Je vais réserver un traitement à part à ces occurrences, dans une section du chapitre 5 qui traite de l'ensemble des emplois prédicatifs de ces syntagmes.

Les quelques cas dans lesquels *de* + Part est un adjectif sont des situations d'adjonction au niveau de la proposition et intéressent moins ici; je reviendrai brièvement là-dessus en § 4.2.2.3.

##### 4.2.2.1 De + Part en position sous-catégorisée par V

Les syntagmes avec *de* + Part complément d'un verbe en position argumentale suivent deux modèles de comportement syntaxique: prépositionnel vs. non-prépositionnel. Lorsque *de* est sous-catégorisé par le verbe principal (ce qui est le cas pour les verbes comme *a se lăsa* 'arrêter de', *a se apuca* 'se mettre à', cf. ci-dessous pour les tests), cf (33)a, on est en présence



de GPrép en position d'argument indirect. Cela est mis en évidence par le fait qu'il est impossible de remplacer *de* par une autre préposition:

- (33) a s-a apucat de culesul viei  
 se-Aux pris de cueilli-Dét vignoble-Gén  
 'il acommencé les vendanges'
- b \*s-a apucat pentru culesul viei  
 s'est mis pour cueilli-Dét vignoble-Gén  
 'il s'est mis pour les vendanges'
- b \*s-a pus la învățat franceză  
 s'est mis à appris français  
 'il s'est mis à l'apprentissage du français'

La prédiction de l'analyse présentée dans la section 4.1. est que *de* est une préposition qui introduit un participe nominalisé. C'est tout ce qu'il y a à dire au sujet de ces cas.

Nous observons un comportement de GPrép dans le cas du "supin" complément des verbes aspectuels réfléchis comme *a se apuca de* – se mettre à, *a se lăsa de* 'arrêter de' (ex.(34)a,b).

- (34) a m-am apucat de citit  
 me-Aux pris de lu  
 'je me suis mis à lire'
- b m-am lăsat de fumat  
 j'ai arrêté de fumer

Le statut de GPrép est mis en évidence par plusieurs faits. On remarque d'abord la possibilité de substituer le participe par un GDét (exemple (35)b); ensuite, la possibilité de se combiner avec un Déterminant dans les mêmes contextes (exemple (35)c):

- (35) a se apucă \*(de) citit<sup>8</sup>  
 se met de lu  
 'il se met à la lecture'
- b se apucă \*(de) carte  
 se met de livre  
 'il se met à la lecture'
- c s-a apucat de cititul cărții  
 se aux de lu-Dét livre-Gén

<sup>8</sup> Ces verbes sous-catégorisent un GPrép probablement à cause du fait que la présence de *se* rend impossible l'apparition d'un COD.

'il s'est mis à la lecture du livre'

La "pronominalisation" fait appel à un pronom précédé de Prép:

- (36) a se apucă de asta  
se met de cela  
'il s'y met'
- b \*se apucă asta  
se met cela  
'il se met cela'
- c il se met à cela
- d il s'y met
- e \*il se met cela / \*il se le met

Dans ce contexte, le GPrép participial ne permet pas l'extraction d'un complément dans les questions:

- (37) a se apucă de citit romane  
se met de lu romans  
'il se met à lire des romans'
- b \*ce se apucă de citit?  
que se met de lu  
'que se met-il à lire'
- c m-am săturat de citit romane  
me-Aux rassasié de lu romans  
'j'en ai assez de lire des romans'
- d \*ce te-ai săturat de citit?  
que te-Aux rassasié de lu  
'qu'en as-tu assez de lire'

Le comportement par rapport à l'extraction des GPrép sous-catégorisés est le même que celui des GPrép en position d'adjectif, dont le complément est le syntagme participial; l'extraction est impossible:

- (38) a pleacă la cules mere  
part à cueilli pommes  
'il part à la cueillette de pommes'
- b \*ce pleacă la cules?  
que part à cueilli  
'que part-il cueillir'

- c pleacă la cules de mere  
part à cueilli de pommes  
'il part à la cueillette de pommes'
- d #de ce pleacă la cules?<sup>9</sup>  
de quoi part à cueilli  
'que part-il cueillir'

La construction parallèle avec le subjonctif (CP enchâssé) est bien meilleure:

- (39) a m-am apucat să citesc romanul  
me-ai mis PRT-Subj lire1sg le roman  
'j'ai commencé à lire le roman'
- b ce m-am apucat să citesc?  
quoi me-ai mis PRT-Subj lire1sg  
'que me suis-je mis à lire'
- c ce te-ai săturat să citești?  
que te-Aux rassasié PRT-Subj lire-2sg  
'qu'as-tu assez de lire'

On peut ajouter à la série de faits qui soutiennent le comportement de GPrép le fait que, lorsqu'il y a coordination, on peut omettre la deuxième préposition. Ce comportement, mentionné également dans la liste de critères cités au début de cette section, caractérise dans la même mesure les GPrép nominaux coordonnés que les structures avec participe précédé de préposition - la répétition de la préposition n'est pas obligatoire:

- (40) a am adus aceste cărți pentru Ion, Gheorghe și Maria  
ai apporté ces livres pour Jean, Georges et Marie  
'jai apporté ces livres pour Jean, Georges et Marie'
- b se apucă de citit, scris și socotit  
se met de lu, écrit et calculé  
'il se met à lire, à écrire et à calculer'

Un autre argument en faveur du statut de GPrép du syntagme participial est fourni par le comportement dans les contextes de Pied Piping. On peut remarquer l'obligation de l'adjacence entre Prép et GN en roumain (ex. (41)a-c), qui se manifeste également pour le GPrép participial (ex. (41)d,e):

- (41) a m-am apucat de poezii

---

<sup>9</sup> Cet exemple peut avoir uniquement l'interprétation 'pourquoi part-il à la cueillette?'.

- me-ai mis de poésies  
'je me suis mis à (écrire) des poèmes'
- b de poezii m-am apucat  
de poésies me-ai mis  
'c'est aux poèmes que je me suis mis'
- c \*ce m-am apucat de?  
que m-ai mis de  
'à quoi me suis-je mis'
- d m-am apucat de citit  
m-ai mis de lu  
'je me suis mis à lire'
- e de citit m-am apucat  
de lu m-ai mis  
'à lire je me suis mis'

Une dernière remarque concernant les prépositions sous-catégorisées: cette classe se réduit à des prépositions qui peuvent se vider de sens et introduire des arguments (indirects dans ce cas); pour le roumain, la liste de ces prépositions se limite apparemment à trois: *de* 'de', *la* 'à', *pe* 'sur' (*pe* est également la marque casuelle de l'Accusatif).

#### 4.2.2.2 *De + Part argument de V*

*De + Part* apparaît également comme complément des verbes *a termina* 'finir', *a avea* 'avoir' et *a da* 'donner', qui ne sous-catégorisent pas un GPrép. Dans ce cas, il est impossible de remplacer ce syntagme par un *de+GN* ((42)b).

- (42) a am terminat (\*de) cartea  
ai fini (de) livre-Dét  
'j'ai fini (de) le livre'
- b \*am de carte<sup>10</sup>  
ai de livre  
'j'ai de livre'
- c am terminat (\*de) asta

ai fini (de) cela  
'j'ai fini (de) cela'

Comme on le voit en (43), ces contextes permettent la substitution du syntagme *de* + Participe dans son ensemble avec un participe nominal.

(43) am terminat culesul viei  
ai fini cueilli-Dét vignoble-Gén  
'j'ai fini les vendanges'

De même que Dét est un élément fonctionnel qui permet aux noms de fonctionner dans des positions argumentales, *de* est un élément fonctionnel qui se combine avec une projection verbale non finie, et qui remplit un rôle similaire: il permet au segment qu'il prend pour complément de fonctionner dans une position argumentale<sup>11</sup>.

En appliquant le test de l'extraction, on arrive à la conclusion que le complément "supin" occupe une position d'objet direct, étant introduit par un *de* non-prépositionnel, à la différence des adjoints ou arguments indirects.

(44) a am de citit romanul  
ai de lu roman-Dét  
'j'ai à lire le roman'

b ce am de citit?  
que ai de lu  
'qu'est-ce que j'ai à lire'

c am terminat de citit romanul  
ai fini de lu roman-Dét  
'j'ai fini de lire le roman'

d ce am terminat de citit?  
que ai fini de lu  
'qu'est-ce que j'ai fini de lire'

On peut extraire lorsque cette séquence occupe une position d'objet direct, et on ne peut pas extraire lorsqu'elle occupe une position d'adjoint ou autre complément prépositionnel. De ce point de vue, les GPrép argumentaux indirects se comportent de la même manière que les GPrép adjoints.

---

<sup>10</sup> On trouve cependant: am de lucru 'j'ai de travail', am de mânca 'j'ai à manger'; ceci est possible seulement pour les contextes où les verbes *a avea*, *a termina*, *a da* (parfois aussi *a începe*) se combinent avec des noms d'action. Je reprendrai cette idée en 4.3. ci-dessous.

<sup>11</sup> C'est une simplification que de dire que dans ces contextes il s'agit de position d'argument direct. Cependant, il n'est pas besoin d'être plus précis sur ce point pour la discussion présente.

Enfin, il n'est pas possible d'omettre le deuxième *de* dans une structure avec coordination:

- (45) a \*am de citit și scris  
ai de lu et écrit  
'j'ai à lire et écrire'
- b \*am terminat de mâncat și băut  
ai fini de mangé et bu  
'j'ai fini de manger et boire'

Les données précédentes montrent qu'on ne peut pas attribuer le statut de GPrép au "supin" en position d'argument direct (les GPrép ne peuvent pas occuper la position d'objet direct). Dans ce qui suit, nous allons voir que le statut de GPrép ne fait pas de doute pour le "supin" en position d'adjoint (cf. plus bas);

#### 4.2.2.3 *De + Part en position d'adjoint à GV*

Le "supin" peut apparaître en position d'adjoint, après certains verbes (de mouvement, de perception...). Dans ce contexte, on observe également un comportement de GPrép.

- (46) a am plecat la cules mere  
ai parti à cueilli pommes  
'je suis parti cueillir des pommes'
- b am plecat la pădure  
ai parti au bois  
'je suis parti au bois'

Le participe non-articulé peut être substitué par un participe clairement nominal:

- (47) am plecat la culesul merelor  
ai parti à cueilli-Dét pommes-Gén  
'je suis parti à la cueillette des pommes'

Ces contextes ont été analysés dans la première section de ce chapitre, où l'on voit qu'ils demandent un participe nominalisé.

Le syntagme *de + Participe*, à la différence des autres contextes avec "vraies" prépositions, occupe rarement une position d'adjoint. En effet, en position d'adjoint, les prépositions qui précèdent le participe doivent être non-vides sémantiquement. Il y a cependant des contextes dans lesquels *de + Part* est adjoint au niveau de la phrase: il s'agit

premièrement des structures avec "emphase" du type *de citit, am citit* 'pour ce qui est de lire, j'ai lu', structures qui peuvent être analysées comme des GPrép extraposés, et deuxièmement des contextes où *de* prend un sens causal et présente un statut clair de préposition. Dans le dernier cas, *de* est complètement différent aussi bien de la préposition sous-catégorisée que de l'élément fonctionnel *de*. Ces contextes comportent un *de* + participe en position d'adjoint au niveau de la proposition ou au niveau du GV; le participe doit être analysé ici comme un participe nominalisé (cf. section 4.1.3.).

- (48) a       rămînea cu gîtul strîmb, de atîta uitat înapoi  
               restait avec cou-Dét tordu, de tant regardé arrière  
               'il en avait le cou tordu, à force de regarder en arrière'
- b       de făcut treabă nu mai cade coada nimănu  
               de travaillé personne ne sera mais humilié  
               'à cause du travail personne ne sera jamais humilié'

Comme tout adjoint, le GPrép participial peut être attaché au niveau de la phrase ou du GV.

Les données analysées ci-dessus permettent de conclure que:

- a) lorsque *de* n'est pas sous-catégorisé par le verbe principal, c'est-à-dire lorsque le syntagme *de* + participe occupe une position d'argument interne, il ne s'agit pas d'un GPrép
- b) lorsque *de* est sous-catégorisé par le verbe principal, c'est-à-dire lorsque le syntagme *de* + participe occupe une position d'argument prépositionnel, le syntagme *de* + participe est un GPrép
- c) lorsque *de* est sémantiquement non-vide (marquant la cause), le syntagme en question occupe une position d'adjoint, et présente également un comportement de GPrép.

On peut se demander maintenant quel est le rapport entre le type de position occupée par la séquence *de* + Part et le statut de l'élément introducteur. La distinction pertinente ici est celle entre la position d'argument et celle d'adjoint. Or, les compléments directs sont les seuls compléments qui ne peuvent pas être introduits par des prépositions (tout comme le sujet et l'attribut, dans la plupart des cas)<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Ceci a trait à la distinction entre les éléments prépositionnels et les éléments de type complément. Une préposition combinée avec un complément va donner par exemple une conjonction de subordination pour une proposition subordonnée en position d'adjoint. Un complément seul va introduire une proposition subordonnée en position d'argument. C'est une analyse qui nous paraît plus satisfaisante que la proposition de Emonds (1985) d'assimiler la catégorie 'conjonction' à la catégorie Prép. Je reviendrai sur ce sujet dans la section 4.3. et au chapitre 5.

#### 4.2.2.4 *De + Part adjoind à la phrase*

J'ai passé sous silence l'un des contextes où *de + Part* apparaît souvent en roumain, à savoir le contexte de la "topicalisation" forte (cf. Pană-Dindelegan (1998)). Cette construction a été analysée aussi par Manoliu-Manea (1993). Je présente ici la construction selon la description et l'analyse due à Pană-Dindelegan:

- (49) a        *de lucrat, am lucrat destul*  
              *de travaillé, ai travaillé assez*  
              'i pour travailler, j'ai assez travaillé'
- b        *de putut, sigur că am putut (termina la timp)*  
              *de pu, sûr que ai pu (finir à temps)*  
              'i pour (ce qui est de) pouvoir, bien sûr que j'ai pu (finir à temps)

Pană-Dindelegan note que dans ce type de construction apparaissent tous les types de verbes, y compris ceux qui ne permettent pas la nominalisation du "supin", ainsi que le verbe *a avea* 'avoir', *a fi* 'être', dans le contexte copulatif et existentiel (dans certaines conditions). On remarque aussi le caractère obligatoire de l'élément *de* et le fait que la construction n'a pas les propriétés d'un GPrép.

La même construction est possible aussi avec d'autres éléments, des noms, des adjectifs, des adverbes, mais tous en usage prédicatif. Pană-Dindelegan conclut que le rôle de l'élément *de* dans ces constructions est triple: de nominaliser le prédicat, de rendre abstrait la signification de celui-ci et de le situer dans une position de topicalisation forte.

Le "supin" semble ici correspondre à une copie du verbe principal; comme le GV ne peut pas être topicalisé en roumain, ce serait la seule possibilité de le faire par l'intermédiaire de cette construction. Je crois qu'il faut distinguer cette construction des autres cas où *de* précède un participe; il est très probablement question d'un participe nominalisé en usage prédicatif. La position occupée est celle d'adjonction au CP. Je ne traiterai pas ici cette construction, mais je me bornerai à dire que cela semble être un contexte dans lequel le participe nominalisé, précédé de *de* (qui est peut-être aussi un équivalent de C°) fonctionne comme un substitut de proposition.



#### 4.2.2.5 De + Part prédicatif après V copule

Lorsque *de* + Part est en position de prédicat (après un verbe copule), le comportement n'est pas aussi clair. D'une part, ce contexte admet d'autres prépositions que *de*, ce qui plaide en faveur du statut de GPrép:

- (50) a      cartea este de citit  
              livre-Dét est de lu  
              'le livre est à lire'
- b      cartea este pentru citit  
              livre-Dét est pour lu  
              'le livre est pour la lecture'
- c      cartea este la legat  
              livre-Dét est à relié  
              'le livre est à la reliure'

D'autre part, le Participe peut être remplacé par des GN, ce qui est également un argument en faveur du statut de GPrép:

- (51) fata asta e de speriat / de groază  
      fille cette est de effrayé / de peur  
      'cette fille est à faire peur'

Cependant, le peu de contextes de ce genre ont plutôt un caractère idiomatique.

Par ailleurs, la construction avec participe nominalisé est impossible:

- (52) a      acum e de cules porumbul  
              maintenant est de cueilli maïs-Dét  
              'maintenant c'est le moment de cueillir le maïs'
- b      ?acum e de culesul porumbului<sup>13</sup>  
              maintenant est de cueilli-Dét maïs-Gén  
              'maintenant c'est le moment de la récolte du maïs'

L'extraction semble possible, ce qui plaide en faveur du statut de GPrép:

- (53) a      e de cules porumbul  
              est de cueilli maïs-Déf  
              'il est à cueillir le maïs'
- b      ce e de cules?

---

<sup>13</sup> Selon certains locuteurs, dont je suis, cet exemple est agrammatical.

qu'est de cueilli  
'qu'est-ce qui est à cueillir'

Néanmoins, il ne faut pas penser que le N serait extrait d'une position objet du supin. (53)b a en fait pour point de départ (53'), où le N se trouve dans une position sujet:

(53') porumbul e de cules  
maïs-Dét est de cueilli  
'le maïs est à cueillir'

Malgré certains comportements ambigus, on peut considérer qu'il y a des arguments en faveur du statut de CP pour le "supin" en position prédicative. D'autre part, il y a lieu de distinguer entre les "supins" qui déterminent un nom: certains semblent être des GPrép, comme (50)b par exemple, et d'autres semblent être plutôt des CP prédicatifs, comme (50)a où l'on a une interprétation déontique. Alors, la dérivation des deux structures (50)a vs. (50)b,c doit être différente également. Cela suppose qu'il faut prendre en compte la possibilité que de + Part en (50)a soit ambigu entre GPrép adjoint et probablement CP ou proposition réduite à statut prédicatif (idée que je vais explorer dans le Chapitre 6).

Avec d'autres verbes copule (qui se combinent avec des complétives), il est impossible de substituer par une autre préposition:

(54) a cartea rămîne de citit pînă mîne  
livre-Dét reste de lu jusqu'à demain  
'le livre reste à lire jusqu'à demain'  
b \*cartea rămîne pentru citit pînă mîne  
livre-Dét reste pour lu jusqu'à demain  
'le livre reste pour la lecture jusqu'à demain'

La substitution semble possible pour les cas où le verbe en question prend une interprétation existentielle, non-copulative:

(55) c cartea rămîne la legat pînă săptămîna viitoare  
livre-Dét reste à relié jusque semaine-Dét prochaine  
'le livre reste à l'atelier de reliure jusqu'à la semaine prochaine'

Les données ci-dessus semblent montrer qu'en position prédicative le "supin" est souvent ambigu entre GPrép et CP (ou l'équivalent). *De* serait dans ce cas un élément de type Comp. Une analyse détaillée des structures avec copule et "supin" sera faite au chapitre 5. Je montrerai qu'il faut distinguer deux situations: d'une part le "supin" prédicatif, qui correspond à une proposition réduite qui permet la montée d'un GN à partir de la position d'argument

externe, et d'autre part le "supin" adjoit, qui semble correspondre au "supin" prépositionnel, étudié dans ce chapitre, et qui se prête à une analyse de N d'action sans déterminant.

#### 4.2.3 De + Part complément de N

De + Part apparaît comme complément d'un nom dans des exemples du type *cartea de citit* 'le livre de lu'. On rencontre des GPrép dans le même contexte: *peria pentru vopsit* 'la brosse pour peindre'.

Le "supin" peut faire partie d'un GPrép complément d'un nom. Nous avons vu qu'il existe deux situations:

- GPrép introduits par des prépositions "pleines", qui ont un sens propre. Dans ce cas, le "supin" marque "la direction" ou "le but", et occupe une position d'adjoit:

(56) o pensulă pentru vopsit  
une brosse pour peint  
'une brosse pour la peinture'

- GPs introduits par *de*

(57) carte de colorat  
livre de colorié  
'livre pour colorier'

On peut appliquer les tests pour démontrer le statut de GPrép: la substitution par un GN est possible:

(58) o pensulă pentru vopsea  
une brosse pour peinture  
'une brosse pour la peinture'

Deuxièmement, l'extraction du complément est impossible:

(59) a o pensulă pentru vopsit pereții  
une brosse pour peint les murs  
'une brosse pour peindre les murs'  
b \* ce este pentru vopsit pensula asta?  
que est pour peint cette brosse  
'qu'est-ce que cette brosse est pour peindre'

Troisièmement, l'effacement de la deuxième préposition est possible:

(60) o carte pentru citit și colorat

un livre pour lu et colorié  
'un livre pour lire et colorier'

Tout comme dans le cas du "supin" précédé de *de* en position prédicative, le contexte avec *de* prépositionnel (56) a des propriétés moins claires. La substitution par un N est possible, ou plus précisément l'apparition d'un nom dans le même contexte est possible:

(61) carte de citire  
livre de lire  
'un livre de lectures'

Mais on ne peut pas avoir, dans ce contexte, un participe nominalisé:

(62) a \*loc de aratul ogorului  
lieu de labouré-Dét champ-Gén  
'lieu pour le labour du champ'  
b \*porumb de culesul țăranilor  
maïs de cueilli-Dét paysans-Gén  
'maïs pour la cueillette des paysans'

Le seul contexte où le "supin" est "nominal" appelle l'incorporation plutôt que la structure nominale avec un complément génitif:

(63) a loc de depozitat porumb  
lieu de stocké maïs-Dét  
'lieu pour stocker le maïs'  
b \*loc de depozitul porumbului  
lieu de stocké-Dét maïs-Gén  
'lieu pour le stockage du maïs'

Dans ce cas également, on a affaire à un GPrép, comme on peut le voir en appliquant les tests de la substitution et de la coordination:

(64) c loc de parcare  
lieu pour garage  
'parking'  
d loc de parcare și aprovizionare  
lieu pour garage et approvisionnement

Or, justement, dans cette position on rencontre plus souvent d'autres prépositions que *de*., ce qui suggère un statut clair de Prép + participe nominalisé:

(65) loc pentru depozitul porumbului  
lieu pour stocké-Dét maïs-Gén

'lieu pour le stockage du maïs'

Le participe précédé de *de* qui modifie un N peut avoir les deux types de compléments. Lorsque le syntagme *de* + participe occupe une position de modifieur, il a un comportement de GPrép:

- (66) ca s-aleagă loc curat / de arat și semănat  
pour choisir un lieu propre / de labouré et semé  
'pour choisir un lieu propre / pour le labour et la semaille'

On ne rencontre pas de "supins" compléments de noms qui se construisent avec des CP (complétives). Dans cette position on utilise l'infinitif précédé de préposition; le "supin" est pour le moins bizarre, cf. (66)a-c. On peut tout au plus rencontrer des exemples (66)c, dans lesquels il ne s'agit pas d'une détermination de type complétive, en position argumentale, mais toujours d'un complément nominal, comme dans (66)d.

- (67) a \*dorința de citit  
désir-Dét de lu  
'le désir de lecture'  
b dorința de a citi  
désir-Dét de PRT lire  
'le désir de lire'  
c ?dragostea de citit  
amour-Dét de lu  
'l'amour de la lecture'  
d dragostea de țară  
amour-Dét de pays  
'l'amour du pays'

Par ailleurs, on peut remarquer que dans le cas des N qui sous-catégorisent la préposition *de*, on peut rencontrer le Participe nominalisé (puisque là il s'agit d'un GPrép):

- (68) a nevoia de citit  
besoin-Dét de lu  
'le besoin de lecture'  
b nevoia de medicamente  
besoin-Dét de médicaments  
'le besoin de médicaments'

L'explication que je propose pour ces données est la suivante: les noms tels que *dorința* 'le désir' demandent comme complément une proposition non-finie, avec un verbe

actif, qui projette une position sujet, occupée par un sujet contrôlé. Cette exigence peut être satisfaite par un PRO contrôlé par le "sujet" implicite, et une position objet occupée ou bien par un objet prototypique ou bien par un objet lexical:

(69) [GN dorința (lui Ioni) [GComp de [GFlex PRO<sub>i</sub> a citi romane]]  
 désir-Dét de Jean de PRT lire romans

Or, comme je l'ai montré au Chapitre 2, le participe qui entre dans les structures de supin, comme en fait tout participe, ne projette qu'une seule position argumentale, qui ne peut être occupée que par l'argument interne du verbe de départ. Ces structures supposent l'apparition de la relative dans une position de prédicat par rapport au nom principal, donc le nom fonctionne comme argument; la relative doit être "complète", avec toutes les positions occupées. Le "supin" ne peut être que "passif" dans les relatives réduites.

Les "relatives participiales" devraient recevoir le même traitement que les structures participiales fonctionnant en position prédicative, après les verbes copule. En effet, elles posent le même problème pour le statut de l'élément *de* et du syntagme participial introduit (GPrép vs. GC). Je reviendrai sur ce sujet au Chapitre 6.

#### 4.2.4 Adj vs. Adv prédicatif + Part

Pour compléter le tableau d'ensemble de la distribution de *de* + Part, nous rappelons aussi les situations où ce syntagme apparaît comme complément d'un adjectif ou d'un adverbe:

(70) a greu de suportat  
 dur de suporté  
 'difficile à supporter'  
 b ușor de înțele  
 léger de compris  
 'facile à comprendre'

On rencontre aussi d'autres prépositions dans le même contexte:

(71) a frumos la privit  
 beau à regardé  
 'beau à voir'  
 b bun pentru arat  
 bon pour labouré

'bon pour le labour'

Cependant, le contexte avec prédicats *Tough* (ex. (69)), n'acceptent pas de prépositions autres que *de*:

- (72) a \*greu pentru suportat  
difficile pour supporté  
'difficile pour supporter'
- b \*ușor pentru înțeles  
facile pour compris  
'facile pour comprendre'

Une analyse de ces structures est proposée au chapitre 7 ("Constructions Tough"). Pour l'instant, on peut affirmer que le "supin" avec son élément introducteur a plutôt statut de CP dans le cas des prédicats *Tough*, mais celui de GPrép adjoint dans le cas des autres types d'adjectifs.

Le "supin" complément d'un adjectif, dénotant une propriété du sujet, présente des propriétés de GPrép:

- (73) a o fată bună de măritat  
une fille bonne de marié  
'une fille bonne à marier'
- b o fată bună de horă  
une fille bonne de danse  
'une fille bonne pour la danse'
- c o fată bună la matematică  
une fille bonne à maths  
'une fille bonne en mathématiques'
- d de/la ce e bună fata asta?  
de/à quoi est bonne cette fille  
'pour quoi cette fille est douée'

Le "supin" complément d'un adverbe (prédicatif) ne manifeste pas les propriétés d'un GPrép:

- (74) a o carte greu de citit  
un livre difficile de lu  
'un livre difficile à lire'
- b \*o carte greu de tipografie  
un livre difficile d'imprimerie

- 'un livre difficile d'imprimerie'
- c \*o carte greu (grea) la citit / la tipografie  
un livre difficile (difficile-Acc)à lu / à imprimerie  
'un livre difficile à la lecture / à l'imprimerie'
- d \*de/la ce e greu cartea asta?  
de/à quoi est difficile ce livre  
'à quoi ce livre est-il difficile'

Comme je vais le montrer au Chapitre 7, les exemples de (73) et ceux de (74) présupposent des représentations différentes. A ce moment-là, je vais apporter des arguments supplémentaires en faveur du statut prépositionnel vs. non prépositionnel du "supin".

#### 4.2.5 Conclusion

Dans cette section, j'ai examiné le comportement des contextes avec *de* + Participe, par comparaison avec les GPrép avec Participe. Je suis arrivée à la classification suivante:

a) ***de* prépositionnel + Participe nominal**

sous-catégorisé par le V principal

adjoint: - à un GV

- à un GN

- à une phrase (topicalisation)

b) ***de* non-prépositionnel**

en position d'argument (objet direct)

avec les verbes *a avea* 'avoir', *a termina* 'finir', *a da* 'donner'

avec les adverbes prédicatifs *greu* 'difficile', *ușor* 'facile'

en position prédicative

avec les verbes copule

avec les noms ("relatives réduites")

Les deux objectifs qui restent à atteindre dans ce chapitre sont 1) d'établir le statut précis de l'élément *de* non-prépositionnel dans les contextes ci-dessus; 2) de préciser le statut du participe dans les mêmes contextes. Je traite ces deux questions dans les deux sections



suivantes: sous 4.3, je vais donner des arguments en faveur de l'idée que *de* est un Comp; sous 4.4, je vais montrer que le statut du participe introduit par cet élément est celui de GV.

### 4.3 Le subordonnant *de*

Les résultats des deux premières sections vont tout à fait dans le sens de la théorie des projections étendues de Grimshaw (1991). Lorsque le participe, sous-déterminé du point de vue catégoriel, est complément d'une préposition, qui partage les mêmes traits catégoriels que Dét et N, il est un nom (avec ou sans déterminant, selon la préposition qui l'introduit); lorsqu'il se situe dans un autre contexte fonctionnel, il va activer l'autre trait catégoriel, qui est +V.

Dans cette section, je vais m'occuper du statut de l'élément *de* du roumain, dans les contextes où il précède obligatoirement le participe, à savoir en tant que complément d'un verbe principal qui ne sous-catégorise pas un GPrép, mais un CP. Je vais regarder le statut de l'élément introducteur, par comparaison avec d'autres éléments similaires, du français, de l'anglais et du roumain.

#### 4.3.1 *De* a les caractéristiques des catégories fonctionnelles

Ci-dessous, je donne des arguments en faveur de l'idée que l'élément *de* dans les structures où il n'est pas une préposition sous-catégorisée par le verbe principal, a un statut d'élément fonctionnel, probablement de complémenteur. Il est généralement admis que les éléments fonctionnels se reconnaissent au fait qu'ils constituent des classes lexicales closes et qu'ils sont phonologiquement et morphologiquement dépendants (inaccentués, des clitiques ou des affixes, parfois phonologiquement nuls), et n'ont pas de sens lexical.

Nous avons vu plus haut que *de* ne peut pas commuter avec une autre préposition (comme on le voit aussi en (75)c). Il est évident que l'élément *de* est présent dans (74)a par une servitude syntaxique:

- (75) a        am de citit multe cărți  
              ai de lu beaucoup livres  
              'j'ai à lire beaucoup de livres'

- b #am citit multe cărți<sup>14</sup>  
 ai lu beaucoup livres  
 'j'ai lu beaucoup de livres'
- c \*am pentru citit multe cărți  
 ai pour lu beaucoup livres  
 'j'ai pour lecture beaucoup de livres'
- (76) aceste cărți sînt pentru citit  
 ces livres sont pour lu  
 'ces livres sont pour la lecture'

D'autres propriétés allant dans ce sens, et que nous avons déjà citées dans les paragraphes précédents, sont l'adjacence stricte et la substitution de l'ensemble du syntagme [de Part] par un GN ou par une proposition complétive.

Acceptant, sur la base de ces propriétés, la nature fonctionnelle de l'élément *de* dans les contextes pertinents, je traiterai dans ce qui suit la question du statut catégoriel de cet élément. Les candidats les plus plausibles sont Flex et Comp; je vais comparer donc *de* premièrement à d'autres éléments du roumain qui occupent la même position, et ensuite aux éléments similaires des langues romanes.

#### 4.3.2. De/di comme complémenteurs

Dans ce paragraphe, je vais présenter des arguments fournis par les autres langues romanes en faveur de l'analyse de *de/di* comme complémenteurs. Je vais présenter deux analyses proposées antérieurement et nous allons nous interroger sur la façon dont ces analyses peuvent être étendues au roumain.

En français et en italien (représentant ici les "autres langues romanes"), *de* + Inf est analysable soit comme GPrép, soit comme CP. Si nous examinons la situation du français d'abord, *de* est un complémenteur dans les contextes où il précède l'infinitif, mais peut être aussi une préposition sous-catégorisée par le verbe principal. Huot (1981), en comparant le comportement de *to* et de *de*, donne des arguments en faveur du statut de C pour cet élément *de*. Le syntagme *de* + Inf a la même distribution qu'une complétive et se comporte de façon identique par rapport au détachement, à l'extraposition, au déplacement et la possibilité d'apparaître dans des tours impersonnels. Huot (1981) donne aussi des arguments contre le

<sup>14</sup> (75)b est correct avec une autre structure, celle de passé composé, et non pas en tant que participiale.

statut de Flex: impossibilité de combinaison de l'élément *de* et de la négation lexicale *non*, positionnement avant les clitiques.

La préposition et le complémenteur, par ailleurs, ne peuvent pas coexister:

- (77) a \*je me souviens de qu'il est venu  
b \*je tiens à qu'il vienne  
c je me souviens de ce qu'il est venu  
d je tiens à ce qu'il vienne

Ceci est valable aussi bien pour les propositions où le verbe est à un temps fini que pour les infinitives<sup>15</sup>:

- (78) a \*il s'est souvenu de d'arriver à l'heure  
b \*il tient à d'être à l'heure  
c il s'est souvenu d'arriver à l'heure  
d il tient à être à l'heure  
e \*Jean ne se souvient pas de que cette route était fermée pour travaux

L'infinitif du français s'analyse donc comme une forme qui peut apparaître, grâce à son manque de spécification temporelle, ou bien en tant que complément d'une Prép, ou bien avec un complémenteur d'un type spécial, *de*.

Pour l'italien, on distingue également deux situations (cf. Renzi (1995)):

- la préposition (*di*) est demandée aussi avec un complément nominal (sous-catégorisée)
- la préposition est demandée seulement par l'infinitif, et non pas par un GN (i.e., en position d'argument – objet direct):

- (79) a credo di voler partire  
crois de vouloir partir  
'je crois vouloir partir'  
b credo questo  
crois ceci  
'je crois ceci'

Dans ce cas la préposition n'est pas la tête d'un GPrép, mais un simple élément introducteur (complémenteur) de l'infinitive, comparable à *che* dans les propositions à verbe fini. Le complémenteur des infinitives est en général *di*.

En début de ce chapitre, nous avons rencontré le même problème pour le "supin", qui fonctionne tantôt comme GPrép, tantôt comme CP. *De* non-prépositionnel paraît plus proche

---

<sup>15</sup> Exemples de Huot (1981).

de *de/di* – donc du statut de C, opposé à Flex – par ses propriétés syntaxiques, entre autres par le fait qu'il ne peut pas apparaître à l'intérieur d'un autre groupe prépositionnel:

- (80) a \*are de de citit  
 a de de lu  
 'il a à de lire'
- b \*a terminat de de mîncat  
 a fini de de mangé  
 'il a fini à de manger'
- c \*ține mult la de ajuns la timp  
 tient beaucoup à de arrivé à temps  
 'il tient beaucoup à d'arriver à temps'

*De* ne peut pas se combiner avec des éléments situés sous SpécC ou C°:

- (81) a \*nu are unde de citit  
 n'a pas où de lu  
 'il n'a pas où de lire'
- b \*vrea ca de mîncat  
 veut que de mangé  
 'il veut que de manger'

L'hypothèse la plus plausible pour le statut de *de* semble celle qui attribue à *de* un statut de C°. L'élément *de* est par ailleurs très polyvalent en roumain. Rubin (1994) a essayé de proposer une analyse unifiée de cet élément; il propose d'élargir cette analyse à d'autres occurrences de *de*, à savoir les suivantes:

- *De* peut introduire un GN à l'intérieur d'un autre GN (complément du nom):

- (82) a casă/casa de om bogat  
 maison / maison-Dét d'homme riche  
 maison / la maison d'homme riche
- b \*casa de omul bogat  
 maison d'homme-Dét riche  
 'la maison de l'homme riche'<sup>16</sup>
- c jocuri/jocurile de copii  
 jeux/jeux-Dét d'enfants  
 'jeux / les jeux d'enfants'

<sup>16</sup> Comme on le sait, le roumain utilise à cet effet un Génitif et non pas un GPrép.

d      \*jocuri de copii  
           jeux d'enfants-Dét  
           'jeux de les enfants'

Dans ce genre de contextes, *de* est incompatible avec un nom articulé. La relation exprimée par les compléments en *de* est une sorte de classification – et non pas l'appartenance ou la possession. On peut affirmer que ce sont des GPrép non-argumentaux, des ajouts, à la différence des cas où le complément du nom est un génitif<sup>17</sup>:

(83) a      casa omului bogat  
           maison-Dét homme-Gén riche  
           'la maison de l'homme riche'

b      jocurile copiilor  
           jeux-Dét enfants-Gén  
           'les jeux des enfants'

- A l'intérieur d'un GN, *de* peut également introduire un participe (en construction de supin):

(84) a      carte de citit  
           livre de lu  
           'livre à lire'

b      mașină de spălat  
           machine de lavé  
           'machine à laver'

L'infinitif, au contraire, ne peut pas apparaître dans cette structure; on ne peut avoir que l'infinitif long nominalisé:

(85) a      \*cartea de a citi  
           livre-Dét de PRT-Inf lire  
           'le livre de lire'

b      cartea de citire  
           livre-Dét de lecture  
           'le livre de lectures'

---

<sup>17</sup> L'alternance complément en Génitif/ *de* + Nom est corrélée apparemment avec la différence défini/indéfini pour le complément. Ceci rejoint une généralisation de Milner (1982), Abney (1987) qui concerne la définitude du complément possessif et de la tête du groupe. Rappelons également que, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans le cas des noms déverbaux, la préposition *de* introduit d'habitude l'argument Thème dans le cas où le nom déverbal est indéfini.

Il est à remarquer que les exemples (83)a et (84)b se distinguent du point de vue sémantique. Le "supin" est paraphrasable par une relative, *cartea care trebuie citită* 'le livre qui doit être lu', alors que le modifieur avec *de* et nom dérivé de l'infinitif est tout simplement un complément du nom, qui peut commuter avec un autre nom: *cartea de geografie* 'le livre de géographie'. Ce sont là des emplois prépositionnels de *de*, qui introduit un modifieur nominal à l'intérieur d'un GN.

- Par ailleurs, *de* introduit certaines infinitives complément de N dans les langues romanes:

(86) a      la tentation d'exister  
           b      ispita de a exista  
                   tentation-Dét de PRT-Inf exister  
                   'la tentation d'exister'

Cependant, en roumain populaire, *de* peut avoir un rôle de Complémenteur dans des relatives à T fini:

(87) a   cheia      pe      care mi-ai dat-o aseară  
           clé-Dét   Acc    que me-as donné-la hier soir  
           'la clé que tu m'as donnée hier soir'  
       b   cheia de mi-ai dat-o aseară  
           clé-Dét de m'as donné-la hier soir  
           'la clé que tu m'as donnée hier soir'

En conclusion, *de* à l'intérieur d'un GN en roumain a deux fonctionnements: celui que l'on pourrait appeler "relatif" et celui de préposition. Il y a également l'emploi qui commute avec un Comp *să* et une proposition complétive au subjonctif; cependant cet emploi est restreint aux noms "opérateurs", qui peuvent régir des complétives. On voit donc que *de* à l'intérieur d'un GN peut également avoir un statut de Comp. Cette situation est similaire à celle de *de/di* du français et de l'italien.

- Nous avons également mentionné que *de* apparaît aussi bien dans la complémentation des adjectifs et des adverbes qui sous-catégorisent pour un GV – structures de type *tough*:

(88) a      e dificil de spus  
           est difficile de dit  
           'il est difficile de dire'

- b nu e voie de fumat  
n'est pas permis de fumé  
'il n'est pas permis de fumer'

On remarque le parallélisme entre ces structures et les structures avec proposition à temps fini, où l'élément introducteur est *să*:

- (89) a e dificil să se spună  
est difficile PRT-Subj se dise  
'il est difficile que l'on dise'
- b nu e voie să se fumeze  
n'est pas permis PRT Subj se fume  
'il n'est pas permis que l'on fume'

On doit noter aussi que le roumain n'admet pas la topicalisation d'un constituant GV ou du GFlex, et le Comp est obligatoire:

- (90) a să te înșele poate  
PRT-Subj te tromper peut  
'te tromper, il peut le faire'
- b de mințit poate<sup>18</sup>  
de menti peut  
'mentir, il peut le faire'
- c \*mințit nu poate  
menti ne peut  
'mentir, il ne peut pas'

En français et en italien, l'élément *de* semble pouvoir apparaître devant l'infinitif utilisé en position sujet. En fait, il est plutôt contraint; l'infinitif précédé de *de/di* n'occupe pas exactement la position sujet des verbes principaux respectifs.

En français, l'infinitif précédé de *de* est plutôt en position topique qu'en position sujet:

- (91) a dire une chose pareille n'est pas du tout gentil  
b \* de dire une chose pareille n'est pas du tout gentil  
c de dire une chose pareille, ce n'est pas du tout gentil  
d \*dire une chose pareille, ce n'est pas du tout gentil

En italien, en principe, *di* n'apparaît pas avec une proposition sujet (pré- ou postverbale):

<sup>18</sup> Dans cet exemple, on peut ajouter un infinitif (*minți*) qui reprend l'action topicalisée sous la forme du participe précédé de *de*.

(92) a partire spesso è difficile / è importante / piace a tutti / mi disturba.

b bisogna / occorre / basta / mi piace / è necessario partire spesso

Avec certains verbes, *importare*, *dispiacere*, l'infinitive peut être introduite par *di*

(93) gli dispiace (di) aver perso; non gli importa (di) perdere

Avec *di* toutefois, l'infinitive n'est pas en position sujet, mais un complément propositionnel du verbe construit de façon impersonnelle, sans sujet réalisé. *Di* doit être analysé comme complémenteur: la proposition introduite par *di* ne peut pas être substituée par un GN et ne peut être pronominalisée par *ne*.

Dans les infinitives disloquées, l'élément *de/di* doit donc être analysé comme un Comp. Nous avons là une autre similarité de comportement entre le *de* du roumain et le *de/di* du français et de l'italien. Le "supin" disloqué, adjoint au CP principal, manifeste les mêmes propriétés.

Les données passées en revue ci-dessus mènent vers la conclusion que le statut de Comp pour les occurrences de *de* (obligatoire) en roumain est tout aussi plausible que pour les correspondants des infinitifs romans.

L'idée de traiter *de/di* comme un complémenteur spécial, nominal, n'est pas nouvelle dans la littérature (Emonds (1976, 1985), Cinque (1990), Kayne (1998)). Nous allons discuter ici quelques points théoriques attachés à ce traitement dans plusieurs analyses, qui recouvrent en fait la même intuition, "pressentie" d'ailleurs par les grammaires traditionnelles et par les études plus anciennes en grammaire générative: l'interdépendance entre C et le T enchâssé.

Kayne (1998) attribue à *de/di* dans les langues romanes le statut de complémenteurs prépositionnels. Il fait reposer ce traitement sur le caractère nominal des infinitifs romans: *de* n'est pas compatible avec une forme finie. Il y a une tête fonctionnelle infinitive avec un trait nominal. Cette idée est reprise de Raposo (1987): l'apparition de *de/di* avec l'infinitif est liée au cas syntaxique – donc l'infinitif est nominal, ayant besoin de cas:

(94) a Jean désire (\*de) chanter

b Jean est désireux \*(de) chanter

c le désir \*(de) chanter.



La proposition de Kayne (1998) peut être résumée comme suit: l'infinitif associé avec *de/di* est pourvu d'un trait nominal, en vertu duquel il est attiré par le complémenteur prépositionnel.<sup>19</sup>

Comme je l'ai remarqué dans une note de la section 4.2. ci-dessus, *de* en roumain a également la fonction de précéder des noms d'action pour leur permettre le comportement argumental. Voici des exemples:

- (95) a      nici acasă n-am de coasă  
              ni chez-moi n'ai de faux  
              'chez moi non plus, je n'ai pas à faucher'
- b      n-are de lucru, e șomer  
              n'a de travail, est chômeur  
              'il n'a pas de travail, il est au chômage'

Il faut remarquer que ce phénomène est exclu pour d'autres noms et ne se compare pas au partitif français. Cela permettrait d'appliquer la proposition de Kayne à *de* roumain et de l'analyser comme un complémenteur nominal. Cela reviendrait probablement à dire que les nominalisations comme le participe nominal roumain ont besoin de *de* pour fonctionner comme des "nominalisations phrastiques" dans les contextes où le participe ne se combine pas avec l'article défini.

Dans la sous-section suivante, je vais présenter une analyse des "particules" qui précèdent certaines formes verbales en roumain, à partir d'une proposition de Dobrovie-Sorin (1994). L'intuition de Dobrovie-Sorin (1994) d'une projection mixte C/I anticipe d'une certaine façon l'affinité entre les traits de T et les éléments qui permettent de les vérifier. Ces intuitions sur la relation entre le T enchâssé et C pour le roumain permettent d'éclaircir le comportement de *de*.

Je vais clore ce paragraphe par quelques considérations sur la relation entre les deux usages de *de*: Prép et C.

Emonds (1976, 1985) prend comme point de départ la parenté entre Prép et C et leur fonctionnement parallèle et propose de les assimiler. Néanmoins, les données traitées dans ce chapitre ne se prêtent pas à une telle analyse; pour rendre compte des propriétés syntaxiques différentes des structures, il est nécessaire de conserver la distinction entre C et Prép.

---

<sup>19</sup> Il serait possible d'exprimer cette proposition également comme une propriété des complémenteurs attirés par le noeud T dans les phrases finies, non-attirés dans les phrases non finies (la règle T-to-C de Pesetsky & Torrego (2000)).

Pour formaliser la relation entre Prép et C, Rafel (2000) propose une recatégorisation de Prép à C et de C à Prép pour les contextes pertinents dans les langues romanes, sur la base de données du catalan (construction infinitive prépositionnelle avec *a*). Il propose également une analyse de type Small Clause avec une tête Prép, qui prend pour complément un infinitif. Les éléments introduisant ces structures ont une valeur aspectuelle, ils localisent un point temporel dans l'événement dénoté par le verbe subordonné. Rafel propose que l'aspect progressif qui caractérise les infinitives prépositionnelles du portugais est fourni par l'élément *a*, recatégorisé de C à Prép.

Pour le présent p-travail, je n'adopterai pas de position sur le sujet du rapport entre Prép et C°. Le problème n'est pas tellement de préciser comment les éléments *de/di* passent de Prép à C°, mais plutôt de distinguer entre un statut fonctionnel syntaxique - C° - et un statut fonctionnel morphologique - Flex - pour l'élément *de* du roumain. A cet effet, dans la section suivante, je vais le comparer à d'autres particules verbales du roumain et rejoindre des suggestions d'analyse venant de Dobrovie-Sorin (1994) pour ces particules.

#### 4.3.3 A et să: une ambiguïté fonctionnelle

D'autres particules que *de* peuvent précéder la forme verbale en roumain. Il s'agit de *a* et *să* qui précèdent l'infinitif et le subjonctif, respectivement.

Ces éléments ont fait l'objet d'une analyse détaillée chez Dobrovie-Sorin (1994). Cette auteur montre que ces éléments ont des propriétés mélangées, étant ambigus entre le statut de Comp et celui de Flex. Les propriétés de Flex sont mises en évidence par la comparaison avec *to* de l'anglais, tandis que les propriétés de Comp apparaissent dans la comparaison avec *de/di* du français et de l'italien.

En premier lieu, la distribution de ces éléments ressemble à celle de *to* de l'infinitif anglais. Ceci est valable aussi bien pour l'infinitif et le subjonctif que pour le supin:

- (96) a      a început      a vorbi  
               a commencé PRT-Inf parler  
               'il a commencé à parler'
- b      a început să vorbească  
               a commencé PRT-Subj parler-3sg  
               'il a commencé à parler'
- c      a terminat de vorbit

a fini de parlé  
'il a fini de parler'

d he started to speak

Du point de vue morphologique, ces éléments, comme leur correspondant anglais, auraient le rôle de compenser une flexion absente; ceci est valable surtout pour l'infinitif, mais aussi pour le subjonctif qui pour une partie importante des paradigmes ne se distingue pas de l'indicatif en dehors de l'élément *să* qui le précède.

Les particules en question sont obligatoires dans ces contextes (cf. (97)), tout comme dans les contextes prépositionnels (cf.(98)).

- (97) a \*a început vorbi  
a commencé parler  
'il a commencé parler'
- b \*a început vorbească  
a commencé parler-3sg-Subj  
'il a commencé parle'
- c \*a terminat vorbit  
a fini parlé  
'il a fini parler'
- d \*he started speak

- (98) a a spus bună ziua înainte de a pleca  
a dit bonjour avant de PRT-Inf partir  
'il a dit bonjour avant de partir'
- b \*a spus bună ziua înainte de pleca  
a dit bonjour avant de partir  
'il a dit bonjour avant de partir'
- c renunță la a scrie acest roman  
renonce à PRT-Inf écrire ce roman  
'il renonce à écrire ce roman'
- d \*renunță la scrie acest roman  
renonce à écrire ce roman  
'il renonce écrire ce roman'

La présence obligatoire de *a* palide en faveur du statut de Comp, selon Dobrovie-Sorin (1994); en effet, si cet élément était généré sous C°, on s'attendrait à son absence, parce que le C° de l'infinitif est souvent vide.

Cependant, on doit remarquer que *de* peut manquer dans certains contextes, comme avec le verbe modal *a trebui* 'devoir'

- (99) a      *trebuie vorbit*  
               *faut parlé*  
               *'il faut parler'*
- b      *\*trebuie de vorbit*<sup>20</sup>  
               *faut de parlé*  
               *'il faut de parler'*

Ceci arrive également pour la particule *a* de l'infinitif dans les contextes de "restructuration":

- (100) a      *pot cânta*  
               *peux chanter*  
               *'je peux chanter'*
- b      *\*pot a cânta*  
               *peux PRT-Inf chanter*  
               *'je peux chanter'*

Le caractère obligatoire n'est donc pas systématique, et les données suggèrent qu'il pourrait être rapproché des phénomènes de restructuration. Je reviendrai là-dessus un peu plus loin.

Un autre argument en faveur du statut de Flex est le fait que ces éléments ne représentent pas une barrière pour le liage – à la différence de *de/di*:

- (101) a      *copiii s-au nimerit a fi acolo*<sup>21</sup>  
               *enfants se-aux trouvé PRT-Inf être là-bas*  
               *'les enfants se sont trouvé être là-bas'*
- b      *the children happened to be there*
- c      *\*les enfants se sont trouvés (\*d') être là-bas*

<sup>20</sup> Cet exemple est attesté dans certains usages bannis par les grammaires normatives; il est construit par analogie avec les autres contextes, probablement avec *a avea de + Part*.

<sup>21</sup> Dans les grammaires normatives, *a se nimeri* 'se trouver' comme *a trebui* 'falloir' sont considérés comme des verbes impersonnels qui n'admettent pas la montée du sujet. Dans la langue parlée on rencontre néanmoins des exemples de ce type, et le GN déplacé n'est pas empêché de lier sa trace par l'interposition des particules qui nous intéressent. L'argument provient de Dobrovie-Sorin (1994).

L'agrammaticalité de ce dernier exemple est due à l'impossibilité du GN déplacé de lier sa trace.

Ce test ne peut pas être appliqué aux structures à "supin": les phrases qui correspondent sont en effet agrammaticales, que ce soit avec (102) ou sans mouvement (103):

(102) \*copiii s-au nimerit de plecat împreună  
les enfants se sont trouvé de parti ensemble  
'les enfants se sont trouvé partir ensemble'

(103) \*s-a nimerit de plecat copiii împreună  
s'est trouvé de parti les enfants ensemble  
'il s'est trouvé à partir les enfants ensemble'

Je propose que l'agrammaticalité est due non pas au fait que le mouvement serait bloqué par *de*, mais au fait que le participe n'a pas de position sujet dans le sens verbal. D'autre part, comme je vais le montrer, les contextes avec contrôle et montée en roumain sont des contextes où apparaît le subjonctif, en raison justement de ces caractéristiques du participe. Un exemple avec extraction de l'objet direct semble pourtant plus facile à construire:

(104) a       ?toate s-au nimerit de făcut tocmai astăzi  
tout s'est trouvé de fait juste aujourd'hui  
'tout s'est trouvé à faire juste aujourd'hui'  
b       s-au nimerit de făcut toate în același timp  
s'est trouvé de fait tout en même temps  
'tout s'est trouvé à faire juste aujourd'hui'

Pour une discussion concernant les verbes qui n'admettent pas un participe complément, je renvoie au chapitre 5., où je propose que le participe en position dépendante est bloqué dans les situations où il est nécessaire d'avoir un T dépendant (statut GFlex du verbe enchâssé). Les exemples (104) sont possibles avec une participiale grâce à un phénomène de restructuration (impossible dans certains contextes comme (103)).

L'argument le plus important pour le statut de Flex de la particule est celui de l'adjacence stricte avec le verbe. En effet, la particule ne peut pas être séparée par des adverbes, ni par le sujet, mais seulement par les clitiques et la négation.

(105) a.       \*am plecat înainte de mama a ajunge.  
ai parti avant de maman PRT-Inf arriver  
'je suis parti avant que maman arrive'  
b.       \*am plecat înainte de a mama ajunge.

- ai parti avant de PRT-Inf maman arriver  
'je suis parti avant que maman arrive'
- c \*a vreodată gîndi  
PRT-Inf jamais penser  
'jamais penser'
- d a gîndi vreodată  
PRT penser jamais  
'penser jamais'

- (106) a a nu îl mai ajuta ar fi o prostie.  
PRT ne le plus aider serait une bêtise  
'ne plus l'aider serait une bêtise'

On peut remarquer le même comportement pour le subjonctif:

- (107) a \*am plecat înainte să mama vină  
ai parti avant PRT-Subj maman vienne  
'je suis parti avant que maman vienne'
- b \*am plecat înainte mama să vină  
ai parti avant maman PRT-Subj vienne  
'je suis parti avant maman que vienne'
- c să nu îl mai ajutăm ar fi o prostie  
PRT ne le plus aider serait une bêtise  
'qu'on ne l'aide plus serait une bêtise'

Les mêmes tests appliqués au "supin" montrent que l'élément *de* est sujet aux mêmes contraintes:

- (108) a \*am de multe lucruri făcut  
ai de beaucoup choses fait  
'j'ai à beaucoup choses faire'
- b \*am terminat de în întregime citit...  
ai fini de entièrement lu  
'j'ai fini de entièrement lire'
- (109) a \*cărțile acestea sînt de și citit  
livres-Dét ces sont de aussi lu  
'ces livres sont à aussi lire'
- b \*sînt multe lucruri de mai spus

sont beaucoup choses de encore dit  
'il y a encore beaucoup de choses à dire'

- (110) \*e greu de vreodată gândit că ar putea face așa ceva  
est dur de jamais pensé que pourrait faire telle chose  
'il est difficile de jamais penser qu'il pourrait faire telle chose'

Les particules d'infinitif et de subjonctif *a/să* se distinguent de *de* par le fait qu'elles peuvent apparaître avant la négation et les clitiques, propriété que *de* n'a pas. Néanmoins, il est possible que ce contraste s'explique par les propriétés du participe et non pas par la position de *de*: il est plausible que le participe ne présente pas de position Flex pour abriter les clitiques et la négation.

Il faut remarquer, en outre, que la contrainte d'adjacence en elle-même ne permet pas de distinguer entre *de* prépositionnel et *de* fonctionnel, comme on peut le voir dans les exemples (111)a-b, où l'adjacence caractérise aussi bien le "supin" introduit de préposition que le "supin" introduit de l'élément fonctionnel *de*:

- (111) a \*m-am săturat de și măturat  
me-Aux rassasié de aussi balayé  
'j'en ai assez de aussi balayer'  
b \*a plecat la mai târziu cules de mere  
a parti à plus tard cueilli de mere  
'il est parti à plus tard la cueillette de pommes'

Parfois, cette adjacence n'est pas stricte: il y a en effet des exemples où un élément peut intervenir entre l'élément qui introduit le "supin" et le "supin" lui-même. Les exemples ci-dessous montrent que l'adjacence est stricte pour le *de* fonctionnel, à la différence du *de* prépositionnel; les seuls éléments intervenant sont des éléments quantifiants, qui apparaissent à l'intérieur d'un GN participial:

- (112) a m-am săturat de atîta măturat, gătit și scuturat  
me-Aux rassasié de tant balayé, cuisiné et nettoyé  
'j'en ai assez de tant de ménage, cuisine, nettoyage'  
b renunță la orice citit  
renonce à tout lu  
'il renonce à toute lecture'  
c \*am de atîta citit că nu voi putea termina  
ai de tant lu que ne pourrai finir

'j'ai de tant de lecture que je ne pourrai pas finir'

Les exemples ci-dessus sont des exemples où le "supin" est nominal, et l'élément *de* est de nature prépositionnelle. Ils confirment également la nécessité de l'adjacence dans le cas de *de* fonctionnel, plaidant indirectement en faveur du statut de Flex.

Un argument en faveur du statut de Comp des éléments comme *a* et *să* est le fait qu'ils sont placés avant la négation et les clitiques, tandis que les éléments de type Flex se situent plus bas que la négation et que les clitiques. Un argument en faveur du statut de Comp de l'élément *a* de l'infinitif est le fait qu'il ne peut pas coexister avec les éléments qui occupent le SpecCP (Filtre du Comp doublement rempli).

- (113) a        are cu cine se distra  
              a avec qui se amuser  
              'il a avec qui s'amuser'
- b        nu știu unde pleca  
              ne sais où partir  
              'je ne sais pas où partir'
- c        \*are cu cine a se distra  
              a avec qui PRT se amuser  
              'il a avec qui s'amuser'
- d        \*nu știu unde a pleca  
              ne sais où PRT partir  
              'je ne sais pas où a partir'

Cependant, *să* est compatible avec un autre élément de type C, ce qui serait un argument contre son statut de C.

- (114) a        are cu cine să se distreze  
              a avec qui PRT-Subj se amuse  
              'il a avec qui s'amuser'
- b        nu știu unde să plec  
              ne sais où PRT-Subj parte  
              'je ne sais pas où partir'

Par ailleurs, la possibilité de *să* de se combiner avec des éléments ayant clairement le statut de C° posent problème pour le statut précis de cet élément.

Ainsi, *a* comme *să* ont des propriétés qui les rapprochent tantôt de *to* en anglais et de *de/di* en français et en italien. De la même manière, la particule de subjonctif *să* est ambiguë



entre un statut de Flexion<sup>22</sup> et un statut de Comp (conjonction de subordination). Les exemples (115) et (116) illustrent les deux propriétés pertinentes. la contrainte d'adjacence est caractéristique de Flex (115); dans (116), *să* est analysable comme Comp:

- (115) a. vreau ca pînă mîine să termine Ion cartea asta.  
veux que jusqu'à demain PRT-Subj termine Jean livre ce  
'je veux que jusqu'à demain Jean finisse ce livre'
- b. \*vreau ca pînă mîine să Ion termine cartea asta.  
veux que jusqu'à demain PRT-Subj Jean termine livre ce  
'je veux que jusqu'à demain Jean finisse ce livre'
- (116) a. să trăiască republica!  
que vive république-Dét  
'vive la république!'
- b. vreau să trăiască republica  
veux que vive république-Dét  
'je veux que la république vive'

Ces propriétés qui tiennent en même temps de la nature Flex et de la nature Comp des éléments *a* et *să* sont conciliées par Dobrovie-Sorin (1994) par la proposition d'une projection "mixte", étiquetée GC/GFlex. L'auteur propose de généraliser sur le statut catégoriel de l'infinitif et du subjonctif roumain, qui sont des projections fusionnées ou mixtes étiquetées GComp/GFlex/GV. Pour plus de détails, voir Dobrovie-Sorin (1994).

Je reviens maintenant à la question de la cohésion entre *de* et la forme participiale, qui bloque l'interposition des clitiques et de la négation entre la particule et la forme verbale, et je me propose de regarder les arguments allant en faveur d'un statut "mixte" de *de*.

Dans le cas de cet élément, nous venons de voir qu'il y a des éléments qui le rapprochent du comportement de Flex, notamment l'adjacence stricte entre *de* et la forme de participe. D'autre part, la grammaire traditionnelle propose le contexte prépositionnel comme contexte diagnostique du "supin", ce qui revient à dire que la préposition est une marque flexionnelle.

Mais nous avons vu également que le participe est dépourvu de Flex et de traits de T, tel qu'il a été montré dans le Chapitre 2. Les arguments dans ce sens s'appuient sur l'impossibilité de l'adjonction des clitiques pronominaux et adverbiaux, la négation uniquement lexicale préfixée et l'impossibilité de la négation de constituant. Comme la

---

<sup>22</sup> Ou de marque modale selon certains chercheurs.

présence de *de* ne change pas ces propriétés du participe, il serait difficile d'accorder à cet élément un statut de Flex. D'autre part, dans la plupart des contextes, le "supin" avec *de* fonctionnel semble avoir une distribution de type CP, parfois parallèle à *de/di* + Infinitif en français/italien. Et finalement, les propriétés traitées dans la section 4.2. font plutôt penser que le domaine du "supin" est un domaine propositionnel qui fait barrière à l'extraction.

On est donc toujours en présence d'un élément à statut ambigu, ce qui pourrait être un argument d'une analyse du type de celle proposée par Dobrovie-Sorin (1994) pour *a* et *să*. Cela reviendrait à considérer qu'il est généré sous C comme *a* et *să*, mais ne peut pas être séparé de la Flexion parce que les deux nœuds sont adjacents en roumain.

Dans une théorie qui admet que les items lexicaux reçoivent leur flexion au niveau du lexique, la morphologie du participe (le suffixe -at) peut s'attacher au V dans le lexique. Pour garder les résultats théoriques de Dobrovie-Sorin (1994), on peut faire l'hypothèse que le participe s'adjoit à C. En effet, considérant que le participe n'a pour flexion que l'affixe de participe, auquel le V est monté dans le lexique (où est formé le participe), c'est le participe en tant que tel qui s'adjoit à C, par une règle de type Head-to-head adjunction (v. Dobrovie-Galves (2000))<sup>23</sup>.

La façon dont les éléments lexicaux s'adjoignent à des têtes fonctionnelles respecte également les prédictions de Grimshaw (1991). Adopter cette théorie permet d'exclure des combinaisons tête-projection qui s'avèrent effectivement agrammaticales, comme la combinaison de P et de Flex ou de GV nu:

- (117) a        \*pentru face  
               pour faire  
               'pour faire'
- b        pentru a face  
               pour PRT faire  
               'pour faire'

En effet, on a d'abord montée de N° à Dét dans le GN, ensuite de Dét à Prép illustrée par le cas des prépositions contractées des langues romanes. Du côté des projections verbales, c'est V qui monte à Flex/T et Flex/T qui monte à C°. Ceci semble être également le cas des deux types de "supin" du roumain, à savoir le participe nominal et le participe verbal, qui s'adjoignent à Dét et à C° respectivement.

---

<sup>23</sup> On pourrait comparer cette proposition à la règle de T-to-C proposée par Pesetsky & Torrego (2000) pour rendre compte des cas de montée des éléments lexicaux à des têtes fonctionnelles.

On peut donc esquisser, à la base des remarques de Dobrovie-Sorin (1994) sur les éléments qui précèdent l'infinitif et le subjonctif, ainsi que de la comparaison entre ces éléments et le supin, et des correspondants de ces éléments dans les langues romanes, une théorie du fonctionnement des éléments subordonneurs examinés dans cette section comme des phénomènes d'adjonction des éléments Flex à C°. La particularité de *de* en roumain est de pouvoir se combiner avec un GV sans Flexion (le participe).

#### 4.3.4 Conclusion

Dans cette section, j'ai examiné plusieurs hypothèses concernant le statut *de* non-prépositionnel dans les contextes où cet élément a un statut d'élément fonctionnel. J'ai passé en revue les arguments qui vont en faveur du statut de Complémenteur et ceux qui vont en faveur du statut de Flex, selon les tests appliqués déjà pour *a* et *să*, les particules d'infinitif et de subjonctif du roumain. Je suis arrivée à la conclusion que la solution de l'adjonction Flex/Comp peut être appliquée aussi pour *de*.

J'ai également examiné les avantages et les désavantages théoriques de l'analyse de *de* comme C°: une telle analyse serait en accord avec ce qui a été proposé dans la littérature sur le français et les langues romanes (entre autres par Kayne (1969, 1988), Huot (1981), Cinque (1990), Pană-Dindelegan (1992, 1995), Rubin (1994), Motapanyane (1998)), qui considèrent que *de* est un Comp réservé à des éléments sans T ou avec T non fini ("Comp nominal"). Le roumain fournit des arguments en ce sens, par les contextes où les noms d'action autres que le supin, dans certains contextes, sont précédés de cet élément et ne se comportent pas pour autant comme des GPrép. Par ailleurs, une telle analyse n'aurait besoin de distinguer que deux cas d'utilisation de *de* en roumain: la préposition *de* et le Complémenteur *de*.

L'hypothèse que j'ai adoptée provisoirement – sous réserve de vérification par une analyse plus détaillée des contextes avec *de* fonctionnel – est de dire que *de* se trouve sous C° ("Comp nominal"), et le GV participial s'adjoit à ce C° par une règle de type Head-to-Head.

La question du statut de *de* fonctionnel sera reprise et complétée dans les chapitres suivants, au cours de l'analyse des contextes où apparaît le participe verbal comme l'équivalent d'un CP.

#### 4.4. Conclusions

Dans le présent chapitre, j'ai classifié les contextes où le participe apparaît sans article (participe verbal, "supin (verbal)" dans la tradition grammaticale) et j'ai fait des propositions pour préciser le statut des "prépositions" qui le précèdent.

J'ai délimité deux types de contextes dans lesquels le "supin verbal" apparaît: le contexte prépositionnel et le contexte non-prépositionnel. Le terme de "supin verbal" couvre donc deux types de constituants: GPrép + Participe et GFonctionnel + Participe.

Ensuite, en comparant le comportement du participe précédé de prépositions lexicales aux comportements des noms qui apparaissent dans les mêmes contextes, j'ai montré que ce participe est en fait un participe nominal, ce qui est conforme avec la proposition du chapitre 1, selon laquelle le statut catégoriel du participe dépend du contexte et que le "supin" n'est pas ce qu'on appelle une "catégorie mixte". J'ai montré que les contextes où le Participe précédé de préposition lexicale semble manifester des propriétés verbales – notamment la légitimation d'un objet direct – doivent être analysés comme des contextes d'incorporation syntaxique ou de composition (incorporation lexicale).

Par la suite, afin de classer les contextes où *de* est fonctionnel, j'ai appliqué différents tests, comme le comportement par rapport à l'extraction, la substitution par GPrép + GN, etc.

Dans la dernière section, je me suis penchée sur le statut précis de l'élément fonctionnel *de*, en examinant plusieurs possibilités d'analyse. J'ai adopté provisoirement l'hypothèse selon laquelle *de* correspond à une projection double Flex/Comp, conformément à l'idée que ces deux éléments sont adjoints en roumain (Dobrovie-Sorin (1994)).

J'ai également discuté brièvement l'idée de la relation entre C° et Prép, posée déjà par Emonds (1976, 1985), qui propose d'assimiler ces deux éléments. Une autre conclusion importante qui est imposée par les données du "supin" roumain est le fait que Prép, qui est une projection +N, prend toujours pour complément un participe nominalisé, alors que le complément *de* prend un participe verbal. Cette conclusion est conforme à la théorie des projections étendues proposée par Grimshaw (1991), conformément à laquelle GComp est une projection maximale des catégories Flex (T).

Cependant, si le statut fonctionnel de *de* qui introduit le "supin" semble tout à fait clair, et son analyse comme Complémenteur semble plausible, l'absence de T sur le "supin" affaiblit cette analyse. Nous devons donc regarder de plus près la structure interne des domaines obligatoirement précédés de *de*; ce sera la tâche du prochain chapitre. Il sera à ce

moment-là possible de rendre plus précise la proposition d'analyse à laquelle je suis arrivée dans ce chapitre.

## 5. Le participe dans son aspect de proposition réduite

### 5.1. Introduction: unité des participes en roumain

Dans les chapitres précédents, j'ai proposé de traiter le participe comme une forme de base du verbe qui projette un seul argument, l'argument interne, externalisé de façon obligatoire. Cet item lexical est sous-spécifié du point de vue de la catégorie grammaticale et il précise son identité catégorielle en fonction du contexte syntaxique dans lequel il fonctionne.

Je rappelle ici les structures dans lesquelles le participe passé roumain peut apparaître:

#### - Les structures de passé composé

Ces structures se caractérisent par l'auxiliaire de parfait (*a avea* en roumain), qui est responsable de la projection de l'argument externe, et corrélativement de l'assignation de l'Accusatif à l'objet.

- (1) Ion a mâncat mărul  
Jean a mangé pomme-Dét  
'Jean a mangé la pomme'

#### - Le passif avec copule

Ces structures se caractérisent par le fait que le cas Accusatif n'est pas assigné, et corrélativement l'argument externe n'est pas projeté. Le GDét qui lexicalise l'argument unique du verbe de base reçoit la fonction sujet (avec ou sans déplacement en position de sujet<sup>1</sup>) et le cas Nominatif.

- (2) a mărul<sub>i</sub> a fost mâncat t<sub>i</sub>  
pomme-Dét a été mangé  
'la pomme a été mangée'
- b a fost mâncat mărul  
a été mangé pomme-Dét

---

<sup>1</sup> Voir l'analyse du passif chez Dobrovie-Sorin (1994) et Cabredo-Hoffher (2000), selon laquelle le sujet du passif peut rester en position de base (objet) tout en recevant le cas Nominatif.

'il a été mangé la pomme'

- Participe "adjectival", avec l'argument interne externalisé comme sujet d'une Small Clause; ce sont des structures statives à interprétation résultative.

- (3) a      uşa                    (este)                vopsită  
              porte-Dét        est                    peinte  
              'la porte est repeinte'
- b      uşa                    trebuie                vopsită  
              porte-Dét        doit                    repeinte  
              'la porte doit être repeinte'

- Le "supin"

Le "supin" de la grammaire traditionnelle du roumain correspond en fait, selon mon analyse, à plusieurs emplois du participe, que j'ai essayé d'identifier et de classer dans les précédents chapitres.

- (a) un emploi clairement nominal, dépendant de la présence d' un article et permettant l'assignation du Génitif  
(b) un emploi nominal dans un contexte prépositionnel (cf. chapitre 4)  
(c) un fonctionnement de "proposition réduite/participiale", introduite par l'élément *de* à statut "fonctionnel".

L'objet de ce chapitre est d'analyser les participes non-nominaux, c'est-à-dire les participes qui apparaissent avec un élément *de* fonctionnel (qui présente un comportement distinct de celui d'une simple préposition lexicale), et qui, selon la grammaire traditionnelle, ont pour propriété de pouvoir assigner le cas accusatif<sup>2</sup>. Je vais commencer par présenter les arguments de nature morpho-syntaxique qui soutiennent l'hypothèse que le système verbal du roumain ne comporte pas de mode supin, mais un usage plus large du participe. Ensuite, dans la deuxième section, je vais analyser les structures qui comportent le participe verbal, et que j'ai appelées propositions participiales.

Si l'on admet que les usages prépositionnels du supin sont à analyser comme des participes nominaux précédés de prépositions, les seuls contextes où le "supin" semble avoir un comportement verbal à proprement parler sont les suivants:

- (a) les constructions avec *a avea* 'avoir', *a termina* 'finir', *a da* 'donner' + [de+participe]

---

<sup>2</sup> Cette affirmation, comme on va le voir, devra être reconsidérée

- (b) les constructions avec *a fi* + [de+participe]
- (c) les relatives réduites: GN [de+participe]
- (d) les constructions *tough*: GN + Adj + [de+participe]

Le participe réalise en roumain des fonctions qui reviennent à l'infinitif dans d'autres langues, à savoir la complémentation verbale, nominale (relatives réduites) et adjectivale (structures *Tough*). Mais doit-on faire la même analyse syntaxique pour ce participe que pour l'infinitif correspondant dans les autres langues romanes? Peut-on donner une analyse unitaire pour le participe verbal dans tous les contextes énumérés ci-dessus?

On devra aussi se demander si les contextes où le "supin" apparaît comme complément d'un verbe sont à analyser comme des contextes de subordination reposant sur une proposition principale et une proposition enchâssée. Les trois critères qui doivent être pris en compte pour l'analyse sont: le type de verbe régissant, le type de verbe subordonné et la présence d'un élément de type Comp introduisant la subordonnée. Le premier critère concerne les propriétés de sous-catégorisation des verbes qui se construisent avec le "supin", en fonction desquelles celui-ci correspond, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, à un GPrép, ou bien à un CP, en occupant des positions distinctes (adjoint vs. argument).

Afin de trouver la configuration sous-jacente des structures avec supin, je prendrai comme point de départ l'une des remarques de Pană-Dindelegan, concernant le fait que le "supin" peut apparaître aussi bien dans des structures actives que dans des structures passives. Je vais reconsidérer ce point de vue, et je vais montrer que les différentes interprétations peuvent être dérivées à partir d'une même structure du "supin" (reposant sur l'externalisation de l'argument interne); ces différences interprétatives peuvent être expliquées comme étant dues aux différentes façons dont cet argument se réalise. Nous allons voir que les structures à "supin" reposent sur trois types d'externalisation de l'argument interne: a) comme sujet de la Small Clause participiale; b) comme sujet de la principale; c) comme objet de la principale.



## 5.2. Quelques ambiguïtés structurales des propositions participiales du roumain

### 5.2.1 Les participiales avec *de* "fonctionnel"

Je partirai donc de Pană-Dindelegan (1992, 1998), qui observe que le "supin" est ambigu entre une interprétation active et une interprétation passive<sup>3</sup>. Mon but est de montrer que cette ambiguïté d'interprétation ne s'explique pas par une structure syntaxique interne différenciée du participe "actif" et "passif"; comme j'ai essayé de le montrer, le participe suppose un seul traitement des arguments: la projection d'un seul argument, l'argument interne, et l'externalisation de celui-ci (voir Chapitre 2), mais découle du contexte syntaxique dans lequel est inséré le participe.

### 5.2.2 La "voix ambiguë" du supin

Pană-Dindelegan (1992, 1994) considère que, dans les contextes avec *de* obligatoire, le "supin" est ambigu entre l'actif et le passif.

La possibilité des deux interprétations est soutenue, selon Pană-Dindelegan, par les faits suivants:

- l'interprétation passive peut être testée par la possibilité d'ajouter un adjectif Agent:

- (4) a este / rămîne de analizat de către întreaga clasă politică rezultatul.  
est / reste de analysé de par entière-Dét classe politique résultat-Dét  
'il reste que ce résultat soit analysé par toute la classe politique'  
b este periculos de manevrat de către copii asemenea substanțe.  
est dangereux de manipulé par les enfants telles substances  
'il est dangereux que les enfants manipulent de telles substances'

- l'interprétation active est testée par "la possibilité d'inclure dans le même patron syntaxique des verbes intransitifs, qui ne peuvent pas être passivés":

- (5) este / rămîne de mers încă mult pe jos / de colaborat și cu ceilalți  
est / reste de marché encore beaucoup à pied / de collaboré aussi avec les-autres

---

<sup>3</sup> Pană-Dindelegan (1992: 73): "(...)le "supin" des verbes transitifs apparaît, sous l'aspect de l'interprétation active ou passive, dans une situation d'ambiguïté. Il peut recevoir deux lectures successives, étant l'équivalent ou bien d'un subjonctif actif, ou bien d'un subjonctif passif: *este greu de precizat* peut recevoir la lecture "il est difficile qu'on précise ou bien "il est difficile que qqch soit précisé". Avec les mêmes verbes régissants, on accepte également le "supin" des verbes intransitifs (*este greu de trăit* 'il est difficile de vivre', *este greu de ajuns*

'il reste encore beaucoup à marcher/ à collaborer aussi avec les autres'

Pour rendre compte de cette ambiguïté – le fait que le "supin" peut se prêter aussi bien à une interprétation active que passive - on peut faire deux hypothèses. La première serait que le "supin" est morphologiquement ambigu, autrement dit il y aurait deux items différents dans la composante morpho-lexicale. L'autre hypothèse que l'on peut faire serait celle de l'ambiguïté structurale. A l'exemple (6) on pourrait ainsi attribuer les structures (7)a et b.

(6) cărțile sînt de citit pînă mîine

livres-Dét sont de lu jusque demain

'les livres sont à lire jusqu'à demain'

(7) a cărțile<sub>i</sub> sînt de citit t<sub>i</sub> pînă mîine de către toată lumea (structure passive)

livres-Dét sont de lu jusque demain par tout monde-Dét

les livres sont à lire jusqu'à demain par tout le monde'

b cărțile<sub>i</sub> sînt [de PRO citit t<sub>i</sub>] pînă mîine (structure active)<sup>4</sup>

livres-Dét sont de lu jusque demain

'les livres sont à lire jusqu'à demain'

Une autre hypothèse envisageable est de dire que l'ambiguïté qui caractérise en apparence le "supin" provient en fait d'une différence structurale qui relève du contexte syntaxique. Comme je vais essayer de le montrer, le participe peut donner lieu à une interprétation active dans deux cas:

a) lorsqu'il se combine avec un auxiliaire, comme c'est le cas pour le passé composé, qui permet la projection des catégories nécessaires à la légitimation de l'objet direct; je vais montrer que la situation du "supin" complément des semi-auxiliaires modaux et aspectuels (*a avea* 'avoir', *a termina* 'terminer', *a da* 'donner') est similaire,

b) dans un contexte de "supin" nominal. Nous allons voir que l'interprétation à Agent arbitraire dépend d'une structure de GPrép, dans laquelle j'ai établi que le participe se nominalise.

Il faut aussi faire état de la possibilité qu'à une interprétation active ne corresponde pas une structure active. On peut en effet remarquer que les exemples (4) et (5) s'interprètent

---

*devreme* 'il est difficile d'arriver plus tôt'), ce qui prouve que, pour les verbes transitifs, les deux lectures (active et passive) sont possibles".

<sup>4</sup> Je précise que Pană-Dindelegan ne donne pas explicitement les structures correspondantes, mais il me semble qu'elle admet implicitement une structure active opposée à une structure passive. Si cela n'est pas le cas, et si chez Pană-Dindelegan "interprétation active et passive" ne presuppose pas la structure de passif vs. d'activ, alors le "supin" est ambigu de ce point de vue dans la même mesure que les nominalisations. Ceci ne contredirait pas le point de vue adopté dans ce qui suit.

comme des structures impersonnelles, paraphrasables par *trebuie să se meargă, să se ajungă...* 'on doit marcher, arriver', ce qui permet de penser à une analyse en termes de passif impersonnel, avec externalisation d'un objet interne nul, dans les termes de Dobrovie-Sorin (1994).

Si l'on adopte ce genre d'analyse, on peut expliquer pourquoi les inergatifs peuvent entrer dans ces structures:

- (8) a e de rîs  
est de ri  
'il y a de quoi rire'
- b e de umblat  
est de marché  
'il y a à marcher'
- c e de dus la piață  
est de allé à marché  
'il y a à aller au marché'
- d e de trăit  
est de vécu  
'il y a à vivre'

Ces verbes forment des passifs impersonnels, par leur propriété de projeter un objet nul qui est réalisé en position sujet de la copule (cf. section 5.2.3. pour plus de détails).

Une telle analyse trouve son appui essentiel dans l'analyse de la passivation des inergatifs proposée par Dobrovie-Sorin (1994, 1998), qui a montré que les exemples qui comportent un réfléchi impersonnel doivent être analysés comme des passifs impersonnels.

- (9) a se merge mult pe jos  
se marche beaucoup à pied  
'on marche beaucoup'
- b se ajunge ușor cu trenul  
se arrive facilement par train  
'on arrive facilement en train'
- c se colaborează bine cu acești parteneri  
se collabore bien avec ces partenaires  
'on collabore bien avec ces partenaires'

Je propose d'utiliser cette piste pour l'analyse du supin: projection d'un argument interne nul dans le cas des inergatifs et externalisation obligatoire de celui-ci.

- (10) a de mers e  
de marché  
'à marcher'
- b este e<sub>i</sub> de mers t<sub>i</sub>  
est de marché  
'il y a à marcher'

Il faut de plus admettre que dans une langue comme le roumain, les verbes peuvent passer de la classe des inaccusatifs à la classe des inergatifs; on devrait alors plutôt parler d'usage inaccusatif et inergatif respectivement. Dans le lexique, il y a une ambiguïté entre l'inaccusativité et l'inergativité. Ceci est réalisé comme suit:

- (11) a au venit oameni - avec le sujet lexical en position d'argument interne  
ont venu gens  
'il est venu des gens'
- b au venit pro oameni - avec un argument interne nul et un argument externe  
ont venu gens  
'il est venu des gens'

Comme on le sait, un verbe inaccusatif n'est pas passivable. Ceci se vérifie également dans les exemples avec supin. Ainsi, l'exemple (12)a, construit avec un inaccusatif, est agrammatical, tandis que l'exemple (12)b, construit avec un verbe transitif, est grammatical:

- (12) a \*sînt de venit oameni  
sont de venu gens  
'il y a des gens à venir'
- b sînt de citit cărțile astea pînă mîine

Le passage de l'inaccusatif à l'inergatif permet d'expliquer des exemples comme (13), qui deviennent donc assimilables à ceux de (5):

- (13) este de venit, de ajuns...  
est de venu, de arrivé  
'il est à venir, arriver'

Ces exemples contrastent avec ceux de (14):

- (14) \*este/rămîne de vorbit majoritatea participanților  
est / reste à arriver la majorité des participants  
'il reste encore à arriver la majorité des participants'

Ce qui pose en fait problème pour l'exemple (13), ce n'est pas le fait que le verbe soit inergatif, mais la projection de l'argument externe. Si l'on suppose que les exemples comme (13) reposent sur un supin actif, l'impossibilité de la projection de l'argument externe est inexplicable. Si, en revanche, on admet qu'une structure active est impossible, seule une analyse de type passivation des inergatifs est disponible aussi bien pour (13) que pour (14). L'agrammaticalité de (14) peut être directement expliquée, par le fait que, comme le verbe *a vorbi* est un inergatif, il induit l'externalisation d'un argument interne nul, et de ce fait, en (14) la lexicalisation de l'argument externe est problématique.

En résumé, on peut donner pour la grammaticalité de (5) et de (7) l'explication suivante: les verbes inergatifs, ainsi que les verbes inaccusatifs traités comme des inergatifs, peuvent être soumis à la transformation passive. L'argument externe lexical ne peut pas être projeté dans le passif d'un verbe inergatif; seul un objet nul est projeté et externalisé.

Cette analyse permet d'unifier l'analyse du participe verbal dans ce type de structures; le "supin" des verbes transitifs est basé sur l'externalisation d'un objet plein, lexicalement réalisé, tandis que les inergatifs projettent un objet interne nul.

Examinons à présent les exemples du type (15), que Pană-Dindelegan (1992) considère comme pouvant avoir une interprétation active:

- (15) îmi rămîne de verificat concluzia  
 me reste de verificé conclusion-Dét  
 'il me reste à vérifier la conclusion'

Si ces exemples étaient à analyser comme une structure active, on devrait dire que le GN *concluzia* 'la conclusion' se trouve dans la position objet (et reçoit le cas Accusatif). Dans le cadre de l'hypothèse défendue ici, on dira que ce GN est un sujet postposé du verbe principal, ce qui est une particularité générale du roumain. Ce sujet est généré comme sujet du participe, provenant de l'externalisation d'un argument interne:

- (15') îmi rămîne (concluzia<sub>i</sub>) t<sub>i</sub> de verificat t<sub>i</sub>  
 me reste (conclusion-Dét) de verificé  
 'il me reste (la conclusion<sub>i</sub>) à vérifier t<sub>i</sub>'

L'analyse ci-dessus s'appuie donc sur une analyse unitaire du participe:

- (16) Le participe verbal projette un seul argument – l'argument interne – et externalise obligatoirement cet argument.

Dans ce qui suit, je vais essayer de vérifier cette analyse dans les structures comportant le "supin" avec *de* obligatoire. Je vais m'occuper d'abord de ce que j'ai appelé, en conservant

la suggestion de Pană-Dindelegan (1992,1998), des structures "actives" avec *a avea* et des verbes de contrôle, et ensuite des structures "passives" avec *a fi* et d'autres verbes copules.

### 5.2.3 Structures "actives" avec "supin"

Dans cette partie, je me propose d'analyser les structures actives du type *a avea* + *supin*, en montrant qu'elles reposent également sur l'externalisation d'un argument interne, et, parallèlement, que l'ambiguïté que ces structures présentent repose sur la possibilité du "supin" d'entrer dans deux structures différentes.

#### 5.2.3.1 Classes de verbes qui permettent la structure "active"

En regardant la liste des contextes avec "supin" que l'on trouve chez plusieurs grammairiens traditionnels, tels Sandfeld et Olsen (1936), on peut arriver à dresser la classe des verbes qui sous-catégorisent cette "forme verbale": ce sont des verbes qui admettent soit un objet direct, soit une complétive (soit un GN, soit une proposition).

Le "supin" verbal a une interprétation active dans les structures où il apparaît comme complément d'un verbe principal actif, dont il remplit la position objet, donc une position argumentale.

Ci-dessous, je donne une liste non-exhaustive de ces verbes:

- (17) *a avea* 'avoir', *a primi* 'recevoir', *a căpăta* 'recevoir', *a cumpăra* 'acheter', *a termina* 'finir', *a sfârși* 'achever', *a căuta* 'chercher', *a găsi* 'trouver', *a da* 'donner', *a continua* 'continuer', *a urma* 'poursuivre', *a aștepta* 'attendre', *a cere* 'demander', *a vrea* 'vouloir', *a afla* 'trouver', *a lua* 'prendre', *a oferi* 'offrir', *a scoate* 'sortir', *a pune* 'mettre', *a păstra* 'garder', *a opri* 'arrêter', *a cerși* 'demander', *a însuși* '(s)approprier', *a dăru* 'donner', *a vinde* 'vendre', *a transmite* 'transmettre', *a duce* 'porter', *a aduce* 'apporter', *a împărți* 'partager', *a trimite* 'envoyer', *a promite* 'promettre', *a porunci* 'ordonner', *a comanda* 'commander', *a hotărî* 'décider'

Une partie de ces verbes sont des auxiliaires (aspectuels ou modaux); d'autres sont des verbes transitifs qui admettent des compléments propositionnels (réalisés parfois par une

proposition réduite sous la forme du supin); les verbes au "supin" sont des verbes d'activité (transitifs ou inergatifs).

A première vue, la structure syntaxique dans laquelle entrent ces verbes est unitaire; ils ont comme propriété commune de se combiner avec *de + supin*, ayant fonction d'objet (18(a)). Ils acceptent des GN en position d'objet direct (18(b)), ou encore des complétives au subjonctif (18(c)):

- (18) a am de băut, am terminat de citit,  
ai de bu, ai fini de lu  
'j'ai à boire, j'ai fini de lire'
- b am ceva de băut, am terminat ceva de citit  
ai qqch de bu, ai fini qqch de lu  
'j'ai qqch à boire, j'ai fini de lire qqch'
- c am să citesc, am primit să citesc  
ai PRT-Subj lire-1sg, ai rețu PRT-Subj lise  
'j'ai à lire, j'ai rețu à lire'

Les verbes *a avea* et *a termina* donnent lieu à des structures très productives. On peut parler d'une structure "grammaticalisée", une sorte de périphrase marquant les valeurs aspectuelles de l'inchoatif ou du résultatif, ou certaines valeurs modales (le déontique).

Mais du point de vue de la structure syntaxique, la situation n'est pas homogène. On distingue:

- des verbes à contrôle sujet: *a termina* 'finir', *a avea* 'avoir', *a primi* 'recevoir', *a căuta* 'chercher', *a găsi* 'trouver', *a continua* 'continuer', *a cere* 'demander'...

- (19) a termin de mîncat  
termine de mangé  
'je finis de manger'
- b am de lucrat  
ai de travaillé  
'j'ai à travailler'

Pour des raisons tenant sans doute à la compatibilité aspectuelle, ces structures sont moins bonnes avec *a începe* 'commencer'

- (20) \*încep de citit  
commence de lu  
'je commence à lire'

Au contraire, le verbe *a începe* se combine avec le subjonctif. De même, le verbe aspectuel *a se apuca* se combine avec le subjonctif (alors que le verbe *a se lăsa* ne le permet pas), mais aussi avec le supin. Je crois que dans ces deux derniers cas, la propriété est idiosyncratique.

- des verbes à contrôle par l'objet indirect: *a da* 'donner', *a trimite* 'envoyer':

- (21) mi-au dat de scris  
me-ont donné de écrit  
'ils m'ont donné à écrire'

Ceci permet de considérer, comme je le fais ici, qu'il y a deux catégories de verbes principaux - des auxiliaires et des transitifs - auxquelles correspondent deux types de "supin" complément. On s'attend également à deux structures distinctes pour chaque classe.

Comme je l'ai dit plus haut, les exemples à valeurs aspectuelles que je suis en train de traiter sont soumis à des restrictions importantes; il doit y avoir une compatibilité aspectuelle entre le V principal et le V au "supin". Les verbes au "supin" sont des verbes d'activité (cf. (22)a-b); la raison est certes d'ordre sémantique (il faut bien un point initial et final pour que le verbe soit sélectionné par des semi-auxiliaires d'aspect comme *finir*; les états ou les verbes dont l'aspect lexical est ponctuel ne sont pas autorisés dans cette structure):

- (22) a am terminat de citit  
ai fini de lu  
'j'ai fini de lire'
- b am terminat de umblat, de rîs  
ai fini de marché, de ri  
'j'ai fini de marcher, de rire'

La structure semble impossible avec les inaccusatifs; pour en rendre compte, on pourrait penser à une interprétation en termes de contraintes qui tiennent à l'aspect, mais on ne voit pas très bien à quoi tient l'incompatibilité. Il semble alors plus raisonnable de dire que les semi-auxiliaires, les verbes principaux comme *a termina* sont des verbes à contrôle du sujet, tandis que les verbes subordonnés sont des passifs impersonnels. La raison de l'agrammaticalité en (23) est donc encore d'ordre syntaxique:

- (23) \*am terminat de ajuns / \* de venit  
ai fini d'arrivé / de venu  
'j'ai fini d'arriver / de venir'



Il est également impossible d'obtenir cette structure avec les verbes d'état (*a avea* comme semi-auxiliaire modal sous-catégorise un verbe d'activité), comme on le voit dans (24):

- (24) \*am de știut, înțeleș, iubit, crezut  
ai de su, compris, aimé, cru  
'j'ai à savoir, comprendre, aimer, croire'<sup>5</sup>

### 5.2.3.2 Position des participiales et ambiguïté

Il est important de noter que les structures *a avea* + "*supin*" sont ambiguës entre une interprétation déontique (ex. (25)b) et une interprétation non déontique, de possession (ex. (25)c).

- (25) a am de băut  
ai de bu  
'j'ai à boire'
- b am de băut un medicament (déontique)  
ai de bu un medicament  
'j'ai à boire un médicament'
- c am ceva de băut (possession)  
ai qqch de bu  
'j'ai qqch à boire'

Les deux interprétations s'associent en fait à des propriétés syntaxiques différentes et divisent les verbes sous (17) en deux classes distinctes. Pour exemplifier, je vais comparer ici le comportement de *a avea* 'avoir' et de *a vrea* 'vouloir' dans les contextes avec supin, en montrant que seul le premier donne lieu à l'ambiguïté.

Le verbe *a avea* est ambigu en roumain entre un verbe auxiliaire et un verbe transitif. Il y a premièrement l'auxiliaire de "perfect compus"; en tant qu'auxiliaire de "perfect compus", *a avea* appartient à un paradigme différent de celui de *a avea* transitif (cf. Avram (1999)). Mais il y a aussi une ambiguïté pour le verbe *a avea* transitif lui-même, qui admet

---

<sup>5</sup> Carmen Dobrovie-Sorin remarque cependant que ces exemples deviennent acceptables avec un objet:

- (i) am de înțeleș ceva  
ai de compris qqch  
je dois comprendre quelque chose

Peut-être il faut en fait distinguer à l'intérieur de cette classe les verbes qui, par ajout d'un objet lexical, pronominal deviennent des verbes d'activité: *a iubi* 'aimer' --> *a iubi ceva* 'aimer quelque chose'

deux possibilités: un *a avea* transitif sous-catégorisant un GN et un *a avea* qui se combine avec un verbe à l'infinitif ou au subjonctif. Dans (26)b, *a avea* se manifeste comme un transitif, tandis que dans (26)a,c il se manifeste comme un auxiliaire, et en (26)d comme un semi-auxiliaire:

- (26) a am / ai / are / am / ați / au citit  
 ai / as / a / avons / avez fait
- b am / ai / are / avem / aveți / au o carte  
 ai / as / a / avons / avez / ont un livre
- c am / ai / are / avem / aveți / au să citească<sup>6</sup>  
 ai / as / a / avons / avez / ont SA lisent
- d am / ai / are / avem / aveți / au a citi (vieilli)  
 ai / as / a / avons / avez / ont a lire

En revenant aux structures où *a avea* se combine avec un supin, on peut constater qu'elles ont des propriétés syntaxiques différentes selon qu'elles reçoivent une interprétation possessive ou une interprétation déontique. Avec l'interprétation possessive, *a avea* peut apparaître isolément (cf. (26)b); ce qui n'est pas possible dans l'interprétation déontique (cf. 27(b)):

- (27) a – Ai ceva de citit?  
 as qqch de lu  
 'Tu as qqch à lire?'
- b – Da, am.  
 oui, ai  
 'Oui, j'en ai'
- (28) a – Ai cărțile astea de citit pînă mîine?  
 as livres-Dét ces de lu jusque demain  
 'Tu as ces livres à lire jusqu'à demain?'
- b – \*Da, am.  
 oui, ai  
 'Oui, j'en ai'

---

<sup>6</sup> Deux interprétations sont compatibles avec ces constructions; d'une part, l'interprétation de futur, puisque cette structure correspond au paradigme de "futur populaire" du roumain; d'autre part, l'interprétation déontique est également possible. Il n'y a pas de propriétés syntaxiques distinctes qui correspondent aux deux interprétations; on pourrait donc supposer que le subjonctif occupe la même position syntaxique par rapport à l'auxiliaire. Un processus de restructuration sémantique serait responsable de l'interprétation "futur".

L'introduction du clitique objet rend la structure (28)b grammaticale, mais seulement avec l'interprétation "possessive". Cette contrainte interprétative explique pourquoi (28')b est difficilement acceptable comme réponse à la question (28), mais tout à fait naturelle dans le contexte (27):

- (27') a – Ai cărțile astea?  
as ces livres  
'Tu as ces livres?'
- b – Da, le am.  
oui, les ai  
'Oui, je les ai'
- (28') a – Ai cărțile astea de citit până mâine?  
as livres-Dét ces de lu jusque demain  
'Tu as ces livres à lire jusqu'à demain?'
- b –#Da, le am.  
oui, les ai  
'Oui, je les ai'

Les structures avec interprétation possessive ne permettent pas l'apparition des modifieurs adverbiaux qui quantifient sur l'événement, tandis que dans les structures à interprétation déontique ces modifieurs peuvent apparaître, avec portée sur l'événement exprimé par le supin:

- (29) a am o carte de citit de trei ori (interprétation déontique)  
ai un livre de lu de trois fois  
'j'ai un livre à lire trois fois'
- b \*am de trei ori o carte de citit  
ai de trois fois un livre de lu  
'j'ai trois fois un livre à lire'
- (30) \*vreau de trei ori o carte de citit  
veux de trois fois un livre de lu  
'je veux trois fois un livre à lire'

Ce contraste s'explique par le fait qu'on ne peut pas quantifier sur la possession (ni sur la volition, dans le sens de la répétition de l'événement – parce qu'en fait *vouloir*, *avoir* déontique n'introduisent pas des événements, mais des attitudes propositionnelles), mais

seulement sur l'événement représenté par l'activité (ici, celle de la lecture). Comme on peut le voir dans (30), *a vrea* n'admet pas ce type de modifieur adverbial.

Le verbe *a avea* peut fonctionner comme un auxiliaire, tandis que *a vrea*, ainsi que la grande majorité des verbes listés sous (17), ne fonctionnent pas de cette façon. Ils sont à analyser comme des verbes transitifs. Ces verbes ne peuvent donc pas prendre comme complément une projection verbale, mais un GN ou une proposition. Ceci conduit à supposer que pour la grande majorité des verbes, les tours du type V + de + "supin" sont à analyser comme comportant un GDét vide suivi d'un supin qui a le statut de modifieur nominal.

En résumé, *a avea* donne lieu à deux interprétations distinctes, tandis que *a vrea* est non ambigu. L'interprétation déontique, qui n'est possible que pour *a avea*, peut être analysée comme dépendant d'une structure à verbe auxiliaire suivi d'un supin verbal: *a avea* [<sub>GV</sub> de supin] (que j'analyserai de façon plus précise dans la section 5.3). D'autre part, l'usage transitif du verbe *a avea* est repérable par le sens possessif.

Je propose donc que l'ambiguïté interprétative des tours du type *a avea* + de "supin" repose sur une ambiguïté structurale:

- (31) a      *a avea* [<sub>GV</sub> de Part]  
      b      *a avea* [<sub>? e</sub> [<sub>CP</sub> de Part]]

Cette ambiguïté existe également pour *a termina* et *a da*, qui sont également à traiter soit comme des auxiliaires (lorsqu'ils se combinent avec un GV participial), soit comme des verbes transitifs prenant un GN objet modifié par un supin adnominal. Les autres verbes de la liste (17) peuvent fonctionner seulement comme des verbes transitifs: le supin est alors à analyser comme un modifieur de GN.

Dans le paragraphe suivant, je vais présenter l'analyse que je propose pour ces cas d'ambiguïté structurale.

### 5.2.3.3. Le supin modifieur de GN

Les structures avec *a avea* + "supin" à interprétation "possessive" admettent la substitution du "supin" par des GPrép construits avec la préposition *de*:

- (32) a      am de lucru  
              ai de travail  
              'j'ai à faire'  
      b      am ceva de lucru

ai qqch de travail  
 'j'ai quelque chose à faire'

On obtient une structure dans laquelle le GPrép *de lucrū*, en (32)a, semble occuper la position objet, mais en fait il modifie un GDét vide, comme on peut le montrer par la possibilité d'ajouter un N lexical *ceva*, en (32)b.

Ainsi, dans (33)a, *a avea* ne se combine pas directement avec le "supin", mais projette une position objet remplie par une catégorie vide. Le "supin" occupe une position de modifieur par rapport à cet objet, lexical ou non.

(33) a      am [<sub>GDét</sub> [<sub>GNE</sub>] [de citit]]  
           ai                    de lu  
           'j'ai à lire'

Ici, *a avea* avec le sens possessif est un transitif. Cette structure est comparable aux relatives avec infinitif ou avec subjonctif:

(33)' a      am [<sub>CP</sub> ce<sub>i</sub> [citi t<sub>i</sub>]]  
           ai    que lire  
           'j'ai quoi lire'  
       b      am [<sub>CP</sub> ce<sub>i</sub> [să citesc t<sub>i</sub>]]  
           ai    que PRT lire-1sg  
           'j'ai quoi lire'

Dans ces deux cas, nous avons affaire à des relatives sans tête avec montée de l'élément wh dans Spec,CP.

#### 5.2.3.4 Le "supin" prédicat d'une Small Clause

Examinons à présent l'interprétation déontique. L'analyse que je vais proposer ci-dessous part de l'hypothèse que cette interprétation repose sur une structure différente, dans laquelle le "supin" est gouverné par le verbe principal et le GN vide ou lexical se trouve à l'intérieur d'un domaine auquel je vais attribuer provisoirement l'étiquette de Small Clause participiale:

(33) b      am [<sub>SC</sub> GN de citit]<sup>7</sup>

<sup>7</sup> On pourrait proposer que cette Small Clause correspond à une complétive auprès de *avoir*. Mon analyse ci-dessous va partiellement dans ce sens. Cependant, cette structure grammaticalisée correspond à une périphrase de sens déontique. Nous verrons également que la topique peut être changée:

(i)      am de citit ceva

ai de lu  
'j'ai à lire'

Nous avons déjà noté que les verbes du type *a vrea* ne donnent lieu à aucune ambiguïté:

(34) vreau (ceva) de băut  
veux (qqch) de bu  
'je veux qqch à boire'

Ils ne permettent pas l'interprétation déontique. Dans le cadre de l'analyse proposée ici, l'impossibilité de la lecture déontique est due au fait que le verbe *a vrea* ne peut pas fonctionner comme auxiliaire, mais doit être analysé comme un V transitif qui projette un objet, nul ou lexical, qui est modifié par le supin. Les verbes comme *a vrea* peuvent apparaître isolément:

(35) – Vrei ceva de citit?  
veux qqch de lu?  
'Tu veux qqch à lire?'  
– Da, vreau  
oui, veux  
'Oui, je (le) veux bien'

Ils acceptent des GPrép avec *de*<sup>8</sup>:

(36) vreau ceva de lucru  
veux qqch de travail  
'je veux qqch à travailler'

Ces verbes peuvent se combiner ou bien avec des GDét, ou bien avec des CPs. Les GDét peuvent être vides ou lexicalement réalisés. Dans le cas où le GDét est plein, sa place est obligatoirement entre le V principal et le V au supin<sup>9</sup>.

---

ai de lu qqch  
'je dois lire qqch'

Je vais proposer que ceci est un contexte de restructuration. Cf. section 5.3..

<sup>8</sup> Je considère qu'un N précédé de Prép (dont *de*) représente un GPrép. Je ne discuterai pas d'autres possibilités d'analyse que l'on pourrait attribuer à *de* dans ce contexte, et je considérerai qu'il s'agit de GPrép modifiant des N vides ou lexicaux.

<sup>9</sup> On peut le voir dans des exemples comme:

(i) a \*vreau de citit cărți  
veux de lu livres  
'je veux à lire des livres'  
b \*am cumpărat de citit cărți  
ai acheté de lu livres  
'j'ai acheté à lire des livres'

qui contrastent avec

A remarquer que le déplacement des clitiques n'est pas possible auprès des verbes de cette classe:

- (37) a \*le-am vrut de cumpărat  
les ai voulu d'acheté  
b le-am avut de citit  
les ai eu d'acheté

L'agrammaticalité de (37)a s'explique par le fait que le clitique, à la différence d'un GN lexical, ne peut pas être modifié. (37)b est une structure du deuxième type, dans laquelle le V principal fonctionne comme auxiliaire; ici le clitique est placé sur l'auxiliaire *a avea*.

Un autre argument en faveur de l'analyse que je propose est constitué par le fait que les transitifs de la liste de verbes en (17) ne peuvent pas se combiner avec des supins intransitifs inergatifs:

- (38) \*vreau de mers  
veux de marché  
'je veux de marcher'

La raison en est la suivante: le "supin" des inergatifs, qui donne lieu à l'externalisation d'un complément d'objet nul interne ne peut pas modifier un GDét. Or, un exemple comme (37)a, qui comporte un verbe transitif (et non pas un verbe auxiliaire) doit être analysé comme comportant un GDét vide objet de *a vrea* et un "supin" qui modifie le GDét vide.

Les verbes *a avea* et *a termina* acceptent les supins des inergatifs.

- (39) a am de mers  
ai de marché  
'j'ai à marcher'  
b am terminat de mers  
ai fini de marché  
'j'ai fini de marcher'

Ces structures comportent un *a avea* de type auxiliaire qui prend comme complément un GV.

---

(ii) am de citit cărți  
ai de lu livres  
'j'ai à lire des livres'

Comme on s'attend selon la proposition que j'ai faite, la seule interprétation de *a avea* est dans ce cas l'interprétation déontique. En ce qui concerne *a termina*, il prend le sens aspectuel, et la construction prend la valeur aspectuelle de terminatif.<sup>10</sup>

Le verbe *a da*, qui admet, lui-aussi, un emploi d'auxiliaire, donne lieu à une interprétation causative:

- (40) mi-au dat de citit  
m'ont donné de lu  
'ils m'ont donné à lire'

### 5.2.3.5 Résumé

Tous les verbes de la liste (16) admettent apparemment la même construction:

- (41) a  $V_1$  de +  $V_2$ -Part

Ci-dessous, quelques exemples:

- (42) a am de citit  
ai de lu  
'j'ai à lire'
- b am primit de citit  
ai reçu de lu  
'j'ai reçu à lire'
- c am terminat de citit  
ai fini de lu  
'j'ai fini de lire'
- d caut de citit  
cherche de lu  
'je cherche à lire'

- (43) am *e* de cîştigat  
ai de gagné  
'j'ai *e* à gagner'

En fait, la structure possible pour tous ces verbes n'est pas (41)a, mais (41)b comportant une position objet, remplie par une catégorie vide:

---

<sup>10</sup> Le sens déontique est lié à *a avea*, comme en anglais ou en français:

- (i) I have to go  
ii tu n'as pas à parler ainsi



(41) b V<sub>1</sub> [GDét [GN e] [de + V<sub>2</sub>-Part]]

Le "supin" fonctionne donc dans ce cas comme une relative:

(44) am cumpărat cărți de citit (și nu de colorat)

ai acheté livres de lu (et non de colorié)

'j'ai acheté des livres à lire (et non pas à colorier)'

Il existe une deuxième possibilité d'analyse, réservée à une classe de verbes analysables comme des auxiliaires, une classe qui comporte seulement trois verbes, *a avea*, *a termina*, *a da*. Dans cette deuxième analyse, le "supin" est dominé directement par le V principal, et le GN se trouve à l'intérieur de la participiale

(45) am (patru cărți) de citit pînă mîine (patru cărți) – interprétation déontique

ai (quatre livres) de lu jusque demain (quatre livres)

'j'ai (quatre livres) à lire jusqu'à demain (quatre livres)'

L'observation que j'ai faite ci-dessus se résume comme ceci: *a avea*, *a termina*, *a da* + "supin" présentent une ambiguïté structurale:

(a) V + [GDét GDét [GPrép Supin]]

(b) V + [SC GDét [GV de Supin]]

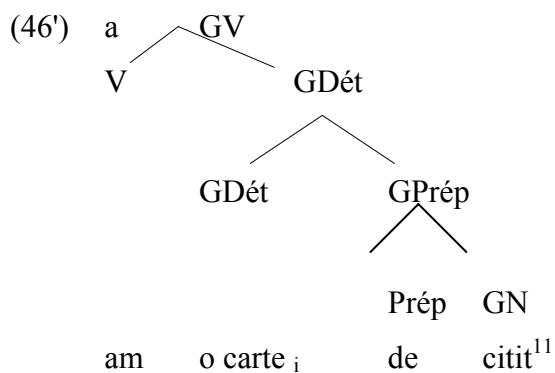
La structure (b) correspond, pour *a avea*, à l'interprétation déontique, pour *a termina* à l'interprétation aspectuelle et pour *a da* au sens causatif.

Ainsi, pour les structures avec *a avea* les représentations sont:

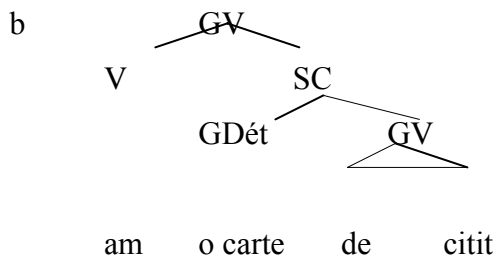
(46) am o carte de citit

ai un livre de lu

'j'ai un livre à lire'



<sup>11</sup> Dans (46)'a le "supin" est adnominal.



On peut ainsi compléter les observations de Pană-Dindelegan: l'ambiguïté interprétative correspond à une ambiguïté structurale, mais celle-ci ne concerne pas la structure interne du supin, mais la position syntaxique qu'il occupe. La participiale (le "supin") peut occuper non seulement une position de complément, mais également une position de modifieur d'un GDét vide<sup>12</sup>.

D'autre part, si nous revenons à la proposition selon laquelle toute structure avec Participe suppose l'externalisation d'un argument interne, nous pouvons dire que les structures avec *a avea* et Participe vérifient cette hypothèse: le GN complément d'objet de *a avea* provient d'un argument interne du Participe qui ne peut pas se réaliser in situ. Pour l'analyse des "supins" adnominaux, cf. Chapitre 6.

Dans la section 5.2.4 ci-dessous, nous allons voir que les structures de "supin" construit avec des verbes copulatifs manifestent des ambiguïtés comparables à celles observées jusqu'ici.

### 5.2.3.6 Contrôle

Un autre problème qui se pose dans le cas de ces structures "actives" concerne le type de contrôle exercé par le verbe principal. Il y a deux possibilités: a) le sujet contrôlé du "supin" est implicite; b) le sujet est syntaxiquement réalisé.

Dans le cas de a) on a affaire à un contrôle sémantique; dans le cas de b), le "supin" verbal serait associé à un argument externe représenté par une catégorie vide, probablement PRO.

(47) a GN<sub>i</sub> are de V<sub>supin</sub>

<sup>12</sup> Dans le cas où la Small Clause au "supin" occupe une position de modifieur, *de* est inséré pour des raisons de cas, cf. les structures du type *ceva de citit* / *ceva de lucru* 'quelque chose à lire/ quelque chose de travail' qui sont possibles avec les verbes de la liste (x).

(i) am găsit (ceva) de citit / am găsit (ceva) de lucru.  
 ai găsit (qqch) de lu / ai găsit (qqch) de lucru  
 'j'ai trouvé quelque chose à lire / j'ai trouvé quelque chose à travailler'  
 Je reviendrai là-dessus dans la Chapitre 6 qui traite des relatives participiales.

b GN<sub>i</sub> are de PRO<sub>i</sub> V<sub>supin</sub>

Je vais adopter ici la solution (a). Au Chapitre 2, j'ai retenu l'idée que le participe suspend son argument externe. L'argument agent est réactivé par le verbe *avoir*, qui est responsable de l'attribution du Cas Accusatif et corrélativement de la projection de l'Agent.

L'analyse que je viens d'esquisser concerne les structures où le V principal fonctionne comme un auxiliaire (voir les verbes *a avea*, *a termina* et *a da*) et se combine avec une SC au "supin" (périphrases verbales à contrôle obligatoire):

(45) Ion are [(ceva) de citit]

Jean a [(qqch) de lu]

'Jean a qqch à lire'

Il est clairement impossible, dans l'interprétation déontique, d'obtenir le contrôle arbitraire:

(46) #Ion are de citit (altcineva citește)

Jean a de lu (qqn d'autre lit)

'Jean a à lire (pour qqn d'autre)'

Examinons à présent les structures de type relative (à tête vide ou lexicale), c'est à dire le deuxième type de structure (interprétation possessive avec *a avea*):

(47) Ion are [<sub>GDét</sub>cărți/ceva] de citit] (sujet arbitraire)

Jean a (livres, qqch) de lu

'Jean a (des livres, quelque chose) à lire'

Dans ce type d'exemple, le "supin" est dominé par un GDét et non pas directement par le V principal, il y a une interprétation à "contrôle arbitraire" (pour le sujet implicite du "supin"). Ainsi, dans (47), *Ion* est le possesseur des livres, mais pas nécessairement l'Agent de *citit*. Autrement dit, les livres que Jean a à lire peuvent être destinés à d'autres lecteurs que lui-même.

Si le contrôle est "arbitraire" dans le cas de tous les verbes de la liste donnée plus haut sous (17), c'est en raison du fait que la plupart de ces verbes ne se combinent pas avec un supin verbal (Small Clause de catégorie GV), mais avec un GDét vide (les structures avec "supin" sont des relatives à tête vide). Pour le verbe *a avea*, qui peut aussi se combiner directement avec le "supin", nous avons une situation de contrôle arbitraire dans le cas de la structure *a avea* + [<sub>GDét</sub> GN + [de + Part]] et une situation de contrôle obligatoire dans le cas où *a avea* se combine directement avec le GV participial<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Une observation similaire est faite pour les noms d'action de l'hébreu par Engelhardt (2000). Elle montre que l'interprétation arbitraire apparaît dans le cas des noms d'action, à la différence de l'infinitif. Selon Engelhardt, cette différence interprétative est due au fait que les noms d'action ne projettent pas de position sujet et le

Pour conclure, les constructions du type Vtransitif + "supin" présentent 2 types de constructions de contrôle distincts qui correspondent aux 2 structures distinctes que j'ai identifiées: les structures à GDét vide, qui impliquent un contrôle arbitraire, et les structures à VAuxiliaire (*a avea, a termina, a da*) qui impliquent un contrôle obligatoire. Dans le deux cas, on a affaire à un contrôle sémantique, parce que le "supin" ne projette pas de position sujet.

### 5.2.3.7 Le "supin" peut-il assigner le Cas Accusatif?

A travers la littérature qui traite du "supin" verbal, le problème clé pour l'analyse semble être celui de la possibilité de légitimer un objet direct. La question qui se pose est comment le participe, qui – si l'analyse que je propose est correcte – ne peut pas réaliser son argument interne en position objet, devient-il "actif"? Quel est le verbe qui légitime le GN objet?

On peut prendre en compte les deux possibilités mises en évidence précédemment:

- a) le "supin" devient "actif", i.e. acquiert la possibilité de légitimer un objet, en présence de certains verbes (semiauxiliaires modaux, aspectuels). Dans ce cas, le "supin" légitime son complément d'objet direct "en collaboration" avec le semiauxiliaire;
- b) les semiauxiliaires qui permettent cette structure projettent tous une position (objet) qui constitue la tête d'une relative réduite. Dans cette analyse, le GN n'est pas complément du supin, mais il est généré directement comme complément du verbe principal.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les participiales qui nous intéressent présentent des ambiguïtés structurales. Ainsi, par exemple pour le verbe *a avea*, il y a des structures dans lesquelles le "supin" est une quasi-relative par rapport à un GDét vide, et le verbe *a avea* est un transitif à sens possessif. Dans ces structures avec relative réduite, le GDét est l'objet direct du verbe principal provient d'une position sujet, celle du participe enchâssé précédé par *de* (supin), comme en (48)a.

(48) a        am o [GDét carte<sub>i</sub> [SC e<sub>i</sub> de citit]]

A l'intérieur de la relative réduite, l'argument relativisé est un sujet correspondant à l'argument interne externalisé. Le GDét modifié par la SC au "supin" est objet de *a avea*

---

contrôle obligatoire est par conséquent impossible. Dans le cadre de mon analyse, il n'est pas nécessaire de supposer la projection d'un sujet pour le verbe enchâssé. On peut penser qu'une configuration de type V GV est une structure de type auxiliaire aspectuel, qui ne peut être interprétée que par contrôle obligatoire.

possessif, dont il reçoit le Cas Accusatif. La structure de la relative réduite participiale comporte une position (de Comp?) remplie par *de*, la catégorie vide que j'ai notée *e* correspond à une opération de relativisation, question sur laquelle je reviendrai au Chapitre 6.

L'autre structure identifiée est la structure avec VAuxiliaire + Small Clause (avec SC gouvernée par l'auxiliaire):

(48) b        am [<sub>SC</sub> de citit] o carte

Ici, c'est le verbe auxiliaire qui assigne le Cas à l'objet, probablement par un mécanisme comparable au Marquage Exceptionnel du Cas. Il faut remarquer que pour les deux structures isolées, le "supin" semble être actif, en raison du fait que son argument interne reçoit le Cas Accusatif, néanmoins, j'ai montré que ce n'est pas le "supin" lui-même, mais le verbe principal qui est responsable de l'assignation du Cas.

### 5.2.3.8 Conclusion

Deux résultats se dégagent de l'analyse menée dans cette section. Premièrement, l'interprétation dite "active" du participe verbal (avec des verbes comme *a avea* et des transitifs) est compatible avec l'externalisation de l'argument interne du "supin". Cet argument reçoit le cas Accusatif, mais celui-ci n'est pas assigné par le participe, mais par le verbe principal.

Ensuite, la participiale appelée "supin" occupe en fait des positions différentes: (a) le "supin" peut fonctionner comme modifieur auprès d'un GDét (avec un N vide ou lexical); (b) le "supin" est à analyser comme une SC complément d'un V semi-auxiliaire.

La question que je laisse pour l'instant ouverte est celle de la structure interne de la participiale; elle sera abordée dans la section 5.3. On peut supposer qu'il s'agit d'une Small Clause avec externalisation de l'objet dans le cas de la "complétive"; et, en principe, d'une structure avec Opérateur Nul dans le cas de la relative. J'ai pris en compte également la possibilité d'analyser le "supin" adnominal ("actif") comme un GPrép.

Dans ce qui suit, je vais me pencher sur une autre classe de structures - avec "supin verbal", à savoir celles qui ont pu être analysées comme des structures passives.

#### 5.2.4. Participiales "non actives": vers une analyse unitaire

Dans cette section, je me propose d'analyser les structures avec copule et supin, du type illustré en (49):

- (49) e de citit un articol  
est de lu un article  
'il y a à lire un article'

et de montrer que les interprétations qu'elles permettent correspondent à des différences syntaxiques dues à la position occupée par la participiale: argumentale, prédicative ou de modifieur, et aux catégories avec lesquelles la participiale peut se combiner. Je proposerai ainsi une analyse unifiée, en montrant que ces structures reposent, elles aussi, sur la même structure de base de la participiale que j'ai supposée jusqu'ici.

##### 5.2.4.1 "Supin" avec copule: objet *in situ* impossible

La structure illustrée dans (50) est dite "non-active", en raison du fait qu'elle ne permet pas l'insertion d'un adjectif Agent.

- (50) a e de citit un articol (\*de Ion / \*de către Ion)  
est de lu un article (de Jean / par Jean)  
'il y a à lire un article de / par Jean'
- b e un articol de citit (\*de Ion...)  
est un article de lu (de Jean...)  
'il y a un article à lire (par Jean...)'
- c un (acest) articol e de citit  
un (cet) article est de lu  
'un (cet) article est à lire'
- d e mult de mers  
est beaucoup de marché  
'il y a beaucoup à marcher'

Comme on peut le voir, cette structure a plusieurs possibilités de réalisation, en fonction de la position dans laquelle apparaît le GDét avant ou après le "supin":

Aux exemples (50) on peut faire correspondre les structures suivantes:

- (51) a expl este [de V GN]  
b expl este [GN de V]

c GN<sub>i</sub> este [t<sub>i</sub> de V ]

Prenons tout d'abord (50)a, auquel nous avons attribué provisoirement la structure (51)a, et examinons les problèmes que pose une telle analyse.

La première hypothèse est que le thème du "supin" reste en position de base, c'est-à-dire à l'intérieur de la participiale. Cela supposerait que (50)a est basé sur l'extraposition de la proposition participiale; dans ce cas on devrait admettre que l'associé de l'explétif est une proposition réduite, à statut argumental. Si cette proposition était du même type qu'une proposition pleine, par exemple comme les infinitives, alors le GN qu'elle contient serait sous la rection du GV supin, donc en position d'objet. Mais si cette option était correcte, on s'attendrait à avoir parallèlement à (52)a, des exemples comme (52)b:

- (52) a este de citit un articol  
est de lu un article  
'il y a à lire un article'  
b \*este de citit niște articole  
est de lu des articles  
'il y a à lire quelques articles'

Or, l'exemple (52)b est agrammatical, et ce qui induit l'agrammaticalité ne peut être que l'accord. Ceci mène à la conclusion que le GN (*articol*) n'est pas légitimé comme objet du supin<sup>14</sup> et n'occupe pas la position objet de celui-ci.

Il faut par conséquent rejeter l'analyse selon laquelle, dans un exemple comme (50)a, nous aurions affaire à une structure de type expl + a fi + [supin + GN objet], dans laquelle la participiale serait une proposition complète, avec un V régissant un GN objet. Le "supin" ne forme donc pas un constituant avec le GN.

Une structure comme (51)a n'est donc pas une analyse correcte de l'exemple (50)a. Si ceci est vrai, alors on n'a pas affaire à des structures d'extraposition de la proposition participiale. Celle-ci ne représente pas l'argument du verbe *a fi*, autrement dit, ce n'est pas une proposition sujet.

---

<sup>14</sup> Une structure acceptable avec un GN pluriel dans la participiale serait un exemple comme  
(i) e vremea de cules viile  
est temps de cueilli les vignobles  
'c'est le temps des vendanges'

Dans cet exemple, le verbe *a fi* se combine avec un GN (la liste des noms qui peuvent apparaître dans ces constructions – dites dans la grammaire traditionnelle "expressions verbales impersonnelles" – est limitée). Ce N est modifié par le "supin" qui dans ce cas est un GPrép; ceci est démontré par la possibilité de remplacer *de* par une autre préposition, *pentru* par exemple. A partir d'ici, cet exemple est un cas particulier du "supin" en contexte prépositionnel, qui est un nom, cf. chapitre 4. L'"objet" est en fait un GN incorporé.

Par ailleurs, les structures avec extraposition supposent la possibilité de structures parallèles sans extraposition, dans lesquelles l'infinitif est en position sujet, ce qui pour les structures avec "supin" n'est pas possible:

- (53) a il est difficile de dire cela  
 b dire cela est fort difficile  
 c ?de spus este (greu)  
 de dit est (difficile)  
 de dire est (difficile)

Donc, dans (52)a, le "supin" ne représente pas une proposition sujet postposée, et cette voie d'analyse doit être abandonnée.

Deux autres possibilités se présentent alors pour l'analyse de (50)a: l'analyse avec restructuration (GV complexe) et l'analyse sans restructuration.

Dans l'hypothèse de la restructuration, les deux V forment un prédicat complexe qui prend pour argument le GN réalisé en position postverbale, qui est un sujet du verbe complexe:

- (54) a un articol [este de citit]  
 un article est de lu  
 'un article est à lire'  
 b [este de citit] un articol  
 est de lu un article  
 'il y a à lire un article'

La différence entre les deux exemples (54)a-b ne concerne pas la fonction syntaxique du GDét *un articol*, qui est la même, à savoir celle de sujet. En (54)b, il y a simplement postposition du sujet, le roumain acceptant, voire favorisant l'ordre VSO. L'hypothèse de la restructuration est cependant difficile, en raison de l'exemple (54)c, où le GDét intervient entre le V principal et le "supin":

- (54) c este un articol de citit  
 est un article de lu  
 'c'est un article à lire'

L'autre hypothèse que l'on peut faire est que le GDét n'est pas d'objet, mais sujet; le cas reçu par ce GN est le Nominatif et non pas l'Accusatif, et ce cas Nominatif est assigné par le verbe principal, non pas à l'intérieur de la Small Clause. On peut ensuite admettre que ce GDét reste en position post-verbale ou se déplace en première position de la principale: dans



le premier cas il fonctionne comme sujet de la Small Clause et reçoit le cas par un mécanisme de type Exceptional Case Marking du V principal. Ainsi, on aura:

- (55) a este un articol<sub>i</sub> [t<sub>i</sub> de citit]  
 est un article de lu  
 'c'est un article à lire'
- b este [t<sub>i</sub> de citit] un articol<sub>i</sub>  
 est de lu un article  
 'il y a à lire un article'

où il y a montée du GN (externalisé dans la participiale) en position sujet du verbe principal. Ce sujet peut être antéposé (*un articol e de citit* 'un article est à lire') ou bien postposé (*e un articol de citit* 'il y a un article à lire'), topicalisé (*ACEST ARTICOL # e de citit* 'c'est cet article qui est à lire'), disloqué (*acest articol #e de citit* 'cet article, c'est à lire')<sup>15</sup>.

En conclusion, la seule analyse acceptable est celle selon laquelle le GN objet n'est pas sous la rection du supin, et en fait ne peut pas l'être, conformément à l'idée que (a) le "supin" externalise obligatoirement un argument interne, et (b) le "supin" ne peut assigner aucun cas. Le GN est là aussi légitimé par le verbe principal, *a fi*; on est devant une situation parallèle à celle que nous avons trouvée pour le verbe *a avea* dans la section précédente. L'argument interne externalisé du "supin" trouve une position de sujet auprès du verbe *a fi* et une position d'objet auprès du verbe *a avea*.

L'analyse que je propose ici pour les structures à "supin" et copule peut être formulée dans les termes suivants: le GDét est obligatoirement légitimé par le V copule. Nous verrons plus loin comment ceci se réalise en détail.

#### 5.2.4.2 L'ambiguïté de *a fi* et la position de la participiale

Afin de donner une analyse complète des structures copulatives avec supin, il est nécessaire de discuter ces données sous un autre angle. Une ambiguïté du même type que

<sup>15</sup> Par ailleurs, la possibilité d'introduire des adverbes comme *și*, *numai* entre le "supin" et l'objet plaide en faveur du fait que cet objet est légitimé par le verbe principal. Comme nous l'avons vu au Chapitre 4, le "supin" traite ses objets comme des GN incorporés qui n'admettent pas d'intercaler ce genre d'éléments.

- (i) e de adus *și*/ *numai* vinul  
 est d'apporté aussi/ seulement vin-dét  
 'il y a à apporter aussi / seulement le vin'
- (ii) l-am trimis la adus vinul
- (iii) \*l-am trimis la adus *și* vinul

celle qui a été signalée pour les structures avec *a avea* (section 2.3.) peut être observée pour les structures avec *a fi*. A savoir, on peut obtenir une lecture déontique ou une lecture qualificative. Une première source de cette ambiguïté est la sémantique du verbe *a fi* lui-même, qui permet les interprétations suivantes:

- existentielle
- copulative: qualificative ou d'identification.

Lorsque *a fi* est une copule, il établit la liaison entre un CP ou un GAdj, représentant un prédicat, et un argument (GN ou CP):

- (56) a      *acest film este interesant*  
               *ce film est intéressant*  
               *'ce film est intéressant'*
- b      *este interesant să vedem acest film*  
               *est intéressant PRT-Subj voyons ce film*  
               *'il est intéressant de voir ce film'*

Dans (56)a, le verbe copule met en relation un prédicat constitué par un adjectif et un argument représenté par un GN. Dans (56)b, l'argument est un CP. Mais un CP peut être aussi bien un prédicat:

- (56) c      *ideea a fost să vedem acest film*  
               *idée-la a été PRT-Subj voyons ce film*  
               *'l'idée a été de voir ce film'*

Pour ce genre de structure, il faut poser au départ que le verbe *être* se combine avec une Small Clause, à partir de laquelle le sujet s'externalise en position de sujet de la structure copulative:

- (56)' c      *ideea<sub>i</sub> a fost [t<sub>i</sub> să vedem acest film]*  
               *l'idée a été PRT-Subj voyons ce film*  
               *'l'idée a été de voir ce film'*

Le problème qui se pose ici a deux volets: 1) lequel des deux types de verbe *a fi* peut se combiner avec le "supin" (ou bien les deux peuvent-ils le faire)? 2) le "supin" reçoit-il le statut de modifieur - prédicat ou bien celui d'argument?

On peut tout d'abord supposer que le "supin" peut être argument des structures avec *a fi* copulatif et un prédicat modal, adverbial ou adjectival:

- (57) e bine de știut, e ușor de înțelese  
       est bien de su, est facile de compris  
       'il est bon de savoir, il est facile de comprendre'

Pour l'analyse de ces exemples, je renvoie au Chapitre 7., qui traite du "supin" dans les Constructions Tough; le "supin" peut être analysé comme argument ou bien comme prédicat auprès de la copule. Ces deux solutions correspondent respectivement à la structure impersonnelle (57) et aux exemples avec sujet lexical.

Les exemples du type *e vremea...* 'il est temps, c'est le moment...' (ex. (58)) sont à mettre en rapport avec les exemples précédents. On peut les analyser comme suit: 1) *vremea* occupe la position sujet du verbe *a fi* existentiel, et le "supin" est modifieur de ce GN, c'est à dire une relative réduite, participiale. Mais ce "supin" n'a pas le comportement d'une relative, puisqu'il peut être disloqué, tout comme dans le cas des prédicats "impersonnels" du type *e bine*:

(58) *de citit nu e vremea / bine niciodată*<sup>16</sup>

de lu n'est temps / bien jamais

'pour lire il n'est jamais le moment/ ce n'est jamais bien (de le faire)'

Cela mène à la conclusion que *vremea* 'temps' est un prédicat (un nom à valeur prédicative qui entre dans la structure du "prédicat impersonnel" avec la copule), et le "supin" est l'argument de ce prédicat.

Si le "supin" correspond à une projection CP, il devrait être incapable d'apparaître en tant qu'argument unique de *a fi* existentiel, ce qui est effectivement le cas dans les exemples discutés ci-dessus. Mais le "supin" peut tout à fait se combiner seulement avec *a fi*, en l'absence d'un autre argument.

(59) *mai e de mers*

encore est de marché

'on a encore à marcher'

Alors, on se pose la question de savoir si ce cas est assimilable à la structure GDét à N vide + modifieur supin, que j'ai mise en évidence pour les tours dans lesquels le "supin" se combine avec un V transitif. C'est ce que laisse penser l'existence d'exemples comme

(60) *mai e ceva de mers*

encore est qqch de marché

'on a encore un peu à marcher'

Ces remarques permettent de supposer deux structures distinctes:

---

<sup>16</sup> La forme plus fréquente en roumain contemporain est *nu e vreme / timp* 'il n'est pas temps'. Mes exemples étant empruntés à des grammaires du roumain, ils proviennent d'auteurs comme Creangă etc. Cette évolution vers la forme non articulée vérifie l'hypothèse que j'avance, à savoir que le "supin" n'est pas un modifieur de *vreme(a)*.

- *a fi* existentiel se combine obligatoirement avec un GN argumental, vide ou lexical, qui peut être modifié par un "supin" (prédicatif, modifieur)

- *a fi* copulatif met en relation un GN avec un Adj ou avec un prédicat exprimé par un GN prédicatif, ou encore avec un "supin".

Cette distribution structurale correspond à la différence interprétative entre la lecture déontique et la lecture qualificative; (61)a, notre construction de base, est paraphrasable par (61)b et c, avec un verbe modal déontique et un verbe évaluatif respectivement:

- (61) a      cartea este de citit  
              le livre est de lu  
              'le livre est à lire'
- b      cartea trebuie citită pînă mîine  
              le livre doit lu-acc jusque demain  
              'le livre doit être lu jusqu'à demain'
- c      cartea merită citită  
              le livre mérite lu-acc  
              'le livre mérite d'être lu'

*A fi*, *a rămîne* légitiment une seule position argumentale; dans l'usage copulatif, ils demandent un prédicat CP ou GAdj. La participiale occuperait alors la position de prédicat; un GDét avec GN lexical ou vide occupe dans ce cas la position sujet de la copule. J'ai affirmé plus haut qu'un CP ne peut pas, normalement, être un argument de *a fi* existentiel. Je crois que ceci est valable pour le "supin" aussi; en d'autres termes le "supin" ne peut pas être argumental avec *a fi* existentiel; par conséquent, dans les structures avec *a fi* le "supin" a uniquement une fonction de prédicat (plus précisément de prédicat pour *a fi* copulatif ou de modifieur dans le cas de la modification d'un GDét - dans le cas de *a fi* existentiel).

Par conséquent, le "supin" modifieur permet aussi bien une interprétation modale, déontique, qu'une interprétation qualificative.

Le verbe *a fi* existentiel se combine avec des GDét qui prennent pour modifieur un supin:

- (62) a      este [<sub>GN</sub> [ceva] [de băut]]  
              est qqch de bu  
              'il y a à boire'
- b      este [[<sub>GN</sub> e] [de băut]], nu mai trebuie să aduci  
              'il y a à boire, il ne faut pas en ramener'
- (63) este *e<sub>i</sub>* [Op<sub>i</sub> de văzut]

est de vu

'c'est à voir'

Dans ce cas, on obtient une interprétation de type qualité (de l'entité dénotée par le N déterminé). Je reviendrai sur ces cas de supin modifieur de N dans le Chapitre 6.

Dans le cas du verbe *a fi* copulatif, on a l'interprétation déontique, qui correspond à une structure dans laquelle une Small Clause participiale occupe la position d'attribut:

(64) a [este [timpul, vremea...] [de mers]]

est temps, moment... d'aller

'c'est le moment d'aller...'

b acum este de mers

maintenant est d'allé

maintenant c'est le moment d'aller...

(65) a este [<sub>SC</sub> e de citit]

est de lu

b rămîne [<sub>SC</sub> e de văzut]

reste de vu

Les propositions à temps plein et celles à supin semblent avoir la même structure. Cependant, mon analyse distingue deux cas: dans le cas des propositions à temps plein, l'objet peut rester in situ, tandis que dans le cas des propositions avec supin, l'objet est obligatoirement déplacé pour être légitimé par le verbe principal:

(66) a rămîne să vedem filmul

reste que voyons le film

'il reste que nous voyons ce film'

b rămîne de văzut filmul

reste de vu le film

'il reste à voir ce film'

En concluant, *a fi* avec "supin" réalise deux structures distinctes: soit le verbe *a fi* existentiel se combine avec un GN argument (vide ou lexical), modifié à son tour par une relative au supin; soit le verbe *a fi* copulatif se combine avec le "supin" prédicatif, et l'interprétation obtenue est modale (déontique, évaluative); dans ce cas, le GN lexical est généré comme sujet du "supin" prédicatif, à l'intérieur d'une Small Clause. Nous pouvons donc supposer, aussi bien dans le cas de *a avea* que dans le cas de *a fi*, une structure avec Small Clause à laquelle correspond une interprétation modale, et une structure avec GDét

avec N lexical ou vide, dans laquelle la participiale est un modifieur de GDét (relative réduite, voir Chapitre 6).

### 5.2.5 Conclusion sur *a fi* vs. *a avea* + supin

A ce point de mon analyse, on peut dresser une conclusion commune aux deux sections précédentes. Les ambiguïtés signalées semblent en effet aller de pair: *a avea* "possessif" et *a fi* "existential" se combinent avec un GN éventuellement modifié par un supin, tandis que *a avea* auxiliaire modal et *a fi* copulatif se combinent "directement" avec le supin. Dans ce dernier cas, les verbes principaux ont un rôle fonctionnel, et le "supin" peut recevoir une analyse de type Small Clause.

Nous avons vu que l'interprétation de type "possession" dans le cas du verbe *a avea*, ainsi que l'interprétation existentielle dans le cas du verbe *a fi*, sont associées à une position de modifieur occupée par le supin, à l'intérieur d'un GN dont la tête est soit une catégorie vide, soit un GN lexical.

Quant aux structures qui comportent un supin prédicat de SC, il faut préciser le mécanisme par lequel son argument externe reçoit le cas. On peut supposer ou bien une analyse par mouvement, ou bien un mécanisme d'assignation casuelle comparable au Marquage Exceptionnel du Cas. Dans une analyse du premier type, le GN sujet de la SC peut monter, selon le cas, ou bien en position sujet de la copule, ou bien en position objet du verbe semi-auxiliaire *a avea*, *a termina*, *a da*. Dans une analyse du second type, l'argument reste à l'intérieur de la SC, mais il reçoit le Cas (soit l'Accusatif, soit le Nominatif, selon le semi-auxiliaire) du verbe principal.

Donc, on peut dire qu'il y a toujours une externalisation du sujet (argument interne) du participe, en accord avec ce que j'ai proposé au chapitre 2, mais il faut souligner que le déplacement en tant que tel n'est pas un ingrédient nécessaire de mon analyse. On peut aussi admettre que l'argument externalisé du "supin" reste à l'intérieur de la SC, où il reçoit le cas de l'extérieur par un mécanisme de type Marquage Exceptionnel du Cas.

Dans ce qui suit, je propose justement de regarder la structure interne de ces participiales.

### 5.3. Structure des participiales compléments

Dans cette section, je me propose d'analyser la structure des participiales complément de verbes semi-auxiliaires et des structures copulatives.

Y a-t-il, dans le cas où le "supin" est complément d'un V semi-auxiliaire, une structure avec proposition participiale en position argumentale, ou bien une structure donnant lieu à la formation d'un V complexe? Doit-on analyser cette participiale comme une proposition complète ou bien comme une proposition réduite?

#### 5.3.1 V+ supin: V-complexe ou structure bi-propositionnelle?

##### 5.3.1.1. Les critères

Le problème que je viens de soulever a été largement débattu dans la littérature générative sur le contrôle. Les mêmes questions se posent: y a-t-il une position sujet dans les complétives infinitivales, cette position est-elle remplie par un PRO, comment la forme verbale enchâssée est-elle spécifiée en termes de traits de Temps et de Finitude? Pour répondre à ces questions, il faudra tenir compte du type de verbe principal, des traits de temps du verbe enchâssé et des positions syntaxiques projetées par celui-ci.

En roumain, les verbes à contrôle prennent habituellement des complétives au subjonctif; tels sont les verbes déclaratifs, les verbes psychologiques, la plupart des verbes modaux et les verbes aspectuels. Certains modaux se combinent également avec l'infinitif, mode qui, comme on le sait, manifeste une régression en position de complément en roumain (l'infinitif reste pourtant productif après des prépositions).

Dans ce qui précède (section 5.2), nous avons constaté que les verbes qui se combinent directement avec le "supin" sont *a avea* 'avoir', *a termina* 'finir', *a da* 'donner' et *a fi* 'être'<sup>17</sup>. Un cas spécial est constitué par le verbe modal *a trebui* 'falloir', qui prend un participe sans *de*. Dans d'autres structures dans lesquelles le participe semble être un complément de V, j'ai montré qu'il s'agit en fait ou bien de noms sans Dét précédés par une préposition (Chapitre 4), ou bien à des GDét modifiés par une relative réduite participiale (Chapitre 6).

Ce qui frappe d'emblée, c'est que les verbes transitifs qui permettent la construction en question sont, dans la typologie de Landau (1999), des verbes à contrôle exhaustif, c'est-à-dire des modaux et des aspectuels prenant des compléments GV, auxquels s'ajoute la classe des

"implicatifs" qui se combinent avec des infinitifs propositionnels. Toujours selon Landau (1999: 70), les compléments GV dans cette structure sont dépourvus de Temps, à la différence des structures à contrôle partiel qui sont "tensés":

"... the crucial factor distinguishing the two classes is Tense. More specifically, PC[Partial Control] complements are specified for their own tense, whereas EC[Exhaustive Control] complements contain no independent tense and are therefore interpreted as simultaneous with the matrix event."

Cette idée, présente aussi chez Wurmbrand (1998b), semble éclairer nos structures avec supin: dans les langues qui utilisent l'infinitif dans les structures que j'analyse, les infinitifs qui se combinent avec les verbes aspectuels et modaux sont les infinitifs sans Temps.

Les deux solutions pour l'analyse de ces structures, proposées dans la littérature sur l'infinitif dans les langues romanes (voir p.ex. Manzini (1983), Roberts (1997), Motapanyane (1998), entre autres) et que l'on pourrait penser appliquer aussi aux structures avec "supin" en roumain, sont les suivantes:

- structure mono-propositionnelle comportant un V complexe
- structure bi-propositionnelle comportant une principale et un CP enchâssé.

Dans le cas de la structure à V complexe, on admet en général que les deux verbes partagent un seul Temps, et par conséquent il y a un seul événement.

Dans le cas de la structure avec enchâssée, le deuxième verbe est le centre d'une proposition en position argumentale (complétive) et présente tous les niveaux fonctionnels nécessaires, notamment T, projetant un sujet syntaxique.

Afin de trancher entre les deux analyses, je vais utiliser à nouveau des arguments provenant des propriétés morpho-syntaxiques du participe et me servir de la comparaison avec les formes +T et les autres formes -T du roumain.

### 5.3.1.2. Un ou deux T?

A la base de l'idée centrale de cette thèse, qui est celle de l'unité du participe en roumain (le "supin" est le participe dans certains contextes syntaxiques), se trouve

---

<sup>17</sup> Il y a également d'autres verbes copulatifs, *a rămîne* 'rester' par exemple. Je leur réserve le même traitement que pour le verbe *a fi*.



l'observation que le participe conserve partout les mêmes propriétés morpho-syntaxiques. Ces propriétés, que j'ai présentées au Chapitre 2, vont dans le sens de l'absence du T dans les participes roumains. Je reprends ci-dessous cette discussion, en la complétant avec d'autres types d'arguments.

On peut remarquer, dans les structures qui nous intéressent, l'impossibilité d'insérer des adjoints temporels divergents dans les deux membres de la proposition:

- (67) a \*Azi Ion a terminat de rezolvat problema ieri.  
 aujourd'hui Jean a fini de résolu problème-Dét hier  
 'aujourd'hui Jean a fini de résoudre le problème hier'
- b \*Azi Ion are de citit trei cărți mâine.  
 aujourd'hui Jean a de lu trois livres demain  
 'aujourd'hui Jean a de lire trois livres demain'

Il y a un contraste entre ces exemples et ceux qui impliquent des verbes déclaratifs, etc qui se construisent en roumain avec le subjonctif (subjonctif) ou l'indicatif, donc des formes morphologiquement tensées:

- (68) a Azi Ion ar vrea să rezolve problema mâine.  
 'aujourd'hui Jean voudrait résoudre le problème demain'
- b Ieri Ion a spus că va rezolva problema mâine.  
 'hier Jean a dit qu'il va résoudre le problème demain'

Ainsi, les structures avec "supin" impliquent clairement la présence d'un seul événement, qui prend place à un même moment.

Si l'on compare le participe avec l'infinitif (qui, comme on l'a remarqué, est "en régression" dans cette langue), on remarque que ce qui les distingue est également le trait T. A des étapes antérieures de la langue, l'infinitif complément était utilisé dans les deux genres de structures, prenant donc le rôle tantôt d'une forme [-Fini, -Temps], tantôt d'une forme [-Fini, +Temps]; le roumain semble avoir voulu éviter cette situation, et réserve l'infinitif tensé pour les positions d'adjectif et de sujet, qui sont inaccessibles au supin<sup>18</sup>.

Dans les positions où il est encore utilisé, l'infinitif roumain manifeste les mêmes propriétés que l'infinitif roman. Quelques tests syntaxiques démontrent la présence d'un Opérateur de Temps distinct dans ces structures. L'infinitif a la possibilité d'occuper des positions non-dépendantes (sujet, adjectif):

- (69) a dire cela serait une erreur

<sup>18</sup> Il existe des GPrép en position d'adjectif avec "supin" nominal; dans ce cas, le "supin" est prépositionnel.

b a spune așa ceva ar fi o greșeală  
PRT dire telle chose serait une erreur  
'dire une telle chose serait une erreur'

- (70) a je vous ai appelé pour résoudre un problème  
b v-am chemat pentru a rezolva...  
vous-ai appelé pour PRT résoudre...  
'je vous ai appelé pour résoudre...'

On remarque l'adjonction des clitiques à la flexion de l'infinitif et la possibilité de la négation phrastique dans les positions d'adjoit:

- (71) a je vous ai appelé pour le résoudre  
b v-am chemat pentru a (nu) o rezolva  
vous-ai appelé pour PRT (non) la résoudre  
'je vous ai appelé pour (ne pas) le résoudre'

L'infinitif roumain a également la possibilité de légitimer un sujet; ce sujet peut même être lexical en roumain (à la différence des autres langues romanes).

- (72) a plecat înainte de a veni mama  
a parti avant de venir maman  
'il est parti avant que maman vienne'

L'infinitif a la possibilité d'attribuer le cas accusatif:

- (73) v-am chemat pentru a-l examina pe Popescu  
vous ai appelé pour PRT-le examiner Acc Popescu  
'je vous ai appelé pour examiner Popescu'

La présence des adverbes temporels identifiant des événements distincts est possible:

- (74) a je vous ai appelé pour le résoudre maintenant  
b v-am chemat pentru a o rezolva acum  
vous ai appelé pour PRT la résoudre maintenant  
'je vous ai appelé pour la résoudre maintenant'

La généralisation est donc que l'infinitif roumain peut former une proposition indépendante de la principale, et corrélativement avoir un Opérateur de Temps distinct.

Comme je l'ai déjà noté à plusieurs reprises (v. chapitre 2 notamment), le "supin" manifeste les propriétés inverses. Premièrement, il n'admet pas l'adjonction des clitiques: les clitiques pronominaux ainsi que les autres adverbes clitiques se placent sur le verbe principal:

- (75) am terminat de spălat vasele  
ai fini de lavé vaisselle

- 'j'ai fini de faire la vaisselle'
- (76) a \*am terminat de le / mai citit  
ai fini de les / plus lu  
'j'ai fini de les / plus lire'
- b nu le-am mai terminat de citit  
ne les ai plus fini de lu  
'je ne les ai plus fini de lire'

Le "supin" n'admet jamais la négation phrastique, mais seulement la négation de constituant:

- (77) a \*am terminat de nu citit  
ai fini de non lu  
'j'ai fini de ne pas lire'
- b am terminat nu de rezumat, ci de citit  
ai fini non de résumé, mais de lu  
'j'ai fini non pas à résumer, mais à lire'

La négation qui apparaît dans (77)b n'est pas de type verbal, n'est pas attachée à la flexion, et peut apparaître avec tout type de constituant, notamment nominal:

- (78) am terminat nu cărțile, ci ziarele  
ai fini non livres-Dét, mais journaux-Dét  
'j'ai fini non pas les livres, mais les journaux'

Cela vaut la peine d'être noté que la négation précède le *de* du "supin" - elle est donc extérieure au supin. De même, la négation peut se situer à l'extérieur d'une proposition subordonnée en position adjoint<sup>19</sup>. Ce n'est donc pas une négation attachée à la flexion verbale, mais une négation extérieure, située plus haut que l'élément subordonnateur, *de*.

Nous avons également vu (chapitre 2) que le "supin" n'admet pas de sujet lexical. On peut montrer qu'il n'admet même pas de sujet nul. Ainsi, les éléments anaphoriques tels que *împreună* 'ensemble', qui requièrent un contrôleur syntaxiquement réalisé, sont acceptables dans les contextes avec *a avea*:

- (79) a avem de citit împreună  
avons de lu ensemble  
'nous avons à lire ensemble'

<sup>19</sup> Dans des exemples comme:

(i) am spus asta nu pentru a te supăra, ci pentru a te avertiza  
j'ai dit cela non pas pour te fâcher, mais pour te mettre en garde

- b      aveau de vorbit unul cu altul  
           avaient de parlé l'un avec l'autre  
           'ils avaient à parler l'un avec l'autre'

mais ils sont impossibles dans le cas des supins compléments de *a fi*<sup>20</sup>:

- (80) a      \*cărțile astea sînt de citit împreună  
           livres-Dét ces sont de lu ensemble  
           'ces livres sont à lire ensemble'
- b      \*problemele astea sînt de discutat unul cu altul  
           problèmes ces sont de discuté l'un avec l'autre  
           'ces problèmes sont à discuter l'un avec l'autre'

L'agrammaticalité de (80)a-b indique que le "supin" ne projette pas de sujet nul: si un tel sujet était projeté, les éléments anaphoriques seraient liés et la phrase serait grammaticale.

La grammaticalité des exemples (79) s'explique si l'on admet que l'élément anaphorique est lié par le sujet du V *avoir*. Ce liage n'est pas possible dans (80), car la position du sujet de la copule est occupée par l'argument interne externalisé, qui ne peut pas contrôler *împreună* 'ensemble'.

L'absence du T au niveau de la participiale est soutenue également par le fait que le "supin" n'est pas capable d'assigner l'accusatif structurel. Ainsi, si l'Accusatif est assigné à l'argument du supin, il ne l'est pas par le "supin" lui-même, comme on l'a déjà vu dans le paragraphe précédent, mais par le verbe principal; l'Accusatif est assigné seulement dans les contextes où le supin est complément des V transitifs *a avea*, *a termina*, *a da* (cf. (81)a). Les autres contextes (supin prépositionnel, cf. (81)b-c) ne comportent pas l'assignation de l'Accusatif structurel, mais d'autres stratégies de légitimation de l'objet; l'accusatif prépositionnel est en effet impossible:

- (81) a      îl mai am de spălat pe Ion  
           le encore ai de lavé *pe* Jean  
           'j'ai encore à laver Jean'
- b      plec la pescuit (de) păstrăvi  
           pars au pêché (de) truites  
           'je pars à la pêche (de) truites'
- c      \*am renunțat la dus pe copil la doctor  
           ai renoncé à amené Acc enfant chez médecin

'j'ai renoncé à amener l'enfant chez le médecin'

Contrairement à l'infinitif, le "supin" ne peut pas occuper de position sujet. Seuls les infinitifs [+Temps] peuvent apparaître dans cette position.

- (82) a \* nu mă interesează de făcut asta  
ne m'intéresse de fait cela  
'il ne m'intéresse pas de faire cela'
- b ? ar fi o greșeală de spus așa ceva  
serait une erreur de dit telle chose  
'ce serait une erreur de dire une telle chose'
- c a face asta mi se pare important  
PRT faire cela me se semble important  
'faire cela me semble important'

Il faut remarquer que cet exemple devient acceptable avec le supin en position initiale et une pause marquée entre le "supin" et le reste de la phrase.<sup>21</sup> Comme le roumain est une langue pro-drop, cela va dans le sens de notre discussion: c'est le sujet nul qui occupe la position de sujet, et le "supin" est un topique, du type:

- (82)' de știut, nu cred să fi știut vreodată  
de su, ne crois que Aux su jamais  
'pour ce qui est de savoir, je ne crois pas l'avoir jamais su'

Une autre particularité qui va dans le sens que le "supin" est dépourvu de T est le fait qu'il ne peut pas apparaître dans des positions adjoind, si ce n'est qu'en tant que nom à part entière, un GDét complément d'une préposition. La même chose n'est pas possible pour le "supin" verbal (précédé d'un *de* fonctionnel), qui est un GV sans Temps.

- (83) a a plecat la pescuit  
a parti à pêché  
'il est parti à la pêche'
- b \*a spus asta pentru (\*de) enervat pe profesor

---

<sup>20</sup> La même observation vaut pour le "supin" modifieur (de type 'relative réduite'), comme on le verra dans la prochaine section.

<sup>21</sup> Les agrammaticalités sont plus nettes lorsque le "supin" est en position post-verbale que lorsque le supin est préverbal. A comparer avec le subjonctif:

- (i) nu mă interesează să fac asta  
'il ne m'intéresse pas de faire cela'
- (ii) ar fi o greșeală să spui asta  
'il serait une erreur de dire cela'

- a dit cela pour (de) énervé PE professeur  
 'il a dit cela pour (d')énervé le professeur'
- c a spus asta pentru a-l enerva pe profesor  
 a dit cela pour PRT le enervé PE professeur  
 'il a dit cela pour énervé le professeur'

L'ensemble des arguments examinés ici vont dans le sens que le "supin" ne comporte pas les catégories fonctionnelles qui permettent l'attribution de l'Accusatif et du Nominatif. En d'autres termes, le supin n'a pas de comportement verbal. Ce comportement est possible seulement dans les contextes où l'assignation casuelle est assumée par le verbe principal.

La conclusion est que les structures avec *a avea* 'avoir', *a termina* 'finir', *a da* 'donner' se combinant directement avec le "supin" sont des structures mono-propositionnelles, impliquent un seul opérateur T, une seule chaîne temporelle. Une seule catégorie fonctionnelle T est présente dans ces structures mono-propositionnelles. Le participe ne comporte pas de noeud T; à la différence de l'infinitif, il est [-Temps, -Fini], par conséquent il ne projette pas de position sujet. C'est le V supérieur qui projette la position sujet.

Ici il s'impose de faire une remarque: l'affirmation conformément à laquelle le "supin" ne projette pas de position sujet n'est pas contradictoire avec l'analyse en terme de Small Clause proposée ici. En effet, le sujet de la SC au "supin" est projeté non pas en raison des propriétés *verbales* de celui-ci. Les SC sont en général non-verbales: Adj, GN, etc; si les "propositions au supin" sont à analyser comme des SC, c'est précisément parce qu'ils ne peuvent pas étendre la projection GV jusqu'à la projection du Temps (et donc elles projettent un sujet de SC, non pas un sujet de la projection Spec, GFlex).

### 5.3.1.3. L'hypothèse de la restructuration

Les propriétés énumérées ci-dessus ont déjà été constatées et utilisées par Motapanyane (1998) en faveur de l'hypothèse que les structures avec "supin" en roumain impliquent la restructuration. Le phénomène de restructuration a été étudié dans beaucoup de travaux en grammaire générative, plus récemment par Wurmbrand (1998) et Landau (1999). On a parlé de phénomènes d'"union phrastique", impliquant des processus de restructuration dans le sens de réduction de deux propositions à une seule.

---

Il faut également remarquer que la complétive sujet n'est admise avec le "supin" que dans les constructions *Tough*: *e ușor de făcut* 'il est facile de faire'. Je reviendrai sur cette particularité du "supin" au Chapitre 7. Il n'est pas possible de l'avoir avec un V lexical (mais seulement avec une structure copulative + prédicat *Tough*).

Dans les langues romanes et germaniques, les infinitifs se classent en infinitifs à restructuration et infinitifs sans restructuration. Les verbes à "restructuration" sont compatibles avec deux analyses, mono-propositionnelle et bi-propositionnelle, par exemple pour *volere* + Infinitif en italien, cf (84) et (85):

(84) Giovanni vuole [mangiare la torta]

Jean veut [manger le gâteau]

(85) Giovanni [vuole mangiare] la torta

Jean [veut manger] le gâteau

Wurmbrand (1998) prend position pour le fait que les infinitifs à restructuration sont des GV nus, qu'il n'y a pas de matériel dans Comp, et en fait le C° n'est simplement pas projeté. Dans son analyse, les infinitifs à restructuration ne peuvent pas être des propositions, et les prépositions qui apparaissent avec certains verbes à complémentation infinitive ne sont pas des C° (contrairement à ce qui était admis dans la littérature sur le français et les langues romanes traitant des éléments *de/di*), mais des "marqueurs de l'infinitif".

A la différence de Wurmbrand, Landau (1999) admet la possibilité qu'un infinitif complément soit une proposition, mais une proposition sans temps, dans les contextes à contrôle exhaustif. Il considère que les infinitifs peuvent être ou bien des GV nus, ou bien des propositions sans T, ou bien des propositions à part entière, avec temps (et alors ils n'impliquent pas la restructuration).

Il y a donc un consensus sur le fait que la restructuration avec l'infinitif est associée à la présence d'un seul Temps dans la structure. Les phénomènes de restructuration sont bloqués si l'infinitif présente les traits [-Fini, +Temps]. Seulement, nous verrons tout de suite que ces tests ne sont pas suffisants pour admettre un contexte de restructuration.

Les données du roumain montrent que cette langue adopte des solutions dissociées morphologiquement pour les différents cas possibles de structures comportant une proposition non finie. Le roumain évite l'utilisation d'une forme morphologiquement ambiguë entre [-Fini, -Temps] et [-Fini, +Temps]; par conséquent, cette langue a développé des paradigmes spécialisés pour des contextes syntaxiques différents. A savoir, là où les autres langues utilisent des infinitifs tensés, le roumain utilise le subjonctif (structure bi-propositionnelle non ambiguë). Le "supin" est clairement une forme sans temps, qui apparaît dans les contextes de contrôle obligatoire, exhaustif (structure mono-propositionnelle non-ambiguë). L'infinitif qui comporte la particule *a* fonctionne nécessairement comme forme [-Finie, +Temps] dans les positions d'adjectif ou de sujet GFlex..

Afin de mieux voir quelle est l'analyse adéquate pour le "supin", il est nécessaire de faire une précision. On peut en fait identifier trois types de structures mono-propositionnelles:

- (i) Auxiliaire + GV (caractérisée par la possibilité de séparer l'Auxiliaire du GV)  
ex: *a putea* 'pouvoir' en roumain, verbes auxiliaires du français
- (ii) V1V2 (structure à V complexe)  
ex: restructuration de l'italien, temps composés du roumain (v. Dobrovie-Sorin (1994))
- (iii) V1 [<sub>SC</sub> GN supin], qui est une structure que je propose d'ajouter aux deux autres qui ont été proposées dans la littérature.

Je vais maintenant confronter ces possibilités d'analyse avec le comportement du supin. Je vais commencer par la restructuration.

En position dépendante, l'infinitif italien peut être soumis à la restructuration, manifestée par des phénomènes de dépendance qui dépassent la limite des propositions. Les propriétés syntaxiques de ces constructions ont été mises en évidence par Rizzi (1976): le déplacement de GN à longue distance, la fluctuation dans la sélection des auxiliaires (pour l'italien), le clitic climbing, la montée des quantifieurs

- (86) a le nuove case si commincerano a costruire  
les nouvelles maisons se commenceront à construire  
'on commencera la construction des nouvelles maisons'
  - b Piero ha/è voluto venire con noi  
Pierre a/est voulu venir avec nous  
'Pierre a voulu venir avec nous'
  - c Gianni lo vuole fare  
Jean le veut faire  
'Jean veut le faire'
- (87) a Marie a tout voulu prendre<sup>22</sup>
  - b il n'a rien voulu que je dise
  - c car amor ne se puet celer (anc.fr.)

Il s'impose de souligner à ce point que le "supin" satisfait les critères qui permettent de montrer l'absence de T au niveau inférieur (celui du "supin") mais cela ne montre pas que les structures à "supin" subissant la restructuration, comme le propose par exemple Motapanyane (1998). En effet, tous les tests disponibles (voir en particulier la montée des clitiques et de la négation) sont des diagnostics pour l'absence de T au niveau du "supin", mais ne permettent

---

<sup>22</sup> Le français présente moins de phénomènes de restructuration syntaxique que l'italien, par exemple.



pas de distinguer entre complexe verbal résultant d'une restructuration et structure de type AuxGV (voir (i) et (ii), respectivement).<sup>23</sup>

Il existe deux arguments solides qui vont contre l'analyse des structures à "supin" comme comportant des V complexes (obtenus pas restructuration). Le premier concerne le fait que le "supin" est séparable du V principal, même lorsque celui-ci est un (semi)-auxiliaire:

- (88) am astăzi de citit  
ai aujurd'hui de lu  
'j'ai à lire aujurd'hui'

Le deuxième argument est la présence de l'élément *de*; or, généralement, dans les complexes verbaux ce genre d'éléments ne sont pas présents.

La phénomène de la restructuration implique généralement une mise en commun des propriétés thématiques des deux verbes (voir Roberts (1997) parmi d'autres). Or, dans le cas du supin, je crois qu'il est possible de retrouver un minimum de structure argumentale pour le verbe supérieur. Dans beaucoup de langues, ou du moins dans toutes les langues dont il a été question ici, *avoir à* et *donner à* sont des structures construites de la même façon, avec interprétation déontique et causative. Je pense que cela conduit à une distinction entre les auxiliaires de type "passé composé" et ce type de (semi)-auxiliaire: ces derniers introduisent un argument qui n'appartient pas au verbe lexical (participe en roumain, infinitif en anglais et en français): cela est clair dans le cas de *a da* au moins: il y a quelqu'un qui "donne à faire" à quelqu'un d'autre l'activité du verbe au participe.

Ayant écarté l'analyse par restructuration, on doit capter le fait que le "supin" n'a pas de Temps par une analyse qui correspond ou bien à (i), ou bien à (iii) ci-dessus. Selon (i), le "supin" serait analysé comme un GV gouverné par un autre V qui, lui, comporte un Temps. Selon (iii), le "supin" est une Small Clause complément d'un V semi-auxiliaire.

Je vais d'abord regarder la première solution, en dans ce sens comparer brièvement le comportement du "supin" dans les structures avec *a avea* avec le comportement de l'infinitif dans les structures avec *a putea*.

D'abord, on peut montrer que les deux constructions manifestent les mêmes propriétés concernant l'absence de temps auprès du V inférieur:

---

<sup>23</sup> D'ailleurs, le terme de "structure mono-propositionnelle", utilisé ci-dessus, est également confus: dans la mesure où l'on a une proposition réduite complément, on n'a pas vraiment deux propositions. On pourrait ainsi faire l'hypothèse que le "supin" apparaît dans des structures mono-propositionnelles comme une stratégie d'évitement de la restructuration, comme seul type de GV dépourvu de T dont dispose le roumain.

- (89) a (acest cântec), îl pot cânta  
 (cette chanson), la peux chanter  
 '(cette chanson), je peux la chanter'
- b îl am de cântat  
 le ai de chanté  
 'je l'ai à chanter

Un élément comme *și* 'aussi' peut séparer les deux constructions, mais *mai* 'encore' ne peut pas les séparer

- (90) a pot *și*/\**mai* cânta  
 peux aussi/encore chanter  
 'je peux aussi/encore chanter'
- b am *și*/\**mai* de cântat  
 ai aussi/\*encore de chanté  
 'j'ai aussi/encore à chanter'

En revanche, la possibilité d'insertion des adverbes de temps distingue les deux constructions:

- (91) a ?pot astăzi cânta  
 peux aujourd'hui chanter
- b am astăzi de cântat  
 ai aujourd'hui à chanté  
 'j'ai aujourd'hui à chanter

Une autre différence est constituée par le fait que la particule de l'infinitif est absente dans les constructions avec *a putea* mais l'élément *de* ne peut pas manquer dans les structures avec "supin":

- (92) pot cânta / \*pot a cânta  
 peux chanter/ peux *a* chanter  
 'je peux chanter'
- (93) #am cântat / am de cântat<sup>24</sup>  
 ai chanté / ai de chanté  
 'j'ai chanté / j'ai à chanter'

<sup>24</sup> On peut noter que les particules *să* et *a* du subjonctif et de l'infinitif sont eux-aussi conservés dans les constructions *am să cânt / am a cânta* 'je vais chanter', futur populaire avec *a avea* ° subjonctif et infinitif respectivement.

Les différences qui apparaissent d'un côté avec les structures à complexe verbal (ii) et de l'autre avec les structures à Auxiliaire - GV mènent à envisager la solution (iii) comme plus adéquate pour le "supin" roumain complément d'un (semi)-auxiliaire. Il s'agit de l'analyse de type Small Clause.

L'analyse par SC a été proposée par Avram (1999) dans un cadre plus général; cette auteur propose que les verbes modaux en roumain sont compatibles avec les deux structures, mono- et bi-propositionnelle, la structure mono-propositionnelle étant le résultat de la combinaison avec un infinitif nu ou une participiale.

Dans les premières sections de ce chapitre, j'ai également suggéré une analyse de type Small Clause aussi bien pour les contextes avec *a avea* que pour les contextes avec *a fi*. Les difficultés d'adopter les analyses par complexe verbal et par AuxGV pour les structures à "supin" verbal confirment donc cette suggestion d'analyse.

Une autre raison de soutenir cette analyse tient à la cohérence de l'analyse du participe qui est proposée dans cette thèse. Si nous admettons l'hypothèse de l'opération d'externalisation comme étant à la base de la formation du participe, y compris dans les contextes de "supin" analysés ici, les deux analyses "AuxGV" et "V1V2" ont un inconvénient: le GV ne fournit pas, dans ces constructions, de position pour l'externalisation obligatoire de l'argument interne.

L'analyse par Small Clause sera mieux précisée après avoir regardé une fois encore le statut de l'élément fonctionnel *de* qui introduit obligatoirement le "supin".

#### 5.3.1.4. Conclusion

La réponse à la question posée dans le titre de ce paragraphe peut être formulée de la façon suivante: le "supin" implique une structure mono-propositionnelle, plus précisément une projection qui ne présente pas la catégorie fonctionnelle du Temps. Nous avons également vu que le "supin" vérifie les tests syntaxiques pour l'absence de T, absence de sujet<sup>25</sup> et absence de position de cas structural dans l'enchâssée. Ce qui pose problème à l'analyse par restructuration, c'est d'une part l'adjacence et d'autre part la présence de matériel

---

<sup>25</sup> Comme je l'ai noté déjà, on ne doit pas conclure que tout sujet est absent dans la participiale; celle-ci joue le rôle d'une "semi-proposition", et elle peut avoir un sujet de type Small Clause. C'est un sujet dans le sens où un adjectif peut avoir un sujet, donc un sujet "extérieur" au GV (ou GAdj), qui ne peut être légitimé pour le Cas qu'à l'extérieur de la participiale, comme sujet de la copule, ou comme objet des verbes transitifs à Marquage Exceptionnel du Cas. Ce qui est important ici, c'est que notre participe n'a pas de sujet dans le sens verbal du terme (interne au GV) et n'attribue pas le cas Nominatif.

de type C°, non attendue dans ces structures. Quel est alors le statut de l'élément fonctionnel *de*, qui n'a pas été abordé jusqu'ici?

### 5.3.2 Hypothèses sur le statut fonctionnel de *de*

#### 5.3.2.1. Le *de* du "supin" est-il un C°?

Le problème de la nature de la projection des constituants participiaux est lié au statut de *de*. Dans le chapitre 4, j'ai dissocié les usages "prépositionnels" des usages "fonctionnels" de *de*; je crois qu'il est effectivement nécessaire de faire cette distinction, et qu'il y a, dans les contextes où la participiale est régie par *a avea*, *a da* et *a termina*, un *de* qui a les propriétés d'un élément fonctionnel. Nous avons vu dans la section précédente que la présence de ce type de matériel pose problème pour l'analyse de type "GVnu" pour le "supin" complément d'un V semi-auxiliaire.

L'analyse suggérée pour *de* fonctionnel dans ce travail est celle de type Comp. C'est une proposition qui a été faite pour *de/di* en français et en italien, mais aussi pour les contextes de "supin" par Avram (1999) qui propose que le "supin" est une Small Clause avec un C° rempli par *de*.

La difficulté majeure pour cette analyse est la suivante: on ne voit pas ce que vient faire un C° dans un domaine qui est clairement dépourvu de T et des positions projetées en vertu de la présence de T.

Cependant, une proposition de ce type a été déjà faite par Landau (1999), qui propose une distinction entre les contextes de contrôle exhaustif (avec des infinitifs [+T]) et les contextes de contrôle partiel dans les termes de la généralisation suivante:

(94) T-to-C s'applique dans les compléments de type P(artial) C(ontrol) et non pas dans les compléments de type E(xhaustive) C(ontrol).

Landau soutient que les deux types de contextes de contrôle "exhaustif" sont ceux qui prennent pour complément des propositions sans temps et ceux qui prennent des compléments GV. En ceci, le point de vue de Landau sur les infinitifs se distingue de celui de Wurmbrand; selon Landau, il y a des cas où l'infinitif représente une projection propositionnelle en dépit de l'absence de contenu du noeud T. Ces cas correspondent aux verbes du type *réussir*, *éviter*, *négliger*... (implicatifs), qui comportent des complémenteurs

dans les langues romanes. Or en fait, le roumain utilise dans ces cas le subjonctif... qui est une forme [+T].

Adopter une analyse selon laquelle les participiales ont un statut de CP – Small Clause participiale avec C° rempli par *de* suppose que l'on adopte une définition des Small Clauses qui permette de considérer les Small Clauses comme des CPs complets. Ensuite, on doit admettre que le CP représenté par le "supin" est dépourvu de niveau T. Cette analyse pourrait être assimilée à l'analyse proposée Landau (1999) pour les infinitifs à contrôle exhaustif: il s'agit de projections CP qui apparaissent à l'intérieur d'un GV supérieur, et qui sont spécifiées [-Temps]. On pourrait adopter cette analyse pour le "supin" roumain.

Néanmoins une telle analyse présente aussi des inconvénients. Il n'est pas très clair, par exemple, quelle motivation conceptuelle on peut proposer pour de pareils éléments de type C dans des domaines [-T]. Par ailleurs, les auteurs ne sont pas d'accord justement sur ce point: tantôt la présence d'éléments de type C est prise comme une preuve pour la présence d'un niveau T (Landau (1999)), tantôt le fait que les compléments sont non-finis fait pencher les auteurs vers l'idée d'un élément C nominal "par défaut" (Kayne (1994)).

Une chose qui semble avoir été omise par Landau (1999) et Wurmbrand (1998) dans la discussion que j'ai résumée plus haut est le fait que les langues romanes utilisent des éléments de type Comp (*de/di*) aussi bien pour les cas de restructuration, à savoir dans le cas de quelques verbes aspectuels (*commencer, finir*) et modaux, (*avoir* modal) que pour les cas de structure bi-propositionnelle (avec CP enchâssé, infinitif +T, avec PRO, etc).

Nous retrouvons alors pour le roumain comme pour le français, le même problème initial, qui est de savoir pourquoi, dans des contextes qui impliquent clairement l'absence de T, nous trouvons des éléments de type C ou similaires?

### 5.3.2.2 Hypothèses alternatives

Il faut par conséquent examiner d'autres hypothèses possibles pour le statut de *de*.

Une hypothèse possible serait de dire que *de* est un marqueur aspectuel. Ceci pourrait expliquer le fait que, dans le cas de *avoir*, le sens "prospectif" n'est pas inhérent, et *de* a justement le rôle de le rendre possible. Cette hypothèse pourrait être soutenue aussi pour le roumain: *de* serait dans ce cas un élément qui change le type aspectuel du participe.

En fait, la solution de *de* comme marqueur de l'aspect rejoint des propositions indépendantes qui ont été faites par exemple par Den Dikken (1992) pour les verbes à

particule en flamand, qu'il analyse comme des constructions de type Small Clause dont la tête est un marqueur aspectuel.

L'hypothèse de la particule *de* comme marqueur d'aspect n'est cependant pas sans inconvénients. On peut se demander par exemple si les prépositions lexicales qui précèdent le "supin" n'auraient pas le même rôle, de changer l'aspect du participe. Et, si oui, on ramène *de* au statut de préposition lexicale (ce qui poserait problème pour toutes la description faite au Chapitre 4). On peut aussi se douter que les particules germaniques n'ont pas les mêmes propriétés que les prépositions-complémenteurs des langues romanes.

Une deuxième hypothèse possible est de considérer que *de* a plutôt un statut d'élément flexionnel. Examinons les arguments que l'on peut apporter en faveur de cette idée.

Examinons le verbe *a trebui*, qui se construit sans *de*:

- (95) a        am de citit  
              'j'ai à lire'  
      b        trebuie văzut  
              'faut voir'

Une première hypothèse serait de dire que l'absence de *de* dans les participes avec *a trebui*<sup>26</sup> est due au fait que les verbes principaux se combinent avec des projections verbales différentes: CP avec *de*, GV lorsqu'il n'y a pas de *de*. Ce qui est cependant troublant, c'est que dans d'autres contextes, des verbes comme *a trebui* se combinent bien avec un CP; et ce n'est donc qu'avec le "supin" que ce verbe demanderait un GV nu<sup>27</sup>.

L'analyse d'Avram (1999), déjà citée plus haut, propose que dans le cas de *a trebui* le complément participial est une Small Clause qui comprend une projection d'accord. En effet, lorsque le verbe est transitif l'accord apparaît:

- (96) a        trebuie mîncate merele  
      b        \*trebuie mîncat merele<sup>28</sup>

On peut dériver d'ici un argument pour le statut flexionnel de *de*. L'accord a en effet le rôle de légitimer la construction au "supin". A défaut de tout élément qui légitime, *de* donne la catégorie verbale au participe et légitime le "supin". *De* serait alors un petit v par défaut.

---

<sup>26</sup> Voir aussi les structures du type *se cere îngrijit* 'se demande soigné', discutées à la fin de cette section.

<sup>27</sup> Il faut remarquer d'ailleurs que seul l'infinitif avec particule est possible comme complément du verbe *a trebui*.

<sup>28</sup> On peut citer ici une "faute" significative de certains locuteurs du roumain. On peut en effet avoir (marginale) (i), mais pas (ii):

- (i)        trebuie de mers  
(ii)       \*trebuie de mîncate merele

Je pense qu'il n'est peut-être pas absolument nécessaire de trancher entre les deux analyses, Comp et petit v. Dans ce qui suit, je vais examiner l'hypothèse d'un statut de projection mixte, qui est la troisième et dernière hypothèse suggérée ici.

Dans le but d'expliquer le fait que, dans les langues romanes, l'élément introducteur de certains infinitifs est plutôt une préposition, et dans d'autres plutôt un Complémenteur, l'on a proposé différents artifices théoriques, dont j'ai déjà parlé dans le chapitre 4. (une recatégorisation des éléments de type Prép et Comp: Emonds (1985), Rafel (2000)):

(97)  $[_{GPrép} [P[_{GC}[C' \text{ de } [_{GF} \text{ PRO parler}]]]]]$

Les prépositions seraient alors des éléments sous-spécifiés, [+N+V], qui peuvent servir à la vérification ou bien des traits de Temps, ou bien des traits de Cas. Le "supin" lui-aussi est un élément sous-déterminé; c'est ce qui rend possible des constructions avec préposition et avec C°.

Dans le Chapitre 4, j'ai proposé de mettre en rapport ces idées de la parenté entre Prép et Comp, qui traversent la tradition grammaticale, et une analyse spécifique pour les particules verbales de l'infinitif et du subjonctif en roumain, proposée par Dobrovie-Sorin (1994). Cette proposition, esquissée dans le Chapitre 4, pourrait se formuler de la façon suivante:

(98) Le participe (défectif pour la Flexion et pour les traits T) s'adjoit à un C° nominal (par défaut, i.e. *de*)<sup>29</sup>

Cette généralisation a eu pour point de départ le fait que les constituants *de* + Part présentent dans certains contextes un comportement de GPrép, et dans d'autres contextes un comportement de proposition. Cependant, les données analysées dans ce chapitre pourraient remettre en question la proposition initiale. Si l'analyse des configurations *de* + Part dans la dépendance du verbe *a avea* permet de conclure à une structure sans Temps dans la subordonnée, voire une structure mono-propositionnelle, sommes-nous autorisés à postuler une catégorie C°?

Voici la réponse que je voudrais proposer, et qui essaie de récupérer les éléments de réponse qui se trouvent dans ce qui a été présenté ci-dessus.

En effet, *de* devrait être traité comme un C° dans les contextes où le "supin" fonctionne comme une relative réduite. C'est l'analyse à adopter pour les contextes avec *a fi* 'être'/ *a avea* 'avoir' et GDét vide modifié par une relative réduite au "supin", mais aussi,

---

Cela montre justement une tendance à récupérer un élément - flexionnel, on peut le supposer - pour légitimer le "supin".

<sup>29</sup> On peut traiter cela comme comme un cas particulier d'une règle T-à-C.

comme nous le verrons, pour les autres relatives réduites au "supin". Dans ce cas, on n'a pas besoin de modifier la proposition faite dans le chapitre antérieur, mais simplement d'accentuer le qualificatif "nominal" qui accompagnait C° dans la formulation donnée à ce moment-là. Ce type particulier de C° ne suppose pas la projection d'un sujet, et ne dépend pas nécessairement de la présence de traits T dans la forme verbale enchâssée. C'est un Complémenteur qui introduit la relative non finie, à l'intérieur de laquelle se trouve une Small Clause au "supin".

Cette idée doit être un peu étayée. Il faut préciser que cela ne va pas dans le sens de Emonds (1985) et Rafel (2000), d'une règle de re-catégorisation Prép-Comp; je n'ai pas de position à prendre par rapport à cette hypothèse et de toutes façons pour le supin il est nécessaire de distinguer entre Prep et Comp. La solution que j'aimerais adopter serait d'adapter pour le "supin" la proposition de Dobrovie-Sorin (1994) selon laquelle C° et Flex en roumain sont nécessairement adjacents, proposée pour rendre compte du statut des éléments *să* et *a* du subjonctif et de l'infinitif. En effet, nous avons vu au Chapitre 4 un aperçu de ses arguments dans ce sens.

Pour certains domaines non finis, on peut supposer l'existence d'un niveau C° non-fini et d'un domaine v qui seraient adjacents. Par conséquent, à supposer que le roumain se serve de complémenteurs nominaux, ce qui semble bien être le cas, ces C° seront adjacents à *de* qui assume ici le rôle de 'petit v'. Afin d'adapter cette solution de Dobrovie-Sorin (1994) aux domaines non finis, on a besoin de dire que la condition d'adjacence va jusqu'à 'petit v' dans le cas du "supin" - relative réduite (cf. aussi Chapitre 6). Il est alors impossible de discerner entre C° "nominal" et, cette fois, non pas Flex, mais 'petit v'.

Dans d'autres contextes, C° n'est pas projeté, le "supin" est une Small Clause verbale, complément d'un V semi-auxiliaire. Cette Small Clause est verbale dans les contextes avec semi-auxiliaire *a avea*; elle comporte un GDét qui reçoit l'Accusatif par Marquage Exceptionnel du Cas. *De* est simplement un 'petit v' qui complète le Gv participial. Dans les contextes avec copule, la SC a un statut prédicatif; elle se compose de la trace du GDét déplacé et du Gv prédicatif - qui établit une prédication de type verbal: *cartea<sub>i</sub> este [t<sub>i</sub> de citit]*.

### 5.3.2.3 Conclusion

Pour conclure, revenons à l'idée proposée au Chapitre 4 et reprise ci-dessus sous (104). Il faut remarquer que les deux volets de l'analyse de *de* que j'ai proposée dans la présente section - de l'adjacence Comp/Flex d'un côté et du statut "(pseudo)-v" pour *de* - ne s'excluent



pas, mais semblent plutôt se compléter. En effet, si *de* est un élément qui complète le Gv; en raison de la relation d'adjacence entre Flex et Comp, il permet parfois d'assurer le matériel pour deux projections fonctionnelles. Cependant, cela a lieu seulement si la structure le demande: c'est le cas pour les relatives réduites, qui ont besoin de devenir prédicatives en "ouvrant" la Small Clause au supin et en déplaçant la catégorie vide qui se trouve à l'intérieur. Pour les détails de l'analyse, je renvoie au Chapitre 6.

#### 5.4. Conclusions

Dans ce chapitre, j'ai essayé d'analyser plus en détail la structure interne des participiales précédées de *de*, à la lumière des observations faites au chapitre 2. Les données analysées ont permis d'arriver à la classification suivante:

- les contextes avec *a avea* 'avoir', *a da* 'donner' et *a termina* 'finir' correspondent à 1) une structure mono-propositionnelle 2) une relative participiale modifiant un GDét (qui peut être vide)
- les contextes avec *a fi* 'être' font intervenir un constituant de type Small Clause; *de* est à analyser comme C°.

Le résultat clair qui se dégage est que ces participiales sont dépourvues de Temps. Ceci permet au "supin" de se combiner avec des semi-auxiliaires dans une structure mono-propositionnelle. Dans les structures avec *a fi* copulatif, la participiale est une Small Clause prédicative.

J'ai également passé en revue plusieurs solutions alternatives pour l'élément introducteur de la participiale, *de*; et j'ai adopté une solution différenciée pour les deux types de contextes. Dans le cas des "complétives", *de* fonctionne plutôt comme un élément 'petit v' dont le rôle est de compenser l'absence de Flexion verbale du participe. J'ai adopté, pour les cas où C° doit être projeté (structures de type "relative réduite") d'adopter un projection mixte C/'petit v', de façon comparable à la proposition de Dobrovie-Sorin (1994) pour C/Flex en roumain.

Les "complétives" participiales avec *a avea* correspondraient à un statut de Small Clause verbale (Gv) du "supin". Les contextes avec *a fi* comportent un "supin" prédicatif; avec *a fi* existentiel, le "supin" est modifieur d'un N vide argument, à structure de relative.

## 6. "Supin" adnominal: des relatives réduites participiales ou des GPrép?

Dans les deux derniers chapitres de ce travail, je vais analyser deux structures apparentées, comportant le supin, et qui appartiennent à la détermination nominale et adjectivale, respectivement. A la différence des tours analysés dans le chapitre précédent, le "supin" occupe ici des positions de modifieur, non-argumentales; dans la littérature, on a proposé que ce "supin" repose sur des chaînes d'Opérateurs Nuls (mouvement A': v. par exemple Grosu & Horvath (1987) pour le "supin" dans les structures *Tough*).

Dans le chapitre précédent, j'ai adopté une analyse de type proposition (réduite, sans Temps) de la participiale, pour certains cas, et une analyse par restructuration (GV-complexe) dans d'autres. Le but du présent chapitre est de trouver le traitement le plus adéquat pour le "supin" adnominal; dans le chapitre 7, je vais aborder le "supin" modifieur d'adjectifs.

### 6.1. Contrainte sur la relativisation et structure des relatives non finies

Ci-dessous, je vais m'occuper de la structure des relatives réduites qui en roumain se construisent avec le supin. Ces 'relatives' s'apparentent d'ailleurs à d'autres structures avec supin: comme je l'ai proposé ci-dessus, aussi bien dans le cas des verbes transitifs simples (non-ambigus), que dans le cas des contextes avec verbe *être* suivi d'une Small Clause participiale, le "supin" représente une relative réduite (participiale) modifiant un N vide (voir section 5.2. du chapitre précédent).

Les exemples qui nous intéressent sont du type suivant:

- (1) o carte de citit  
un livre de lu  
'un livre à lire'

L'étiquette de "relative" attribuée à ces structures est justifiée dans la mesure où ce "supin" est une projection verbale qui modifie un GN.

Ces structures apparaissent à l'intérieur d'une proposition principale, enchâssées à l'intérieur d'un GN; elles correspondent aux relatives infinitivales des langues romanes; leur comportement se soumet à ce que je viens d'appeler dans le sous-titre de cette section une "contrainte sur la relativisation". Je vais donc provisoirement retenir cette étiquette de "relatives", et en vue de l'analyse je vais faire appel à une comparaison avec d'autres relatives non finies.

D'emblée, il convient de faire une précision. Toutes les formes verbales non-finies modifiant un N tête ne sont pas assimilables à des relatives: certains noms comme *idée*, *désir*, sont suivis d'infinitifs compléments du nom (v. section 6.1.2). Par conséquent, dans un premier temps je vais regarder et comparer les relatives non finies entre elles et avec les relatives finies, et dans un second temps je vais essayer d'établir la différence en termes structuraux entre les relatives non finies et les complétives non finies rattachées à un nom.

### 6.1.1. Classification et propriétés des relatives non finies

A travers les langues, les "relatives non finies" comportent des formes verbales telles que l'infinitif, le participe présent ou le gérondif, ou certains noms verbaux dans les langues sémitiques. Outre le caractère [-Fini], ces relatives ont en commun parfois la présence d'un élément subordonnant (prépositionnel ou complémenteur?); elles se distinguent par l'argument qu'elles permettent de relativiser (seulement l'agent, seulement le patient ou les deux, ou bien un autre argument).

Une des différences entre les relatives non finies et les relatives finies est représentée par le fait que les relatives finies peuvent relativiser n'importe quel argument ou adjectif (le GN relativisé peut être sujet, objet direct ou prépositionnel, aussi bien que circonstant):

- (2) l'homme qui vient  
l'homme que je vois  
l'homme avec lequel j'ai discuté

Les relatives non finies ont à ce sujet un comportement qui semble contraint en raison de la forme du verbe enchâssé. Parmi les formes verbales non-finies qui peuvent modifier des GNs, certaines ne peuvent relativiser que le sujet de l'enchâssée; dans d'autres cas seulement la relativisation de l'objet est admise. Comme on peut le constater dans les exemples (3), les relatives à l'infinitif en français permettent de relativiser de préférence l'objet ou l'instrument (cf. (3)a-b)<sup>1</sup>. Les modifieurs au gérondif ou au participe présent permettent de relativiser seulement le sujet (cf. (3)e-f).

- (3) a la personne à embaucher immédiatement  
b les ciseaux à couper le fil de fer  
c \*l'homme à passer dans la rue  
d \*les femmes à vivre en France

- e l'homme passant dans la rue
- f les femmes vivant en France

Comment analyser ces structures? Leur fonction de modifieur d'un GN nous conduit à les comparer aux relatives finies. Voyons brièvement l'analyse communément admise pour ces relatives. A partir de Kayne (1969) on a adopté la position que les relatives du français sont introduites par des Complémenteurs: *que* n'est pas un pronom, mais un Complémenteur qui peut porter des marques d'accord (*qui*). Par la suite, on a généralement adopté l'idée que le déplacement en Spec, CP d'une catégorie vide, que l'on a appelée Opérateur Nul, détermine cet accord et permet la prédication de la proposition relative à propos du N tête. Dans la chaîne ainsi formée, la trace en position d'argument est liée par l'Opérateur Nul et marquée pour le cas par le verbe dans la relative.

Voici l'analyse standard (GB) des relatives finies en français:

- (4)  $[_{GN} \text{ le livre}_i [_{CP} [_{Spec,CP} \text{ Op}_i] [_{C'} \text{ que}] [_{GFlex} \text{ je lis } t_i ] ]]$

En (4), la catégorie vide liée par l'Opérateur Nul est une variable, qui est une catégorie vide marquée pour le cas.

Parallèlement aux relatives finies, les représentations données dans la littérature pour les relatives au participe présent comportent des structures similaires; chaînes à Opérateurs Nuls, statut propositionnel. Par exemple, telle est la position de Siloni (1994), qui compare les relatives participiales du français aux relatives participiales de l'hébreu. Dans son analyse, que je vais présenter un peu plus loin, les relatives participiales de l'hébreu sont considérées comme des propositions sans temps (ou pourvues d'un temps "inerte") introduites par un  $D^\circ$  fonctionnant comme un complémenteur relatif. Telle est également son analyse des relatives participiales du français, comportant le participe présent.

### 6.1.2 Relatives et complétives non finies: l'infinitif

L'infinitif modifiant un nom en français ou en roumain n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études, à part celle de Huot (1981) pour le français. L'analyse de ces infinitifs demande de distinguer entre relatives et complétives attachées à un nom.

En effet, certains noms peuvent régir par des compléments propositionnels. Il s'agit des noms abstraits comme *le fait*, *l'idée*, ou des noms qui sont des correspondants de verbes ou d'adjectifs qui se combinent avec des compléments propositionnels:

---

<sup>1</sup> Une distinction est à faire dans ce sens et j'y reviendrais plus loin.

(5) l'idée [<sub>CP</sub> [<sub>C</sub> qu'] [<sub>GFl<sub>ex</sub></sub> elle puisse me tromper]]

Dans ce cas, le complémenteur *que* occupe sa position C°, mais il n'y a pas de déplacement d'Opérateur, et corrélativement le Spec,CP n'est pas projeté.

Les deux types de subordonnées dominées par un GN ont en français des correspondants à l'infinitif:

- (6) a le livre à lire ('relative infinitive')  
b l'idée de me tromper ('complétive infinitive' du nom)

L'interprétation de (6)a semble être seulement passive, dans le sens que l'exemple (8)a permettent de relativiser l'objet, et plus difficilement le sujet<sup>2</sup>; l'exemple (8)b est une complétive avec un PRO en position sujet. Cette "complétive" du nom est basée sur une structure de contrôle: l'agent implicite du nom *idée* permet le contrôle du sujet du verbe *tromper*. Dans le cas de (6)a, nous avons un correspondant à l'infinitif d'une relative finie, dans le cas de (6)b, des complétives, introduites par *de*.<sup>3</sup>

Dans la majorité des cas, les relatives infinitives sont prédiquées d'un N qui s'interprète comme objet de l'infinitif; mais on a également des exemples comme (7), où selon certains auteurs (p.ex. Le Goffic (1993)) le GN antécédent représenterait un sujet factitif:

- (7) a un conte à ('qui fait') dormir debout  
b une mine à faire peur

Dans d'autres relatives infinitivales, le constituant relativisé est un adjectif du N:

- (8) un temps à ne pas mettre un chien dehors

Il n'est pas clair cependant que dans ces cas on doive parler de relativisation et de relative. La relativisation demande clairement que les deux propositions aient un argument en commun: c'est "l'argument relativisé". Dans (7) et (8), il n'y a pas de co-référence entre l'un des arguments du verbe de la principale et l'un des arguments de la subordonnée "relative". Dans ces exemples, l'infinitive exprime une qualité du GN modifié, et dans les termes de Huot (1981) elle supposerait un corrélatif vide: 'un conte tel qu'il fait dormir', 'une mine telle qu'elle fait peur'.

Huot (1981) dresse une classification des propositions à infinitif rattachées à un Nom. en opposant des complétives prépositionnelles (la préposition est sous-catégorisée par la tête nominale) et des relatives infinitives. A leur tour, celles-ci peuvent être dérivés d'une structure

---

<sup>2</sup> La relativisation du sujet est possible dans certaines constructions comme "c'est le seul homme à pouvoir résoudre ce problème", que je vais discuter dans la section suivante (6.1.3.).

<sup>3</sup> Selon certaines grammaires du français (p.ex. Le Goffic (1993)), les propositions modifiant un nom (relatives et complétives) peuvent "se convertir en une construction infinitive par effacement du sujet lorsque ce dernier est indéterminé ou générique et coréférent au sujet de la phrase".

plus complexe, avec un adjectif sous-jacent (comme dans *une histoire à dormir debout*), ou bien être issues de la **réduction d'une relative** dans laquelle le syntagme infinitival se trouvait en position d'attribut, comme dans *un appartement à louer*. L'infinitif joue le rôle d'un adjectif classifiant, qui ne peut pas fonctionner dans une structure exclamative.

- (9) a l'appartement à louer  
b l'appartement qui est à louer  
c \*quel appartement à louer!

C'est, pour le français du moins, le premier exemple d'analyse qui assimile certaines constructions à l'infinitif à des relatives. L'infinitif est engendré en position de type Adjectif; ceci permet de parler pour ce cas de "relative réduite".

Ainsi, on peut dire qu'il n'y a de relative que dans le cas où l'infinitif se trouve directement dans la dépendance d'un N, et que ce N principal correspond à l'un des arguments de l'infinitif. On remarque par la suite que les cas où l'infinitif paraît relativiser un autre argument que l'objet, en fait il ne s'agit pas d'une relative, mais probablement d'un GPrép.

Pour conclure, les relatives réduites du français obéissent à une contrainte sur la relativisation "sujet seulement" dans le cas des relatives au participe présent, "objet seulement" dans le cas des relatives au participe passé. Dans le cas des relatives à l'infinitif il y a toujours une contrainte "objet seulement", qui semble comporter des exceptions; les faits présentés dans ce paragraphe mènent à la conclusion que, en vérité, la contrainte sur l'argument relativisé est aussi forte que dans les autres cas, et les exceptions apparentes ne sont en fait pas des "relatives non finies". C'est justement le sujet du paragraphe suivant, dans lequel je me propose d'argumenter en faveur de cette idée, et d'essayer de capter en termes de structure les différences signalées ci-dessus.

### 6.1.3 Structure des relatives non finies

La question que l'on se pose donc est quelle est la structure de ces relatives réduites, et quel est le facteur qui détermine le choix de l'argument relativisé. Dans ce qui suit, je vais partir de l'analyse des relatives participiales offerte par Siloni (1994), pour revenir ensuite à la question des relatives à l'infinitif, dont l'analyse n'est pas aussi claire.

Siloni (1994) présente une typologie des relatives non finies et donne une explication de la contrainte sur l'argument relativisé, en discutant les relatives participiales de l'hébreu et du français. Les relatives non finies, par opposition aux relatives finies, présentent certains

comportements dus à la présence vs. absence des traits de T (voir la négation, les pronoms copules ou clitiques, etc).

Les relatives avec participe présent du français se comportent comme les relatives participiales de l'hébreu, dans le sens que ce sont des structures sans temps, qui relativisent seulement le sujet. Les relatives avec participe présent comportent un sujet syntaxique, et on peut supposer qu'elles comportent un niveau T inerte. Cela est montré par la possibilité d'admettre des clitiques compléments (ex. (10)a), la négation verbale ((10)b-c), la possibilité de combinaison avec un auxiliaire ((11)a), la place des adverbes ((11)b-c), ainsi que la possibilité de légitimer des anaphores et des quantificateurs flottants ((12)a-c). Les relatives réduites au participe présent du français sont par conséquent des propositions, introduites par un D° vide fonctionnant comme un C°, et présupposent un déplacement d'Opérateur à partir de la position sujet de la relative à la position Spec,GDét.

- (10) a le livre leur donnant les explications nécessaires  
b le policier n'arrêtant pas les étudiants  
c \*le policier ne pas arrêtant les étudiants
- (11) a les étudiants ayant rempli leur formulaire  
b l'étudiant arrivant toujours en retard  
c \*l'étudiant toujours arrivant en retard
- (12) a les étudiants comprenant tout  
a l'homme s'examinant toujours dans le miroir  
b les hommes regardant tous la télévision

Les relatives participiales au participe passé se distinguent des relatives participiales au participe présent par le fait qu'elles ont une structure réduite et ne projettent pas de position sujet. Le participe passé reste à l'intérieur du GV, ne permet pas la négation propositionnelle, et ne permet pas l'apparition des auxiliaires; la topique par rapport aux adverbes montre également que le participe ne sort pas du GV. Ce sont des propriétés opposées au participe présent:

- (13) a \*le livre lui donné  
b \*l'étudiant été arrêté par la police  
c l'étudiant ne pas reçu à l'examen
- (14) a l'étudiante toujours étonnée par vos réponses  
b \*l'étudiante étonnée toujours par vos réponses

b \*les étudiants tout comprenant

Voici la représentation de Siloni (1994) pour les relatives au participe présent:

(15) un homme [<sub>CP</sub> *Op<sub>i</sub>* [<sub>C</sub>] [<sub>AgrsP</sub> *t<sub>i</sub>* lisant un journal dans la rue]]

Siloni (1994) explique la contrainte "sujet seulement" à laquelle obéissent les relatives au participe présent à partir du fait que les participiales ne peuvent accorder que le Cas Nul; l'auteur propose de modifier la restriction sur le Cas pour les variables, dans le sens qu'elles peuvent recevoir seulement un Cas nul. La relativisation d'un autre argument que le sujet demanderait la réalisation lexicale du sujet, ce qui dans les participiales est impossible à cause de l'absence de Cas standard.

Siloni (1994: 195) prouve l'existence d'un Opérateur Nul dans le Spéc,CP<sup>4</sup> de la relative participiale par le comportement à l'égard de l'extraction. C'est la présence de cet opérateur qui bloque l'extraction dans les exemples (16), contrastant avec (17):

(16) a \*à qui Jean est-il le seul qui parle régulièrement

b \*à qui Jean est le seul parlant régulièrement

(17) a à qui Jean est-il le seul à parler régulièrement

b d'où Jean est-il le dernier à revenir content

Ainsi, l'analyse attribuée aux relatives "réduites" ou "non finies", telles que les relatives au participe présent en français repose sur une structure à Opérateur Nul et un C<sup>o</sup> vide.

Siloni (1994) compare ensuite les relatives participiales aux relatives à l'infinitif<sup>5</sup>, en arrivant à la conclusion que ce qui les distingue, c'est le statut du sujet nul: dans le cas des infinitives ce sujet est PRO, tandis que dans le cas des participiales il s'agit d'une variable liée par un Opérateur Nul. L'élément qui abrite cet opérateur est un D<sup>o</sup> qui en français ne se réalise pas ouvertement. Ceci permettrait de dire que les infinitives - qui admettent l'extraction, comme dans les exemples (21) - ne doivent pas être traitées en termes de mouvement: la possibilité de l'extraction montre que la relative infinitive est reliée à la principale par un autre moyen.

Par ailleurs, Siloni (1994) n'est pas concernée directement par les propositions infinitives, et n'en donne pas une analyse explicite. Ce qu'elle dit seulement, c'est que les infinitives déterminant un N présentent des structures de contrôle, avec un PRO en position

---

<sup>4</sup> La projection CP de certaines relatives réduites est assimilée par Siloni à un GDét.



sujet, à la différence des relatives finies et participiales (qui comportent une structure à Opérateur Nul en position de Spec, CP, qui lie une catégorie vide au statut de variable, tel que je l'ai présenté plus haut). (18)-(20) représenteraient les structures des infinitives du français modifiant un GN et des relatives infinitivales et participiales respectivement<sup>6</sup>:

(18) un article<sub>i</sub> à [<sub>CP</sub> [<sub>C</sub>] PRO écrire e<sub>i</sub>]

(19) un homme [<sub>CP</sub> Op<sub>i</sub> [<sub>C</sub>] [<sub>AgroSP</sub> t<sub>i</sub> lisant un journal dans la rue]]

(20) les films [<sub>DP</sub> Op<sub>i</sub> [<sub>D</sub>] [<sub>AgroP</sub> t<sub>i</sub> projetés t<sub>i</sub> en ville]]

Revenons maintenant à la question du choix contraint de l'argument relativisé.

On remarque une prédilection pour les infinitives "passives" dans le cas des relatives, qui à ma connaissance n'a pas été beaucoup commentée dans la littérature. En effet, la relativisation du sujet dans les relatives infinitives est peu fréquente, et, dans les exemples comme (21)b, elle est impossible; on peut relativiser simplement l'argument interne:

- (21) a un article à lire  
 b \*un homme à lire cet article

L'infinitif "actif" est possible seulement s'il est prédiqué de certains types de GN, à savoir les indéfinis, ou qui comportent des adjectifs comme *le seul*, *le dernier*, ou bien lorsque l'antécédent est situé dans une phrase négative:

- (22) a ??c'est l'homme à résoudre ce problème  
 b \*j'ai vu cet homme à résoudre notre problème

- (23) a c'est le seul homme à avoir lu cet article  
 b ce n'est pas l'homme à résoudre ce problème

On doit remarquer que la même contrainte se manifeste dans le cas des relatives à temps fini qui comportent le subjonctif:

- (24) c'est le seul homme qui puisse lire cet article

Cette remarque va dans le sens de l'analyse de Siloni (1994): l'infinitif étant propositionnel (tout comme le subjonctif) permet le contrôle sujet (voir dans ce sens

---

<sup>5</sup> Siloni (1994) discute les "propositions infinitives" à rôle de relative du français, introduites par la préposition *à*, mais, curieusement, elle se borne à discuter le cas des infinitives actives, qui semble pourtant être plus marginal en français (cf. plus haut et Le Goffic (1993)). Je reviendrai sur ce point un peu plus loin.

<sup>6</sup> Les structures (19) et (20) sont celles que propose Siloni (1994). Pour l'infinitif, il n'y a pas de proposition explicite.

également Engelhardt (2001)). Le choix du mode, infinitif ou subjonctif et non pas indicatif, tient du contexte sémantique qui requiert une forme *irrealis* (la relative exprime une virtualité). Mais si la relative au subjonctif se prête sans doute à une analyse standard de relative, tel n'est pas le cas pour la relative à l'infinitif: le sujet est ici un PRO, et la structure ne comporte pas de déplacement d'Opérateur Nul. En fait, il est possible d'appliquer l'analyse avec corrélatif vide de Huot (1981) à ces infinitivales à l'interprétation active, et par conséquent de dire que ce ne sont pas des relatives réduites, mais des complétives infinitivales auprès d'un adjectif sans réalisation phonétique).

Si l'on veut couvrir l'ensemble des données où l'infinitif modifie un N, il y a lieu de distinguer entre les infinitives "détachées", adjointes, qui n'occupent pas une position à l'intérieur du GDét, mais à l'extérieur, attachées à une position d'adjectif vide (voir *un nom à coucher dehors*), et celles qui sont générées à l'intérieur des GDét, comme aux modifieurs, occupant elles-mêmes une position adjectivale (*un appartement à louer*).

A partir du raisonnement de Huot (1981), on peut admettre que la première classe d'infinitives sont en fait des complétives prépositionnelles qui présupposent la présence d'un corrélatif vide du type *tel*; en effet, les infinitives de ce type sont parallèles de complétives prépositionnelles en *à ce que* ou aux consécutives en *tel ... que*:

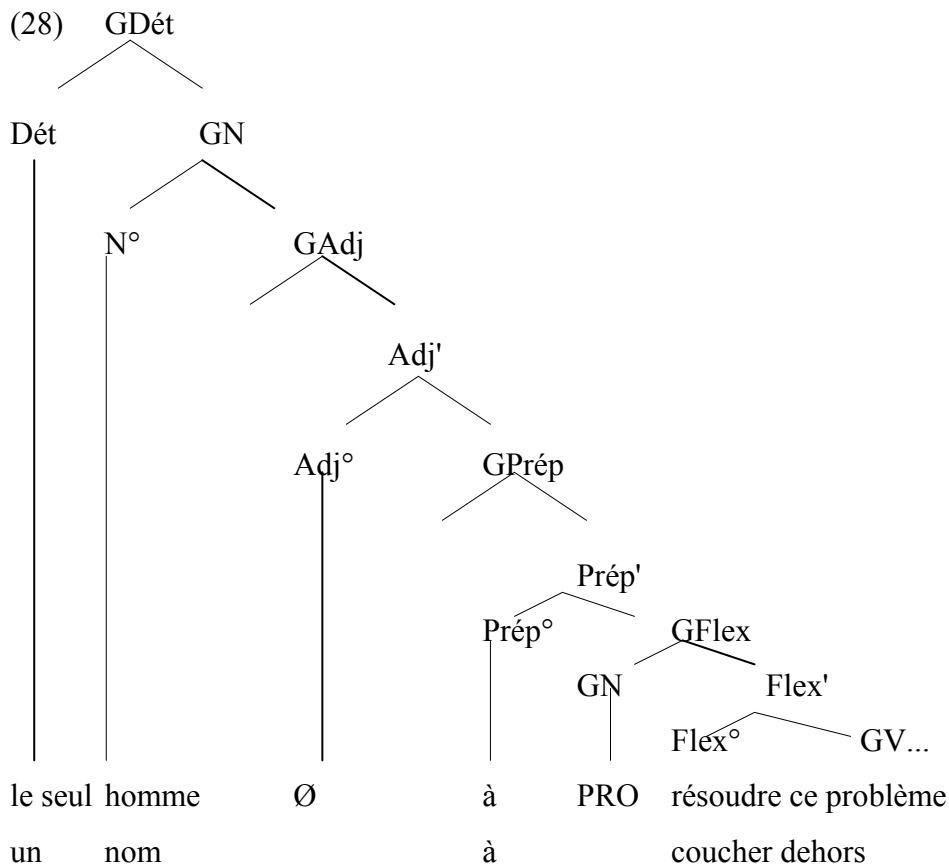
- (25) a il a un nom à coucher dehors  
 b un creux à y mettre le poing

- (26) a il a un nom tel que l'on couche dehors  
 b un creux à ce qu'on puisse y mettre le poing

Huot (1981) met en évidence plusieurs propriétés qui distinguent entre les deux types de relatives infinitivales: l'impossibilité d'apparaître en position prédicative (d'attribut); impossibilité de la reprise par *le*; en revanche, possibilité d'apparaître dans une phrase exclamative. Il y a également impossibilité de corrélation par *tel* pour l'infinitif. Telles sont les propriétés illustrées ci-dessous, et ce qu'elles montrent, c'est justement le fait que l'infinitive n'est pas une proposition dominée directement par le GDét:

- (27) a \*ce nom l'est, à coucher dehors  
 b \*ce nom est à coucher dehors  
 c quel nom à coucher dehors!

Dans cette analyse, les exemples du type (30) reçoivent une représentation comme (28):



Ci-dessus, on peut voir que la proposition infinitive se trouve à l'intérieur d'un GPrép qui modifie un Adjectif, tout comme dans l'exemple suivant:

(29) un homme content de (ce qu'il a pu) résoudre ce problème

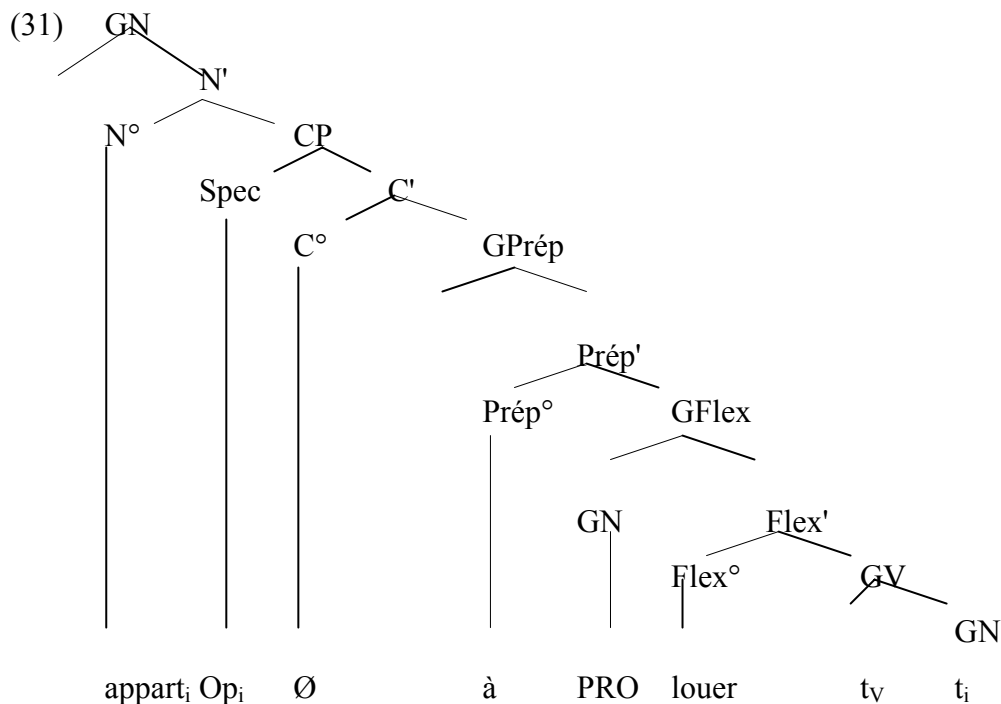
A l'opposé, les structures du type *appartement à louer* proviennent de l'éclipse de la copule, et la structure avec copule explicite qui leur correspond présente des propriétés inverses. A savoir, l'infinitif peut apparaître dans des positions prédicatives, admet la reprise par *le*, ne permet pas les structures exclamatives:

- (30) a cet appartement l'est, à louer  
 b cet appartement est à louer  
 c \*quel appartement à louer!

Ceci est en faveur de l'idée que les infinitives précédées de préposition occupent une position à l'intérieur du GDét déterminé, elles occupent directement la position de type adjectif, et il n'y a pas de corrélatif sous-jacent. Du point de vue sémantique, cela signifie que l'infinitif est prédiqué directement du nom tête seulement dans le deuxième cas. Dans le cas de *nom à coucher dehors*, la prédication a lieu entre le N et l'Adjectif vide supposé être modifié par l'infinitif prépositionnel.

En effet, l'idée de relative réduite faisant appel à une structure de base de type copulatif, l'infinitif précédé de préposition a un statut de prédicat par rapport au N principal.

Dans la représentation (31), j'ai proposé l'étiquette CP pour l'infinitif prédicatif, et une structure similaire à celle des relatives ordinaires, avec les niveaux C vides, et un Opérateur Nul qui lie la catégorie vide objet de l'infinitif:



Dans les termes de Huot (1981), les relatives réduites sont analysées parallèlement à des relatives finies introduites par des C° qui présentent une copule; à l'intérieur de ces relatives, l'infinitif précédé de préposition occupe une position prédicative (attribut):

(32) un appartement qui est à louer

Revenons maintenant au problème de l'argument relativisé. A première vue, il semble que l'infinitif du français permette aussi bien la relativisation de l'objet que celle du sujet (actif vs. passif), mais en fait les deux structures sont tout à fait différentes, tel que j'espère l'avoir montré. Les contraintes concernant le type de GN modifié sont liées à la position occupée par l'infinitif. Il semble en effet que la relativisation du sujet dans les infinitives actives est possible en tant que modifieur d'un GN indéfini, ou précédé de *le seul*, *le dernier*, ou d'une négation, tout comme les relatives au subjonctif. Ces infinitives sont extérieures au GN modifié: elles se rattachent à un corrélatif vide, de même que les infinitives complétives. Dans les termes de Huot (1981), ces infinitives ne sont pas des relatives réduites, mais des subordinées modifiant une position adjectivale, qui doit être vide lorsque le modifieur est un infinitif.

Ces adjoints infinitifs extérieurs au GN sont les seuls à permettre l'interprétation "active". Les infinitives qui ont le statut de "vraies" relatives réduites permettent seulement la relativisation d'un argument interne. La raison pour laquelle, dans les relatives infinitivales, le

sujet ne peut pas être relativisé est le fait que la position sujet des infinitivales est PRO, qui n'est pas une position casuelle. Or, la trace wh- canonique doit avoir un cas.

Ces différences se retrouvent en termes structurels, dans les représentations ci-dessus. Tandis que les infinitivales à corrélatif vide dans les termes de Huot (1981) n'impliquent pas de mouvement d'Opérateur, et en fait ces structures ne sont pas des "relatives", les relatives réduites sont dérivées par mouvement d'un Opérateur Nul. Dans la représentation donnée plus haut en (31), cela correspond à la présence d'un Opérateur Nul dans le Spec, CP, qui lie la variable qui se trouve en position objet. Cette analyse correspond à l'analyse canonique des relatives (par Mouvement A').

Ce qui n'est pas clair dans les représentations que j'ai proposées, c'est le statut de *à*. Dans les termes de Kayne (1969), on pourrait probablement proposer que cet élément n'est pas une simple préposition, en proposant par exemple qu'il s'adjoit à C°; cependant, Huot (1981) ne pense pas que *à* soit un C°. Je ne discuterai pas ce problème ici: le statut de cet élément, dans les relatives non finies comme dans le cas des infinitifs modificateurs de prédicat, est vraisemblablement le même. La pertinence du français dans notre discussion est simplement de montrer que l'infinitif occupe dans ces deux situations des positions différentes - qu'il s'agit soit d'un modifieur de Nom, soit d'un modifieur d'adjectif.

## 6.2. Supins adnominaux en roumain

### 6.2.1 Relatives non finies, complétives, groupes prépositionnels

Les relatives non finies en roumain ne sont pas des structures productives; ce sont ou bien des survivances, comme le gérondif, ou bien les "relatives" au participe passé, pour lesquelles je ne pense pas qu'il faille poser une structure de relative; ce sont simplement des GAdj situés à l'intérieur d'un GN. Les relatives infinitives sont complètement absentes en roumain contemporain. Les "relatives" au supin sont donc les relatives les plus représentées.

Pour le gérondif, dans la mesure où il apparaît en tant que modifieur d'un N, on peut supposer un statut propositionnel (de relative), dans la mesure où il donne le même résultat

aux tests utilisés par Siloni (1994) pour le participe présent du français, sauf pour la négation et pour les auxiliaires:

- (33) a un student sosind mereu în întîrziere  
un étudiant arrivant toujours en retard  
' un étudiant arrivant toujours en retard'
- b un student înțelegînd tot  
un étudiant comprenant tout  
' un étudiant comprenant tout'
- c \*un student nu înțelegînd  
un étudiant ne comprenant  
'un étudiant ne comprenant pas'
- d \*un student avînd terminat cartea  
un étudiant ayant fini le livre  
'un étudiant ayant fini le livre'

L'extraction semble fonctionner de la même manière pour les relatives au gérondif que pour les relatives finies:

- (34) am văzut un om vorbind cu toți colegii  
j'ai vu un homme parlant avec tous les collègues  
'j'ai vu un homme parler avec tous les collègues'
- (35) \*cu cine am văzut un om vorbind  
avec qui ai vu un homme parlant  
'avec qui ai-je vu un homme parler?'
- (36) \*cu cine e Ion singurul care vorbește?  
avec qui est Jean le seul qui parle  
'avec qui Jean est le seul qui parle?'

Le comportement de ces structures permet donc de leur attribuer une structure de relative réduite (on pourrait penser à adopter la solution du D° vide en tant qu'élément introducteur proposée par Siloni pour les relatives participiales en français).

En ce qui concerne les relatives au supin, celles-ci ne semblent pas toujours avoir un comportement propositionnel.

- (37) a \*?cartea de citit acum  
livre-Dét de lu maintenant  
'le livre à lire maintenant'
- b ?cartea de citit repede

livre-Dét de lu rapidement

'le livre à lire rapidement'

- c      ?cadoul de dat lui Ion  
cadeau-Dét de donné à Jean  
'le cadeau à donner à Jean'

Ceci est d'ailleurs prévisible, étant donné les propriétés morpho-syntaxiques du "supin" et le fait que c'est un contexte qui ne fournit pas "d'appui" verbal. Avec la copule ou avec un autre verbe principal, les structures deviennent acceptables:

- (38) a      cartea este de citit acum/ repede  
              livre-Dét est de lu maintenant / rapidement  
              'le livre est à lire maintenant / rapidement'
- b      cadoul este de dat lui Ion  
              cadeau-Dét est de donné à Jean  
              'le cadeau est à donner à Jean'

De même si la copule reste implicite:

- (39) iată cadoul de trimis lui Ion  
voici cadeau-Dét de envoyé Gén Jean  
'voici le cadeau à envoyer à Jean'

Si l'on peut considérer que le gérondif roumain a un statut propositionnel, cela est moins évident pour le "supin". Le caractère obligatoire de *de* reste tout aussi formel que dans les cas étudiés au chapitre précédent. Le "supin" conserve également les propriétés testant l'absence du niveau T telles qu'elles ont été constatées plus haut (Chapitre 5).

Il y a, en roumain également, des infinitifs complément du nom, dans des situations où le nom principal (dérivé d'un verbe ou d'un adjectif prédicatif) et l'infinitif enchâssé ont en commun l'argument 'agent'. Dans ces situations l'infinitif est obligatoire et le "supin" impossible (d'ailleurs c'est l'un des cas rares de complémentation infinitive qui soit très vivant en roumain).

- (40) a.      voința de a trăi  
              'désir-Dét de vivre'
- b.      \*voința de trăit  
              'désir-Dét de vécu'
- c.      dificultatea de a înțelege  
              difficulté-Dét de comprendre

- d. \*dificultatea de înțeleș<sup>7</sup>  
difficulté-Dét de compris

Ces exemples contrastent avec le "supin" dans les relatives à interprétation passive; lorsque l'interprétation déontique - passive est possible, le "supin" est possible (cf. chapitre précédent: ). Ce qui est intéressant, c'est que cette alternance infinitif / "supin" correspond en français à l'alternance entre les prépositions *de* (pour les infinitifs compléments de N) et *à* (pour des relatives non finies).

- (41) a le désir de vivre / \*le désir à vivre  
b la maison à vendre / \*la maison de vendre

On remarque que l'infinitif roumain ne peut pas apparaître sans la particule *a*. En fait, ces structures avec infinitif impliquent des projections GPrép, occupant des positions de complément du N principal. Les structures qui ont le statut de relatives réduites n'utilisent pas l'infinitif.

Par conséquent, l'analyse adéquate pour ces structures avec infinitif en roumain est la suivante:

- (42) dorința [<sub>CP</sub> [<sub>C</sub> de] PRO a trăi]  
le désir de vivre

Alors, il faut dire que l'infinitif roumain, tout comme l'infinitif français en *de*, assure la fonction de complément du nom; le "supin" ne peut pas fonctionner dans cette structure. L'explication qui s'impose est le fait que l'infinitif a un statut propositionnel [+T], que le "supin" n'a pas.

Le contraste évoqué ci-dessus suggère d'autre part, comme on va le voir tout de suite, que les relatives au "supin" ne diffèrent pas des "relatives réduites" à l'infinitif en français, dans la mesure où ces "relatives au supin" posent le même problème que les relatives réduites à l'infinitif du français, faisant intervenir une contrainte sur l'élément qui peut être relativisé: la relativisation du sujet est bloquée; il est seulement possible de relativiser le COD ou bien un objet prépositionnel, l'instrument dans la plupart des cas:

- (43) a cartea de citit  
livre-Dét de lu  
'le livre à lire'  
b \*băiatul de citit  
garçon-Dét de lu

<sup>7</sup> Cette phrase est possible, mais seulement avec l'interprétation "la difficulté qui doit être comprise" et non pas avec l'interprétation "la difficulté à comprendre".



- 'le garçon à lire'
- (44) a un livre à lire  
 b \*un garçon à lire

Or, nous avons établi que dans le cas des infinitives du français, cette contrainte est due à des propriétés structurales: seul l'objet peut être relativisé, car seul le Cas Accusatif peut être assigné dans les infinitives, le Cas Nominatif n'est pas disponible. Qu'en est-il de ces relatives au supin? On s'attend à ne pas retrouver la même situation, étant donné que le "supin", selon l'analyse proposée ici, n'assigne pas le cas Accusatif.

La restriction sur l'élément relativisé semble frapper seulement le sujet; le COD mais aussi d'autres compléments du verbe enchâssé peuvent être relativisés. Néanmoins, pour que la construction soit possible, le nom doit avoir au départ une place dans la structure conceptuelle du verbe au supin, et cette place est soit celle de patient, soit une place plus marginale (celle d'instrument dans la plupart des cas):

- (45) a. o scară de coborât pînă la apă  
 une échelle de descendu jusqu'à eau  
 'une échelle pour descendre jusqu'à l'eau'
- b. busuioc de pus la icoane  
 basilic de mis aux icônes  
 'du basilic pour mettre aux icônes'

- (46) \*carte de alergat  
 livre de couru  
 'livre pour courir'

Il y a aussi des exceptions apparentes à la contrainte sur la relativisation du sujet. Il s'agit, pour le roumain, de structures du type:

- (47) nu-s fată de măritat  
 ne suis fille de marié  
 'je ne suis pas fille à marier'

En fait, ces structures sont possibles seulement à partir de relatives comportant des verbes réfléchis (moyens). Donc, la "relativisation" ne se fait pas à partir de la position sujet<sup>8</sup>. L'exemple en (47) est en fait assimilable à ceux du type (45).

---

<sup>8</sup> En fait, on peut remarquer que cet exemple est construit sur un verbe moyen 'se marier' – à marier, ici avec interprétation passive. Ceci pourrait mener vers la conclusion qu'il s'agit d'une contrainte sur l'agent, donc effectivement sur l'argument et non pas sur la position sujet.

Je voudrais montrer, dans ce qui suit, que les relatives réduites avec "supin" se prêtent soit à une analyse GPrép, soit à une analyse CP; seulement les premières permettent la relativisation d'un autre argument que l'argument interne.

A cette fin, j'aimerais revenir à une particularité du supin, déjà connue, celle de ne pas admettre de négation, sinon une négation lexicale (\*de nu citit vs. de necitit). Ce qui est intéressant, c'est que cette négation peut apparaître dans certaines relatives à la différence des autres contextes, où la participiale occupe une position de complément:

- (48) a \*am ceva de nefăcut  
ai qqch de non-fait  
'j'ai qqch à ne pas faire'
- b \*este de necitit un articol  
est de non-lu un article  
'il y a à ne pas lire un article'

- (49) a un om de neclintit  
un homme à non-ébranler  
'un homme inébranlable'
- b o dezordine de nedescris  
un désordre à non-décrit  
'un désordre indescriptible'

(50)a-b n'ont pas de variantes affirmatives:

- (50) a \*un om de clintit  
un homme de ébranlé  
'un homme ébranlable'
- b \*o dezordine de descriis  
un désordre de décrit  
'un désordre descriptible'

Il me semble cependant que l'on n'a pas affaire à une idiosyncrasie, mais à un phénomène reposant encore une fois sur des différences d'ordre structurel. Considérons la paire suivante:

- (51) a o carte de citit  
un livre de lu  
'un livre à lire'
- b o carte de necitit  
un livre de non-lu

'un livre illisible'

L'exemple (51)a est ambigu entre les lectures suivantes:

- (52) a un livre que l'on peut lire (lisible) -- lecture qualificative  
b un livre que l'on doit lire -- lecture déontique

L'exemple (51)b n'admet que la lecture du premier type, c'est-à-dire la lecture de type qualificatif:

- (53) un livre qui ne peut pas être lu (illisible)

Cette lecture unique montre que dans ce cas, le "supin" ne peut pas avoir un statut propositionnel; la lecture adjectivale est la seule possible, et les déterminants adverbiaux ne sont pas admis:

- (54) a \*o carte de necitit pînă data viitoare  
un livre de non-lu jusque fois-dét prochaine  
'un livre à ne pas lire jusqu'à la fois prochaine'  
b o carte de citit pînă data viitoare  
un livre de lu jusque fois prochaine  
'un livre à lire jusqu'à la fois prochaine'

Dans le cas des participiales à lecture qualificative, nous avons affaire à un Groupe Prépositionnel. L'interprétation du sujet implicite du supin est arbitraire; ceci va dans le sens d'un "supin" nominal précédé de préposition (voir section 4.2.3. du Chapitre 4, où cette généralisation est établie sur la base d'arguments indépendants). La possibilité de la négation lexicale n'est pas caractéristique du participe dans son usage verbal. L'interprétation de ces GPrép est "active"; les ajouts à interprétation agentive sont impossibles avec le "supin" dans ce contexte prépositionnel.

Ces GPrép, surtout ceux qui se combinent avec la négation lexicale, sont équivalents à des adjectifs: ils occupent une position adjectivale, et ils ont une interprétation qualitative. Le roumain détient par ailleurs des expressions figées, des locutions adjectivales précédées par la même préposition *de*:

- (55) fata asta e de groază (de speriat...)  
cette fille est de épouvante (de effrayé)  
'cette fille est épouvantable (à faire peur)

Je vais donc supposer que les exemples de ce type relèvent d'une structure de GPrép occupant une position adjectivale. Le "supin" faisant partie d'un GPrép, il est à analyser comme un GN (cf. Chapitre 4).

Dans le cas des participiales à lecture déontique, l'interprétation est passive, la négation lexicale impossible et les compléments à interprétation d'agent sont possibles. Ceci indique, si le raisonnement que je propose est juste, que ces relatives présentent une structure syntaxique plus complexe. Si l'on peut introduire des compléments agentifs, ceux-ci doivent normalement être légitimés par le verbe; c'est ce qui conduit à l'idée que le "supin" ici n'est pas un nom, mais un GV qui projette (au moins l'un de) ses arguments sous la forme de catégories vides. Il s'agit donc très probablement d'une projection (de type) CP, dans laquelle le "supin" est de type verbal et projette au moins une position de complément (l'objet direct) qui sera promu en position de sujet.

(56) a [GN articol [CP de scris]] (relativisation de l'objet)  
 article d'écrit

Les relatives à lecture qualificatives reposent sur une structure de GPrép dans laquelle par ailleurs il est possible d'obtenir une interprétation "active" du supin, et la contrainte sur l'argument relativisé n'est plus valable.

b [GN maşină [GPrép de scris]] (relativisation de l'instrument)  
 machine d'écrit

On peut donc supposer que ces exemples comportent un GPrép à statut adjectival. Cette analyse me semble nécessaire pour expliquer le fait que le "supin" ne projette pas de position syntaxique pour ses compléments verbaux, en raison du fait qu'il est un nom. D'autre part, la possibilité de combinaison du "supin" avec la négation lexicale atteste la réanalyse d'un GPrép en adjectif.

(57) c un articol de neînţeles  
 un article de non-compris  
 'un article incompréhensible'

Pour résumer, les exemples avec interprétation déontique impliquent la relativisation obligatoire de l'objet, et reposent sur une structure de CP avec projection de catégories vides. Les exemples avec interprétation qualificative comportent une structure de GPrép adjoint à un nom, et permettent la "relativisation" du sujet.

J'arrive ainsi à la conclusion que le "supin" adnominal du roumain correspond en fait à deux types structuraux différents:

- participe nominalisé précédé de préposition, modifiant un GN (à valeur adjectivale)  
 maşină de scris 'machine à écrire'  
 dezordine de nedescris 'désordre indescriptible'

- participiale - relative réduite, à interprétation déontique:  
exemplu de reținut 'exemple à retenir'

### 6.2.2 Encore *de*

Au cours de ce travail, l'analyse de l'élément *de* a reçu des précisions successives; ainsi, au chapitre 4, ont été délimités les contextes où *de* était un élément fonctionnel, et l'hypothèse provisoire du statut C° a été adoptée; au chapitre 5, je suis revenue sur cette idée en proposant que *de* fonctionnel est un C° lorsque le "supin" est équivalent à une Small Clause et un élément de type Flex - 'petit v' - dans les contextes à restructuration; cette double analyse a été corrélée avec la proposition de Dobrovie-Sorin (1994) d'une projection mixte C°/Flex pour le roumain.

Pour le participe adnominal, conformément aux situations isolées plus haut, *de* correspond à une Préposition ou bien à un C° pour les relatives réduites. Dans le dernier cas, on peut proposer que ce C° comporte un trait [+Mod], selon la proposition de Rubin (1994) (voir aussi Chapitre 5, section 5.3.2.).

Une observation intéressante faite par Siloni (1994) pour la flexion de participe présent en français: elle aurait le rôle d'assurer le lien avec le temps de la phrase principale. Il me semble que cette analyse devrait être rendue plus précise; néanmoins, il est intéressant de remarquer que les flexions *-ant* (participe présent en français), *-înd* (gérondif roumain) sont parallèles à l'absence de C° dans ces participiales. D'autre part, l'infinitif roumain, qui n'a pas de flexion morphologique, prend la particule *a*. Il y a une corrélation entre ces particularités; les participiales en français qui n'ont pas de Comp présentent d'autres éléments qui les légitiment.

Une autre possibilité peut être invoquée pour l'analyse de *de* dans le cas du "supin" adjectival. De même que, dans les contextes pertinents, *de* a la valeur d'une flexion verbale, on pourrait lui attribuer le rôle d'adjectiviser le supin. L'idée de lui attribuer le rôle, disons, d'un élément 'a', se situe dans la même idée du caractère mixte C/Flex, selon la discussion du chapitre 5.

### 6.2.3 L'ambiguïté "actif/passif"

Si le "supin" est ambigu entre une interprétation active et une interprétation passive, selon Pană Dindelegan (1992), on s'attendrait à ce que les relatives soient également caractérisées par cette ambiguïté.

(58) carte de citit

'livre qui doit être lu'

'livre qui sert à la lecture'

Si l'analyse proposée dans la section précédente est correcte, le "supin" adnominal correspond ou bien à un GPrép complément de N, ou bien à une relative réduite - Small Clause participiale prédicative. Cette distinction est corrélée effectivement à une "interprétation passive vs. active" du supin. La discussion de la section précédente permet de voir que cette double possibilité d'interprétation est liée à une structure différente: le GPrép admet la lecture active, la relative admet seulement la lecture passive. En effet, les GPrép avec participe nominalisé sont les seuls où la relation de coréférence GN principal - argument interne du participe n'est pas obligatoire.

Dans les exemples qui suivent, le passif est permis seulement dans le cas des arguments directs, même là où en apparence la structure est la même. Si l'on compare (59)a et b, ce qui ressort, c'est précisément le blocage de la lecture passive dans le cas de la relativisation d'un autre argument que l'argument interne. De même dans les autres paires, (59)c-d.

(59) a cărți de citit / ochelari de citit

livres de lu / lunettes de lu

'livres à lire / lunettes pour la lecture'

b cărți citite / \*ochelari citiți

livres lus / lunettes lues

c perie de curățat / haine de curățat

brosse de nettoyé / vêtements de nettoyé

'brosse pour le nettoyage / vêtements à nettoyer'

d \*perie curățată / haine curățate

brosse nettoyée / vêtements nettoyés

Les exemples suivants illustrent également la lecture passive associée au premier type d'exemple, et mise en évidence par la possibilité de l'ajout agent, et corrélativement la lecture passive montrée par l'impossibilité de cet ajout dans (60)b:

- (60) a cărți de citit (de către toți elevii)  
 livres de lu (par tous les élèves)  
 'des livres à lire (par tous les élèves)'  
 b \*ochelari de citit (de către bătrâni)  
 lunettes de lu (par les vieillards)  
 'des lunettes pour la lecture (par les vieillards)'

Les cas où l'interprétation active est possible sont des cas où le participe apparaît dans un GPrép. La substitution avec d'autres prépositions, par exemple avec *pentru* 'pour', et d'ailleurs la traduction proposée pour certains exemples, montrent que l'interprétation active est corrélée avec le caractère nominal de ce "supin":

- (61) a \*memoriu pentru scris / ochelari pentru vedere  
 mémoire pour écrit / lunettes pour vue  
 'un mémoire pour l'écrit / des lunettes pour la vue'  
 b \*ogor pentru arat / mașină pentru treierat  
 champ pour labouré / machine pour battu  
 'un champ pour le labour / une machine pour battre'

Ce participe nominal présente les propriétés analysées au Chapitre 3; à la différence du participe verbal dont la structure repose sur un Thème externalisé; le participe nominal peut se combiner avec un Thème, qui reste dans une position interne:

- (62) a pluguri de / pentru arat ogoare  
 charrues de / pour labouré des champs  
 'des charrues à labourer les champs'  
 b \*pluguri de arat și / mîne / bine ogoare  
 charrues de labouré et / demain / bien des champs  
 'des charrues à labourer aussi / demain / bien les champs'

Dans le Chapitre 4, j'ai montré que le Thème du "supin" dans le contexte prépositionnel n'a pas le Cas Accusatif, mais il doit être analysé comme étant incorporé au "supin". A ce point-là, j'ai apporté dans ce sens des arguments de l'ordre de l'adjacence stricte entre le GN Thème et le "supin". On voit que cette affirmation se vérifie également pour ces supins adnominaux à statut prépositionnel.

Le caractère nominal explique aussi l'interprétation agentive. Comme je l'ai proposé au Chapitre 3, l'agent est présent non pas dans la structure syntaxique elle-même, mais seulement dans la structure événementielle des noms d'action.

- (63) a casă de vînzare

- maison de vente
- 'maison à vendre'
- b     bani de împrumut
- argent de prêt
- 'de l'argent prêté'

#### 6.2.4 Conclusion intérimaire

En résumé, dans les trois paragraphes précédents, j'ai proposé que les supins adnominaux du roumain peuvent correspondre ou bien à une projection maximale GPrép ou bien à des relatives (CP prédicatif), selon la catégorie du "supin" (N ou V). Les relatives sont dépourvues de Temps comme toutes les participiales du roumain. Les GPrép comportent des participes nominalisés et non pas des participes verbaux, comme je l'ai proposé dans le Chapitre 4. Entre les deux types de structures il y a aussi une différence d'ordre interprétatif: la lecture "active" est possible seulement pour les GPrép et la lecture déontique (modale) est réservée aux vraies relatives réduites.

Pour mettre au point les détails de l'analyse des relatives au supin, deux points restent encore à discuter: la présence ou l'absence des Opérateurs Nuls en roumain et le statut de la catégorie vide en position sujet des relatives réduites. Entre les deux questions il y a une étroite liaison: comme on le sait, un Opérateur est un quantifieur qui lie une variable. Si les relatives réduites participiales comportent un Opérateur Nul, alors en principe la catégorie vide doit être une variable qui reçoit un cas. J'aborderai ces points dans les deux derniers paragraphes de ce chapitre.

#### 6.3. Relatives participiales et Opérateurs Nuls

En discutant le comportement des constituants *wh* en roumain, Dobrovie-Sorin (1994) arrive à la conclusion que le roumain ne dispose pas de quantificateurs structuraux, et partant, ne dispose pas non plus d'opérateurs nuls. Cette hypothèse est vérifiée par le fait que le roumain ne dispose pas d'un ensemble de structures: les relatives introduites par des complémenteurs (du type *that* en anglais, *que* en français), les clivées et les structures à Tough Movement.



Dans les langues où ces structures existent, elles ont été analysées comme impliquant la présence d'un Opérateur Nul. L'agrammaticalité des exemples du roumain (66-67) montre que cette langue ne permet pas les structures à Opérateur Nul.

(64) \*omul că am văzut (relative introduite par C°)

homme-Dét que ai vu  
'l'homme que j'ai vu'

(65) \*e pe acest om că am văzut (clivée)

est Acc cet homme que ai vu  
'c'est cet homme que j'ai vu'

Selon Dobrovie-Sorin (1994), l'absence des relatives infinitivales en roumain, signalée dans les paragraphes précédents, s'explique par le même paramètre: la relativisation de l'objet devrait être légitimée par un opérateur. Si l'opérateur est lexical, on trouve, marginalement, des relatives infinitivales en roumain:

(66) (?)am găsit o carte din care citi

j'ai trouvé un livre dans lequel lire  
'j'ai trouvé un livre dans lequel lire'

Si l'opérateur est nul, les relatives infinitives sont agrammaticales:

(67) a \*caut o carte de a citi

cherche un livre de PRT lire  
'je cherche un livre à lire'

b \*caut o fată de a iubi

cherche une fille de PRT aimer  
'je cherche une fille à aimer'

En revanche, comme nous l'avons vu, il existe des relatives au "supin". Selon Dobrovie-Sorin (1994), ce type de relatives reposent non pas sur le Mouvement A', mais sur le Mouvement A. Cette hypothèse est confirmée par le certains tests. Ainsi, les relatives au "supin" ne semblent pas admettre de lacunes parasites et en général des lacunes à distance (contre Grosu et Horvath (1987)):

(68) a \*cărți de criticat când citești

livres de critiqué lorsque lis  
'livres à critiquer quand on lit'

b \* haine de spălat când murdărești

vêtements de lavé lorsque salis  
'vêtements à laver quand on salit'

Cette propriété distingue les relatives réduites avec "supin" des relatives réduites à l'infinitif dans les autres langues romanes. Les relatives infinitivales des autres langues romanes reposent sur le Mouvement wh, d'où la légitimation des lacunes parasites:

- (68) c des articles à ficher lorsqu'on lit  
 d des habits à broser lorsqu'on salit

On admettra donc, suivant les propositions de Dobrovie-Sorin (1989, 1994), que les relatives réduites participiales du roumain ne se prêtent pas à une analyse par chaîne A'. Ainsi, la structure des relatives à "supin" ne serait pas (69)a, mais (69)b.

- (69) a #am adus o carte<sub>i</sub> [CP [Spec,C' Op<sub>i</sub>] [C' [C°Ø] de citit t<sub>i</sub>]  
 ai apporté un livre de lu  
 b am adus o carte<sub>i</sub> [CP [Spec,C' e<sub>i</sub>] [C' [C°Ø] de citit t<sub>i</sub>]  
 ai apporté un livre de lu  
 'j'ai apporté un livre à lire'

Cependant, cette analyse pose d'emblée un problème pour le supin. Il peut en effet sembler contradictoire de proposer une catégorie vide sujet à l'intérieur de la relative participiale, alors que dans les chapitres précédents j'ai insisté sur le fait que le sujet n'est pas projeté par le participe. Or, il convient de faire une précision: comme je l'ai expliqué au Chapitre 2, le participe externalise son argument interne, qui sera réalisé dans une position syntaxique extérieure au GV participial. C'est ce qui se passe dans le cas des relatives participiales: la catégorie vide qui occupe une position sujet (ici, de type Small Clause) occupe une position sujet et correspond à l'argument interne du GV participial, qui a été externalisé. On peut donc admettre une catégorie vide en position sujet de la participiale, à condition qu'elle corresponde à l'argument interne externalisé. La question de la légitimation de cette catégorie sera examinée dans la section suivante.

Pour ce qui est de la contrainte sur l'argument relativisé, on peut remarquer que, même si l'on suppose que le "supin" implique un Mouvement A de l'argument interne, ce qui est relativisé sera toujours le sujet. On peut conclure que le "supin" permet de relativiser l'argument interne justement parce que celui-ci est externalisé, c'est-à-dire réalisé dans une position syntaxique de sujet. Dans la section suivante, on verra que le paramètre établi par Dobrovie-Sorin (1994) est susceptible d'être raffiné: la raison pour laquelle le "supin" peut être utilisé dans ces configurations, c'est justement le fait qu'il permet le déplacement d'une catégorie vide *sujet*; il s'avère ainsi que le "supin" permet de relativiser l'argument interne *parce qu'il* le réalise en position sujet.

#### 6.4. Statut de la catégorie vide dans les relatives participiales

Si l'on adopte l'analyse structurale donnée sous (71)b, selon laquelle le roumain ne dispose pas d'Opérateur Nul, on doit se poser la question du statut de la de cette catégorie vide qui occupe le Spec,CP dans cette représentation.

Dans les chapitres précédents, j'ai proposé que le participe réalise un seul argument, et que la seule position dans laquelle cet argument peut apparaître est une position de type sujet, mais extérieure au participe lui-même. Néanmoins, dans la représentation que j'ai proposée dans (69)b, j'ai noté cet élément simplement par un 'e', sans lui attribuer de statut précis.

On va répondre à cette question en essayant de voir par quoi cette catégorie pourrait être légitimée. La réponse me conduira à réexaminer la distinction entre le Mouvement A et le Mouvement A'.

Je vais partir des observations faites par Cinque (1990) et Landau (1999) sur les infinitifs. Cinque (1990) accorde un traitement différencié à des configurations qui avaient été analysées jusque-là comme des cas de Mouvement A', à savoir les constructions à trous parasites, les extractions apparentes des îlots et les configurations d'effacement de l'objet (*Object Deletion*, plus précisément des constructions à modifieurs d'adjectifs), illustrées ci-dessous respectivement:

- (70) a the article that we filled without reading  $e$   
b the article that we went to England without reading  $e$   
c the article was too long for us to read  $e$

Dans la tradition GB, les constructions sensibles au phénomène des îlots et qui contiennent une catégorie vide dans un domaine local ont été analysées comme des constructions wh. La catégorie vide a été analysée comme étant la trace d'un Opérateur, lexical ou vide, déplacé dans le Spec, CP, et on lui a attribué le statut de variable liée par un (quasi)-quantifieur.

- (71) the book <sub>$i$</sub>  is too long [ $O_i$  for [us to read  $e_i$ ]].

Les constructions wh ont pour propriété, entre autres, de légitimer des lacunes parasites:

- (72) the book <sub>$i$</sub>  is too interesting [to put  $e_i$  down without having finished  $e_i$ ]]

L'analyse de Cinque fait reposer les structures en () sur une stratégie différente: un Opérateur Nul est directement généré dans la position Spec, CP, donc pas déplacé. Cet Opérateur lie un *pro* directement généré en position objet.<sup>9</sup>

Les arguments de Cinque viennent du fait que les constructions mentionnées plus haut ne se comportent pas comme les autres structures *wh*. Ces structures comportent des catégories vides qui n'ont pas des propriétés de traces *wh* (variables). D'abord, les traces des structures mentionnées sont marginales en position sujet de propositions finies sans complémenteur en anglais (a), à la différence des traces *wh* classiques (b):

- (74) a \*Mary is hard for me to believe *e* kissed John  
 b Someone who we expected *e* would be succesful

Ensuite, ces constructions n'admettent pas le déplacement successif à partir de la position sujet d'un infinitif en français et en italien:

- (75) a \*l'homme que nous appréciions *e* sans croire intelligent  
 b \*cet homme est facile à croire *e* être intelligent

Une autre propriété du même type est l'inacceptabilité des constructions à extraction d'un groupe nominal à travers deux adjoints, ce qui est inattendu dans le cadre d'une analyse à Mouvement *wh*:

- (76) a \*the book that we left Russia without being arrested after distributing  
 b the article that we went to England without reading

A la base de ces arguments, Cinque (1990) établit que, dans les constructions illustrées en (70), les traces ne sont pas de pures variables (i.e. des traces créées par l'application d'une règle de Mouvement A'), mais des variables pronominales, des *pro* générés dans la base, qui sont liés A' par un Opérateur dans la structure de surface.

Cette stratégie fait intervenir des pronoms résomptifs nuls dans les contextes où le Mouvement *wh* est bloqué pour des raisons indépendantes (par exemple, là où il est impossible d'obtenir la configuration opérateur-variable).

L'antécédent A' de *pro* – l'Opérateur généré dans Spec, CP – a le même rôle que l'Accord dans les langues *pro*-drop: celui de fournir l'indication grammaticale nécessaire pour les traits  $\phi$  de *pro*.

---

<sup>9</sup> Dans la mesure où cette stratégie repose sur un Opérateur Nul, il s'agit d'une relation de type A', qui n'est cependant pas une relation de type "déplacement", mais seulement de "liage". Cinque propose donc l'existence d'une relation dite de "liage A'", distincte du Mouvement A'.

Dans la vision de Cinque (1990), les configurations A' sont donc de trois types: (a) Mouvement A' d'un constituant -wh; (b) Mouvement A' d'un Opérateur Nul; (c) génération d'un *pro* lié A' par un Opérateur Nul en Spec, CP.<sup>10</sup>

Mais cette solution ne peut pas être appliquée telle quelle au "supin" roumain dans les constructions qui nous intéressent. Comme on l'a vu, le "supin" ne peut pas réaliser son objet *in situ*, mais seulement dans une position externe. Nous avons également vu qu'il ne peut pas, en tant que Participe, attribuer le Cas Accusatif. Or, *pro* pose le même problème pour l'analyse du "supin" que les traces wh- ou les autres variables liées A': elles ont besoin de cas parce que ce sont des GDét.

Landau (1999) distingue entre Mouvement A' des constituants wh- et Mouvement A' de PRO. Selon lui, dans les infinitives, le déplacement A' des traces wh- n'est pas légitime: ce sont des catégories qui ont besoin de Cas Nominatif, et ce cas n'est pas assigné dans les infinitives. Par contre, le déplacement A' de PRO est légitime, probablement parce que la trace de PRO est légitimée de la même manière que PRO lui-même.

Dans le même sens que Landau (1999), on pourrait proposer que les relatives au "supin" peuvent être analysées comme des structures qui relativisent un PRO qui correspond à l'argument interne du "supin" – réalisé en position sujet<sup>11</sup>.

(77) o carte<sub>i</sub> [CP [Spec,CP PRO<sub>i</sub> [C° de] t<sub>i</sub> citit]  
un livre de lu

Si cette analyse va dans la bonne direction, on est amené à modifier légèrement l'analyse de Dobrovie-Sorin (1994). Au lieu de dire que le roumain n'admet pas les configurations à Opérateur Nul, on dira que ces configurations sont admises dans des contextes beaucoup plus limités que dans d'autres langues. Probablement ce qui est bloqué, c'est la possibilité d'avoir des variables liées par un Opérateur Nul en *position objet*. Le "supin" admet donc ce type de construction en vertu du fait que la variable (i.e., la trace de PRO) se trouve en position sujet.

On proposera alors que, tout comme chez Dobrovie-Sorin, les structures qui nous intéressent ne reposent pas sur le Mouvement d'un Opérateur, mais on complètera cette analyse en disant qu'elles supposent le déplacement du PRO sujet du Participe.

<sup>10</sup> Le roumain semble disposer, cf. Dobrovie-Sorin (1994), seulement des constructions de type (a). Cette langue utilise des pronoms résomptifs ouverts dans les constructions de type (c).

<sup>11</sup> J'ai proposé que l'argument interne du Participe doit être externalisé. Ceci veut dire qu'il est réalisé dans une position plus haute que le GV (v. chapitre 2).

Si cette analyse est adéquate, elle peut - et en fait doit - être étendue également à d'autres structures qui comportent un "supin" prédicatif. Il s'agit d'une part des cas étudiés dans le Chapitre 5 (avec V transitif + N vide + Part), du type:

(78) am (ceva /e)<sub>i</sub> [<sub>CP</sub> PRO<sub>i</sub> [<sub>C°</sub> de] t<sub>i</sub> citit]  
 ai qqch                      de            lu

Cette hypothèse soulève néanmoins une question importante: si les structures prédicatives à Mouvement de PRO sont licites en roumain, pourquoi elles ne le sont pourtant pas avec l'infinitif (comme je l'ai mentionné en début de ce chapitre)? La réponse que l'on peut donner est qu'en roumain l'infinitif n'admet pas l'externalisation de l'objet. Par conséquent, il serait impossible de relativiser l'objet, ce qui irait contre la généralisation établie sur la base de données indépendantes, conformément à laquelle les relatives obéissent à une contrainte sur la relativisation de l'objet.

## 6.5. Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai examiné la structure des relatives réduites participiales en roumain, par comparaison notamment avec les relatives réduites du français. J'ai établi une distinction à l'intérieur des infinitives du français, entre des relatives et des non-relatives (complétives non-finies), des structures qui jouent le rôle de modificateurs de prédicats (adjointes à un adjectif vide selon l'analyse de Huot (1981)).

J'ai également établi une distinction pour le "supin" adnominal du roumain, entre un supin nominal faisant partie d'un GPrép ou une vraie relative réduite, comportant un "supin" de type verbal. Les GPrép avec "supin" à lecture qualificative sont assimilables à des adjectifs. Je considère que le terme de relative réduite doit être compris dans le sens de l'ellipse de la copule; ceci revient finalement à traiter les relatives réduites comme des Small Clauses en position prédicative (structure que j'ai proposée aussi bien pour le français que pour le roumain).

J'ai montré aussi que les vraies relatives réduites, en roumain comme en français, respectent une contrainte sur la relativisation, à savoir que seul l'argument interne peut être relativisé. Cela semble être une contrainte sur l'argument et non pas forcément sur la position (sujet), car dans le cas du "supin" c'est l'argument interne réalisé en position sujet qui est relativisé.

Afin de rendre compte des relatives réduites du roumain, j'ai adopté et raffiné l'analyse de Dobrovie-Sorin (1994), selon qui le roumain ne dispose pas d'Opérateur Nul. J'ai adopté une solution proposée par Landau (1990) pour les structures avec infinitif, selon laquelle les relative réduites reposent sur le Mouvement de PRO; c'est effectivement la seule possibilité pour le participe, qui n'accorde probablement, dans les Small Clauses, que le Cas Nul. Ce PRO en position sujet correspond évidemment à l'argument interne externalisé.

En résumé, le roumain n'admettrait pas d'Opérateurs nuls, et donc pas de Mouvement A', mais disposerait d'un PRO qui pourrait être déplacé par Mouvement A'. Cette analyse permet de rendre compte de l'utilisation du supin, qui permet de relativiser un argument direct à partir de la position sujet.

## 7. "Supin" et Complémentation adjectivale. Constructions Tough

### 7.1. Introduction

Le présent chapitre est consacré à un autre type de structures dans lesquelles le "supin" est prédicatif, à savoir les constructions "Tough". Ces constructions sont à traiter, d'une part, dans le cadre plus général de la complémentation adjectivale (non finie), et d'autre part dans ce qu'elles ont en commun avec les autres structures avec supin.

#### 7.1.1 Quelques données et bref aperçu de l'analyse courante

Certains adjectifs admettent deux types de structures, selon le paradigme illustré en (1)-(3), pour l'anglais, le français et le roumain:

- (1) a it is tough to park cars in Manhattan.  
b cars are tough to park in Manhattan.
- (2) a il est difficile de lire ces livres  
b ces livres sont difficiles à lire
- (3) a e ușor de spus aceste lucruri  
est facile de dit ces choses  
'il est facile de dire ces choses'  
b aceste lucruri sînt ușor de spus  
ces choses sont facile de dit  
'ces choses sont faciles à dire'

Dans la tradition générative, les deux structures illustrées en (1)-(3) a et b ont été traitées comme dérivant l'une de l'autre, plus précisément la structure avec GN sujet dérivant de la structure impersonnelle, par une opération de déplacement du sujet.

Les constructions *Tough* ont été traitées pour la première fois dans Chomsky (1965). Ross (1967) traite ces constructions comme des cas d'effacement de l'objet (object deletion – Equi). (Rosenbaum (1967) a proposé une règle transformationnelle reliant les structures, que par la suite Postal (1971) a appelée la règle de *Tough Movement*, une règle optionnelle qui



reliait les constructions de type 1(a) et 1(b) par une transformation de déplacement du sujet. Lasnik & Fiengo (1974) donnent des arguments contre l'adoption d'une telle règle. Dans le cadre GB, les structures qui nous intéressent ont été analysées comme des cas de mouvement A', reposant sur le déplacement d'un Opérateur Nul.

Pour le français, Huot (1981) invoque des arguments contre l'analyse par *Tough Movement*, liés notamment à la construction de la prédication dans les deux structures (2)a et b, du "sens" différent des deux constructions. Un autre argument invoqué est la difficulté posée par le changement de préposition qui introduit l'infinitif (*de* vs. *à*) :

- (4) a il est difficile **de** lire ces livres  
b ces livres sont difficiles **à** lire

Pour cette raison il devient difficile de dériver une structure de l'autre, si on ne veut pas multiplier les transformations.

Dans Chomsky (1981), les constructions Tough sont analysées comme reposant sur une réanalyse: l'adjectif et son complément verbal sont réanalysés ensemble comme un prédicat complexe: difficile + à lire → 'lisible difficilement'. Dans l'analyse que je vais proposer, je vais essayer de construire autour de cette idée, de voir comment on peut l'appliquer aux données du roumain et quelle structure précise elle implique. Comment exactement se réalise cette "réanalyse" en prédicat complexe?

Pour le roumain, Grosu & Horvath (1987) essaient d'appliquer l'analyse par *Tough Movement* au roumain, à savoir proposer une structure à Opérateurs Nuls (mouvement A'). Mais Dobrovie-Sorin (1994) donne des arguments contre l'existence de ce type de déplacement en roumain (cf. la discussion du chapitre 6), parce que cette langue ne dispose justement pas de la possibilité de lier des catégories vides à statut de variable par des Opérateurs Nuls. En plus, l'analyse de Dobrovie-Sorin (1990, 1994) convient à l'analyse du "supin" qui est proposée dans ce travail: le "supin" n'assigne pas le cas accusatif, et par conséquent ne peut pas légitimer de catégorie vide de type variable (catégories qui, par définition, ont besoin de cas) ; l'Opérateur qui serait supposé se déplacer en Spec, CP n'aurait donc pas de variable à lier.

On revient alors à l'hypothèse du Mouvement A pour le roumain (Dobrovie-Sorin (1990, 1994), Motapanyane (1998)). Le GN qui apparaît en position sujet dans les constructions roumaines est inséré directement en position sujet du "supin" (suite à une opération lexicale d'externalisation de l'argument interne). Motapanyane (1998) propose que le "supin" est soumis à un processus de restructuration verbale dû à ses spécificités morphologiques. Le "supin" est une racine spécifiée +N, +V qui doit vérifier les traits en

question; il est attiré par une catégorie fonctionnelle, une “tête de restructuration”, et forme une RP "restructuring phrase" – groupe de restructuration. Cette proposition introduit pourtant des innovations techniques (des catégories fonctionnelles supplémentaires) qui risquent de ne pas avoir assez de justification empirique<sup>1</sup>.

Canac Marquis (1995) propose une nouvelle analyse des données du français, qui ne repose pas sur le Mouvement A', mais sur deux mouvements A locaux. L'analyse de Canac Marquis sera un point de départ pour celle que je vais proposer pour les constructions *Tough* du roumain.

Comme on peut le voir, la discussion autour de ces constructions oscille entre l'analyse par Mouvement A et l'analyse par Mouvement A'. Dans l'analyse que je vais proposer, je vais considérer que les deux configurations (a) et (b) de (1)-(3) sont distinctes, autrement dit non-reliés par Mouvement<sup>2</sup>. En regardant de plus près les propriétés de ces adjectifs prédicatifs, je vais arriver à la conclusion que, en roumain du moins, les constructions *Tough* ne se prêtent pas à une analyse par Mouvement A' et Opérateurs Nuls. Je vais plutôt suivre la ligne des travaux qui proposent que les constructions *Tough* ne reposent pas sur des configurations de Mouvement A' (Cinque (1990), Canac Marquis (1995)). A partir de données qui montrent que les constructions qui nous intéressent n'ont pas de propriétés de Mouvement A' mais des propriétés de Mouvement A, Canac Marquis (1995) propose une analyse avec deux chaînes A locales, et une relation de prédication entre les deux chaînes. Comme on va le voir, cette analyse a besoin de certaines modifications afin de rendre compte des différences entre le roumain et le français.

Outre la question du Mouvement A vs. Mouvement A', les constructions *Tough* posent également d'autres problèmes: quel est le statut de la forme verbale subordonnée, c'est-à-dire l'infinitif (pour l'anglais et les langues romanes) ou le "supin" (en roumain) et le rapport entre cette forme verbale non finie et les adjectifs qu'elle détermine (comment l'infinitif et le "supin" sont-ils reliés à cet adjectif). Il faudra donc que l'analyse procède à: a) l'étude des adjectifs de type *Tough* et de leurs propriétés de sous-catégorisation - et b) le statut de la forme verbale enchâssée (problème posé pour toutes les structures analysées précédemment : proposition complète? proposition réduite? prédicat?).

---

<sup>1</sup> Je rappelle que dans mon analyse, *de* dans les structures à restructuration est réanalysé comme un élément fonctionnel qui fait du participe un vP complet, permettant de projeter l'argument externe.

### 7.1.2 Les problèmes posés par la comparaison roumain / français

En raison de certaines différences de structure, la comparaison avec le français éclaire l'analyse des structures du roumain. Ainsi, on remarque l'existence de plusieurs contrastes entre les deux langues.

#### 1. Accord et accord partiel

Les exemples français de (5)a comportent deux manifestations de l'Accord: (i) entre le verbe copule et le GDét déplacé en position sujet de la phrase principale; (ii) entre ce GDét et le prédicat adjectival. L'accord est seulement partiel dans les structures du roumain: le verbe copule est le seul à s'accorder avec le GN sujet:

- (5) a ces livres sont difficiles à lire  
b aceste cărți sînt **greu** de citit  
ces livres sont difficile de lu  
'ces livres sont difficiles à lire'  
c \*aceste cărți sînt **grele** de citit  
ces livres sont difficiles de lu  
'ces livres sont difficiles à lire'

Le fait que l'exemple (5)b soit grammatical et (5)c agrammatical ne représente pas un comportement typique d'adjectif. En effet, en roumain comme dans les autres langues romanes, les adjectifs dénotant des propriétés s'accordent avec le GN sujet:

- (5) d aceste cărți sînt bune de citit  
ces livres sont bons de lu  
'ces livres sont bons à lire'

Par ailleurs, en roumain les adjectifs dénotant des propriétés ne peuvent normalement pas se combiner avec des CP. Dans cette structure, le roumain utilise des adverbes, comme le montrent les exemples 6(a-b) contrastant avec l'exemple français en 6(c):

- (6) a \*e bun să citești aveste cărți  
'est bon qu'on lire ces livres'  
il est bon de lire ces livres  
b e bine să citești aceste cărți  
'est bien qu'on lise ces livres'

---

<sup>2</sup> J'attire l'attention que cela ne veut cependant pas dire que l'on ne doit pas parler de Mouvement (ou simplement de relation à distance) dans un domaine plus restreint, le complément de l'adjectif *Tough* par exemple.

- il est bon de lire ces livres
- c il est bon de lire ces livres
- d c'est bien de lire ces livres

## 2. Mode utilisé

L'infinifitif français correspond au "supin" roumain, ce qui a déjà été signalé pour l'ensemble des structures étudiées dans les chapitres précédents (avec *de* obligatoire).

- (7)
- a ces livres sont difficiles à lire
  - b aceste cărți sînt greu de citit  
ces livres sont difficile de lu  
'ces livres sont difficiles à lire'
  - c \*aceste cărți sînt greu a citi  
ces livres sont difficile de lu  
'ces livres sont difficiles à lire'
  - d \*aceste cărți sînt greu să citim  
ces livres sont difficile que lisions  
'ces livres sont difficiles que nous lisions'

## 3. Variation de la "préposition" en français (*à/de*) - non variation en roumain (*de*).

Comme on peut le voir à travers les exemples ci-dessus, en français, la construction impersonnelle *il est difficile de + Inf* utilise la préposition *de*, et la construction avec *GN + difficile + Inf* utilise la préposition *à*. Le roumain ne présente pas cette alternance.

- (8)
- a il est difficile **de** lire ces livres
  - b ces livres sont difficiles **à** lire
- (9)
- a e greu **de** citit aceste cărți  
est difficile de lu ces livres  
'il est difficile de lire ces livres'
  - b aceste cărți sînt greu **de** citit  
ces livres sont difficile de lu  
'ces livres sont difficiles à lire'

Il faut également remarquer, parmi les différences entre le français et le roumain, que le roumain, langue pro-drop comme on le sait, n'utilise pas d'explétif sujet dans les constructions impersonnelles.

Le français met en évidence des différences claires entre les deux types de constructions, et par conséquent rend impossible une analyse qui les dériverait l'une de l'autre.

Dans ce qui suit, je vais d'abord situer les prédicats Tough à l'intérieur de la classe des adjectifs prédicatifs - pour essayer de voir de quel type de prédicats il s'agit; ensuite je vais me pencher sur la situation du roumain, qui pose deux problèmes: le caractère invariable du prédicat *Tough* (absence des marques d'Accord) et le statut du "supin".

## 7.2 Typologie des prédicats adjectivaux et de leur complémentation

### 7.2.1 Adjectifs psychologiques et adjectifs non psychologiques

Les adjectifs à compléments verbaux se différencient selon la lecture active vs. passive du verbe enchâssé, et très probablement du point de vue de la projection qui y correspond. Landau (1999) établit une distinction entre les adjectifs psychologiques et les adjectifs non-psychologiques. La sélection du complément n'est pas la même selon que l'adjectif appartient à une classe ou à l'autre. Cet auteur montre que les adjectifs psychologiques sous-catégorisent des infinitifs avec lacune en position sujet, qui sont des propositions (structures de contrôle), tandis que l'autre type d'adjectifs sous-catégorisent des infinitifs avec lacune en position objet, qui fonctionnent comme des prédicats. Ces deux types structuraux donnent lieu à une différence interprétative, entre des lectures active et passive, respectivement.

Un exemple typique d'adjectif psychologique est représenté par l'adjectif *heureux*. Pour cet adjectif, il est impossible d'obtenir l'interprétation arbitraire du sujet de l'infinitif et l'interprétation passive; la seule lecture autorisée est la lecture à lacune-sujet contrôlé:

- (10) a Marie<sub>i</sub> est heureuse [*PRO*<sub>i</sub> d'aider qui que ce soit]  
b \* Marie<sub>i</sub> est heureuse [*PRO*<sub>arb</sub> d'aider *e*<sub>i</sub>]

D'autre part, il y a des adjectifs non-psychologiques qui n'admettent que la lecture passive (par rapport à *heureux* ci-dessus); par exemple, l'adjectif *available*, qui manifeste le comportement inverse:

- (11) a the book<sub>i</sub> is available [*PRO*<sub>i</sub> to be read]  
b \*the book<sub>i</sub> is available [*PRO*<sub>arb</sub> to read it<sub>i</sub>]  
c the book<sub>i</sub> is available [*PRO*<sub>arb</sub> to read *e*<sub>i</sub>]

On remarque que l'adjectif *disponible* en français se construit obligatoirement avec le passif:

- (12) a le livre est disponible pour être acheté  
 b \*le livre est disponible à acheter

Landau (1999) remarque que, de façon intéressante, certains adjectifs admettent aussi bien la lecture active que la lecture passive. Dans des exemples anglais comme (13), il y a ambiguïté entre les deux lectures:

- (13) the chicken is ready to eat  
 a) 'le poulet est prêt à manger'  
 b) 'le poulet est prêt à être mangé'

Il faut remarquer que parallèlement à l'ambiguïté de l'infinitif il y a une ambiguïté de l'adjectif. Lorsque l'adjectif se combine avec un infinitif actif (que Landau analyse comme comportant une lacune de type PRO contrôlé en position sujet), cet adjectif reçoit l'interprétation psychologique ("le poulet est prêt pour l'action de manger", "l'état psychologique du poulet est *prêt à accomplir l'action de manger*"). Dans l'interprétation passive, avec lacune-objet, l'adjectif reçoit l'autre interprétation, non-psychologique ('le poulet est dans un état physique tel qu'il peut être mangé'). La lecture psychologique est impossible avec une lacune en position objet (ce qui rend la lecture passive impossible): 'le poulet est dans un état psychologique tel qu'il peut être mangé'.

La proposition de Landau (1999: 27) est que les adjectifs psychologiques dénotent une relation binaire entre un individu (*Expérimentateur*) et une éventualité de type propositionnel, qui comporte non pas une trace wh (de type variable), mais un PRO (lacune-sujet), contrôlé par l'Expérimentateur. D'autre part, les adjectifs non-psychologiques dénotent une propriété à une place d'argument de type individu (*Thème*), qui peut être modifiée par un infinitif *prédicatif*.

(14) *Sélection sémantique* (Landau (1999):

- a Un adjectif psychologique dénote une relation à deux places entre un individu (*expérimentateur*) et une éventualité (type *propositionnel*)

$A_P(<GDét, CP>)$

- b Un adjectif non-psychologique ("matériel") dénote une propriété à une place d'un individu (*thème*). Cette propriété peut être modifiée par un infinitif *prédicatif*, comme dans (ii):

i.  $A_M(GDét)$  ii.  $f(CP, A_M)(GD)$

Les deux types d'adjectifs demandent donc deux types distincts d'infinitifs: propositionnel et prédicatif. La différence entre l'infinitif "propositionnel" et "prédicatif" explique la distribution des catégories vides. L'infinitif "propositionnel" correspond à une

formule saturée, qui n'a donc pas de catégorie vide de type variable. Seules sont possibles les catégories vides de type pronominal, PRO par exemple, qui ne peut occuper que la position sujet (cf. (10)a-b). L'infinitif prédicatif, d'autre part, est obtenu par une  $\lambda$ -abstraction sur une position argumentale. Dans ce cas, donc, la proposition infinitive doit comporter une catégorie vide de type variable (voir (11)). Landau (1999) adopte une analyse dans laquelle les structures prédicatives sont des constructions à Opérateurs Nuls; les Opérateurs Nuls créent des expressions prédicatives<sup>3</sup>.

On peut alors obtenir la classification des infinitifs donnée sous (15)a-c:

- (15) a [CP Op<sub>i</sub> [IP GDét/PRO<sub>arb</sub> ... [VP ... t<sub>i</sub>]]] – le CP est un prédicat  
 b [CP Op<sub>i</sub> [IP t<sub>i</sub> ... [VP ...]]] – le CP est un prédicat  
 c [CP [IP GDét/PRO ... [VP ...]]] – le CP est une proposition

Les trois cas sont illustrés par les exemples suivants, respectivement:

- (16) a The book is available [CP Op<sub>i</sub> for [us to read t<sub>i</sub>]]  
 b The book is available [CP Op<sub>i</sub> [PRO<sub>arb</sub> to read t<sub>i</sub>]]

- (17) a The book is available [CP Op<sub>i</sub> [t<sub>i</sub> to be read]]  
 b The volcano is ready [CP Op<sub>i</sub> [t<sub>i</sub> to erupt]]

- (18) a The patient is eager [CP for the doctor to operate on him]  
 b Mary is reluctant [CP PRO to be assisted]

Dans la classification obtenue par Landau (1999), l'infinitif qui détermine un adjectif psychologique est un argument propositionnel, tandis que l'infinitif déterminant un adjectif non-psychologique est un modifieur d'adjectif. Nous retrouvons dans les généralisations de Landau (1999) les observations des chapitres précédents du présent travail (Chapitres 5 et 6) concernant le statut de la forme verbale enchâssée (supin) comme *argument* et *modifieur* respectivement.

---

<sup>3</sup> Un Opérateur Nul dans la syntaxe est interprété comme un lambda-opérateur en sémantique, abstrayant sur la variable laissée dans une position d'argument.

## 7.2.2 Les prédicats *Tough*

Il a été observé que les adjectifs *Tough* se distinguent par leurs propriétés de sous-catégorisation (Pană Dindelegan (1992), Canac Marquis (1995)). Dans ce qui suit, je vais situer ces adjectifs à l'intérieur de la classe des adjectifs, en étudiant leurs propriétés.

Les adjectifs sont des prédicats. Ils peuvent être prédiqués ou bien d'un Nom, ou bien d'une proposition, selon le type de propriété qu'ils dénotent, et par conséquent ils ont également une grille thématique adéquate:

- (19) a) adjectifs qui dénotent des qualités (propriétés d'entités) – sous-catégorisent un GDét  
b) adjectifs qui dénotent des propriétés d'événement – se combinent avec un CP

### 7.2.2.1 Les prédicats *Tough* et la sous-catégorisation disjonctive

Les prédicats *Tough* se caractérisent par une sous-catégorisation disjonctive<sup>4</sup>. Ils ont la possibilité de se combiner ou bien avec un argument GDét sujet ((20)a), ou bien avec un CP dans une structure impersonnelle ((20)b), ou bien avec un argument GDét et un adjectif GPrép ((20)c)<sup>5</sup>.

- (20) a c'est un livre difficile  
b il est difficile de lire ces livres (avec infinitif propositionnel)  
c un livre difficile à lire  
d ce livre est difficile à lire

Dans le cas de (20)a, nous avons affaire à des GDét, dans le cas de (20)b, à des tours (propositionnels) impersonnels, et enfin la troisième structure (20)c est une structure à *Tough Movement*, que l'on peut mettre en parallèle avec (20)d, une structure copulative; on remarque en effet que (20)c et (20)d sont reliées, dans le sens que le supin et l'adverbe forment, aussi bien dans l'une que dans l'autre structure, un constituant.

Cette troisième structure est spécifique pour la classe de prédicats à sous-catégorisation disjonctive et ne se retrouve pas pour les prédicats dénotant des propriétés "matérielles". En effet, on peut constater que ce genre de prédicats ne permettent pas la structure à *Mouvement*, comme ils n'admettent pas la construction impersonnelle:

---

<sup>4</sup> Terme emprunté à Canac Marquis (1995).

<sup>5</sup> Pour le français, j'adopterai ici l'analyse de Canac Marquis (1995) qui considère que l'infinitif est un infinitif propositionnel dans (20)b et un infinitif précédé de préposition dans (20)c. Pour le roumain, je vais adapter cette analyse afin de tenir compte des propriétés du "supin" prédictif, ainsi que des particularités des prédicats *Tough* en roumain.



- (21) a c'est un livre rouge  
 b \*il est rouge de lire ce livre  
 c \*c'est un livre rouge à lire

Certes, cette propriété tient aussi au type de propriété dénotée par l'adjectif, car il y a des adjectifs qui admettent des modificateurs infinitifs:

- (21)' a c'est un livre beau  
 b il est beau de voir ce livre  
 c ce livre est beau à voir  
 d c'est un livre beau à voir

La différence de base entre les deux types d'adjectifs semble être la possibilité d'apparaître dans la structure impersonnelle.

La double possibilité de combinaison des adjectifs *Tough* ne signifie pas que la sous-catégorisation de ce type d'adjectif prend deux arguments. Le prédicat *Tough* admet deux structures différentes et deux arguments différents, GDét vs. CP, mais ne les combine pas. Ce qui semble caractériser les prédicats *Tough* à travers les langues, c'est le fait qu'ils présentent une sous-catégorisation disjonctive.

La notion de sous-catégorisation disjonctive a été utilisée à propos des prédicats *Tough* par Canac Marquis (1995), qui montre que ces prédicats ont deux possibilités de sous-catégorisation ("disjunctive subcategorizers"). Il reprend cette notion de Stowell (1981), qui remarque que les verbes comme *want*, *report*, *request* prennent ou bien un argument GDét ou bien un argument propositionnel, *mais pas les deux en même temps*. De même, selon Canac Marquis (1995), les prédicats *Tough* prennent soit un GDét soit une proposition, mais pas les deux en même temps. Cela veut dire que dans les exemples dits à *Tough* movement (voir (20)d), l'infinitif *à lire* n'est pas un argument de *facile* (comme dans (20)b), mais un complément de l'Adjectif.

On pourrait penser à comparer le soi-disant "Mouvement *Tough*" à des phénomènes d'extraposition, c'est-à-dire de déplacement d'un argument propositionnel en position sujet à la place de l'explétif qui occupe cette position dans les constructions "impersonnelles".

- (22) a it is dangerous for babies to smoke  
 b to smoke is dangerous for babies  
 c il est utile pour les enfants d'apprendre  
 d (d')apprendre est utile pour les enfants

Les constructions qui nous intéressent comportent donc une classe de prédicats qui entrent, d'une part, dans une structure impersonnelle, dans laquelle ils prennent pour argument une proposition (de préférence non finie), et d'autre part dans une structure à sujet nominal et prédicat adjectival modifié par un prédicat correspondant à l'infinitif (obtenu par  $\lambda$ -abstraction sur une position argumentale). A un même sens de l'adjectif correspondent en effet deux sous-catégorisations différentes.

- (23) a ces livres sont difficiles  
b il est difficile de lire ces livres.  
c ces livres sont difficiles à lire.

En fait, la structure (23)a suppose (23)c; autrement dit, les prédicats de type *Tough* en position prédicative supposent un modifieur de prédicat.

Le problème des constructions *Tough* doit par conséquent être traité en termes de sous-catégorisation disjonctive (cf. Stowell (1981), Canac Marquis (1995), Pană Dindelegan (1992) pour le roumain). C'est la seule propriété qui permet de distinguer une classe d'adjectifs – prédicats *Tough* à travers les langues.

#### 7.2.2.2 Mouvement *Tough*: A ou A'?

Dans la bibliographie sur ce sujet, il y a un consensus relatif sur le fait que les structures *Tough* combinent une relation de "prédication" qui s'établit entre le sujet de la principale et une catégorie vide (les détails concernant le statut précis de cette catégorie restent à élaborer) avec une relation de mouvement A': un Opérateur Nul dans le Spec, CP de l'infinitif est mis en relation A' avec la position objet de la proposition attachée au Prédicat *Tough*.

Les questions auxquelles cette analyse devra répondre sont par conséquent les suivantes:

- 1) quel type de déplacement – A ou A' – impliquent ces structures (avec ou sans Opérateur Nul)? Quelle est la structure qui permet d'expliquer le phénomène de l'accord en français?
- 2) comment s'établit la relation de prédication (surtout y a-t-il une relation d'implication entre la relation de prédication et celle de Mouvement A' et de présence d'Opérateur Nul)?

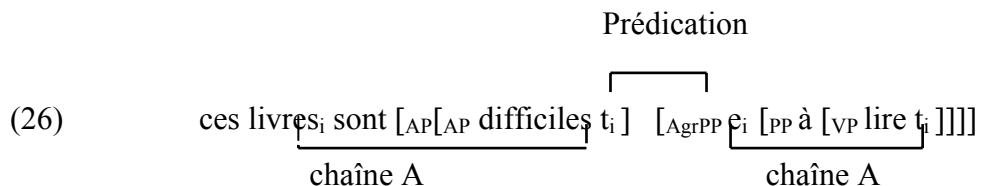
L'accord en français est traité par Canac Marquis (1995) comme une conséquence de la sous-catégorisation disjonctive. L'infinitif dans la structure à "Tough Movement" (avec sujet nominal) n'est pas dans une position argumentale, mais bien dans une position d'adjoint. C'est également ce qui permet de rendre compte de la variation de la préposition entre la structure impersonnelle du français et la structure "à Mouvement":

- (24) a il est difficile de lire ces livres  
 b ces livres sont difficiles à lire

Lorsque l'adjectif est combiné avec un GDét, le rôle thématique du prédicat *Tough* est déchargé par le GDét, et l'infinitif se trouve en position d'adjoint, à l'intérieur non pas d'un CP, mais d'un GPrép. *A* est selon Canac Marquis une "vraie préposition" (qui peut être paraphrasée par "du point de vue de la lecture").

Pour ce qui est de la structure à Tough Movement du français (ex. 24b), cet auteur propose deux chaînes A, la première étant formée par le déplacement du GDét par-dessus l'adjectif et le verbe copule; cette dérivation ne diffère en rien de la dérivation de toute structure copulative avec un adjectif:

- (25) a ces livres<sub>i</sub> sont difficiles t<sub>i</sub> e<sub>i</sub> à lire t<sub>i</sub>.  
 b ces filles<sub>i</sub> sont jolies t<sub>i</sub> e<sub>i</sub> à regarder t<sub>i</sub>.



Dans cette analyse, *ces livres* est sujet de *difficile* (engendré à l'intérieur du GAdj, ensuite déplacé par Mouvement A en position sujet déclenchant l'accord - c'est la première chaîne A); le prédicat *Tough* est modifié par un modifieur prépositionnel qui comporte un GV infinitif (dont l'objet a été déplacé en position sujet par un Mouvement A tout comme dans un passif - c'est la deuxième chaîne A). Alors, entre la position de base du sujet nominal de l'Adjectif et la projection maximale du modifieur infinitif (AgrPP dans ses termes) s'établit une relation de prédication de type prédication th-propositionnelle ("clausal th-predication").

Cette proposition essaie de capter le fait que les constructions *Tough* du français n'ont pas les propriétés des configurations A', mais représentent plutôt des prédications; d'autre part, l'infinitif correspond forcément à une proposition; c'est ce que devrait vouloir dire le terme de "prédication phrastique" utilisé.

Je pense qu'on peut tout à fait relier la représentation proposée par Canac Marquis (1995) à la proposition de Cinque (1990) pour les structures avec Object Deletion. Comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, Cinque (1990) propose pour ces cas un *pro* lié par un Opérateur directement généré dans Spec CP. L'identité de la catégorie vide dans la représentation (26) devrait être, pour le français, *pro*.

On peut remarquer que la solution de Canac Marquis (1995) est intermédiaire: les deux membres de la structure en (26) ne sont pas reliés par une opération de Mouvement, mais par une opération de prédication qui s'établit entre deux structures dérivées par deux opérations de Mouvement A locales. Je crois que les deux solutions, de Cinque et de Canac Marquis, relèvent d'une même intuition théorique.

### 7.2.2.3 L'infinitif comme modifieur de prédicat *Tough*

L'analyse des prédicats *Tough* présentée dans les deux paragraphes précédents tente donc de capter plus ou moins le fait que ces prédicats, lorsqu'ils se combinent avec un GDét sujet, peuvent prendre des modifieurs qui ont la forme des propositions infinitivales. Cette idée est présente de façon indépendante chez Landau (1999). Dans l'analyse de cet auteur, comme nous l'avons vu, il existe des infinitifs prédicatifs qui sont non pas des propositions (qui généralement occupent des positions argumentales), mais des modifieurs de prédicat adjectival.<sup>6</sup> Landau (1999) affirme que l'infinitif dans certains cas est un prédicat du point sémantique, dérivé par un mouvement d'Opérateur Nul.

Landau (1999) traite les adjectifs *Tough* comme étant une sous-classe des adjectifs psychologiques, qui posent problème dans le sens que, à la différence des autres adjectifs psychologiques (voir section 7.2.1 ci-dessus) se combinent non pas avec un infinitif propositionnel (argument), mais avec un infinitif prédicatif. Il propose que la différence entre les "véritables" adjectifs psychologiques et les adjectifs *Tough* est que les premiers ont un expérimentateur *externe* tandis que les derniers ont un expérimentateur *interne*. En fait, les adjectifs *Tough* impliquent, selon Landau, une interprétation causative - le rôle de l'infinitif étant celui de *causer* l'état psychologique dont le contenu est *difficile*. Cela permet à Landau (1999) de conclure que l'infinitif n'est pas un argument du prédicat psychologique *Tough*, dans le sens qu'il ne dénote pas le *contenu de l'état psychologique* en question, mais une cause

---

<sup>6</sup>J'aimerais ajouter également que l'alternance *à/de*, expliquée par Canac Marquis par le statut de modifieur de l'infinitif français, est attendue si l'on remarque que *à* apparaît dans d'autres structures prédicatives également, comme nous l'avons vu pour les relatives.

de cet état ou une restriction portant sur cet état. Le statut de prédicat des infinitifs qui modifient les adjectifs *Tough* est dû dans ses termes au fait que les "causes" et les "restrictions" jouissent d'une plus grande liberté et peuvent être prédicatives.

Il n'est cependant pas assez clair si cette "cause" infinitivale a un statut d'argument ou non; cette idée devrait être rendue plus précise. Il serait dans ce sens nécessaire de faire une classification plus fine des adjectifs psychologiques, selon qu'ils sont à deux places ou à une seule place. Ainsi, par exemple, il existe des prédicats qui expriment de manière inhérente le contenu de l'état psychologique, et des prédicats qui prennent des arguments qui dénotent le contenu de l'état psychologique.

Les prédicats psychologiques à une place se combinent juste avec un GDét qui correspond à l'Expérimentateur, et lorsqu'ils se combinent avec un infinitif, il s'agit d'un modifieur. Les prédicats psychologiques à deux places prennent un infinitif argument, parce qu'ils n'expriment pas de manière inhérente, à eux seuls, le contenu de l'état psychologique en question. Je pense, pour le premier type, à des exemples comme *content*, *fatigué d'avoir travaillé*, où l'infinitif *d'avoir travaillé* exprime la <CAUSE> de l'état dénoté par *fatigué*, *content*; pour le deuxième cas on pourrait citer des exemples comme *impatient*, *désireux de partir*, où l'infinitif exprime le contenu de l'état psychologique.<sup>7</sup> Il est possible que ceci aille contre l'argumentation de Landau en faveur de l'idée que la "causativité" va avec un seul argument. Néanmoins, cette distinction ne me semble pas assez claire pour l'instant et je n'essaierai pas de la développer ici.

Je retiendrai seulement comme acquis le fait que, aussi bien dans le cas des prédicats *Tough* que dans le cas des prédicats non-psychologiques, le statut de l'infinitif par rapport au prédicat *Tough* est celui de modifieur de prédicat. Je reviendrai sur la structure argumentale de l'ensemble *Tough* + *V non fini* dans la section 7.3.5, lorsque je vais traiter des propriétés des prédicats *Tough* du roumain.

Pour mieux expliciter ma position, je dirai que les adjectifs *Tough* sont à analyser d'une autre manière que les adjectifs psychologiques. Les adjectifs psychologiques introduisent un Expérimentateur comme sujet de la principale, et se construisent avec un argument propositionnel, CP, tandis que les adjectifs *Tough* introduisent un Expérimentateur implicite, qui se combine avec un seul argument, qui peut être ou bien un CP propositionnel, ou bien un GDét.

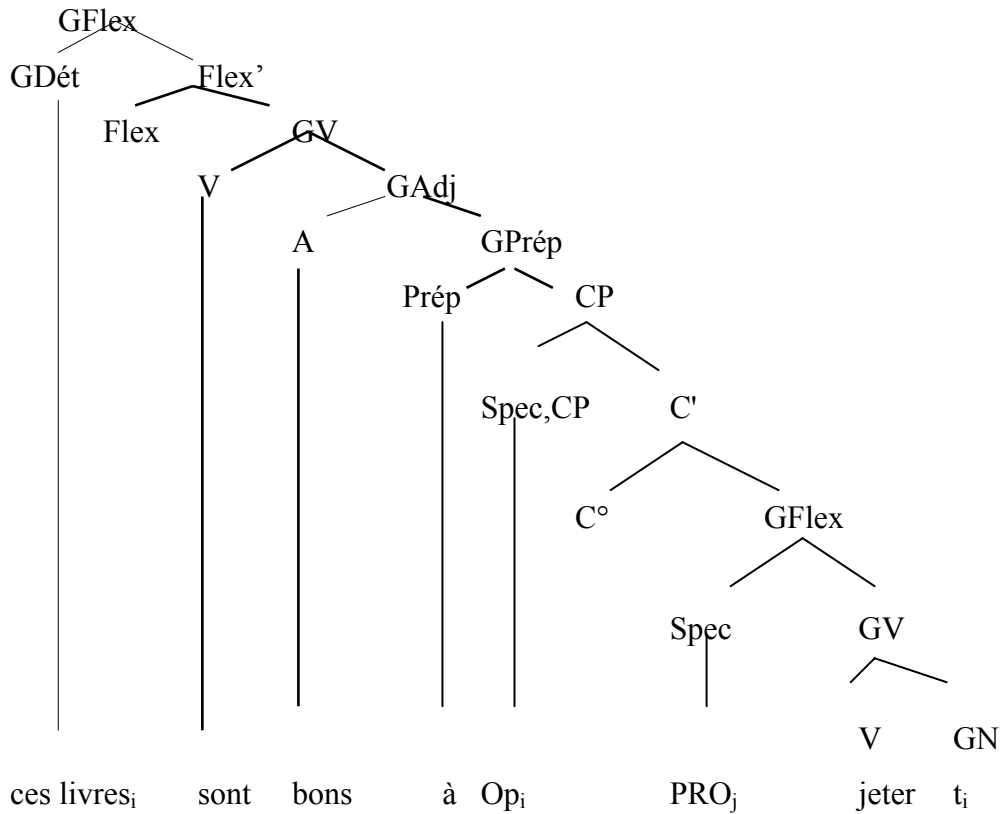
---

<sup>7</sup> On peut remarquer à ce propos que parfois les correspondants adverbiaux des adjectifs du premier type ont la possibilité d'entrer dans des constructions impersonnelles, mais jamais ceux du second type:

(i) il est fatigant de travailler

On peut donc raffiner l'analyse de Canac Marquis donnée dans la section précédente, en tenant compte des propositions de Landau (1999). J'admettrai donc que ces compléments d'adjectif qualificatifs en français comportent la représentation suivante:

(27)

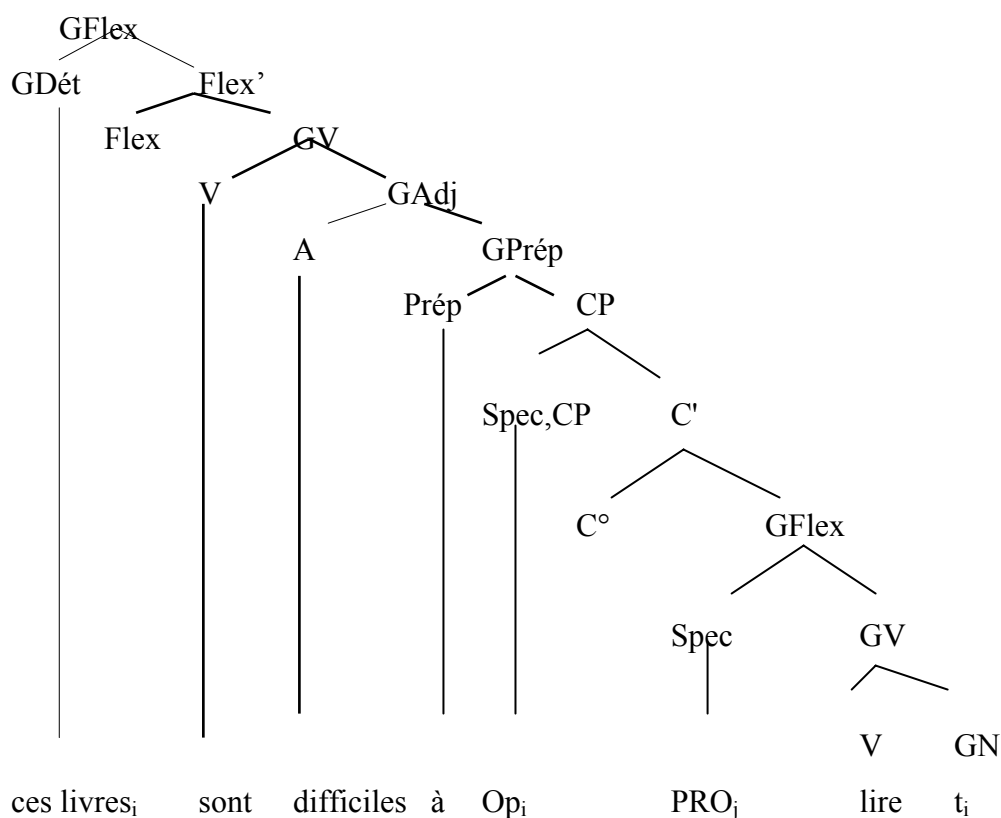


Les adjectifs *Tough* en français sont caractérisés par la même structure que les adjectifs qualificatifs qui admettent des modifieurs à l'infinitif:

---

(ii) \*il est impatientement de partir

(28)



### 7.3 Complémentation adjectivale en roumain

#### 7.3.1 La complémentation des adjectifs qualificatifs

Comme je l'ai montré dans l'introduction de ce chapitre, dans la présentation des contrastes français/roumain, les données du roumain soulèvent un problème particulier: celui du choix du mode au niveau de la complémentation adjectivale.

Les observations faites dans le paragraphe précédent sur le français sont également valables pour le roumain. En effet, il y a des prédicats qui dénotent des propriétés, et qui prennent pour argument un GDét; ces prédicats n'admettent pas de modification verbale:

- (29) cartea e roșie  
livre-Dét est rouge  
'le livre est rouge'

et d'autre part il y a des prédicats qui dénotent des propriétés d'événement<sup>8</sup>

- (30) a e posibil să citești această carte  
est possible que tu lises ce livre  
'il est possible de lire ce livre'

Les prédicats d'événement commandent le mode subjonctif en roumain, le "supin" étant admis marginalement dans cette position argumentale (à comparer (32)a et (32)b):

- (30) b ?e posibil de citit această carte  
est possible de lu ce livre  
'il est possible de lire ce livre'

Tout en n'étant pas complètement exclu de ces structures, le "supin" est moins utilisé que le subjonctif. D'autre part, la structure avec GDét sujet n'est pas possible avec cette classe de prédicats d'événement:

- (30) c \*această carte e posibil de citit  
ce livre est possible de lu  
'ce livre est possible à lire'

En regardant les autres prédicats modaux, on observe qu'une grande partie se combinent avec l'indicatif, et que seuls certains prédicats aléthiques (*necesar* 'nécessaire', *exclus* 'exclus', *posibil* 'possible', *imposibil* 'impossible') et déontiques (*obligatoriu* 'obligatoire') se combinent avec le subjonctif. Parmi ces prédicats d'événement seul *impossible* semble avoir un comportement à part en ce qu'il se combine avec le supin tout comme les adjectifs *Tough* étudiés dans le paragraphe suivant. J'admets donc la généralisation conformément à laquelle les prédicats 'purs' d'événement sélectionnent en roumain un subjonctif, dont le statut propositionnel ne peut pas être mis en doute, et n'admettent pas la structure avec "montée" d'un GDét en position sujet.

Les adjectifs dénotant des propriétés "matérielles" ne peuvent pas s'appliquer à des événements, n'admettent pas d'argument propositionnel, par conséquent ne peuvent pas entrer dans la structure impersonnelle:

- (31) \*e roșu să citești / \*a citi / \*de citit această carte  
est rouge qu'on lise / lire / de lu ce livre  
'il est rouge de lire ce livre'

D'autres adjectifs dénotent des qualités d'une autre nature, ce sont des évaluatifs comme *bun* 'bon', *frumos* 'beau' etc. qui peuvent s'appliquer à des GDét mais aussi à des

---

<sup>8</sup> Nous allons voir plus loin que ces prédicats sont en roumain des adverbes. On peut ignorer cette observation pour l'instant.



événements. Ces adjectifs impliquent sémantiquement la présence d'un sujet évaluateur, un Expérimentateur.

- (32) a      carte frumoasă  
              livre beau (Acd)  
      b      e frumos să citești cărți  
              est beau qu'on lise des livres  
              'il est beau de lire des livres'

On remarque dans (32)b le choix du subjonctif, dans la structure impersonnelle, mais l'infinitif et le supin sont également possibles. La structure avec GDét sujet et modifieur au "supin" implique obligatoirement l'accord:

- (32) c      această carte e frumoasă de citit  
              ce livre est beau-Acd de lu  
              ce livre est beau à lire

Un comportement comparable peut être constaté dans le cas de l'adjectif *bun* 'bon', à la différence que celui-ci ne peut pas entrer dans la structure impersonnelle. La structure impersonnelle correspondante utilise en roumain le correspondant *adverbial* de *bun*, *bine* 'bien'. L'adjectif *bun*, en revanche, peut aussi se combiner avec le "supin", mais non pas en tant qu'argument; en fait, il admet un modifieur au "supin":

- (33) o carte bună de aruncat  
      Dét-Fém livre bon-Acd de jeté  
      'un livre bon à jeter'

Le "supin" restreint ici la propriété dénotée par l'adjectif. On peut supposer une structure de GPrép, et dans ce cas le supin serait nominal, ce qui est soutenu par la possibilité de faire apparaître, dans la même structure, des GDét:

- (34) o fată bună de horă, de seceră  
      une fille bonne de ronde, de faux  
      'une fille bonne pour danser, pour faucher'

Pourtant, la même analyse n'est pas aussi claire pour des exemples comme

- (34') o fată frumoasă de privit  
      une fille jolie de regardé  
      'une fille jolie à regarder'

D'autres adjectifs évaluatifs dénotant des propriétés peuvent s'appliquer à des GDét ou bien à des événements et par conséquent peuvent entrer dans les deux structures:

- (35) cartea este interesantă

livre-Dét est intéressant

'le livre est intéressant'

- (36) e interesant să citești / a citi cartea  
est intéressant PRT lire / que tu lises le livre  
'il est intéressant de lire le livre'

Dans la structure impersonnelle de (36)a, l'adjectif *interesant* admet le subjonctif et l'infinitif (moins fréquent actuellement), qui sont ici des arguments propositionnels.

Il est important de noter qu'il peut y avoir également un expérimentateur dans le premier membre, qui sera également le sujet de la proposition enchâssée, qui a le statut d'argument:

- (37) a fost interesant pentru mine să citesc această carte  
a été intéressant pour moi que je lise ce livre  
'il a été intéressant pour moi de lire ce livre'

D'autres exemples d'adjectifs qui se combinent nécessairement avec un GDét sont *vrednic* ou *demn* 'digne', qui admettent également un modifieur au supin.

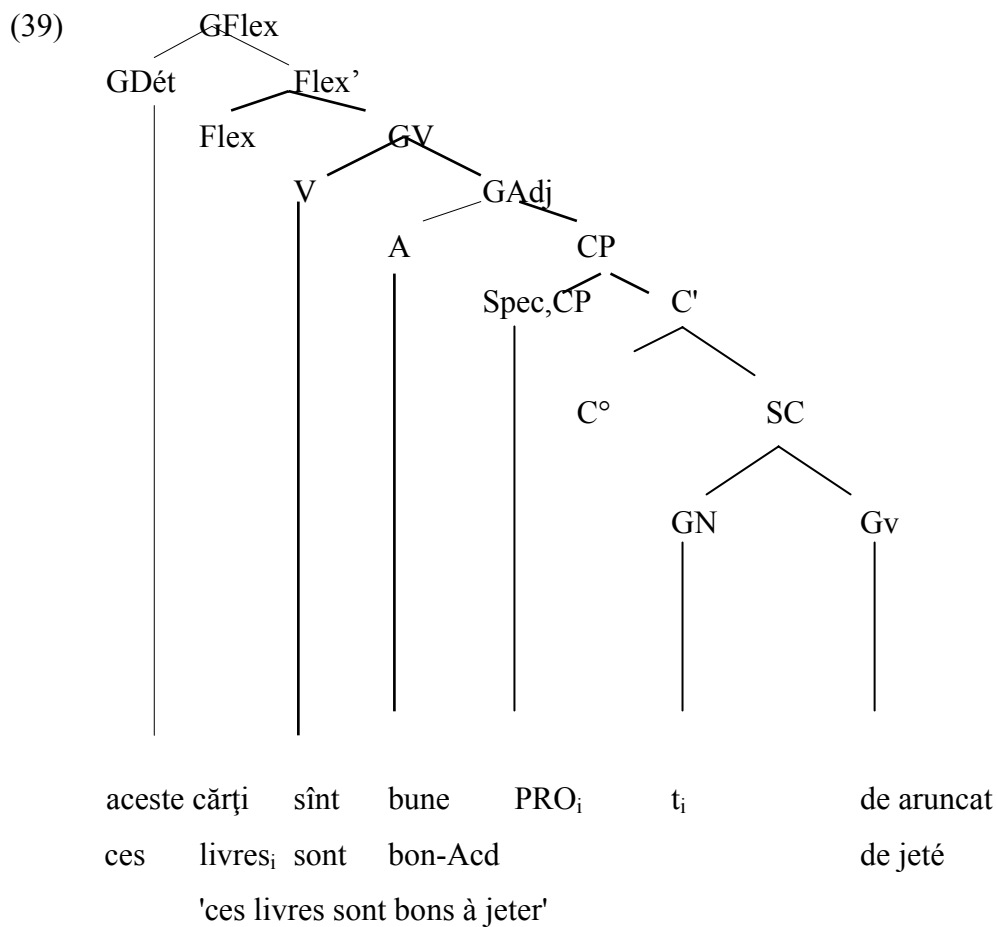
Ces adjectifs admettent la construction impersonnelle, mais ils sélectionnent non pas le "supin", mais le subjonctif:

- (38) a Maria e vrednică de lădat  
Marie est digne de loué  
'Marie est digne de louange  
b \*e vrednic de lădat pe Maria  
est digne de loué Acc Marie  
'il est digne de louer Marie'  
c vrednic și drept este să te lăudăm...  
digne et droit est Subj te louons  
'il est digne et juste de te louer...'  
d \*vrednic și drept este de lădat...  
digne et droit est de loué  
'il est digne et juste de louer...'

En conclusion, les adjectifs qualificatifs dénotant des propriétés "matérielles" n'admettent pas d'arguments propositionnels; seuls les adjectifs qui impliquent un "évaluateur", un "expérimentateur" permettent des arguments propositionnels. On peut déjà avancer une suggestion d'explication pour ce phénomène: la présence sémantique d'un expérimentateur permet de contrôler l'Agent de la forme verbale enchâssée. Pour tous les

adjectifs étudiés dans ce paragraphe, la présence du "supin" est possible en tant que modifieur de l'adjectif; seulement certains de ces adjectifs (*frumos, interesant*) peuvent être utilisés dans la structure impersonnelle.

On peut maintenant observer que les adjectifs qualificatifs du roumain ont le même comportement que les adjectifs du français. De ce fait, on peut leur attribuer une structure comparable, à certaines différences près, qui concernent la structure interne du modifieur verbal: à la différence de l'infinitif, le "supin" n'est pas générateur d'une proposition complète et n'assigne pas de cas; c'est une SC de type verbal:



Comme il a été déjà établi, le roumain ne dispose pas d'Opérateur Nul. Par conséquent, ces structures à complémentation adjectivales sont comparables aux structures des relatives réduites au "supin": la prédication s'établit selon le mécanisme proposé pour ces relatives réduites au Chapitre 6, à savoir par un déplacement de PRO dans une position Spec, CP.

### 7.3.2 La complémentation des adjectifs psychologiques en roumain

Un adjectif psychologique comme *gata* 'prêt' peut effectivement se combiner ou bien avec une proposition au subjonctif, ou bien avec un supin, prenant comme compléments des propositions avec des lacunes en position de sujet ou d'objet:

- (40) a e<sub>i</sub> sînt gata PRO<sub>i</sub> să lupt<sup>9</sup>  
suis prêt que (je) combatte  
'je suis prêt à combattre'
- b e<sub>i</sub> sînt gata e<sub>i</sub> de luptat  
suis prêt de combattu  
'je suis prêt pour le combat'
- (41) a e<sub>i</sub> sînt gata e<sub>i</sub> să mînc  
suis prêt que (je) mange  
'je suis prêt à manger'
- b e<sub>i</sub> sînt gata e<sub>i</sub> de mîncat  
suis prêt de mangé  
'je suis prêt à être mangé'
- c e<sub>i</sub> sînt gata e<sub>j</sub> de mîncat<sup>10</sup>  
suis prêt de mangé  
'je suis prêt pour manger'

Ce comportement est en fait associé à la lecture psychologique et non-psychologique respectivement de l'adjectif. En effet, *gata* 'prêt' se comporte comme prévu par Landau (1999): il permet ou bien une lacune en position sujet, ou bien une lacune en position objet, et la lecture psychologique est associée à la structure avec lacune en position sujet et avec interprétation active. Ce qui est nouveau dans le cas du roumain, c'est que la lecture active utilise, comme prévu, une forme [+T] (voir le subjonctif dans (40-41)a), tandis que, dans le cas de la forme [-T] associée à la lecture passive, on utilise le supin. Les exemples (40)b et (41)b auxquels on a voulu associer une lecture active sont en fait problématiques pour

---

<sup>9</sup> Le sujet du subjonctif roumain est plutôt un sujet nul de type *pro*, qui a des propriétés anaphoriques (cf. Dobrovie-Sorin (1994). Cependant, cette précision n'est pas nécessaire ici. Nous assumons PRO pour que la comparaison avec l'anglais et le français soit plus facile.

<sup>10</sup> Cette structure admet les deux interprétations possibles (sujet ou objet), dans les conditions pragmatiques adéquates. Par exemple:

- (i) sînt gata de pedepsit, judecat...  
suis prêt de puni, jugé...

l'analyse du "supin" que j'ai proposée: en effet, j'admets que le "supin" externalise l'objet. Comment expliquer la possibilité de la lecture active?

En fait, si l'on regarde le comportement des syntagmes avec "supin" à interprétation active, on constate que ceux-ci ont plutôt un comportement de GPrép: la lecture "active" (lacune-sujet) avec *gata*<sub>psy</sub> est possible surtout avec des GPrép:

- (42) *sînt gata de luptă*  
 suis prêt de combat  
 'je suis prêt pour le combat'

Il est dès lors possible de conclure que, dans la mesure où la lecture "active" (lacune-sujet) est possible avec le "supin"<sup>11</sup>, le "supin" complément des adjectifs correspond à une projection GPrép, à l'intérieur de laquelle se trouve un "supin" nominalisé. Dans cette structure, le "supin" n'est pas une proposition; il en est en revanche l'équivalent du point de vue du type sémantique, par le fait qu'il dénote un événement (supin nominal). La lecture active est non-contrainte pour les noms qui réfèrent à des événements (voir Chapitre 4 et 6).

Quand il se combine avec un "supin", *gata* donne lieu à la lecture passive:

- (43) *porumbul e gata de cules*  
 maïs-Dét est prêt de cueilli  
 'le maïs est prêt à être cueilli'

Cette lecture est expliquée si l'on combine la théorie de Landau (selon laquelle la lecture "passive" dépend d'une infinitivale de type "prédicatif", avec une analyse selon laquelle le supin est [-T]). Pour préciser l'analyse, il nous faut adapter la structure (15)b de Landau (1999) afin de tenir compte de la structure interne du "supin":

- (15)b The volcano is ready [<sub>CP</sub> Op<sub>i</sub> [<sub>t<sub>i</sub></sub> to erupt]]  
 (44) *porumbul e gata* [<sub>CP</sub> [<sub>SpecCP</sub> PRO<sub>i</sub>] [<sub>C</sub> de [<sub>GFlex</sub> t<sub>i</sub> [<sub>GV</sub> cules]]]]<sup>12</sup>

Dans cette structure adaptée, on a un déplacement de PRO conformément à la solution théorique proposée pour les structures prédictives avec supin dans le Chapitre 6; par ailleurs ce PRO correspond à l'argument interne externalisé du "supin". L'interprétation qui résulte est de type passif.

Pour résumer, l'interprétation active du "supin" correspond à un "supin" GPrép. Dans la lecture psychologique, *gata* se combine avec un événement, exprimé par un subjonctif ou par un GPrép au "supin". Dans la lecture non-psychologique, il se combine avec un supin

---

'je suis prêt pour être puni, jugé...'

<sup>11</sup> Cette lecture est considérée comme impossible pour beaucoup de locuteurs.

prédicatif, analysable dans les termes proposés au chapitre précédant. Par conséquent, le comportement du prédicat *gata* est bien celui qui est prédit par Landau (1999), avec une caractéristique supplémentaire pour le roumain, qui pour la lecture active (psychologique) utilise ou bien un subjonctif (propositionnel), ou bien un GPrép avec "supin" nominal.

Le point important à cette étape de la discussion est le fait que les adjectifs psychologiques se combinent avec des arguments propositionnels; en roumain, l'apparition du "supin" est corrélée non pas à l'interprétation psychologique, mais à l'interprétation non-psychologique, et il s'agit non pas du "supin" verbal (propositionnel éventuellement), mais d'un "supin" nominal, dans une structure prépositionnelle, qui admet l'interprétation active.

La nécessité d'utiliser le subjonctif pour la lecture active s'explique par la nécessité de la présence d'une lacune-sujet, ce qui exige une complétive marquée pour le Temps. On s'attend alors à ce que le participe, qui ne présente pas de Temps, ne puisse pas apparaître dans les emplois dits "actifs".

En somme, l'absence de la lecture active du supin est due au fait que le supin ne peut pas avoir un statut sémantique "propositionnel". Ceci est confirmé par une autre différence entre l'infinitif et le subjonctif d'un côté et le "supin" de l'autre; à la différence de l'infinitif et du subjonctif, le "supin" ne peut pas occuper une position de sujet préverbal:

- (45) a \*de fumat e interzis  
de fumé est interdit  
'de fumer est interdit'
- b \*de afirmat acest lucru e greu  
d'affirmé cette chose est difficile  
'd'affirmer cette chose est difficile'

En conclusion, dans le cas de l'adjectif *gata*, le "supin" est un modifieur de prédicat adjectival, adjoint au prédicat *gata*, dont la fonction consiste à dire, dans les termes de Landau (1999), quel est le contenu de l'état psychologique d'être 'prêt' (pour quoi on est prêt). Il y a d'autres adjectifs psychologiques qui se comportent de la même manière, par exemple *obosit* 'fatigué', *mulțumit* 'content'...

D'autres adjectifs psychologiques comme *nerăbdător* 'impatient' ne peuvent se combiner avec le supin, mais seulement avec le subjonctif:

- (46) a Ion e nerăbdător să plece  
b \*Ion e nerăbdător de plecat

---

<sup>12</sup> Je souligne également par rapport à (38) que PRO et sa trace correspondent au sujet du "supin" qui est un objet externalisé dans l'analyse que je propose.

On pourrait expliquer cette observation par le fait que le supin, à la différence du subjonctif, ne peut pas être propositionnel. Cette explication pourrait ne pas être satisfaisante dans la mesure où parfois, dans les structures impersonnelles surtout, le "supin" semble pouvoir tenir la place d'une proposition<sup>13</sup>. Mais ce qui bloque en fait la structure en (46)b, c'est plutôt le fait que le "supin" ne peut pas contenir un sujet contrôlé. Dans les cas où l'adjectif n'a pas d'Expérimentateur, le contrôle sémantique n'apparaît pas et alors on peut avoir le "supin" comme complément d'adjectif.

On peut donc conclure que le choix du mode dans les compléments des adjectifs est géré en roumain par le statut propositionnel-argumental vs. prédicatif du complément. Le premier statut est réservé aux formes finies comme le subjonctif - qui par ailleurs ne peut pas être utilisé dans les constructions prédicatives -, tandis que le dernier statut est récupéré par les constructions de modificateurs prépositionnels.

#### 7.4 Structure des constructions *Tough*

##### 7.4.1 Complémentation adjectivale en français et en roumain: un rappel

Nous avons vu, dans ce qui précède, que les adjectifs *Tough* du français suivent le même modèle syntaxique que les adjectifs qualificatifs. J'ai également mis en évidence le fait que les adjectifs qualificatifs du roumain ont la même structure que les adjectifs (qualificatif ou *Tough*) du français. On a enregistré pourtant les différences suivantes entre les deux langues:

- en roumain, les prédicats *Tough* sont des adverbes et non pas des adjectifs;
- en français, la complétive qui modifie l'adjectif est une infinitivale de type "actif", avec un PRO qui correspond à l'Agent, et un Opérateur Nul qui lie une trace en position objet; en roumain, la complétive est au "supin", qui réalise seulement le Thème dans une position externe au supin (structure de type SC).

##### 7.4.2 La complémentation des prédicats *Tough* en roumain

Dans ce qui suit, je vais montrer que les prédicats *Tough* du roumain reposent sur un type de construction syntaxique différent de celui qui a été mis en évidence ci-dessus pour les

---

<sup>13</sup> Pourtant, le "supin" ne peut pas apparaître comme proposition en position argumentale (cf. 7.4.5.)

adjectifs qualificatifs. Parallèlement, je proposerai un autre type de composition sémantique de ces structures.

Il s'impose tout d'abord de préciser que les prédicats *Tough* du roumain sont des *adverbes* (cf. Pană-Dindelegan (1992)). Le statut adverbial est clairement indiqué par l'absence d'accord: alors que les adjectifs qualificatifs s'accordent en genre et en nombre (cf. (47)a-b), l'accord est exclu dans le cas des prédicats *Tough* (cf. (47)c-d):

- (47) a     carte bună de citit  
          livre bon-Acd de lu  
          'livre bon à lire'
- b     \*o carte bun de citit  
          livre bon de lu  
          'livre bon à lire'
- c     \*carte grea de citit  
          livre difficile-Acd de lu  
          'livre difficile à lire'
- d     carte greu de citit  
          livre difficile de lu  
          'livre difficile à lire'

Ce comportement conduit à distinguer clairement les adjectifs à complémentation adjectivale des prédicats *Tough* du roumain, qui sont des adverbes. La configuration que l'on peut observer en roumain est, elle aussi, une construction prédicative qui s'applique à un GDét, mais en roumain il ne s'agit pas d'un prédicat *Tough* modifié par le supin; la façon de construire le prédicat n'est pas la même. Concrètement, je propose que les prédicats *Tough* du roumain s'analysent comme des adverbes spécificateurs du "supin" prédicatif:

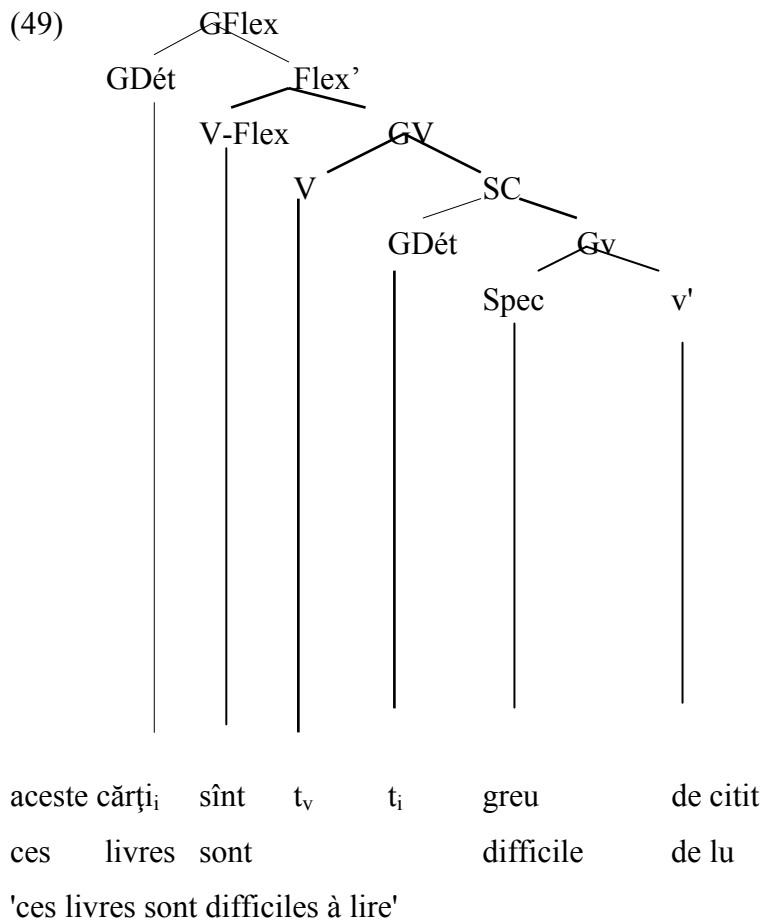
- (48) [Gv[SpecGv greu] [v' de citit]]

En (48), *greu* 'difficile' est en position de spécificateur de la projection maximale qui correspond au "supin", et que j'analyse ici comme un Gv.

Je suis amenée par conséquent à proposer une adaptation de l'analyse proposée par Landau (1999). Selon cet auteur, les adjectifs *Tough*, tout comme certains adjectifs qualificatifs, admettent des modifieurs (sous la forme d'infinitivales de type prédicatif). Dans le cas du roumain, la relation de modification est inversée: ce sont les *adverbes Tough* qui modifient le prédicat exprimé par le "supin".

Ci-dessous, je donne la structure développée des constructions *Tough* du roumain:





Il s'agit ici de la même structure que celle que nous avons mise en évidence pour les structures prédicatives avec *être*, analysées dans le Chapitre 5. Les structures prédicatives de type Tough présentent en plus un adverbe qui apparaît dans [Spec,Gv] et a pour rôle de modifier le prédicat exprimé par le "supin". L'adverbe est donc un prédicat de prédicat, et l'ensemble qui résulte de cette combinaison est toujours un prédicat, qui peut par la suite s'appliquer à un argument GDét.

Cette structure explique immédiatement les contrastes d'accord signalés entre le français et le roumain (et d'autre part entre les structures du roumain avec adjectif et avec adverbe respectivement). Le français fait appel non pas à la spécification adverbiale d'un infinitif prédicatif, mais l'infinitif est modifieur du prédicat *Tough*. Ce prédicat s'applique au GDét en position de sujet et donne lieu à l'accord.

Cependant, il serait intéressant de voir s'il existe une explication pour cette différence structurale entre les configurations à prédicats *Tough* du roumain et celles du français.

### 7.4.3 Pourquoi le prédicat *Tough* du roumain est-il un adverbe?

Dans ce qui précède, j'ai proposé des représentations pour les constructions *Tough* du roumain, mais je n'ai pas expliqué la raison pour laquelle le prédicat *Tough* doit en roumain être un adverbe. Pour le faire, je propose de revenir à la structure *Tough* du français: le prédicat de la principale introduit un Expérimentateur implicite qui contrôle le sujet PRO de l'infinitif:

(50) ce livre est impossible Exp<sub>j</sub> [à [Op<sub>i</sub>] PRO<sub>j</sub> lire t<sub>i</sub>]

Cette structure comporte donc d'une part une relation Opérateur Nul - variable, qui permet de former un prédicat dénotant la propriété "être lisible". Cette relation est la même que celle qui caractérise les adjectifs qualificatifs. Ce qui semble caractériser les prédicats *Tough* (par opposition aux adjectifs qualificatifs), c'est la relation de contrôle entre l'Expérimentateur introduit par le prédicat *Tough* et le sujet de la complétive.

On doit maintenant comprendre pourquoi ce type de complémentation *adjectivale* n'est pas possible en roumain. Elle est bloquée aussi bien pour l'infinitif et le subjonctif que pour le supin. L'infinitif et le subjonctif sont impossibles en raison de l'absence d'Opérateur Nul en roumain:

(51) a \*această carte e grea PRO<sub>j</sub> a citi t<sub>i</sub>  
ce livre est difficile-Acd lire  
'ce livre est difficile à lire'  
b \*această carte e grea PRO<sub>j</sub> să citești t<sub>i</sub>  
ce livre est difficile-Acd qu'on lise  
'ce livre est difficile qu'on lise'

Ces structures sont illicites en raison du fait que la catégorie vide en position objet ne peut pas être légitimée en tant que variable, parce le roumain ne dispose pas d'Opérateurs Nuls.

Quant au supin, il ne peut pas apparaître dans des structures telles que celle donnée sous (50), en raison du fait que le supin ne permet pas la réalisation syntaxique de l'Agent, qui est demandée par l'Expérimentateur implicite introduit par l'adjectif *Tough*:

(52) \*(Exp<sub>i</sub>) grea [PRO<sub>j</sub> de citit]  
difficile de lu  
'difficile à lire'

En (52), il y a conflit entre la référence de l'Exp et celle de PRO, qui dans le cas du supin correspond comme nous le savons au Thème externalisé.

Il faut comparer ces exemples à des exemples français du type:

(53) \*ce livre est (Exp<sub>i</sub>) difficile à PRO<sub>j</sub> être lu

Cet exemple est agrammatical pour la même raison que (52): PRO en position sujet de l'infinitif correspond à l'argument interne de l'infinitif passif, et ne peut pas satisfaire l'exigence de contrôle imposée par la structure thématique de l'adjectif *Tough* qui apparaît dans la principale. En revanche, un exemple comme (53) est grammatical, parce que les adjectifs qualificatifs n'introduisent pas d'Expérimentateur et par conséquent le contrôle n'est pas exigé:

(53) ce livre<sub>j</sub> est prêt à PRO<sub>j</sub> être lu t<sub>j</sub>

On doit à présent se demander pourquoi l'utilisation d'un adverbe à la place d'un adjectif rend la configuration possible (cf. (49) ci-dessus).

L'avantage du choix de l'adverbe vient de la possibilité de construire autrement les relations thématiques de l'ensemble: en construisant d'abord la structure prédicative avec "supin", on introduit un Agent implicite, qui est autrement dit présent dans la structure argumentale, mais n'est pas projeté; et l'introduction après coup d'un Expérimentateur par l'adverbe qualifie l'Agent implicite du "supin".

Le choix d'utiliser un adverbe à la place d'un adjectif *Tough* représente donc une solution syntaxique pour le roumain de construire une structure dans laquelle le contrôle sémantique de l'Agent par l'Expérimentateur n'est pas nécessaire.

#### 7.4.5 Retour aux structures impersonnelles

L'analyse que j'ai proposée plus haut traite la structure dite à *Tough Movement* comme un type particulier de structure prédicative, non pas comme étant dérivée par mouvement à partir de la construction impersonnelle. Ceci est d'abord suggéré par les différences structurales entre les deux constructions qui sont visibles en français, plus spécifiquement par l'alternance entre *de* et *à* (voir *il est difficile de lire ces livres / ces livres sont difficiles à lire*). Les données du roumain appuient cette conclusion. En effet, la disjonction de sous-catégorisation est encore plus visible en roumain, où les prédicats *Tough* se construisent avec des modes verbaux différents selon qu'ils apparaissent dans la structure impersonnelle ou dans la structure prédicative:

- (55) a<sub>1</sub> e greu să citești/ a citi aceste cărți<sup>14</sup>  
 est difficile qu'on lise/ a lire ces livres  
 'il est difficile de lire ces livres
- a<sub>2</sub> \*e greu de citit aceste cărți  
 est difficile de lu ces livres  
 'il est difficile de lire ces livres'
- b<sub>1</sub> \*aceste cărți sînt greu să citești/ a citi  
 ces livres sont difficile qu'on lise /lire  
 'ces livres sont difficiles qu'on les lise'
- b<sub>2</sub> aceste cărți sînt greu de citit  
 ces livres sont difficile de lu  
 'ces livres sont difficiles à lire'<sup>15</sup>

L'explication de l'agrammaticalité du "supin" dans a<sub>2</sub>, et corrélativement la grammaticalité du subjonctif dans a<sub>1</sub> est donnée par le fait que le sujet de la complétive doit recevoir le cas Nominatif, qui peut être accordé par le subjonctif et l'infinitif, mais pas par le "supin".

Une autre question concerne le prédicat *Tough*: qu'est-ce qui explique la présence d'un adverbe dans les structures impersonnelles? Les deux structures (impersonnelle et prédicative) étant complètement distinctes l'une de l'autre, la coïncidence de la catégorie grammaticale n'est pas attendue. Autrement dit, le choix entre adjectif et adverbe est *a priori* ouvert pour les structures impersonnelles, même si seul l'adverbe peut en roumain être utilisé dans les structures prédicatives.

Pour le roumain, nous avons déjà constaté que les constructions impersonnelles utilisent des adverbes et non pas des adjectifs:

- (56) a e bine să faci așa

<sup>14</sup> Il y a parfois des analogies entre la structure avec adjectif et la structure avec adverbe, ainsi que des analogies entre la structure impersonnelle et la structure copulative, ce qui donne des fluctuations de jugements de grammaticalité. Ainsi s'expliquent des exemples comme (i), au sujet desquels les fluctuations sont importantes, et où l'on attribue au supin un statut d'argument d'un prédicat impersonnel:

(i) ?e bine/greu de citit aceste cărți  
 e bon de lu ces livres  
 'il est bien de lire ces livres'

<sup>15</sup> Avec "supin", on admet seulement des exemples avec extraposition du GDét:

(i) \*e greu de citit aceste cărți  
 est difficile de lu ces livres  
 'il est difficile de lire ces livres'

(ii) e greu de citit # *această carte*  
 est difficile de lu # ce livre  
 'il est difficile de lire, ce livre'

est bien que fasses ainsi  
'il est bon que tu fasses ainsi'

- b \*e bun să faci așa  
est bon que fasses ainsi  
'il est bon que tu fasses ainsi'

Le français fait le choix inverse:

- (57) a il est bon de faire cela  
b \*il est bien de faire cela

L'adverbe est en revanche utilisé dans une autre structure, qui utilise un autre type d'explétif, *ce*:

- (58) c'est bien de faire cela

On observe donc que la différence entre *il* et *ce* est corrélée avec le choix entre l'adverbe et l'adjectif en français. Il semble alors plausible de penser que pour les structures impersonnelles, le choix entre l'adverbe et l'adjectif dépend du type de sujet explétif.

Ces observations suggèrent que le roumain, qui est une langue pro-drop, ne peut utiliser que des adverbes dans les structures à complétive sujet en raison du fait que le sujet nul est comparable à *ce*. Cette voie de recherche doit être approfondie par l'examen des sujets explétifs des autres langues à sujet nul.

### 7.3 Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai proposé une analyse des structures *Tough* du roumain. La question centrale a porté sur la syntaxe et la sémantique de la complémentation des adjectifs en français et en roumain. J'ai montré que les adjectifs du roumain suivent le modèle des adjectifs français. Cependant, les prédicats *Tough* du roumain ne se rattachent pas à la complémentation adjectivale. Dans cette langue, les prédicats *Tough* sont des adverbes qui occupent la position Spec du Gv qui domine le "supin".

Le choix de l'adverbe est une solution syntaxique qui permet d'éviter le conflit entre les exigences imposées par les *adjectifs Tough*, concernant la relation de contrôle entre l'Expérimentateur et l'Agent, et le "supin", qui ne peut pas projeter l'Agent. En ce qui concerne la structure du "supin" qui apparaît dans les complétives des adjectifs qualificatifs, il est à analyser de la même manière que le "supin" apparaissant dans les relatives réduites

étudiées dans le chapitre 6: il ne s'agit pas d'une configuration classique de Mouvement A', mais d'une structure dans laquelle un PRO sujet qui correspond à l'argument interne du "supin", généré en position "sujet" de la Small Clause au "supin", se déplace en position Spec CP.

Les prédicats *Tough* d'autre part ont été analysés comme des spécificateurs d'un Gv prédicatif; cette fois, on n'a pas de mouvement de PRO, mais une relation de prédication qui se réalise de la même façon que pour les Small Clauses en position prédicative avec copule (Chapitre 5): ce sont des Gv prédicatifs qui s'appliquent à des GDét dans une structure de SC verbale.

Le roumain montre également que la structure impersonnelle *Tough* et la structure prédicative *Tough* sont à dériver de manière indépendante.



## Conclusions générales

A partir d'un problème de grammaire du roumain, à savoir le statut et l'analyse du "supin", j'ai été amenée à préciser mes objectifs en cours de route. Toutes les études qui s'occupent directement ou indirectement du "supin" prennent comme acquis le fait que c'est une forme appartenant au système verbal du roumain, homonyme du participe, probablement un "participe actif", dont le statut est à cheval entre le verbe et le nom.

La perspective comparative que j'ai essayé d'appliquer dans cette étude m'a amenée à modifier le point de vue de la grammaire traditionnelle mentionné ci-dessus. J'ai montré d'une part que le "supin" dit "verbal" ne doit pas être considéré comme un mode verbal à part, au même titre que les autres formes non-finies du verbe roumain (l'infinitif, le participe, le gérondif). En réalité, ce terme ne fait que couvrir une partie des emplois du participe. Autrement dit, on peut expliquer tous les emplois du "supin verbal" à partir d'une caractérisation unitaire du participe.<sup>1</sup>

D'autre part, lorsqu'on compare le "supin" avec des catégories mixtes, il est tout de suite visible qu'il ne s'agit pas d'un nom verbal; plutôt, la nature verbale ou nominale de cette forme participiale semble être dépendante du contexte. Au premier chapitre, j'ai fait une mise au point concernant cette idée d'ambiguïté du "supin". Les structures en question ont la même structure que tout GN du roumain; toutes les propriétés qui pourraient particulariser cet emploi étant liées à la sémantique et au fait que ces nominalisations dénotent des événements.

Il fallait alors identifier les contextes qui induisaient un statut nominal et ceux qui induisaient un statut verbal. Un des résultats de ce travail a été de faire un tri plus clair des contextes où le participe fait partie d'un Groupe Prépositionnel et ceux où il a une projection d'une autre nature (Small Clause participiale introduite par un C° ou bien un GV nu à l'intérieur d'un GV-complexe (restructuration)). J'ai établi d'autre part que le participe précédé de prépositions est invariablement un participe nominal, malgré certaines caractéristiques qui lui donnent une apparence verbale.

Un autre résultat a été de montrer que le soi-disant "supin verbal" a une distribution plus réduite que ce que l'on croyait généralement jusqu'ici. Cette forme participiale n'est pas capable d'accorder le cas accusatif par elle-même, mais a besoin d'un complément de structure qui dans certains contextes est accordé par *de* -- un élément qui oscille entre le statut de C° et

---

<sup>1</sup> J'ai également suggéré, à la fin du Chapitre 2, que la perspective proposée pour l'analyse du "supin" comme l'un des emplois du participe pouvait être appliquée au système du latin, mais cette piste reste à approfondir.



celui de catégorie morphologique de type 'petit v' -- et dans d'autres par les semi-auxiliaires qui servent à la construction de certaines périphrases modales ou aspectuelles.

Dans la première partie de cette étude, (chapitres 1, 2 et 3), j'ai mis les bases d'une analyse du participe comme forme sous-déterminée qui est spécifiée catégoriellement en fonction du contexte. J'ai proposé que l'opération de formation du participe implique une externalisation de l'argument interne: autrement dit, l'argument interne du participe est réalisé dans une position externe. Je me suis servi de cette proposition théorique pour expliquer, dans le chapitre 3, une différence connue entre les nominalisations du participe et les nominalisations de l'infinitif en roumain, qui avait été reliée par Cornilescu (1999) à une différence d'ordre aspectuel entre les nominalisations en question.

La deuxième partie de ce travail s'est attachée à analyser les contextes où le participe est précédé obligatoirement de *de*, au statut d'élément fonctionnel ( $C^{\circ}$  ou  $v$ ). J'ai examiné les contextes où le participe précédé de *de* est complément des verbes *a avea* et *a fi*, et j'ai trouvé des différences de comportement et des ambiguïtés qui m'ont amenée à considérer le participe comme une Small Clause prédicative dans les contextes avec copule et comme une SC verbale complément d'un semi-auxiliaire dans les contextes avec *a avea*. J'ai discerné également des contextes où *a avea* prend un sens possessif et *a fi* un sens existentiel, et j'ai montré que dans ces deux cas, le participe a un statut de modifieur par rapport à un N vide argumental, complément du verbe *a avea* (transitif), et sujet du verbe *a fi* (existentiel).

Dans les deux derniers chapitres j'ai étudié le comportement des participiales modifieurs de GN (chapitre 6) ou modifieurs de prédicat (chapitre 7). Pour les relatives, j'ai proposé une structure interne du "supin" basée sur le déplacement d'un PRO (correspondant à l'argument interne du supin) en position Spec,CP de la proposition réduite, ce qui permet d'établir la prédication entre l'élément déterminé et la participiale. Cette stratégie distingue le roumain des autres langues romanes, qui font appel à une stratégie par Mouvement A', avec un déplacement d'Opérateur Nul. Pour les structures prédicatives modifieurs d'adjectif, étudiées au chapitre 7, j'ai fait une distinction entre les structures utilisées par le français et celles qui sont utilisées par le roumain. D'un côté, les deux langues disposent d'une structure de modification adjectivale (à analyser de façon comparable à la structure des relatives réduites pour le "supin"); mais le roumain utilise une structure complètement différente pour les constructions *Tough*, où l'on a des prédicats adverbiaux qui spécifient un prédicat Gv exprimé par le supin. Cela m'a amenée à proposer une dérivation différente par rapport aux relatives et par rapport aux complétives d'adjectifs, dans laquelle le prédicat au supin a une structure beaucoup plus réduite, limitée au domaine Gv.

Il y a quelques généralisations qui n'ont pas été assez mises en évidence, à travers ce va-et-vient entre la grammaire traditionnelle et la linguistique théorique, des questions qui font le pont entre les différents chapitres. Il s'agit en premier lieu de la structure interne des participiales, et de la relation entre la structure argumentale des participes et la structure syntaxique dans laquelle ils peuvent entrer. Au début de ce travail (chapitre 2) j'ai proposé que tous les contextes dans lesquels le participe roumain peut apparaître confirment l'hypothèse de la réduction argumentale et de la "troncation" syntaxique. Le participe lexicalise son argument interne en position de sujet, et dans les tours où le supin est prédicatif, cette position est remplie par un PRO. En tant que forme dépourvue de flexion verbale, le participe ne peut pas légitimer d'objet, mais pas de sujet syntaxique non plus, car il ne peut attribuer ni le cas Accusatif, ni le cas Nominatif. Cet argument externalisé du participe est légitimé ou bien par le V principal dans les cas de restructuration, ou bien comme sujet de type Small Clause dans les autres cas. Que se passe-t-il dans le cas des "supins" construits à partir de verbes intransitifs? J'ai suggéré que les inaccusatifs externalisent l'argument interne au niveau lexical, et le participe des inergatifs externalise un objet nul syntaxique; c'est ce qui permet l'utilisation du participe dans tous les cas mentionnés.

Au terme des analyses esquissées le long de ce travail, on pourrait se poser la question de savoir si la terminologie de la grammaire traditionnelle couvre quelque chose, ou bien il faudrait complètement l'abandonner. On pourrait proposer que le terme de "supin" correspond au participe dans son usage de proposition réduite, autrement dit de la Small Clause participiale dans différents emplois, qui est une proposition tronquée, introduite par un Complémenteur nominal.

"Participe phrastique ou propositionnel" serait alors synonyme du "supin". Ce que le roumain a de particulier, et en même temps de commun avec le latin (classique), c'est la possibilité d'utiliser la forme participiale dans plus de contextes que les langues romanes: comme N, comme Adj ou comme V (plus précisément, dans ce dernier cas, Small Clause verbale ou GV-complexe, comme nous l'avons vu).<sup>2</sup>

Mais peut-on définir de façon plus précise les contextes caractéristiques du participe phrastique? Pană-Dindelegan (1992) et (1995) parle du "supin" comme de l'équivalent d'une projection propositionnelle en position argumentale. Il n'est pas clair que le "supin" puisse remplir des positions argumentales, mis à part les situations où il s'agit d'un GPrép -- mais

---

<sup>2</sup> Cela permettrait de revenir sur le statut de *de* comme substitut morphologique pour la Flexion nominale, adjectivale et verbale -- une suggestion qui a été d'ailleurs faite dans ce travail.

dans ce cas nous avons vu qu'il s'agit d'un "supin" nominal. Il semble résulter des analyses présentées ci-dessus que le participe a plutôt soit le statut de Small Clause prédicative, soit celui de GV nu restructuré.

La conclusion serait que le caractère "propositionnel/phrastique" du participe se manifeste aussi bien dans les occurrences du participe nominalisé que dans les contextes de participe verbal. La nominalisation du participe, étudiée de façon indépendante au chapitre 3, dénote toujours un événement, et ne peut pas prendre le sens résultatif. Par ailleurs, le participe nominal en contexte prépositionnel dénote également un événement. Cela a suggéré à certains linguistes des traitements dans lesquels les nominalisations du participe comportent une projection d'Aspect; en d'autres termes, les nominalisations du participe roumain sont des nominalisations de participiales, des nominalisations propositionnelles, phrastiques, qui comportent des arguments implicites. Les propriétés de ces nominalisations mettent en évidence le fait que l'agent est actif au niveau de la structure événementielle.

Ainsi, dans les emplois analysés dans cette thèse, le participe dénote toujours un événement, mais à travers des structures syntaxiques différentes: GPrép (avec "supin" nominal) ou Small Clause (avec "supin" verbal). Cela a pour effet que le "supin" est toujours l'équivalent sémantique d'une proposition (que ce soit le participe nominalisé ou bien le participe verbal), et peut couvrir une partie de la subordination non finie du roumain.

## Bibliographie

- Abney, P.S., 1987, *English NP in its Sentential Aspect*, MIT Dissertation, Cambridge, Mass.
- Alexiadou, A., 1999, *On the Syntax of Nominalization and Possession*, Potsdam
- Ambar, M., 1999, "Infinitives vs. Participles", in Lema and Treviño, eds., *Semantic Issues in Romance Syntax*, John Beniamis Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia
- Anagnostopoulou, E., Alexiadou, A., Stavrou, M., 2000, "Deriving Words and Categories", talk presented at the 23rd GLOW Colloquium
- Anagnostopoulou, E., 2000, "Two classes of double object verbs: the role of Zero Morphology", talk presented at the 23rd GLOW Colloquium Workshop
- Anderson, S.R., 1988, *Morphological Theory*, University of Chicago Press, Chicago
- Arad, M., 1998, *VP-Structure and the Syntax-Lexicon Interface*, PhD dissertation, University College London
- Avram, L., 1999, *Auxiliaries and the Structure of Language*, Editura Universităţii din Bucureşti
- Avram, M., 1986, *Gramatica pentru toţi*, Editura Academiei
- Baciu, I., 1998, *English Morphology: Word formation. A generative Perspective*. Editura Universităţii din Bucureşti
- Baker, M., 1985, "Syntactic affixation and English gerunds", in *Proceedings of the West Coast Conference on Formal Linguistics*, vol 4, 1-11
- Baker, M., 1988, *Incorporation: A Theory of Grammatical Function Changing*, The University of Chicago Press, Chicago
- Baker, M., Johnson, K., & Roberts, I., 1989, "Passive Arguments Raised", *Linguistic Inquiry*, 20, 2, 219-253
- Belletti, A., Rizzi, 1988, "Psych-Verbs and Theta-Theory". *Natural Language and Linguistic Theory* 6: 291-352.
- Belletti, A., 1982, "Morphological Passive and Pro-drop: the Impersonal Construction in Italian", *Journal of Linguistic Research* 2.1.
- Belletti, A., 1990, "Agreement and Case in Past Participle Clauses in Italian", *Syntax and Semantics*, vol 26, 21-52
- Belletti, A., 1990, *Generalized Verb Movement: Aspects of Verb Syntax*. Turin: Rosenberg and Sellier
- Benveniste, E., 1948, *Noms d'action en indo-européen*, Paris
- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Editions Gallimard, Paris
- Borer, H., 1993, "The Projection of Arguments", in E. Benedicto and J. Runner (eds), *Functional Projections*, University of Massachusetts Occasional Papers 17
- Borer, H., 1998, "Deriving Passives without Theta Roles", to appear in P. Farrell & S. Lapointe, eds., *Morphological Interfaces*, CSLI Publications
- Boskovic, Z., 1995, On Certain Violation of the Superiority Condition, AgrO and the Economy of Derivation, Ms, University of Connecticut
- Boskovic, Z., 1997, *The Syntax of Nonfinite Complementation*, Cambridge: MIT Press
- Boskovic, Z., 2001, "A-movement and the EPP, ms., University of Connecticut
- Bourciez, Ed., 1946, *Éléments de linguistique romane*, Paris, 4ème édition
- Bouchard, D., 1995, *The Semantics of Syntax. A Minimalist Approach to Grammar*. Chicago & London: The University of Chicago Press
- Brâncuş, Gr., 1967, *O concordanţă gramaticală româno-albaneză: modul supin*, în LL, XIII, p. 99-105

- Browning, M.A., 1987, *Null Operator Constructions*, thèse de doctorat, MIT
- Burzio, L., 1986, *Italian Syntax. A Government-Binding Approach*, D. Reidel Publishing Company
- Cabredo-Hofherr, P., 2000, *La passivation des intransitifs en allemand et le statut des explétifs*. Thèse de doctorat, Université de Paris VII
- Călărășu, C., 1987, *Aspect, timp, mod verbal în româna veche*, Tipografia Universității București
- Canac Marquis, R., 1996, "On the distribution of à and de in Tough constructions in French", in Karen Zagona, ed, *Current issues in linguistic theory*
- Caragiu-Marioțeanu, M., 1962, "Moduri nepersonale", in *SCL*, XIII
- Chomsky, N., 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT
- Chomsky, N., 1970, "Remarks on nominalizations", in *Readings in English Transformational Grammar*, Jacobs, R. and Rosenbaum, S. (eds), Blaisdell, Waltham, Mass.
- Chomsky, N., 1981, *Lectures on Government and Binding*
- Chomsky, N., 1991, "Some Notes on the Economy of Derivation and Representation", In: *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, Freidin Robert (ed), Cambridge, MA, MIT Press
- Chomsky, N., 1995, *A Minimalist Program for Linguistic Theory*. Cambridge, Mass: MIT Press
- Cinque, G., 1988, "On Extraction from DP in Italian", *Journal of Italian Linguistics*, 5, 47-99.
- Cinque, G., 1990, *Types of A-bar Dependencies*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- Ciobanu, F., "Observații asupra prepozițiilor și locuțiunilor prepoziționale în limba română", Coene, M., 1999, *Definite Null nominals in Romanian and Spanish*, thèse de doctorat, Anvers
- Contreras, H., 1993, "On Null Operator Structures", *Natural Language and Linguistic Theory*, 11: 1-30
- Cornilescu, A. (1995), "Romanian Genitive Constructions", in G. Cinque and G. Giusti (eds), *Advances in Roumanian Linguistics*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia
- Cornilescu, A., 1999 a "Aspect and Nominalizations. The Case of Romanian", in Istvan Kenesei (ed.), *Crossing Boundaries. Advances in the theory of Central and Eastern European languages*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia
- Cornilescu, A., 1999 b, *Concepts of Modern Grammar*, Editura Universității București
- Coteanu, I, coord, 1985, *Limba română contemporană*, Editura Didactică și Pedagogică, București
- Cuniță, A., 1997, "La nominalisation de l'action / du résultat: une inflation de dérivés nominaux à base verbale?", ms., Université de Bucarest
- Den Dikken, M., 1992, *Particles*, Hil dissertations, Leiden
- Densusianu, O., 1901, *Histoire de la langue roumaine*, Paris
- Di Sciullo, A-M and E. Williams (1987) *On the Definition of Word*. MIT Press, Cambridge, Mass.
- Diaconescu, I., 1969, *Supinul în limba română din secolele al XVI-lea, al XVII-lea și al XVIII-lea*, în AUB,1/2.
- Dimitrescu, Fl., coord., 1978, *Istoria limbii române. Fonetică, morfosintaxă, lexic*. Editura Didactică și Pedagogică, București
- Dobrovie-Sorin, C, 1990, "Clitic-doubling, Wh-Movement, and Quantification in Romanian", *Linguistic Inquiry*, 21, 3
- Dobrovie-Sorin, C., 1994, *The Syntax of Romanian*, Mouton de Gruyter
- Dobrovie-Sorin, C., 1998, "Impersonal *se* Constructions in Romance and the Passivization of Unergatives", in *Linguistic Inquiry*, 29, n° 3

- Dobrovie-Sorin, C., 1999, "(In)definiteness Spread: from Romanian Genitives to Hebrew Construct State Nominals", in "Romanian Syntax", HAG
- Dobrovie-Sorin, C., 2000, "Se-si Type Anaphora (Syncom Case)", ms., Université de Paris VII
- Doron, E., 1999, "Agency and Voice: The Semantics of the Semitic Templates", ms., University of Jerusalem and UCSC
- Doron, E., Rappaport-Hovav, M., 1991, "Affectedness and Externalization", Proceedings of the North Eastern Linguistics Society Annual Meeting 21
- Dowty, D., 1989, *Word Meaning and Montague Grammar*, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht.
- Egerland, 1996, *The Syntax of Past Participles*, PhD dissertation, Lund University Press
- Emonds, J., 1976, *A Transformational Approach to Syntax*, Academic Press, New York
- Emonds, J., 1978, "The verbal Complex V-V in French", *Linguistic Inquiry*, 21, 49-77
- Emonds, J., 1985, *A Unified Analysis of Syntactic Categories*, Foris, Dordrecht,
- Enciclopedia Limbilor Romanice*, 1989, coord. Marius Sala, Editura Științifică și Enciclopedică, București
- Ernout, A, Thomas, F, 1964, *Syntaxe Latine*, 2e édition, Paris, Klincksieck
- Fassi Fehri, A., 1991, *Arabic clauses and words*. Dordrecht: Kluwer
- Fischer, I., 1979; *Latina dunăreană*, Editura Academiei, București
- Giorgi, A, F. Pianesi, 1997, *Tense and Aspect. From Semantics to Morphosyntax*. Oxford: Oxford University Press
- Giorgi, A. and G. Longobardi (1991), *The Syntax of the Noun Phrase*, Cambridge UP
- Giusti, G., "La sintassi dei nominali quantificati in romeno". *Rivista di Grammatica Generativa* 16: 29-57
- Giusti, G., 1992, *La Sintassi dei sintagmi nominali quantificati*, thèse de doctorat, Université de Venise
- Gramatica limbii române*, 1966, Editura Academiei, București.
- Grandgent, C.H., 1958, *Introducere în latina vulgară*, trad. roumaine, Cluj
- Grimshaw, J., 1990, *Argument Structure*, MIT Press
- Grimshaw, J., 1991, *Extended Projections*, manuscrit, Brandeis University
- Grosu, A., Horvath, J., 1987, « On Non-finiteness in Extraction Constructions », *NLLT*, 5, 2.
- Guéron, J., Hoekstra, T, 1995, "The Temporal Interpretation of Predication", *Syntax and Semantics* 28, *Small Clauses*
- Guțu, V., et alii, 1967, *Structura morfologica a limbii române*
- Guțu-Romalo, V, 1968, *Morfologia structurală a limbii române*, Editura Academiei, București
- Haegeman, L., 1994, *Introduction to Government and Binding Theory*. Oxford: 2nd edition, Blackwell
- Hale, K. and S.J. Keyser, "On Argument Structure and the Lexical Expression of Syntactic Relations", in *The View from Building 20*. Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger, ed. Kenneth Hale and Samuel Jey Keyser, 1-52. Cambridge: MIT Press
- Halle, M., Maranz, A., 1993, "Distributed Morphology and the Pieces of Inflection.", in *The view from Building 20*, ed. S Jay Keyser et Kenneth Hale, MIT Press, Cambridge, 111-176
- Harley, H. and Noyer, R., 1998, "Mixed nominalizations, short verb movement and object shift in English", *NELS* 28, 143-157.
- Hazout, I., 1990; *Verbal Nouns: Theta-Theoretic Studies in Hebrew and Arabic*. Amherst: University of Massachusetts, PhD
- Heycock, C., 1995, *Layers of Predication*, PhD, University of Pennsylvania
- Higginbotham, J., 1983, *Logical Form, Binding and Nominals*, *LI* 14, 395-420.

- Higginbotham, J., 1985, "On Semantics", *Linguistic Inquiry*, 19, 547-594
- Hoekstra, T., 1984, *Transitivity: Grammatical Relations in Government-Binding Theory*, Foris, Dordrecht
- Huot, H., 1981, *Constructions infinitives en français. Le subordonnant de*, Genève, Droz
- Ionescu, R., 1990, *Romanian Supine Constructions*, MA dissertation, University of Ottawa, Canada
- Irimia, D., 1997, *Gramatica limbii române*, Polirom, Iași
- Jackendoff, R., 1977, *X' Syntax: a Study of Prase Structure*, MIT Press, Cambridge, Massachussets
- Jaeggli, O., 1986, "Passive", *Linguistic Inquiry* 17, 587-622
- Kaiser, L., 1998, *The morphosyntax of clausal nominalization constructions*, Yale University dissertation
- Kalluli, D., 1999, "Non-active morphology in Albanian and event (de)composition", in István Kenesei (ed.), *Crossing Boundaries. Advances in the theory of Central and Eastern European languages*, John Beniamis Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia
- Kayne, R., 1969 *The Transformational Cycle in Syntax*, PhD, MIT
- Kayne, R., 1975, *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris, Le Seuil
- Kayne, R., 1984, *Connectedness and Binary Branching*, Foris, Dordrecht
- Kayne, R., 1998, "Prepositional Complementizers", ms., New York University, à paraître dans *Probus*
- Keyser, S.J. and T. Roeper, 1984, "On the Middle and Ergative Constructions in English"; *Linguistic Inquiry*, 15, n° 3
- Koopman, H., D. Sportiche, "The position of subjects", *Lingua* 85: 211-258
- Koster, J., 1978, "Why Subject Sentences Don't Exist" inb SJ Keyser ed., *Recent Transformational Studies in European Languages*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- Kratzer, A., 1994/1996, *The Event Argument and the Semantics of Voice*, ms.
- Kupferman, L., 1991, "L'aspect du groupe nominal et l'extraction de 'en'", *Le Français Moderne* LIX: 2. 113-147.
- Landau, I., 1999, *Elements of Control*, PhD dissertation, MIT
- Larson, R.K., 1988, "On the Double Object Construction", *Linguistic Inquiry*, 23,3
- Lasnik, H., Fiengo R., 1974, "Complement Object Deletion", *Linguistic Inquiry* 5: 535-571
- Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette Supérieur
- Lebeaux, D., 1996, "The Interpretation of Derived Nominals", *Chicago Lingusitic Society* 22: 231-247.
- Lees, R., 1960, *The grammar of English Nominalizations*, PhD dissertation, MIT
- Levin, B, Rappaport, M., 1995, *Unaccusativity. At the Syntax-Lexical Semantics Interface*, MIT press, Cambridge, Massachussets
- Levin, B., Rappaport, M., 1986, "The formation of adjectival passives", *Linguistic Inquiry*, 17: 623-661
- Lieber, R., 1980, *On the Organization of the Lexicon*, MIT PhD Dissertation
- Lombard, A., 1974, *La langue roumaine. Une présentation*, Lund
- Longobardi, G, 1990, "N-Movement in Syntax and in LF", ms., Université de Venise
- Malouf, R., 1998, *Mixed Categories in the Hierarchical Lexicon*, PhD Dissertation, Stanford University
- Manoliu-Manea, M., 1993, *Gramatică pragmasemantică și discurs*, Editura Litera, Bucarest
- Manzini, R., 1983, "On Control and Control Theory", *Linguistic Inquiry*, 14
- Manzini, R., Anna Roussou, 1998, A Minimalist Theory of A-Movement and Control, Ms, , Firenze,/UCL-Bangor
- Marantz, A., 1984, *On the Nature of Grammatical Relations*. Cambridge, MA, MIT Press

- Marantz, A., 1993, "Implications of Assymmmetries in double object constructions", in S. Mchombo, ed., *Theoretical Aspects of Bantu grammar*, Stanford, CSLI Publications
- Marantz, A., 1997, "Don't try morphological analysis in the privacy of your own lexicon", in *University of Pennsylvania Working Papers 4*.
- Maranz, A., 1999, *Morphology as Syntax*, série de conférences données à l'Université de Paris VII, janvier 1999
- Martinet, A, 1960, *Eléments de linguistique générale*, Paris
- Milner, J-Cl, 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Ed. du Seuil
- Milner, J-Cl., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil
- Milsark, G.L., 1988, "Singl-ing", *Linguistic Inquiry* 19, n°4, 611-634
- Moro, Andrea, 1997, *The Raising of Predicates. Predicative noun phrases and the theory of clause structure*, Cambridge University Press
- Motapanyane, V., 1998, *Tough-Constructions and Verb Restructuring*, ms., University of New Brunswick - Saint John, Canada
- Negoită-Soare, E., 1996, *Le supin roumain entre le nom et le verbe*, mémoire de DEA, Université de Paris VII
- Pană Dindelegan, G, 1992 *Sintaxă și semantică. Clase de cuvinte cu dublă natură*, Editura Universității București
- Pană Dindelegan, G., 1995, "Le supin, un complément non fini, propre au roumain", ms., inédit, Université de Bucarest
- Pană Dindelegan, G., 1998, "Din nou despre determinanții supinului. Notă sintactică", in *Limba și literatura română*, 4/1998
- Pană-Dindelegan, G., 1976, *Sintaxa limbii române*, Universitatea București
- Pană-Dindelegan, G., 1999, *Sintaxa grupului verbal*, 2ème édition, Aula
- Perlmutter, D., 1978, *Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis*, Proceedings of the 4<sup>th</sup> Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society, University of California, Berkeley, 157-189.
- Perlmutter, D., Postal, P., 1978, "The 1-Advancement Exclusiveness Law", on Perlmutter and Rosen, ed., 1984, *Studies in Relational Grammar 2*, University of Chicago Press, Chicago
- Pesetsky, D., 1995, *Zero Derivation*, Foris, Dordrecht
- Pesetsky, D., E. Torrego, 2000 "The Syntax of Tense and the Nature of Nominative Case", <http://web.mit.edu/linguistics/www/pesetsky/Torrego-Pesetsky.pdf>
- Picallo, C., 1991, "Nominals and Nominalization in Catalan", *Probus* 3, 279-316
- Pollock, J-Y, 1998, *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, 2ème édition revue et corrigée, Presses Universitaires de France
- Postal, P. 1971, *Cross-over Phenomena*, Holt, Rinehart, Winston, New York
- Rafel, 2000, "From Complementizer to preposition: Evidence from Romance", *Probus* 12: 67-91
- Raposo, E., 1987, "Case-Theory and Infl-to-Comp: the Inflected Infinitive in European Portuguese", *Linguistic Inquiry*, 14, 101-36
- Raposo, E., 1987, "Romance infinitival clauses and case theory", in *Studies in Romance Languages*, C. Neidle and R. Nunez-Cedeno (eds.), 237-249, Dordrecht, Foris
- Reinheimer, S and L. Tasmovski, 1997, *Pratique des langues romanes*, L'Harmattan
- Reinheimer, S., 1974, *Les Dérivés parasynthétiques dans les langues romanes*, Mouton, The Hague – Paris
- Renzi, L. 1995 (ed), (a cura di L. Renzi, G. Salvi, A Cardinaletti) *Grande Grammatica italiana di consultazione*, Bologna, Il Mulino
- Rivero, M-L, 1988, "The Structure of IP and V-Movement in the languages of the Balkans", ms., University of Ottawa



- Rizzi, L. 1976b, "Ristrutturazione", *Rivista di grammatica generativa*, 1.
- Rizzi, L., 1982, *Issues in Italian Syntax*, Studies in generative Grammar, Foris Publications, Dordrecht - Holland / Cinnaminson - USA
- Roberts, I., 1997, "Restructuring, Head Movement, and Locality", *Linguistic Inquiry*, 28, nr. 3, 423-460
- Robu & Iordan, *Limba Română contemporană*, București,
- Roegiest, Eugeen, 1981, "Constructions adjectivales transformées dans les langues romanes", in *Revue Roumaine de Linguistique*, XXVI, Editura Academiei, Bucharest
- Roeper, T., 1987, "Implicit Arguments and the Head-Complement Relation". *Linguistic Inquiry* 18, 267-310.
- Rosenbaum, P.S., 1967, *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*, Press, Cambridge, Massachussets
- Ross, J.R., 1967, *Constraints on Variables in Syntax*, Doctoral Dissertation, Cambridge, Massachussets
- Rouveret, A., 1993, *Syntaxe du Gallois. Principes généraux et typologie*, Editions du CNRS.
- Rubin, E.J., 1994, *The Category and Constituent-Structure of Modifiers*, ms., Cornell University
- Sandfeld, K, Olsen, H., 1936, *Syntaxe roumaine*, Paris
- Santos, A.L., 1998, "Word order in Romance absolute past participle constructions", ms.
- Schoorlemmer, M., 1995, *Participial Passive and Aspect in Russian*, PhD, Utrecht, OTS
- Siloni, T., 1995, "On Participial Relatives and Complementizer D°: A Case Study in Hebrew and French", *Natural Language and Linguistic Theory* 13:3, 445-487
- Siloni, T., 1997, *Noun Phrases and Nominalizations* PhD Dissertation, Genève
- Smith, C., 1991, *The parameter of Aspect*, Kluwer Academic Press
- Stowell, T., 1981, *Origins of Phrase Structure*, PhD Dissertation, MIT
- Stowell, T., 1991, "Small Clause Restructuring", in R. Freidin, (ed), *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, Cambridge, MIT Press
- Szabolcsi, A., 1989, "Noun Phrases and Clauses. Is DP analogous to IP or CP?", in *The Structure of Noun Phrases*, J. Payne (ed), The Hague, Mouton
- Szabolcsi, A., 1994, "The Noun Phrase", in *Syntax and Semantics 27*: 179-274. Ferenc Kiefer & Katalin Kiss (eds)
- Toth, I., 2000, *Inflected Infinitives in Hungarian*, TILDIL Dissertation Series, Tilburg University
- Valois, D., 1991, *The Internal Syntax of DP*, thèse de doctorat, University of California at Los Angeles
- Van Geenhoven, V., *Semantic incorporation and indefinite descriptions*, Universität Tübingen dissertation.
- Van Hout, A., Roeper, T (2002), Events and Aspectual Structure in Derivational Morphology; <http://www.umass.edu/linguist/faculty/vanhoutroeper>
- Vasiliu, Em, Golopenția, S, 1969, *Sintaxa transformățională a limbii române*, Editura Academiei, București
- Vasiliu, L, "Note pentru definiția prepoziției", *SCL*, X (1960), nr 3, p. 771-775
- Verkuyl, H., 1993, *A Theory of Aspectuality. The interaction between temporal and atemporal structure*, Cambridge Studies in Linguistics, 64
- Williams, E., "Against Small Clauses", *Linguistic Inquiry*, vol. 14, Number 5: 287-308
- Wurmbrand, S., 1998, *Infinitives*, PhD dissertation, MIT
- Zribi-Herz, A., 1982, "La construction *se-moyen* du français et son statut dans le triangle: moyen, passif, réfléchi", *Linguisticae Investigationes*
- Zubizarreta, M-L., 1987, *Levels of Representation in the Lexicon and the Syntax*, Foris, Dordrecht